Initiatives : 10 pages d'offres d'emplois

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15257 – 7 F

MERCREDI 16 FÉVRIER 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Le yen victime de la spéculation

EN dépit des interventions massives et répétées de la Banque du Japon, le yen progresse inexorablement contre le dollar. Il fallait plus de 107 yens pour acheter un billet vert vendredi 12 février et seulement 102 mardi 15 février. Si le premier ministre japonais, Morihiro Hosokawa, a fait part d'une « grande inquiétude » face à la flambée du yen qui renchérit les exportations nippones, Tokyo a jusqu'à présent réagi avec modération, démontrant ainsi son impuissance.

La fureur des marchés semble à nouveau imparable. L'été dernier, c'était au Système monétaire européen d'être secoué par les coups de boutoir de la « spéculation ». Les attaques contre le franc, après celles des mois précédents contre la livre, la lire et la peseta, étaient alors dénoncées par les autorités monétaires françaises comme le reflet d'un complot anglo-saxon pour mettre au pas un rival potentiel du dollar.

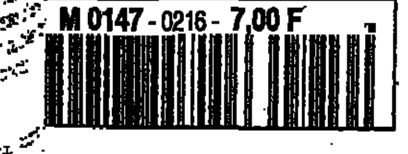
LA « spéculation » repose, aujourd'hui, sur l'idée que la baisse de la devise américaine sert à faire plier le Japon. Elle a d'autant plus de force qu'un échec des négociations commerciales entre les deux principales puissances économiques du monde signifie la persistance d'un excédent commercial considérable pour le Japon. Et le *« non » de Morihiro Hosokawa* à Bill Clinton sur l'ouverture du marché intérieur nippon a provoqué l'ire de l'administration américaine.

Le Japon a d'autant plus de mal à faire un geste qu'il est en position de faiblesse, plongé dans la plus profonde récession qu'il ait connue depuis un demi-siècle. Les milieux économiques nippons, qui attendent avec impatience une relance de la consommation intérieure, ne tiennent pas à en partager les bénéfices avec des concurrents américains.

LES marchés étrangers ne sont plus l'eldorado des entreprises nippones. La récession dans le monde est passée par là, mais aussi l'érosion continue de la compétitivité japonaise depuis le milieu des années 80. Une évolution totalement inverse de celle des Etats-Unis, qui ont retrouvé dans de nombreux domaines leur suprématie. Les Américains le doivent à des investissements de productivité considérables et à un coût de la main-d'œuvre d'autant plus faible que le dollar est jugé généralement sous-évalué. C'est en revanche le niveau élevé du yen qui explique pour partie la baisse de compétitivité de l'économie japonaise. Le coût horaire de la main-d'œuvre au Japon est aujourd'hui supérieur à celui des Etats-Unis.

[La] hausse du yen, en minant [la c]ompétitivité des exportat[eurs n]ippons, va réduire de fait [les ex]cédents extérieurs japo[nais. M]ais elle risque également [de ret]arder une nouvelle fois la [repr]ise économique dans l'archi[pel]. La Bourse de Tokyo ne s'y [es]t pas trompée, qui a lourde[m]ent chuté – de plus de 5 % – [de]puis lundi. La bataille qui [s]'engage semble inégale. Le porte-parole de la Maison Blanche a confirmé que des sanctions commerciales sont à l'étude. L'Histoire a seulement prouvé que le Japon, quand il se sent acculé, a des réactions parfois imprévisibles.

Lire page 21



M 0147 - 0216 - 7,00 F

Un nouveau succès pour les privatisations

Le groupe Elf-Aquitaine comptera plus de trois millions d'actionnaires

La privatisation d'Elf, après la BNP et Rhône-Poulenc, a attiré 3,096 millions d'actionnaires individuels. L'opération a été souscrite près de trois fois (98 millions d'actions demandées). Les particuliers qui ont demandé jusqu'à dix actions seront servis intégralement. Au-delà, ils pourront recevoir jusqu'à douze actions, au prix unitaire de 385 francs. Les détenteurs d'« emprunt Balladur » seront servis intégralement jusqu'à neuf titres supplémentaires. L'opération de privatisation – la plus importante jamais réalisée – rapportera à l'Etat 33 milliards de francs. Après la dévaluation du franc CFA, la fin du contrôle public sur Elf pourrait priver l'Etat d'un instrument essentiel de sa politique africaine.

Plus loin de l'Afrique

Dévaluation du franc CFA à la mi-janvier. Privatisation du groupe pétrolier Elf en février. Rien *a priori* ne rapproche les deux événements ; rien sinon qu'ils témoignent d'une prise de distance vis-à-vis de l'Afrique.

Pendant des décennies, Paris a défendu bec et ongles une parité du franc CFA héritée de la IVe République. Mais, mal conduite, cette politique de grandeur s'est finalement révélée aussi coûteuse qu'inefficace. *« Parce que l'économie du monde a changé et que ces pays n'étaient plus tout à fait adaptés, dans leurs structures, à l'évolution de l'économie du monde »*, a avancé, lundi soir à « L'heure de vérité », Edouard Balladur.

Peu désireux d'admettre l'alignement de la France sur le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale, les deux thuriféraires de la dévaluation, le premier ministre a préféré mettre l'accent sur la poursuite de l'effort financier. *« La France*, a-t-il ajouté, *va accroître son aide en faveur des pays africains. Elle a obtenu du FMI et de la Banque mondiale qu'ils accroissent leur aide, qui est multipliée par dix* [...] *environ. Ce qui prouve bien qu'il ne s'agit pas d'abandonner l'Afrique, tout au contraire. Il s'agit de lui faire reprendre la route du progrès. »*.

Le prestige de la France pâtit déjà de cette volte-face. Et, demain, les entreprises françaises en subiront le contre-coup. Or comment ne pas voir dans la privatisation du groupe Elf un témoignage supplémentaire de cette *« normalisation »* des rapports franco-africains mise en œuvre par Edouard Balladur ? L'hostilité véhémente des milieux gaullistes à l'opération, les critiques venues l'été dernier de l'Elysée prouvent que le lien existe pour bien des responsables politiques : avec la fin du contrôle public sur Elf, l'Etat va se priver d'un instrument essentiel de sa politique africaine.

Car la compagnie pétrolière occupe une place de premier plan sur la scène africaine. Non pas tant à cause de sa présence comme distributeur de carburants dans une douzaine de pays que par son rôle – essentiel – en amont, au stade de l'exploration-production.

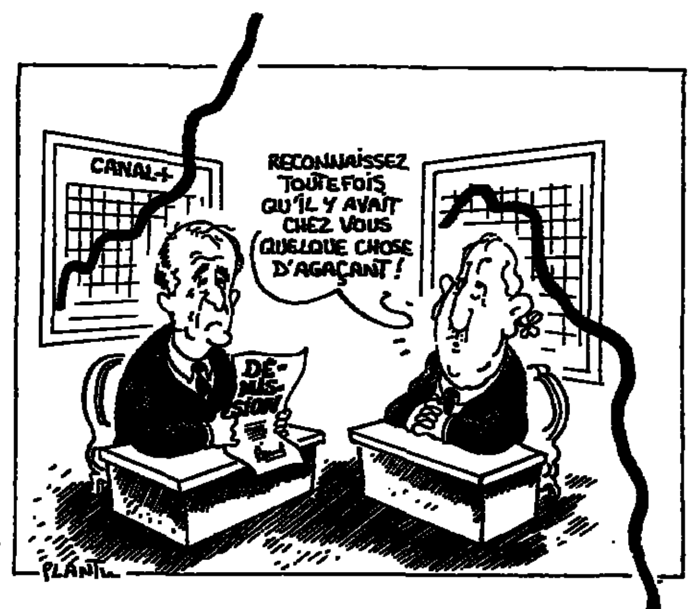
JEAN-PIERRE TUQUOI

Lire la suite page 20

Après la démission d'André Rousselet

Canal Plus serait présidée par Pierre Lescure

André Rousselet, après avoir démissionné de son poste d'administrateur du groupe Havas, a annoncé, lundi 14 février, son départ de la présidence de Canal Plus. Il quittera ses fonctions mercredi 16 février. Pierre Lescure, directeur général, devrait lui succéder à la présidence de la chaîne cryptée. La démission éclatante de M. Rousselet tourne une page de l'histoire du système audiovisuel français qui entre dans l'ère des grands groupes de communication multimédias.



Lire page 11

Le calvaire du Cachemire

En quatre ans, l'insurrection anti-indienne des musulmans du Cachemire a fait des milliers de morts, en particulier dans la population civile. L'Inde accuse le Pakistan de jeter de l'huile sur le feu en entraînant sur son territoire les séparatistes cachemiris ; Islamabad affirme que les forces de sécurité de New-Delhi se livrent à un véritable *« génocide »* au pied de l'Himalaya. Les témoignages abondent sur cette « sale guerre » dans une région qui a été à l'origine de deux des trois conflits indo-pakistanais depuis la partition de 1947.

Lire page 6

Salman Rushdie toujours « condamné »

Cinq ans après la condamnation à mort de Salman Rushdie, l'Iran a réaffirmé, lundi 14 février, que la *fatwa* (décret religieux) de l'imam Khomeiny devait toujours être exécutée. Le premier ministre britannique, John Major, a rappelé au régime de Téhéran qu'il ne saurait avoir de *« relations complètes et amicales avec le reste de la communauté internationale »* aussi longtemps que ne serait pas levée la menace pesant sur la vie de l'auteur des *Versets sataniques*, obligé de vivre en Grande-Bretagne dans une quasi-clandestinité, sous haute protection.

Lire page 4

M. Balladur défend son action à la tête du gouvernement

Le chemin de l'Elysée

TEL qu'en lui-même le pouvoir l'a façonné, tel est apparu le premier ministre, lundi 14 février, à « L'heure de vérité » sur France 2.

Que chacun le sache : Edouard Balladur ne changera pas ; ni dans son comportement ni dans sa politique. Mais que chacun le devine aussi : Edouard Balladur se prépare à être candidat à l'élection présidentielle. Et cela au nom d'un constat de bon sens : si un gouvernement réussit, pourquoi son chef, qui aura été le principal – pour ne pas *dire l'unique – artisan de ce succès*, ne serait-il pas celui qui en tirerait profit ? En revanche, si le gouvernement échoue, c'est toute la majorité qui en sera rendue responsable, et donc aucun de ses membres ne pourra espérer l'emporter lors de l'échéance fatidique.

Responsable, le premier ministre entend l'être jusqu'au bout. Lui, contrairement à Jacques Chirac en 1988, ne cherche pas d'excuses dans la cohabitation. Si celle-ci n'est pas pour lui un idéal de bon fonctionnement des institutions, il reconnaît qu'elle ne le prive pas des moyens de mettre en œuvre son programme. Non pas que François Mitterrand l'ait fait sien, mais simplement parce que – là encore constat de bon sens – le président de la République n'a pas les moyens institutionnels, ni surtout, politiques, de s'opposer à son application.

Ce nouvel équilibre des pouvoirs, où l'impulsion est passée de l'Elysée à Matignon, M. Balladur non seulement s'en satisfait, mais est prêt à faire en sorte qu'il se perpétue, puisqu'il propose une révision de la Constitution renforçant l'autorité du premier ministre au détriment de celle du président de la République. Mais plus tard. Lui qui a refusé d'aider François Mitterrand à réaliser cette réforme la programme pour le prochain septennat. Décidément tous les postulants à la charge suprême prennent le même engagement, qu'ils s'empressent d'oublier dès qu'ils sont assis dans le fauteuil présidentiel, comme l'actuel chef de l'Etat en a fait la démonstration éclatante.

Changer la règle est pourtant indispensable si l'on veut obtenir un tel rééquilibrage en dehors des périodes où les électeurs l'imposent. Mais un chef de l'Etat en exercice peut-il, par sa propre volonté, se priver d'une partie de ses prérogatives ? L'actuel premier ministre est mieux placé que quiconque pour savoir combien l'hôte de l'Elysée peut être cantonné dans le magistère du verbe, quand celui de Matignon peut s'appuyer sur la volonté des électeurs et une majorité solide à l'Assemblée nationale.

Aucun domaine d'intervention n'échappe en effet à Edouard Balladur, et il a tenu à le manifester. Toute l'action économique et sociale, bien sûr, même quand elle dépend de négociations internationales, comme l'affaire du GATT, l'a prouvé. La diplomatie de la France, au point même que l'on peut se demander si la façon dont il a parlé de la Bosnie – sans citer une seule fois le nom d'Alain Juppé – n'avait pas pour objectif de prouver qu'il était, là aussi, le *« patron »*, alors même qu'il a semblé plus mesuré que ses ministres des affaires étrangères et de la défense dans l'utilisation de la menace de frappes aériennes. La stratégie de défense ensuite, tant il a pris soin d'assurer que la future loi de programmation militaire serait celle de son gouvernement, confirmant aussi, et quoi qu'il ait pu en dire, le léger infléchissement de la doctrine française dans les rapports avec l'OTAN.

Responsable, M. Balladur veut donc l'être de tout... sauf des changements dans l'audiovisuel qui se sont produits depuis son installation à Matignon.

THIERRY BRÉHIER

Lire la suite page 9 ainsi que les principaux extraits de l'intervention de M. Balladur pages 7 à 10

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2.50 $.

SYNDICALISME

La panne sociale de la pratique contractuelle

Pour faire face à la crise, à la montée du chômage et aux peurs qui en découlent, il est indispensable que la pratique contractuelle retrouve son rôle moteur de régulation et de stabilité dans le corps social.

par Marc Blondel

REMISE en cause des dispositions et garanties conventionnelles, diminution très significative du nombre d'accords salariaux (moins 20 % en 1993). La pratique contractuelle comme outil de progrès social et économique est en panne. Quand elle continue à vivre, nous pourrions peut-être dire à survivre, elle se cantonne à préserver difficilement l'existant au niveau interprofessionnel (voir les négociations sur l'UNEDIC ou l'ASF et actuellement l'AGIRC) ou, dans les entreprises, à servir d'alibi à des exigences gouvernementales ou patronales (partage du travail et des revenus, chantage à l'emploi).

Et ce ne sont pas les réunions de type grand-messe qui peuvent se substituer à la pratique contractuelle et constituer un dialogue social constructif. Ce type de réunions est en fait au social ce que l'humanitaire spectacle est au politique. D'une certaine façon la pratique contractuelle vit en dessous de ses moyens. L'évolution fut progressive et alimentée par la crise, la montée du chômage, et surtout par les peurs qu'elles engendrent.

Chantage à l'emploi

Cette dérive découle aussi de la rencontre entre trois phénomènes successifs :

– celui du *« small is beautiful »* de la fin des années 70 qui s'est traduit dans certaines conceptions des relations sociales (certaines lois Auroux) et la décentralisation ;

– celui du mythe du dieu entreprise dans les années 80 avec les notions d'entreprise citoyenne, de projets et culture d'entreprise ;

– celui de la vogue en Europe du libéralisme économique avec ses flèches contre la rigidité du travail et son énergie en matière de déréglementation. Ce qui explique d'ailleurs un interventionnisme social accentué des pouvoirs publics, qui se déclarent par ailleurs attachés au libéralisme, et, disons-le, un interventionnisme socialement dévastateur.

Les critères économiques fondamentaux sont devenus les tables de la loi auxquelles il faut tout adapter, les politiques économiques d'austérité sont la règle. Résultats : le chômage explose, les inégalités se creusent, le pouvoir d'achat des salariés régresse, la cohésion sociale s'étiole, la pratique contractuelle n'est plus un élément régulateur. Le patronat hésite sur 0,08 % d'augmentation de cotisation pour la retraite complémentaire. L'accepter serait une faiblesse, une entorse au libéralisme et à la compétitivité, qui sait, un clin d'œil trop marqué au collectivisme ! Quant à la pratique contractuelle dans les entreprises, elle est trop souvent récupérée par l'employeur pour faire pression avec des mécanismes de chantage à l'emploi.

De dérogations en dérogations au code du travail, de l'utilisation de la négociation comme substitut au rôle du comité d'entreprise (par exemple en matière d'organisation du travail), nous quittons les rivages d'un pays de droit. Et ce que nous connaissons de la loi quinquennale et ses décrets d'application accélère encore le mouvement. Or il est clair qu'une pratique contractuelle saine suppose deux interlocuteurs qui se respectent et discutent à « armes égales ». A la propriété des moyens de production correspond la faculté des salariés de s'organiser librement en syndicats et d'agir collectivement, y compris par la grève. Ce qui suppose que les salariés ont des droits reconnus aux plans législatif et réglementaire. La montée du chômage et l'internationalisation des problèmes ont également affaibli la potentialité d'action syndicale. Là encore, il faut constater que la solidarité, y compris syndicale, n'est pas une donnée innée mais quelque chose qui s'organise.

Aujourd'hui encore, même si l'on perçoit de plus en plus nettement un réveil social, nombre d'employeurs se sont adaptés au chômage. Ils l'ont intégré dans leur mode de gestion des entreprises. C'est le cas avec l'utilisation des FNE et du régime d'assurance-chômage pour faciliter les plans de restructuration. Cela devient le cas aujourd'hui avec l'utilisation de main-d'œuvre fournie par certaines associations intermédiaires, moins chère et garantie sans grève !

Le « modèle » coréen

C'est en quelque sorte la version complémentaire des « syndicats » maison.

En plus des trois intervenants habituels (clients, actionnaires, salariés), les employeurs introduisent le chômeur. Cela correspond ainsi à la logique perverse de la compétitivité des prix à tout crin qui tend à faire de la Corée ou de la Malaisie un modèle. Cette exacerbation du libéralisme économique – percevant les règles sociales et les syndicats comme des freins – ne peut en aucun cas constituer un projet à moyen et long terme. C'est même tout le contraire, c'est le court terme du marché érigé en principe politique.

C'est oublier qu'un développement durable doit intégrer l'objectif de progrès social et économique, ce qui suppose des règles et des libertés, donc celle des droits d'association et de négociation. C'est oublier également que, faute de clients, les entreprises auront de moins en moins besoin de produire. La démocratie impose que dans le triptyque : pouvoir politique, pouvoirs privés, contrepoids syndical, chacun doive jouer son rôle.

Les pouvoirs publics ont de ce point de vue une responsabilité particulière : celle d'avoir la volonté politique, au plan national et européen, de stopper la dérive du libéralisme économique. Ce qui suppose une remise en cause de leur dirigisme social. Pour ne prendre que cet exemple, en multipliant les exonérations de cotisations sociales, les pouvoirs publics pèsent fortement sur les salaires dans le privé et bloquent les possibilités de négociations, y compris au niveau des branches sur les minima conventionnels. Le patronat devrait, quant à lui, retrouver un sens des responsabilités sociales et ne pas se réfugier dans la seule logique de la concurrence, de l'allégement du coût du travail et de la flexibilité.

Ce sont là deux conditions pour que la pratique contractuelle – outil spécifique à la démocratie – puisse recouvrer son rôle moteur de régulation et de stabilité à tous les niveaux. Si tel n'est pas le cas, les syndicats n'auront d'autre possibilité que la seule contestation, c'est-à-dire retrouver le rôle qui fut le leur à la fin du XIX[e] siècle, avec toutes les tentations de politisation. Et arrêtons de dire que les syndicats ne représentent guère les salariés, encore moins les chômeurs, comme pour mieux s'exonérer de ses propres responsabilités et poursuivre la politique d'austérité.

Vouloir une représentation spécifique des chômeurs, c'est non seulement vouloir les opposer aux salariés actifs et diviser ainsi les travailleurs, c'est aussi favoriser le poujadisme, pour ne pas dire plus. C'est favoriser un *kriegspiel* social. Cela s'inscrit dans la logique mercantile de création d'un marché du chômage. Or le chômage n'est pas un marché mais un fléau.

Etre responsable aujourd'hui, c'est lutter contre le chômage pour préserver les valeurs républicaines et démocratiques. Cela passe par une modification de la politique économique, une autre répartition des richesses, une réelle réduction du temps de travail avec maintien des salaires, une autre conception de l'Europe et une revitalisation de la pratique contractuelle et de la libre négociation.

► Marc Blondel est secrétaire général de la Confédération générale du travail-Force ouvrière.

INDUSTRIE

Aéronautique : l'oubliée du cycle de l'Uruguay

Au cours de la réunion des ministres du commerce extérieur à Marrakech, fin avril, on procédera à la signature formelle des textes du cycle de l'Uruguay. L'Europe et les Etats-Unis pourraient y trouver l'occasion de redéfinir les soutiens publics à l'aéronautique, qui bénéficie de traitements différents des deux côtés de l'Atlantique.

par François David

LA conclusion de l'Uruguay Round, fin décembre 1993, a été saluée de façon unanime par les observateurs économiques. Même si personne n'a été dupe de l'eldorado promis par l'OCDE – un surcroît induit de richesses de 200 milliards de dollars –, ils ont considéré que l'aboutissement heureux du cycle favoriserait un regain de la croissance mondiale.

Dans le grand marchandage final à Genève, deux grands secteurs ont été mis entre parenthèses, faute d'accord entre les Etats-Unis et l'Europe : l'audiovisuel et l'aéronautique.

Depuis la finalisation du Tokyo Round en 1979, l'aéronautique est le seul domaine qui bénéficie, dans le cadre du GATT, d'un traitement à part. Celui-ci se justifie par la particularité du secteur, notamment par la longueur du cycle de développement (de sept à dix ans) entre la conception d'un modèle et sa mise sur le marché.

Le lancement d'un nouvel avion ne peut se faire par les seuls fonds privés. Le coût du développement du successeur du Boeing 747 – le fameux six cents à sept cents places – sera compris entre 10 et 15 milliards de dollars. Quel pool bancaire peut prêter cette somme en faisant le pari sur un appareil qui verra le jour, au mieux, en 2005 ? Aux Etats-Unis, comme en Europe, les budgets publics interviennent donc pour soutenir cette industrie.

Tout le contentieux euro-américain réside dans la différence entre les soutiens publics des deux côtés de l'Atlantique. On retrouve ici la même problématique – et la même hypocrisie – que dans les échanges agricoles. Les soutiens européens sont transparents, directs et connus. Ils ont été évalués, pour Airbus, à 10 milliards de dollars entre 1976 et 1990. En France, ils prennent la forme d'avances, remboursées à mesure que les avions sont vendus. Aux Etats-Unis, ils sont opaques, indirects et confidentiels. Pour les retrouver, il faut piocher dans les budgets de la NASA et du département de la défense. On estime qu'ils se sont élevés, entre 1978 et 1990, à 20 milliards de dollars.

Depuis juillet 1992, on vit dans un système de « paix armée ». Un accord conclu entre la CEE et les Etats-Unis limite le montant des aides directes et indirectes, et prévient l'ouverture de conflits. Mais d'ici à la fin 1994, la situation devra évoluer. Ou bien on renouvelle cet accord (en y incluant éventuellement le Canada et le Japon), ou bien, si l'on n'y arrive pas, l'industrie aéronautique basculera dans le droit commun du GATT. Cela implique qu'elle tombera sous la coupe du code des subventions, dont la particularité est de s'appliquer totalement aux aides directes (c'est-à-dire européennes) et très partiellement aux aides indirectes américaines, dont l'origine est militaire. Les amendements mineurs apportés à ce code à la fin décembre n'en modifient pas la substance.

Vers un nouvel accord avec les Etats-Unis

Il ne s'agit pas d'un débat sémantique ou de délices de négociateurs au GATT. A partir du moment où le code sur les subventions s'applique, toute vente d'Airbus aux Etats-Unis pourra se voir appliquer une taxe à l'importation équivalant à la subvention supposée. Ainsi, une compagnie aérienne américaine, ayant le choix entre l'achat d'un Boeing à 100 millions de dollars et celui d'un Airbus au même prix sur lequel elle risque de payer 10 % de plus, n'hésitera pas longtemps. Elle préférera la certitude avec Boeing à l'incertitude avec Airbus.

Il existe donc un risque réel de ne plus pouvoir vendre d'avions aux Etats-Unis. Avec toutes les conséquences que cette situation entraînera pour l'emploi. Si l'on n'y prend garde, l'aéronautique risque de se trouver, dans dix ans, dans la même situation que la sidérurgie aujourd'hui.

Comment sortir d'un piège ?

Il faut amener des Américains à la table de négociations afin d'obtenir un nouvel accord aéronautique avant la fin 1994. Mais pourquoi se hâteraient-ils ? Ils peuvent préférer jouer la montre et l'application du code sur les subventions, qui leur permettra de démanteler les soutiens européens tout en gardant l'impunité pour les leurs.

Une occasion nous sera fournie à la réunion des ministres du commerce extérieur à Marrakech, fin avril. Au cours de cette réunion, on procédera à la signature formelle des textes de l'Uruguay Round, aux termes desquels l'Europe et les Etats-Unis se sont engagés à trouver une solution spécifique pour l'aéronautique avant la fin de l'année.

L'Europe, dans cette affaire, devra montrer sa solidarité. Airbus est la seule grande réalisation industrielle de l'Europe des Douze. Pourra-t-elle accepter de la voir détruire au travers d'un accord faux-semblant au GATT, à la fin 1994 ?

Les responsables français se sont déjà mobilisés, MM. Longuet et Bosson se sont concertés avec la profession le 25 janvier. M. Longuet en a parlé avec son homologue allemand, M. Rexrodt, le 3 février ; les ministres du commerce extérieur des Douze ont été saisis par la France le 4 février. M. Juppé a exprimé sa préoccupation à la réunion des ministres des affaires étrangères des Douze, le 7 février.

Mais il faudra compter sur le même soutien du côté des politiques allemands et britanniques, toujours tiraillés entre l'intérêt de leur industrie, d'une part, et leur attachement à leurs relations sans nuages avec les Etats-Unis, de l'autre. Pourra-t-on mobiliser la Commission de Bruxelles, qui préférerait certainement une signature tranquille à Marrakech à un nouveau débat avec Mickey Kantor ?

Imaginons le pire, c'est-à-dire l'échec à Marrakech.

Dans cette hypothèse, il nous faudra d'abord revoir notre système trop honnête de soutien direct à l'aéronautique et nous doter d'un régime indirect à l'américaine. Leur offensive se retournera alors contre eux comme un boomerang. Puis doter l'Europe de la volonté politique de riposter en cas d'attaque. Les Etats-Unis voudront appliquer des taxes à l'importation sur les ventes d'Airbus. Faudra-t-il menacer de faire la même chose sur les ventes de Boeing en Europe, cinq fois supérieures aux ventes d'Airbus aux Etats-Unis ?

L'aéronautique est un enjeu suffisamment important pour ouvrir un vrai « Marrakech Round ».

► François David est directeur général pour les affaires internationales à l'Aérospatiale.

DIAGONALES

BERTRAND POIROT-DELPECH *de l'Académie française*

Trahison des clercs (suite)

LES chroniques évoquant les dégradations du langage suscitent plus de courrier que toute autre. C'est que ces dégradations s'amplifient à grande vitesse, et que chaque francophone se sent atteint dans son intime, en charge des contre-feux. La défense du bon usage est jugée cause nationale par les autorités, et enjeu vital par les citoyens, chez qui elle relaie le patriotisme territorial. Une loi sur la langue s'apprête. Les mises en garde se multiplient. Il serait temps d'identifier les responsabilités du désastre, par-delà les sabotages signalés un peu partout.

Parmi les dernières énormités en date, que les lecteurs relèvent avec un mélange révélateur d'indignation et d'ironie, retenons les substantifs formés à partir d'adjectifs en *-able*, eux-mêmes issus d'un verbe, pour signifier une possibilité de réalisation, par exemple la chaîne *faire, faisable, faisabilité*. L'Académie est sur le point d'admettre ce mot, que savants et industriels exigent pour qualifier les chances d'un projet, sous la menace d'aller vers l'anglais *-bility*, selon un chantage désormais courant. Une marque de beurre vante, depuis peu, la *« tartinabilité »* de son produit !

Les élèves ne tarderont pas à étendre ce néologisme au caractère des sujets de dissertation, susceptibles ou non de développements oiseux. Ils auraient tort de s'en priver, dans le temps où les boîtes d'allumettes se veulent *« pratic »*, certain dictionnaire *« compact »*, et où une très sérieuse grammaire leur fait grâce du passé simple, excepté à la troisième personne du singulier et du pluriel, il *fut*, ils *furent*. Pour comprendre où mourut Ariane, sœur de Phèdre, faudra-t-il un lexique d'ancien français augmenté chaque année des disparitions en cours ?

Sur l'invasion des termes vaguement anglo-saxons par la voie du commerce, de la fausse technique et de la publicité, Michel Serres, vierge de *soupçonnabilité* puisqu'il enseigne régulièrement outre-Atlantique, a trouvé ce qu'on pouvait dire de plus cruel et accusateur en indiquant que le Paris occupé d'il y a cinquante ans comportait moins d'avis en langue étrangère que le Paris d'aujourd'hui.

Il faudrait citer tous les correspondants qui rient, jaune, des *partenariat, espaces occupationnels* et autres *maillages contractuels au niveau local*. Dorénavant, la question se pose, non de dénoncer les apparitions d'horreurs, presque quotidiennes, ni de chasser les délinquants (le premier ministre croit sagement qu'on ne change pas le libre usage d'une collectivité en légiférant), mais de repérer les agents et les voies d'un avilissement culturel doublé d'un criminel abêtissement.

La corruption ne vient qu'accessoirement des pressions étrangères. Elle est d'abord le fait des Français eux-mêmes et, comme souvent, elle commence par la tête. Il faudrait écrire une suite à *la Trahison des clercs*. En 1927, Benda visait l'assujettissement des grands esprits à des visées politiques, par essence intéressées, locales et passagères. Les idéaux d'universalité restent d'actualité, mais c'est la détérioration du langage qui a remplacé, sur leur chemin, l'obstacle du pragmatisme dénoncé entre les deux guerres. Alors que la population francophone, dans ses profondeurs, veille à l'honnêteté de l'outil de liberté qu'elle a en partage et en garde, ce sont les diverses élites qui le polluent, le pervertissent ou le subvertissent, dans des buts inégalement conscients et avouables. Il n'est plus à démontrer que politiques et technocrates pratiquent délibérément l'euphémisme pour cacher les échecs et nier les misères. Les charlatans de la communication les ont convaincus que le langage n'a pas pour fonction de cerner des vérités contradictoires mais de manipuler les foules.

Face aux événements que le tout-image réduit à leur charge émotionnelle, donc mal déchiffrable, les responsables ne parlent plus que d'échanger à travers le pays et la planète des *messages*, des *signaux*, dont on précise généralement qu'ils veulent être *tout à fait clairs*. On imagine mal le gouvernement par la rhétorique avouant que ses messages sont embrouillés et confus, ce qu'ils sont souvent.

Le jargon ne sert pas seulement à déjouer le contrôle des gouvernés. Il permet aux élites présumées pensantes de se reconnaître entre elles, de rester entre elles, protégées par ce rideau de fumée initiatique. Paradoxe désolant : les théoriciens de la pédagogie, qui devraient soigner jalousement la clarté du langage, par vocation, idéal et formation, ont été les plus fragiles devant le fatras des concepts venus des sciences sociales.

Le sottisier des prescriptions reçues par les enseignants du terrain est le plus étendu, le plus vertigineux. Historiens et géographes, par exemple, ont été invités à *« gérer les disparités qui se font jour dans les rythmes d'investissement »*, à rechercher un *« climat relationnel nouveau »*, à refuser les *« formes impositives »*, pour assurer une meilleure *« conceptualisation »* et le *« bonheur »* du professeur *« devant l'horizon nouveau qui s'ouvre »*.

Le populisme grande gueule profite de ces préciosités ridicules. Ce danger politique s'ajoute à celui du saccage d'une langue dont le rayonnement mondial tenait à son génie de la limpidité.

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

INDUSTRIE

ronautique : l'oubliée cycle de l'Uruguay

Le conflit en ex-Yougoslavie et l'ultimatum de l'Alliance atlantique

■ DÉMENTI. Le président Bill Clinton et le commandant de la FORPRONU en Bosnie, le général Michael Rose, ont démenti, lundi 14 février, toute divergence entre les « casques bleus » et l'OTAN dans l'interprétation de l'ultimatum fixé pour le contrôle des armes lourdes à Sarajevo.

■ RELANCE. Le lent mouvement de regroupement de ces armes a été complètement interrompu lundi. La FORPRONU espérait le relancer lors d'une réunion avec les chefs militaires à l'aéroport de Sarajevo mardi.

■ ONU. Les Russes ne feront pas obstruction à d'éventuelles frappes aériennes. Ils ont axé leur intervention au Conseil de sécurité, lundi, sur la nécessaire démilitarisation de Sarajevo.

Le président Clinton et le général Rose démentent tout désaccord entre l'OTAN et la FORPRONU

Alors que la remise des armements lourds, engagée très lentement depuis vendredi, a marqué le pas lundi 14 février à Sarajevo, le président Clinton, de même que le commandant de la FORPRONU pour la Bosnie, le général Michael Rose, ont démenti qu'il existe des malentendus entre les « casques bleus » et l'OTAN à propos de l'ultimatum lancé aux Serbes par cette dernière.

Bill Clinton a déclaré lundi que la menace de raids aériens de l'OTAN en Bosnie était sérieuse et qu'il ne percevait aucun *« malentendu fondamental »* avec des responsables de la FORPRONU sur ce point. De source proche de l'OTAN à Bruxelles, on rapportait lundi que des discussions de haut niveau étaient en cours *« pour essayer d'amener la FORPRONU à acquérir la même compréhension »* que l'OTAN de ce que devaient faire les Serbes assiégeant Sarajevo pour éviter un raid aérien à l'expiration de l'ultimatum.

De son côté, le général Rose a déclaré lundi soir ne pas douter que *« lorsque l'ultimatum expirera, les Serbes s'y soumettront à 100 % »*. Mais il a ajouté qu'il n'aura *« pas d'hésitation »* s'il faut demander des frappes aériennes au cas où l'ultimatum ne serait pas respecté. *« L'OTAN et les Nations unies sont totalement alignées*, a-t-il souligné. *Je ne pense pas qu'il y ait un quelconque désaccord. En ce qui me concerne, je travaille avec la même partition que l'OTAN. »*

« L'ultimatum de dix jours est un ultimatum de l'OTAN, ce n'est pas notre ultimatum », avait déclaré la veille le lieutenant-colonel Bill Aikman, porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo, ce qui avait été interprété comme un désaccord entre l'ONU et l'OTAN.

Une réunion « cruciale »

Un des collaborateurs du général Rose, le lieutenant-colonel Simon Shadbolt, avait d'autre part estimé qu'il ne fallait pas prêter une attention exagérée au nombre de canons remis par les Serbes à l'ONU. Il existe *« d'autres moyens de contrôler les armes lourdes »*, notamment l'installation de batteries radars au sol qui permettraient de surperviser le respect du cessez-le-feu et de repérer les canons suspects, avait-il dit. Aucune arme lourde, serbe ou bosniaque, n'est passée lundi sous contrôle des « casques bleus » à Sarajevo.

Une rencontre des chefs militaires serbes et bosniaques sous l'égide de la FORPRONU devait avoir lieu ce mardi à l'aéroport. Elle a été qualifiée de *« cruciale »* lundi par un officier des « casques bleus ». Ce gradé de haut rang, parlant sous couvert de l'anonymat, a estimé que *« si, mardi soir, aucun plan concret de retrait de l'artillerie serbe dans la zone des 20 km ne sort de la réunion de l'aéroport, un pas supplémentaire aura été franchi vers les raids aériens »*.

« Si aucun retrait significatif des armes serbes n'est sérieusement entamé vendredi soir, il sera trop tard et nous irons droit aux frappes aériennes », a-t-il ajouté, en précisant qu'il fallait aux Serbes un minimum de quarante-huit heures pour replier un nombre significatif d'armes lourdes au-delà de la limite fixée par l'OTAN : *« Ils doivent comprendre qu'ils ne pourront bluffer au-delà de jeudi. »*

D'autre part, la FORPRONU a accusé lundi l'armée bosniaque d'*« étendre et d'avancer son réseau de tranchées défensives »* sur la ligne de front à la faveur du cessez-le-feu. – *(AFP, Reuter.)*

L'épisode du mont Igman : un fâcheux précédent

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

A Sarajevo, l'histoire semble se répéter. Peut-être pas celle de l'étincelle qui embrasa le monde en 1914, mais d'un épisode bien plus récent. En août dernier, l'OTAN menaçait les Serbes de frappes aériennes s'ils ne se retiraient pas du mont Igman, qui domine la capitale bosniaque, occupé alors même que se déroulaient des négociations à Genève. Il s'agissait de mettre fin à ce que les Américains appelaient *« l'étranglement de Sarajevo »*.

Aujourd'hui l'OTAN menace à nouveau les Serbes de frappes aériennes s'ils ne retirent pas, avant le 20 février à minuit, leur artillerie lourde au- delà d'un rayon de 20 kilomètres du centre de Sarajevo. Il s'agirait de *« lever le siège »* de la ville, selon les responsables occidentaux. En août 1993, personne ne croyait qu'un retrait serbe d'Igman mettrait fin à l'asphyxie de la capitale, ni aux affrontements à Sarajevo, et *a fortiori* en Bosnie. Hier comme aujourd'hui, les Occidentaux admettent que *« rien n'empêche les Serbes de déployer leurs armes ailleurs, de renforcer d'autres fronts »*, stratégiquement plus importants, où la guerre continue.

Alors qu'il règne, comme en août, un calme étrange dans la capitale, personne ne pense qu'un contrôle ou un retrait de l'artillerie dans un rayon de 20 kilomètres ferait disparaître la menace de bombardements. Les canons portent à près de 30 kilomètres, et, à part le centre-ville, les quartiers résidentiels seront à moins de vingt kilomètres de l'artillerie. Personne ne croit non plus que le siège de Sarajevo sera levé, car l'infanterie serbe reste sur ses positions. En août, la presse internationale comptait, en pestant, le nombre de soldats serbes toujours sur les montagnes. Six mois plus tard, elle compte, en s'énervant, les mortiers placés sous un contrôle douteux des « casques bleus ».

Dans ce qui paraît à beaucoup ici un *« mauvais remake »*, les trois acteurs – les Serbes, les Musulmans et la FORPRONU – paraissent rejouer le même rôle. Il y a six mois, le commandant de la FORPRONU, le général Francis Briquemont, se déclarait totalement opposé aux frappes aériennes. Aujourd'hui son successeur, le général Michael Rose, a dû faire une mise au point lundi, tant la rumeur le disait peu favorable à une intervention de l'aviation de l'OTAN. Les porte-parole de la FORPRONU tentent de convaincre que tout va bien. En août, le fait que les Serbes avaient fait disparaître leur drapeau du mont Igman avait été présenté comme le signe qu'ils se retiraient. Aujourd'hui, la remise de quelques mortiers dans leurs propres casernes, surveillées de temps à autre par des observateurs militaires de l'ONU, voudrait dire qu'ils désarment.

Les Serbes tentent visiblement de gagner du temps et d'obtenir la même chose qu'il y a six mois : le déploiement des « casques bleus » pour empêcher l'armée bosniaque d'avancer. Les Bosniaques portent les mêmes accusations, jugeant que les « casques bleus » déployés sur le terrain *« font le travail des Serbes »* et entérinent la partition de la ville. Comme en août, le gouvernement bosniaque refuse de faire reculer son infanterie, sans promettre qu'elle n'avancera pas. Il s'en tient aux termes *de l'accord de* cessez-le-feu conclu juste avant l'ultimatum et qui n'a pas été rendu public.

Les mêmes pressions

Au mois d'août comme aujourd'hui, le but des pressions occidentales était moins d'obtenir un retrait des forces ou des canons serbes que de leur arracher des concessions et de restaurer le processus de paix, interrompu après que le président Izetbegovic eut quitté la table des négociations à Genève. Charles Redman, l'envoyé spécial du président Clinton, est arrivé à Sarajevo lundi pour *« aider le gouvernement bosniaque à trouver une solution acceptable »*. Mais, aujourd'hui comme hier, les Musulmans refusent de négocier avant le retrait des Serbes.

Ce qui ressemble à la répétition d'une même scène crée une impression de malaise. Quelques éléments la rendent cependant différente. L'OTAN a engagé sa crédibilité. Les Serbes pourraient décider, comme cet été, de reculer au dernier moment, après avoir arraché le maximum de concessions. Mais rien ne serait encore réglé, à part le problème des massacres de civils par les obus devant les caméras de télévision.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Au Conseil de sécurité des Nations unies

La Russie ne s'oppose pas au recours à la force

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

A l'issue de la première journée du débat public au Conseil de sécurité sur la situation en Bosnie, lundi 14 février, aucun Etat membre n'a exprimé l'intention de faire obstruction à la décision prise par l'OTAN de lancer un ultimatum aux forces serbes. Les Russes, en particulier, ne se sont pas opposés au recours à la force à Sarajevo. Avec près de cinquante orateurs inscrits sur la liste, le débat devait s'achever mardi 15 février. Mais aucune résolution ni décision ne sont prévues.

Les Occidentaux, qui au départ appréhendaient le discours du représentant russe, semblaient rassurés en fin de journée : en dépit de leurs propos publics, les Russes ne s'opposeront pas à d'éventuelles frappes aériennes en Bosnie. Leur ambassadeur, Iouli Vorontsov, a demandé une *« décision »* du Conseil de sécurité sur l'administration de Sarajevo par les Nations unies, mais il n'a pas exigé que la décision de l'OTAN fasse l'objet d'une nouvelle résolution. Souhaitant une coopération internationale pour contribuer à un règlement pacifique en Bosnie, il a pressé les Serbes et les Musulmans de retirer *« immédiatement »* leurs armes lourdes de Sarajevo et de ses environs.

Seule la Chine s'est opposée au recours à la force, *« sauf*, a précisé son représentant, M. Chen Jian, *pour la légitime défense de la FORPRONU »*. Cette position traditionnelle de Pékin n'a guère d'importance, puisque le Conseil de sécurité n'a pas à voter de nouvelle résolution sur le sujet et que tout risque de veto est donc écarté.

La politique de la France reste *« la paix par un règlement politique négocié »*, a expliqué l'ambassadeur français, Jean-Bernard Mérimée, ajoutant que *« c'est dans cette perspective que doivent être interprétées les décisions de l'OTAN »*.

Comme tous les ambassadeurs occidentaux, M. Mérimée a formulé le souhait que *« l'ensemble »* de la communauté internationale, *« y compris, et c'est très important, la Fédération de Russie »*, puisse s'associer aux efforts de l'Union européenne. Il a terminé son discours en demandant au gouvernement de Bosnie de faire connaître *« clairement »* ses revendications, afin de rendre *« économiquement viable »* la future République à majorité musulmane. *« Les Etats-Unis croient que le conflit doit être résolu à la table des négociations, pas sur le champ de bataille »*, a commenté l'ambassadeur américain, Madeleine Albright, en ajoutant tout de même : *« Mais il est évident que l'objectif de la paix ne peut pas être atteint par la diplomatie seule. Notre diplomatie doit être appuyée par la force... »*.

« Connaître le degré de notre tolérance »

Le 21 février, les armements non encore sous le contrôle de l'ONU *« peuvent faire l'objet de frappes aériennes »*, a insisté Mme Albright. Selon elle, l'intervention militaire de l'OTAN dans la guerre en Bosnie *« ne se fait pas au nom de l'une ou de l'autre des parties »*. A propos de la coopération de l'OTAN avec l'ONU, Mme Albright a déclaré : *« Nous pénétrons en territoire inconnu [...]. Cela créera un précédent pour l'avenir de la sécurité collective. »* Elle a ensuite rendu hommage à l'ambassadeur de Russie, qui, depuis février dernier, *« préconisait »* la démilitarisation de Sarajevo, ainsi qu'à la France, *« dont le gouvernement a joué un rôle-clé pour aider les citoyens de Sarajevo »*. Les représentants des pays islamiques ont tous réitéré leur demande de levée de l'embargo sur les armes en faveur des Musulmans, tout en se félicitant de la décision de l'OTAN.

L'ambassadeur de Bosnie a rappelé que la guerre dans son pays ne se déroule pas uniquement à Sarajevo. *« Toute la population civile de Bosnie »* doit être à l'abri des agressions, a dit M. Sacirbey. Pour lui, la décision d'avoir recours aux frappes aériennes ne doit être *« qu'un premier pas »*.

Le discours le plus remarqué de la journée fut celui du représentant tchèque, qui a invité la communauté internationale à se poser quelques questions. Pourquoi la mort de six enfants, le mois dernier, ou la mort de dix personnes la veille du massacre du marché, n'ont-elles pas eu le même impact ? a demandé en substance Karel Kovanda : *« Si soixante vies perdues nous ont amenés à voir le conflit sous un jour différent, est-ce que cinquante n'auraient pas suffi, ou quarante ? Nous devons explorer ces questions afin de mieux connaître notre propre sens de l'humanité en politique, le degré de notre tolérance face aux souffrances lointaines. »*

AFSANÉ BASSIR POUR

La justice allemande inculpe un criminel de guerre serbe. – La justice allemande a inculpé pour la première fois de *« complicité de génocide »* un Serbe, Dusko Tadic, criminel de guerre présumé, soupçonné d'avoir frappé et maltraité des prisonniers musulmans bosniaques, a indiqué, lundi 14 février, le parquet fédéral de Karlsruhe, qui précise que le droit allemand permet de le juger, bien que ses crimes aient été commis dans l'ex-Yougoslavie. Dusko Tadic, âgé de vingt-huit ans, interpellé samedi à Munich, avait un accès permanent au camp de concentration d'Omarska, où les Serbes détenaient près de 3 500 Musulmans bosniaques pendant l'été 1992, dans des conditions inhumaines. *« Début juin 1992*, affirme la justice allemande, *il avait maltraité, avec d'autres miliciens, plus de 150 prisonniers »*, obligeant, notamment, l'un d'entre eux à frapper à mort trois de ses codétenus. – *(AFP.)*

CROATIE : excuses de Franjo Tudjman pour son livre négationniste. – Le président croate, Franjo Tudjman, a présenté ses excuses à la communauté juive pour un livre dans lequel il met en doute la réalité de l'holocauste nazi, a indiqué, lundi 14 février, l'organisation juive américaine B'nai B'rith. Dans sa lettre au président du B'nai B'rith, M. Tudjman reconnaît *« la nocivité de certains passages de ce livre et les malentendus qu'ils ont provoqués »*. Dans ce livre publié en 1989, *les Friches de la réalité historique*, Franjo Tudjman écrivait qu'il n'y avait aucune preuve de la mort de six millions de juifs pendant la Seconde guerre mondiale. – *(Reuter.)*

UKRAINE : le nouveau président de Crimée veut introduire le rouble dans la République autonome. – Le nouveau président de Crimée, Iouri Mechkov, a affirmé, lundi 14 février, que le rouble russe devait être introduit avant l'été prochain dans la République autonome, parallèlement au coupon ukrainien, selon l'agence Interfax. M. Mechkov, partisan d'un rattachement à terme de la Crimée à la Russie, avait affirmé, dimanche, à la télévision russe, que les autorités de Kiev avaient *« consenti »* à la circulation en parallèle des deux devises en Crimée. Iouri Mechkov vient de terminer plusieurs jours de consultations à Moscou avec des responsables qu'il n'a pas voulu citer, indiquant seulement qu'il s'agissait de *« ceux dont dépend la question des relations économiques mutuelles entre la Crimée et la Russie »*. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

L'ancien dissident Stefan Heym candidat des néo-communistes à Berlin

L'écrivain Stefan Heym, âgé de quatre-vingts ans, a créé une petite sensation dans le monde politique allemand en annonçant, la semaine dernière, sa candidature au Bundestag comme candidat indépendant, soutenu par le PDS (néo-communiste), à Berlin. Il défie le vice-président du Parti social-démocrate Wolfgang Thierse pour conquérir un siège dans la partie orientale de la capitale.

Cette candidature est la dernière en date des foucades de l'écrivain, dont le parcours ne manque pas d'originalité. Fils d'un commerçant juif de Chemnitz, il émigre en 1933 aux Etats-Unis, et retrouve, en 1944, son pays natal sous l'uniforme de sergent de l'armée américaine. A la fin des années 40, il repart pour les Etats-Unis, mais renonce en 1952 à sa nouvelle citoyenneté pour protester contre le déclenchement de la guerre de Corée. Il s'installe alors en RDA, dont il devient bientôt une des étoiles littéraires. Son idylle avec le régime communiste d'Allemagne de l'Est fut brève : dès 1953, son roman *Une semaine en juin*, dont l'action se déroule pendant la révolte des ouvriers de Berlin-Est en juin de la même année, provoque la colère des dirigeants communistes. Exclu de l'Union des écrivains, il sera, jusqu'à l'écroulement du régime en 1989, l'objet de tracasseries de toutes sortes de la part de l'administration et de la police politique de la RDA. Seul son passé d'antifasciste le protégera de l'emprisonnement ou de l'expulsion hors du pays, sort réservé aux dissidents dans l'Allemagne communiste.

Aujourd'hui, il explique son choix comme un geste de protestation contre *« la prétention hégémonique de la classe politique ouest-allemande »* et la nécessité pour l'Allemagne unifiée d'avoir une forte opposition de gauche. Ses anciens amis de la dissidence crient à la trahison et estiment que cette candidature est *« stupide et perverse »*.

L. R.

EUROPE

BIBLIOGRAPHIE

Plaidoyer pour une métamorphose

POUR LES EUROPÉENS
d'Elisabeth Guigou
Flammarion, 245 pages
110 francs

L'Europe communautaire a le choix entre la métamorphose ou la dilution. Tel est, brutalement résumé, le constat que fait Elisabeth Guigou dans son livre *Pour les Européens*. S'il ne brille pas par l'originalité de la forme (première partie, *la France et l'Europe*, seconde partie, *l'Europe dans le monde*...), ce plaidoyer pro-européen n'occulte aucun constat déplaisant. Il est, en outre, riche de propositions originales, dont certaines feront grincer bien des dents dans les chaumières européennes.

Adepte du « ni-ni », – ni mondialisation sauvage ni repli national et local –, l'ancien ministre des affaires européennes (1990-1993) opte, sans trémolos ni messianisme européen trop convenu, pour une troisième voie européenne qui respecte les richesses et les identités nationales. Elle reconnaît sans fard que la principale question qui se pose aujourd'hui est celle du sens et de la lisibilité de la construction européenne.

« C'est là que le bât blesse, écrit-elle. *Le sens de l'Europe n'est plus évident, et les citoyens n'en voient plus clairement ni le pourquoi ni le comment. »* Hier *« limpide, modeste et rassurante »*, la construction européenne est devenue aujourd'hui *« opaque, boursouflée de prétention, jargonnante et en même temps impuissante face à la crise économique et à la guerre »*.

Maastricht a sonné le glas d'une *« Europe faite en catimini »*. A l'appui de ses propos d'aujourd'hui, Mme Guigou pourrait faire valoir qu'elle a, dès qu'elle est devenue ministre, mis en garde régulièrement contre le décalage qui ne cessait de se développer entre ceux qui « faisaient » la maison européenne et des citoyens n'ayant droit de regard ni sur les plans ni sur les matériaux. Force est de contater qu'à l'époque elle a été, comme d'autres, peu ou pas écoutée.

A géométrie variable

Les enseignements du long marathon de Maastricht montrent en tout cas, s'il était nécessaire, que l'Europe du XXIe siècle est à inventer, et qu'il lui faut une vision politique claire qui fait encore défaut. Libérée des pesanteurs ministérielles, Elisabeth Guigou en propose une en faisant de « l'Europe à géométrie variable » l'essence même de la métamorphose à laquelle l'Europe communautaire de demain est conviée : *« Le destin de l'Europe est d'avoir des frontières variables selon que l'on parle d'Europe politique, d'Europe économique et sociale, ou d'Europe culturelle. »*

Il s'agirait donc de systématiser, d'organiser et de conceptualiser ce qui existe déjà dans le traité de Maastricht du fait de ses diverses exemptions britanniques et danoises, tout en permettant de relever le fantastique défi que lance l'élargissement de l'Europe.

Un « noyau dur » de pays se détacherait tandis que les autres graviteraient autour, en cercles plus ou moins lâches. Mais tous seraient liés par les mêmes règles sociales et monétaires. *« L'Europe politique, celle qui aura non seulement une monnaie, mais aussi une politique étrangère, une défense commune, celle qui conférera la citoyenneté européenne, et dont les institutions seront très structurées, ne rassemblera au départ qu'un noyau de pays. »* Qui fera partie du cercle des élus ? : les six fondateurs et ceux *« que leur volonté d'intégration et les événements sélectionneront »*, précise Elisabeth Guigou. La porte du premier cercle ne serait fermée à personne : à chacun selon sa détermination communautaire !

D'emblée, elle prévient tous ceux qui, en France, ont eu longtemps la vision d'une Europe comme prolongement naturel de *« la plus grande France »*, que la future architecture communautaire n'aura rien à voir avec un *« jardin à la française »*. Sans doute faut-il s'attendre à une plus grande complexité dans le fonctionnement d'une machinerie communautaire à géométrie variable. Mais, espère l'auteur, une plus grande souplesse pourrait en résulter à condition que le tissu communautaire supporte des retouches fondamentales. L'ancien ministre des affaires européennes propose notamment de muscler la Commission, en en réduisant le nombre, et en donnant à son président le pouvoir de choisir son équipe.

Les « grands » pays aux commandes

Mais sa proposition la plus forte réside dans la désignation pour un mandat de cinq ans, d'un président du conseil européen. Cette personnalité serait élue, par le conseil européen des chefs d'Etat et de gouvernement. *« A une époque où le pouvoir politique se personnalise de plus en plus, il faut à l'Europe un président qui puisse parler d'égal à égal avec Bill Clinton ou Boris Eltsine »*. Ce « président de l'Europe », patron de la Commission européenne, serait responsable non seulement devant un Parlement européen au pouvoir de contrôle renforcé mais également devant le Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement.

La présidence du Conseil des ministres reviendrait aux Etats, comme c'est déjà le cas aujourd'hui, mais avec une double modification : le mandat serait allongé (il est aujourd'hui de six mois) et les « grands » Etats seraient plus souvent aux commandes que les « petits », de façon à imprimer une marque plus durable et plus tangible.

Cohérentes avec la pérennisation d'une Europe à géométrie variable, ces propositions, qui ont déjà pu être évoquées ici ou là dans les couloirs de Bruxelles, ne manqueraient pas, si elles étaient officiellement avancées par un Etat membre, de susciter de vives réactions du côté des « petits » pays de la Communauté qui restent très attachés à « l'égalitarisme » voulu par les pères fondateurs. Mais, pour Mme Guigou, il en va de la capacité de l'Europe à *« se transformer en corps politique affirmant totalement son identité »*. Pus que jamais l'imagination doit être au pouvoir : l'ancien ministre des affaires européennes n'en manque pas.

PIERRE SERVENT

PROCHE-ORIENT

Le cinquième anniversaire de la « fatwa » de l'imam Khomeiny

La longue errance de Salman Rushdie

Le premier ministre britannique, John Major, a rappelé, lundi 14 février, à l'Iran qu'il ne pourrait avoir de « relations amicales » avec le reste du monde tant que la « fatwa » prononcée il y a cinq ans contre Salman Rushdie n'aura pas été annulée. Mais Téhéran a rappelé, le même jour, que la condamnation à mort de l'écrivain est irrévocable.

LONDRES

de notre correspondant

Il y a mille huit cent vingt-cinq jours, le 14 février 1989, la radio de Téhéran diffusait le décret religieux *(fatwa)* prononcé par l'imam Khomeiny et condamnant à mort Salman Rushdie. Pour l'auteur des *Versets sataniques*, toute vie normale prenait fin brusquement avec ce « contrat » de 2,5 millions de livres (1) promis à tout musulman qui se chargerait de l'assassiner. En mars de la même année, le régime iranien rompait ses relations diplomatiques avec la Grande-Bretagne. Celles-ci devaient être très partiellement rétablies en septembre 1990 mais, d'une façon générale, les relations entre l'Iran et un grand nombre de pays (notamment de nombreux Etats européens et les Etats-Unis), restent empoisonnées par l'« affaire Rushdie ».

Certains, en Grande-Bretagne et au-delà, ne sont pas loin de penser que cette polémique internationale se prolonge au détriment d'un commerce fructueux avec l'Iran. Dans l'ensemble, cependant, la plupart des gouvernements occidentaux ont privilégié la question des droits de l'homme et pris fait et cause pour l'« écrivain maudit ». M. Major avait officiellement reçu Salman Rushdie en mai 1993, et ce geste hautement symbolique avait été suivi d'une mesure de rétorsion un peu dérisoire de la part du gouvernement iranien : le coût des visas accordés aux citoyens britanniques se rendant en Iran était passé de 14 à 504 livres sterling...

Lundi 14 février, le premier ministre a récidivé : *« J'ai été encouragé*, a-t-il souligné, *par la manière avec laquelle de nombreux gouvernements à travers le monde ont manifesté leur soutien à la fois en rencontrant M. Rushdie et à l'occasion de leurs discussions avec les autorités iraniennes. Nous souhaitons tous que l'Iran comprenne qu'il ne pourra pas bénéficier de relations normales et amicales avec la communauté internationale tant que nous ne serons pas convaincus qu'il n'y a plus de menace, directe ou indirecte, contre la vie de M. Rushdie et celle d'autres personnes associées à son livre. »*

A Téhéran, cependant, Javad Larijani, conseiller du président Rafsandjani, a réitéré la position de son gouvernement : *« Nous considérons que Rushdie est un homme qui a essayé de trahir l'islam, de le dégrader et de dégrader les sentiments de plus d'un milliard de musulmans. Donc... il ne mérite pas d'exister. »* De son côté, l'agence officielle *IRNA* a souligné que *« la sentence doit être exécutée, que l'apostat se repente ou pas, car dans un tel cas le pardon est lié uniquement à la miséricorde divine après la mort »*

Les conditions de vie de Salman Rushdie ont évolué depuis que son « exil intérieur » a commencé. Constamment protégé par les policiers de la Special Branch (unité d'élite de Scotland Yard), l'écrivain a changé cinquante fois de résidence au cours des cinq premiers mois de sa « captivité ». Aujourd'hui, ce rythme s'est nettement ralenti, mais sa vie d'errance n'a pas cessé. Salman Rushdie a adopté une attitude beaucoup plus médiatique, se rendant dans une quinzaine de pays depuis juin 1992. La presse britannique rappelle régulièrement que ces voyages ont augmenté le coût de la protection de l'écrivain, soit plus de 5 millions de livres. Salman Rushdie a apporté une contribution personnelle de 500 000 livres.

Ceux qui entretiennent des relations étroites avec l'écrivain continuent de courir des risques : le traducteur japonais de Salman Rushdie a été assassiné, son homologue italien a été agressé et, en octobre 1993, l'éditeur norvégien des *Versets sataniques* a été gravement blessé par les balles d'un tueur. Jusqu'à quand Salman Rushdie devra-t-il poursuivre cette existence de paria ? L'écrivain espère que le maintien des pressions internationales finira par faire fléchir les dirigeants de Téhéran. Espoir ténu, le régime iranien ne cessant de rappeler que la sentence de mort de l'imam Khomeiny est *« irrévocable »*.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling vaut environ 8,70 francs.

CORRESPONDANCE

« Dresser un cordon sanitaire autour de la mollarchie »

A l'occasion du cinquième anniversaire de la fatwa *de l'imam Khomeiny condamnant à mort Salman Rushdie, nous avons reçu d'un écrivain et journaliste iranien, Ali Farassati, en exil en France – il est chercheur à l'université Paris-VIII, – une lettre dont nous publions quelques extraits.*

« Il faut élever la voix pour soutenir Rushdie et rappeler à tout le monde que les écrivains, artistes, journalistes et penseurs iraniens qui se trouvent en Iran subissent quotidiennement la censure religieuse et que le nombre des Iraniens exécutés ou emprisonnés sous prétexte de « blasphème » est loin d'être négligeable. Il faut rappeler le combat en cours entre musulmans progressistes et fanatiques. Toute tolérance envers le déni systématique des droits de l'homme en Iran ne pourra qu'encourager l'exportation des méthodes terroristes et liberticides de la République islamique.

» L'Occident et les pays arabes modérés pratiquent la politique de l'autruche en espérant l'autocombustion de la paranoïa mollarchique. Il serait temps de dresser un véritable cordon sanitaire autour de la mollarchie. Il suffirait de décréter l'embargo sur le pétrole iranien, de rompre véritablement les relations diplomatiques avec Téhéran et de stopper les ardeurs des chasseurs de gros contrats... Le temps est arrivé d'une même fermeté en faveur des écrivains et éditeurs dont les vies sont menacées et également en faveur de la défense de la liberté d'expression. »

Le frère du président Rafsandjani limogé de la direction de la radiotélévision

Pour mobiliser la radio et la télévision d'Etat contre *« l'agression culturelle »* occidentale, le « Guide de la République islamique en Iran », l'ayatollah Ali Khamenei, a désigné à leur tête, dimanche 13 février, l'un de ses proches, le ministre de la culture et de l'orientation islamique, Ali Laridjani. Nommé pour cinq ans, ce dernier remplace Mohamad Hachemi Rafsandjani, frère du président de la République, Ali Akbar Hachemi Rafsandjani.

En fonction depuis douze ans, Mohamad Rafsandjani a été contraint à la démission par la fronde d'une partie du Parlement qui critiquait les orientations de la radio-télévision *« sans rapport avec l'islam »*. Il a été nommé vice-ministre des affaires étrangères.

M. Khamenei a dissous le Conseil de direction de la radiotélévision, chargé de surveiller l'élaboration des programmes, renforçant ainsi les pouvoirs du nouveau directeur-général. Le « Guide » a préconisé *« une étroite collaboration entre la télévision et les écoles coraniques »* et demandé que *« la musique dépravée ou sans rapport avec l'identité iranienne »* ne soit plus diffusée.

Il a enfin nommé un autre de ses proches, Mostafa Mir-Salim, ministre de la culture et de l'orientation islamique. – *(AFP.)*

Reprise des pourparlers israélo-palestiniens. – A la suite de l'« accord du Caire », conclu la semaine dernière entre Israël et l'OLP (*le Monde* du 11 février), les négociateurs des deux parties ont repris, lundi 14 février, à Taba, en Egypte leurs pourparlers sur la mise en œuvre de l'autonomie palestinienne. La structure et les fonctions de la future police palestinienne, qui devra se déployer à Gaza et Jéricho après le retrait israélien, ont été au centre des discussions de la réunion de lundi. La question des détenus palestiniens doit aussi être abordée au cours de cette session, prévue pour durer jusqu'à jeudi. – *(AFP.)*

IRAK : le gendre de Saddam Hussein hospitalisé en Jordanie. – Admis le 8 février au centre hospitalier El Hussein à Amman, le général Hussein Kamel Hassan El Majid, qui est le gendre du président irakien et l'un des hommes forts du régime, a été opéré d'une tumeur au cerveau, a-t-on affirmé de source médicale en Jordanie. Conseiller spécial de Saddam Hussein avec rang de ministre, il détenait le portefeuille de la défense en 1991 lors de la guerre du Golfe, a dirigé l'organisation de l'industrie militaire et est considéré comme le père des programmes irakiens d'armement chimique, bactériologique, nucléaire et balistique. – *(AFP.)*

REPÈRES

BIÉLORUSSIE

L'opposition appelle à une grève générale

Le principal parti d'opposition de Biélorussie, le Front populaire, a appelé à une grève générale dans le pays à partir de mardi 15 février, pour obtenir la dissolution du Parlement et la démission du gouvernement conservateur. De leur côté, les autorités ont envoyé, lundi, *« de nombreux effectifs de la milice »* à l'entrée d'une des plus grandes entreprises du pays, le fabriquant de tracteurs et de poids lourds Belaz, à Minsk, pour étouffer le mouvement, selon le porte-parole du comité de grève, cité par l'agence Interfax. Ce mot d'ordre de grève générale survient presque un mois après la destitution, mi-janvier, par la majorité conservatrice du Parlement, du président réformateur Stanislas Chouchkevitch, remplacé par l'ancien responsable communiste, Miatcheslav Grib.

Par ailleurs, le premier ministre, Viatcheslav Kebitch, a annoncé, lundi, l'intention de son gouvernement de réintroduire un contrôle sur les prix des produits alimentaires, qui avaient été libérés début 1992 après l'effondrement de l'URSS. Il a précisé que cette mesure s'appliquerait à toutes les denrées alimentaires, sauf l'alcool et le sucre. – *(AFP.)*

KAZAKHSTAN

Les Etats-Unis vont tripler leur aide

Le président Bill Clinton a annoncé, lundi 14 février, une très forte augmentation de l'aide américaine au Kazakhstan, qui passe de 91 à 311 millions de dollars. Ce triplement de l'assistance américaine, annoncé à l'occasion de la visite à Washington du président Noursoultan Nazarbaev, s'accompagne du versement, sur les années budgétaires 1994 et 1995, de quelque 85 millions de dollars pour la poursuite en toute sécurité du démantèlement des armes nucléaires. Le Kazakhstan est la deuxième république de l'ex-Union soviétique à avoir renoncé à l'arme nucléaire, après la Biélorussie. M. Nazarbaev a remis lundi à M. Clinton un document renfermant les instruments de l'accession de son pays au Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). A l'heure actuelle, tous les missiles tactiques du Kazakhstan ont déjà été démantelés et expédiés à Moscou, mais 92 de ses 104 missiles intercontinentaux SS-18 sont encore intacts. La visite de M. Nazarbaev est intervenue deux mois après que le Parlement kazakh eut ratifié le TNP à une quasi-unanimité (283 voix contre une). – *(AFP.)*

ÉGYPTE

Attentat manqué contre des ingénieurs roumains et égyptiens

Un autobus transportant des ingénieurs roumains et égyptiens a essuyé, lundi 14 février, plusieurs coups de feu alors qu'il traversait la ville d'Assiout, en Haute-Egypte. Plusieurs balles ont atteint le véhicule, mais n'ont pas fait de victimes parmi les passagers qui se rendaient à une cimenterie construite avec l'aide de la Roumanie. L'attentat a été revendiqué par la Djamaa Islamiya, organisation extrémiste musulmane, qui a affirmé, dans un communiqué, que l'attaque *« s'inscrivait dans le cadre de* [sa] *politique à l'égard des investisseurs étrangers et des touristes »*. C'est la première fois que la Djamaa, qui avait averti les hommes d'affaires après les touristes, met sa menace à exécution (*le Monde* du 11 février). – *(Corresp.)*

TOGO

Un député et deux militants d'opposition assassinés

Le Comité d'action pour le renouveau (CAR), un des principaux partis d'opposition, a indiqué que trois de ses militants ont été *« assassinés »*. Les corps calcinés des victimes, dont celui de Gaston Edeh Aziandouvo, élu député le 6 février dernier, ont été retrouvés, lundi 14 février, dans la banlieue de la capitale, a déclaré le président du CAR, Me Yao Agboyibo.

Selon un témoin, qui a réussi à échapper aux tueurs, les trois hommes avaient été enlevés, la veille, près d'Agoényvé, au nord de Lomé, par un groupe d'hommes vêtus de l'uniforme des Forces armées togolaises. Dans un communiqué, le président Gnassingbé Eyadéma a condamné ces *« actes criminels, odieux et gratuits »* et demandé l'ouverture d'une enquête.

Ces meurtres ont eu lieu moins d'une semaine avant le second tour des élections législatives, le 20 février. Me Agboyibo a affirmé que depuis le premier tour, les responsables du CAR *« n'ont cessé de recevoir des informations inquiétantes, concernant notamment des projets d'assassinats de membres »* du parti. – *(AFP.)*

Nigéria : querelles tribales sur champs de pétrole

Menant une croisade en faveur des « minorités » et réclamant leur part de « royalties » dans une région riche en or noir, les Ogonis dérangent... pas seulement leurs voisins

PORT HARCOURT

de notre envoyée spéciale

Un désert de ruines muettes, où vibre parfois, sous la brise de la lagune, un pan de tôle déchiquetée : le marché de Kaa, à une soixantaine de kilomètres au sud de Port Harcourt, était, il y a six mois encore, un centre de négoce très animé de l'Etat de Rivers. Entièrement détruit, il apporte le terrible témoignage des tensions qui minent cette région vitale pour la production pétrolière du Nigéria.

Depuis un an, l'armée tient sous haute surveillance le « pays ogoni » – celui d'une ethnie d'à peine un demi-million de personnes, sur moins de 650 kilomètres carrés de verdure exubérante, mais par où passent les oléoducs transportant l'or noir jusqu'au terminal de Bonny. Barrages sur les routes, convois de soldats chargés de protéger les techniciens des compagnies pétrolières, et surtout, désormais, d'empêcher une nouvelle flambée de violence entre les Ogonis et leurs voisins Andonis.

En juillet dernier, après quelques incidents au plus chaud de l'élection présidentielle, les Andonis massacraient des pêcheurs ogonis qui revenaient du Cameroun, puis lançaient contre Kaa une attaque en règle, s'acharnant à la dynamite sur les lieux de culte, les maisons, les écoles. Représailles, contre-offensive... La « guerre » se poursuivit jusqu'en septembre. Résultat : au moins 438 morts du côté ogoni, 123 chez leurs adversaires, plusieurs milliers de familles sinistrées, et le déclin de la pêche, dont vivaient les deux communautés.

Résurgence d'un vieux conflit entre populations des îles et de l'intérieur, entre anciens « razzieurs » et anciens « razziés » ? Les deux groupes se côtoyaient sans problèmes notables depuis plus de quarante ans. Qui a procuré aux Andonis les explosifs et les armes automatiques massivement utilisés dans l'attaque de Kaa ? En décembre, la même violence « sophistiquée » éclata lors d'un raid contre un quartier ogoni de Port Harcourt, commis cette fois par une autre ethnie, les Okrikas. Bilan : une soixantaine de victimes et toute une partie du vaste marché – celle où cohabitaient commerçants ibos et ogonis – réduite en cendres.

« La sale guerre de Shell »

C'est *« la sale guerre de Shell »*, affirment les Ogonis, qui accusent, sans preuves, la puissante compagnie anglo-hollandaise d'avoir fomenté ces troubles inter-ethniques avec l'aide de l'ancien gouverneur de l'Etat de Rivers, Rufus Ada-George, lui-même d'origine okrika.

Car les Ogonis dérangent beaucoup de monde. Depuis deux ans, ce petit peuple obscur, l'un des plus arriérés du delta du Niger, a pris la tête d'une croisade pour les droits écologiques du tiers-monde et la défense des minorités opprimées. Derrière leurs bannières, se retrouvent non seulement les autres « groupes ethniques minoritaires » du sud-est, qui forment en réalité la majorité de la population, mais aussi tous ceux qui, au Nigéria, contestent la suprématie des trois groupes dominants (haoussa-fulani au nord, yorouba à l'ouest et ibo au sud) et réclament un partage plus équitable des richesses.

L'équilibre précaire issu de la colonisation, et péniblement rétabli au terme de la sanglante guerre du Biafra (1967-1970), est à nouveau remis en question. Beaucoup de Nigérians ne supportent plus que des milliards aient été investis dans la construction de la capitale fédérale, Abuja, avec ses autoroutes, ses centres de conférences, son palais présidentiel, alors que leurs villages restent sans routes goudronnées, sans écoles, sans eau courante ni électricité.

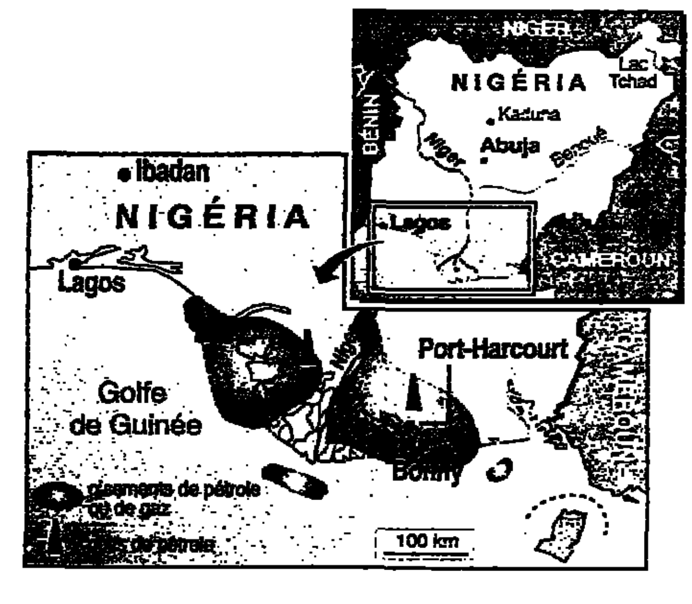
« Les Nigérians ne travaillent pas, ils ne collectent pas d'impôt, tout ce qu'ils font, c'est attendre que tombe l'argent du pétrole, pour voir ce que le voleur d'Abuja [le chef de l'Etat] *va leur en laisser ! »*, plaisante Ken Saro-Wiwa, cinquante-deux ans, fondateur du Mouvement pour la survie du peuple ogoni (MOSOP), en assènant des chiffres. Avant la sécession du Biafra – dont les Ibos prirent l'initiative –, plus de 90 % du pétrole produit dans le sud-est du pays provenaient des territoires non ibos ; en 1970, les Etats producteurs recevaient encore 45 % des revenus pétroliers ; sous le régime du général Ibrahim Babangida (1985-1993), leur part était tombée à 1,5 % avant d'être doublée, l'an dernier, lorsque les protestations sont devenues trop bruyantes. *« Ils nous laissent 3 % du pétrole, mais 100 % de la pollution ! »*, s'insurge Saro-Wiwa.

Petit, le regard narquois et la pipe à la bouche, l'apôtre des Ogonis est à la fois agitateur, homme d'affaires et écrivain, ancien président de l'Association des auteurs nigérians et père d'une série télévisée très populaire. Il défie les multinationales. Sous son influence, le MOSOP est devenu un mouvement de masse, coordonné, discipliné, avec un journal, des locaux, des affiches, un folklore politique à la sud-africaine, et des relais à l'étranger (entre autres Greenpeace, la BBC et la Commission des droits de l'homme de l'ONU à Genève, devant laquelle l'écrivain a été plusieurs fois appelé à s'exprimer sur les droits des minorités).

A l'automne 1992, le MOSOP lance un *« ultimatum »* aux compagnies pétrolières. Il réclame à Shell et Chevron, ainsi qu'à leur partenaire nigérian, la NNPC, 18 milliards de livres sterling de redevances, plus 4 milliards de livres en compensation du préjudice écologique subi depuis trente ans. Le 4 janvier 1993, bien que toute manifestation soit interdite sur l'ensemble du territoire (l'opposition démocratique voulait alors protester contre le maintien au pouvoir du général Babangida), 150 000 à 200 000 personnes participent à une marche pacifique à travers le pays ogoni. Un évènement unique dans l'histoire du Nigéria, où les protestations de rue tournent presque toujours à l'émeute.

Quelques semaines plus tard, alors que la région est quadrillée par l'armée, le MOSOP parvient encore à organiser une *« veillée civique »* avec les chefs traditionnels et religieux. Après plusieurs incidents meurtriers, la résistance de la population contraint Shell à fermer tous ses puits en pays ogoni, et à éteindre les cinq torchères qui grondaient nuit et jour à proximité des villages. En mai 1993, le gouvernement fédéral promulgue un décret punissant de mort tous ceux qui menaceraient, *« par la parole ou par les cris »*, l'unité du Nigéria. En juin, le MOSOP appelle au boycottage de l'élection présidentielle pour manifester son désaccord avec la Constitution trop *« centraliste »* adoptée en 1989.

« Je ne suis pas un sécessionniste », se défend Ken Saro-Wiwa, qui ne compte plus ses séjours en prison ou en résidence surveillée, mais mesure les progrès accomplis ces derniers mois. Le retour au pouvoir des militaires, en novembre dernier, a sonné le départ du gouverneur Ada-George et ouvert de nouvelles perspectives. Passant outre les répugnances des « Nordistes », le nouveau chef de l'Etat, le général Sani Abacha, a promis pour le mois de mars une « conférence constitutionnelle » chargée de refonder le Nigéria sur des bases plus équitables. Les neuf compagnies pétrolières actives dans le pays font aussi leurs comptes.



Du sabotage d'oléoducs aux vols d'équipements

En 1992, elles avaient enregistré 158 *« incidents majeurs »* avec les populations locales (du sabotage d'oléoducs à la fusillade, en passant par les vols d'équipements), qui ont coûté quelque 13,7 millions de dollars en dégâts matériels et entraîné la perte de plus de 9 millions de barils. L'an dernier, Shell en aurait perdu à elle seule quelque 12 millions.

Bien que plus protégée, car une partie de ses sites sont *off-shore*, Elf a dû arrêter pendant dix-sept jours sa production à Obagi, au nord-ouest de Port Harcourt, où une de ses « bases-vie » a été anéantie. Sans parler des bourses d'études, dispensaires, générateurs, financés bénévolement dans l'espoir d'amadouer ces communautés irascibles. *« Je n'ai jamais vu ça à pareille échelle »*, assure le directeur d'une compagnie américaine, qui avait pourtant rencontré *« ce genre de difficultés »* en Indonésie. *« Même si nos marges restent confortables*, ajoute-t-il, *ça fait de plus en plus mal financièrement »*.

Lasses de cette coûteuse guérilla, les multinationales ne veulent pas rester *« les otages de la situation politique »*, coincées entre de jeunes chômeurs en révolte *« que ne contrôlent plus les chefs traditionnels »*, et un Etat fédéral démissionnaire, sauf lorsqu'il s'agit d'encaisser les *royalties*. En janvier, le général Abacha a envoyé dans l'Etat de Rivers, en signe de bonne volonté, ses ministres du pétrole et de l'intérieur, Donald Etiebe et Alex Ibru (tous deux issus de minorités du delta), afin de prendre langue avec les différentes parties en conflit. Des visites similaires sont prévues dans les autres Etats pétroliers. Tout le monde sent qu'il est temps de s'asseoir autour d'une table, à commencer par celle de la « conférence constitutionnelle » prévue pour le mois de mars.

MICHÈLE MARINGUES

NIGER : rencontre entre le gouvernement et la rébellion touarègue. – Le président de la Coordination de la résistance armée (CRA), Mano Dayak, a annoncé, lundi 14 février à Ouagadougou, capitale du Burkina, qu'une rencontre *« technique »* devait avoir lieu mardi entre la CRA, qui réunit les quatre mouvements de la rébellion touarègue, et le gouvernement nigérien. L'objectif de cette rencontre est de *« désigner officiellement le pays médiateur, en l'occurrence la France, et de déterminer le programme et le lieu des négociations »*, a indiqué M. Dayak. Jean-François Nodinot, ambassadeur, désigné le 5 février par le gouvernement français comme médiateur, était attendu lundi à Ouagadougou. – *(AFP.)*

AFRIQUE

ALGÉRIE

Un journaliste de télévision grièvement blessé dans un attentat

Pour la douzième fois, en l'espace de neuf mois, un journaliste, Aziz Smati, producteur et réalisateur de la radio-télévision algérienne, a été victime d'un attentat. L'attaque a eu lieu, lundi 14 février, à Chéraga, sur les hauteurs de la capitale, près du domicile de M. Smati, moins de deux semaines après le meurtre du cameraman français, Olivier Quemener, dans la Casbah d'Alger. Les auteurs n'ont pas été identifiés et ont réussi à prendre la fuite. Grièvement blessé par balles, M. Smati, âgé de quarante ans, a été hospitalisé d'urgence.

Le climat de violence, que les récents changements à la tête de l'Etat n'ont visiblement pas modifié, a également été marqué, vendredi et samedi dernier, par une nouvelle vague de sabotages, visant des mairies ou des entreprises communales. Dans l'ouest, par exemple, le parc automobile de la commune de Relizane et le siège de son entreprise de travaux publics ont été incendiés ; plusieurs véhicules et engins agricoles ont été détruits. Dans l'est, le village de Bouzina, proche de Batna, a vu ses installations électriques sabotées.

Le chef de l'Etat, le président Liamine Zeroual, a évoqué, lors d'un entretien avec le président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), M. Youcef Fath-Allah, la question du respect de ces droits, *« préoccupation permanente qui lui confère un caractère prioritaire »*, a-t-on rapporté, de source officielle. Les tribunaux d'exception, qui ont prononcé quatre cent vingt condamnations à mort, depuis leur entrée en fonctions, en février 1993, auront peut-être la main moins lourde, dans les semaines à venir.

La Cour spéciale d'Oran, devant laquelle comparaissaient, lundi, six des trente-quatre membres supposés d'un réseau d'aide aux islamistes, a rendu un verdict relativement clément : les six accusés présents ont été condamnés à des peines allant de un à huit ans de prison, vingt et un de leurs comparses en fuite étant condamnés, par défaut, à vingt ans de prison, tandis que dix-huit autres étaient relaxés. – *(AFP, Reuter.)*

GHANA

Des affrontements ethniques font des centaines de morts

Un calme précaire semblait rétabli, lundi 14 février, dans le nord-est du Ghana, où des affrontements entre les deux ethnies dominantes de la région, les Konkombas et les Nanumbas, ont fait, depuis le début du mois, plus de 170 morts selon la presse, plus de 500 morts selon des sources militaires.

Le président Jerry Rawlings, qui a décrété l'état d'urgence pour trois mois dans la région, s'est rendu sur place. Un responsable militaire, le général Henry Smith, a indiqué que l'armée avait enterré 168 personnes à Tamale et 68 à Yendi, à 440 kilomètres au nord de la capitale ; 31 cadavres ont été retrouvés dans la rivière Yendi, qui approvisionne la ville du même nom en eau potable.

Le général a expliqué qu'il était difficile d'établir un bilan précis, bon nombre de personnes étant mortes en brousse où leurs corps n'ont pas été retrouvés, tandis que d'autres ont été jetées à l'eau ou brûlées vives. Les victimes, parmi lesquelles des femmes et des enfants, ont pour la plupart été tuées par des flèches empoisonnées. La Croix-Rouge a annoncé que plus de 6 000 Ghanéens, pour la plupart des femmes et des enfants, ont fui vers le nord du Togo.

La rivalité entre Nanumbas et Konkombas, deux communautés d'environ 100 000 personnes, est née il y a plus de vingt ans d'un problème de partage des terres, après la construction d'un barrage hydroélectrique sur la Volta. Une importante partie de la population (essentiellement des Konkombas) avait dû s'installer sur des terres qui n'étaient pas les siennes. Les Nanumbas, qui constituent l'« aristocratie » foncière locale, avaient accepté de louer certaines superficies. Mais les Konkombas réclament à présent un nouveau statut qui leur permettrait d'accéder à la propriété.

Des éléments de l'ethnie Konkomba ont brûlé une trentaine de villages entre Bimbila, capitale du pays Nanumba, et Yendi. Les sans-abri se comptent par milliers depuis le début des combats, qui se sont étendus sur sept régions et ont impliqué d'autres tribus. – *(AFP, Reuter.)*

EN BREF

ANGOLA : reprise des pourparlers de Lusaka. – Les discussions entre le gouvernement angolais et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA) ont repris, lundi 14 février, à Lusaka, après une semaine de suspension, a annoncé, dans la capitale zambienne, le porte-parole de l'UNITA, Jorge Valentim. D'autre part, selon l'agence angolaise Angop, la Banque d'Angola a annoncé dimanche une dévaluation de plus de 50 % du kwanza, la monnaie nationale. – *(AFP.)*

CUBA : prochain dialogue avec les Cubains de l'étranger. – Le gouvernement de La Havane a annoncé, lundi 14 février, la tenue en avril d'une conférence destinée à améliorer les relations entre Cuba et les Cubains vivant aux Etats-Unis, en Europe et en Amérique latine. Cependant, de nombreuses organisations d'exilés sont exclues de ce dialogue, en particulier la Fondation cubano-américaine (le plus puissant lobby anti-castriste des Etats-Unis), les groupes paramilitaires comme Alpha 66, ainsi que les associations qui composent la « Plate-forme démocratique ». – *(AFP.)*

LIBYE : Tripoli demande le rapatriement de 500 ressortissants transférés aux Etats-Unis. – La Libye exige, en échange de la restitution de la bande d'Aozou au Tchad (*le Monde* du 15 février), le rapatriement de 500 Libyens transférés, en décembre 1990, d'une prison de N'Djamena aux Etats-Unis, a indiqué, lundi 14 février, une source diplomatique tchadienne à Tripoli. Ces prisonniers de guerre avaient été « retournés » par les services américains pour mener des opérations contre le régime libyen. *« Même si nous avons des inquiétudes, nous n'avons pas senti jusqu'à présent une menace quelconque de la Libye »*, a affirmé, lundi, le président tchadien, Idriss Déby, à l'issue d'un entretien avec le président François Mitterrand. *« Nous n'avons pas été saisis d'une manière très officielle »*, a-t-il précisé à propos de la demande libyenne. – *(AFP.)*

SOUDAN : appel urgent en faveur des réfugiés du Sud. – Lors d'une conférence de presse, lundi 14 février à Nairobi, l'UNICEF et le Programme alimentaire mondial (PAM) ont lancé un appel urgent à la communauté internationale en faveur de la population du Sud-Soudan, où plus de cent mille personnes, sans vivres ni abri, fuient les bombardements des forces gouvernementales (*le Monde* du 12 février). Quelque 37 000 autres réfugiés pourraient les rejoindre dans les prochains jours. Samedi, des bombes ont été larguées, pour la cinquième fois en une semaine, par l'aviation soudanaise, contre les positions des rebelles près de la frontière ougandaise. – *(AFP.)*

ASIE

Inde : le long calvaire du Cachemire

Les forces de New-Delhi poursuivent la répression contre les séparatistes musulmans de l'ancienne « vallée heureuse »

SRINAGAR

de notre envoyé spécial

L'explosion a eu lieu peu avant 10 heures dans un chemin creux débouchant sur la Jheelum, cette rivière qui arrose les principales villes du Cachemire, dont la capitale Srinagar côté indien, avant d'entrer dans la partie du territoire *« libérée »* – ou *« occupée »*, selon les versions – par le Pakistan, puis de se jeter dans l'Indus. Un sac d'écolier avait été laissé là, contre un mur, en un point souvent patrouillé par l'armée indienne. Dès 8 h 45, des dizaines de soldats avaient bouclé le secteur. Une heure après, Mohammed Butt et Ali Hajam, deux Cachemiris âgés de trente-cinq ans, manœuvres au génie militaire, étaient tués par l'explosion d'un engin placé dans le sac. Les coupables ? Sans doute des « terroristes » appartenant à l'un des quelque cinquante groupes de guérilla séparatistes opérant dans ce qui fut, jusqu'à la fin des années 80, la « vallée heureuse ».

« Les soldats les ont forcés à l'ouvrir », nous dit Zuni, l'une des femmes qui, vêtues de leur longue jupe colorée et la tête recouverte d'un fichu « à la paysanne », demeurent, malgré la neige qui voltige, accroupies avec leur marmaille devant les maisons alentour. *« On leur avait dit de ne pas y toucher »*, assure pourtant un bidasse qui surveille, avec ses camarades, le groupe silencieux. *« Ils m'ont demandé d'ouvrir le sac. J'ai refusé, ils m'ont frappé »*, affirment Mushtaq Ahmed et Ghulam Mohiudin, retrouvés plus tard sur l'autre rive où ils s'étaient réfugiés sitôt après l'explosion, un réflexe de fuite acquis, l'expérience aidant, par tous les Cachemiris de sexe masculin dès que survient un « incident ».

Les soldats ont déjà fouillé les maisons – leur sous-officier poussant de son stick les femmes devant lui, comme un troupeau – mais la police n'est pas encore là. Lorsqu'elle débarque, deux heures et quart après l'explosion, une centaine de vautours montent une veille intéressée sur les arbres voisins. Dès l'arrivée des policiers, l'armée autorise les journalistes à s'approcher : l'une des victimes gît sur le dos, le corps noirci par l'explosion ; de l'autre, il ne reste qu'une giclée de sang sur le mur et des débris de chair informes éparpillés sur le sol.

Lois d'exception

Est-ce pure négligence si les « forces de sécurité », n'ont pas utilisé d'instruments de déminage ? Parmi les Cachemiris qui ont suivi cette scène atroce, il n'est pas possible d'en trouver un qui ne soit convaincu de la malignité des soldats indiens. *« Plus ils tuent de Cachemiris, plus ils sont contents »*, lance, véhément, un vieil homme. Ainsi va la vie quotidienne au Cachemire, seul Etat indien à population en majorité musulmane, depuis ce début de 1990 où le massacre de dizaines de manifestants par les « troupes » de l'impitoyable gouverneur Jag Mohan a déclenché l'insurrection générale.

Un « incident » parmi tant d'autres : à Bashpura, banlieue de Srinagar, nous avons assisté à la fin d'une bataille rangée de trente-six heures entre trois « militants » armés de lance-roquettes et des dizaines de membres des Forces de sécurité frontalières (BSF) utilisant des mortiers. Les « boys » – l'un est originaire des environs, les autres sont deux « étrangers », sans doute un Pakistanais et un Afghan – ont été tués. De la maison où ils s'étaient barricadés, il ne restait que ruines fumantes. Son propriétaire, Ahmin Baba, ingénieur de l'Etat, père de trois enfants, sanglotait à l'idée que les soldats pourraient l'accuser de complicité avec des militants qu'il n'a pas voulu dénoncer.

Trois heures plus tard, des centaines d'habitants de Bashpura revenaient en procession du commissariat où ils avaient été récupérer les cadavres emmenés par la police. Ils les portaient sur des civières, enveloppés de draps, avant d'aller les enterrer, en criant des slogans anti-indiens, au « cimetière des martyrs » dont cette localité est dotée à l'instar de toutes les villes et de la plupart des villages de la vallée (1).

Mais combien sont-elles donc, ces forces de sécurité pour affronter, croit-on, quatre mille militants actifs et contrôler quatre millions de personnes ? *« Il ne doit pas y avoir plus de trois personnes qui connaissent ce secret »*, nous répond M. Aivalli, chef adjoint de la police pour l'Etat, et, à ce titre, théoriquement responsable de l'énorme appareil de sécurité, les paramilitaires dans les villes et l'armée dans les campagnes. *« Ils sont 700 000 »*, nous assure pour sa part Naim Khan, chef de la Ligue du peuple, l'un des partis semi-clandestins de la vallée. Les journalistes cachemiris, parlent eux de 100 000 à 400 000.

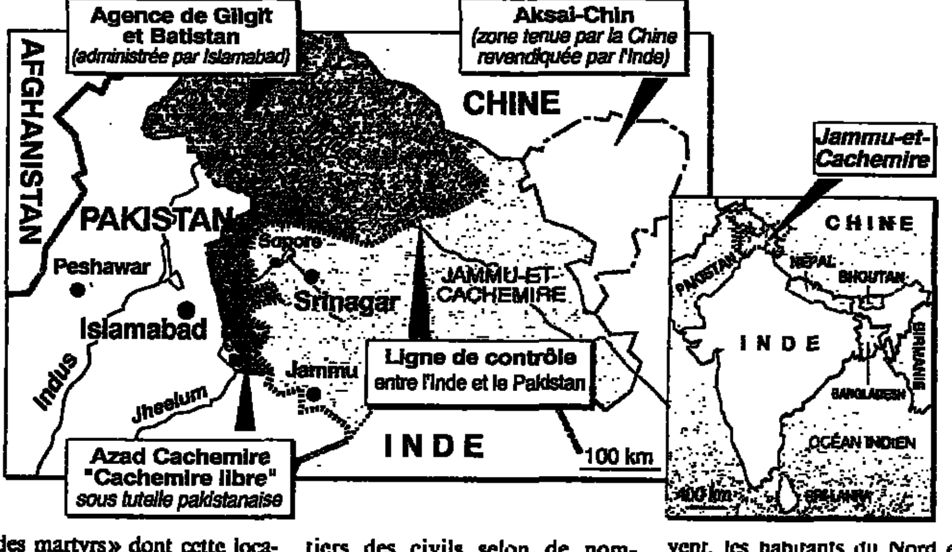
Les carrefours de Srinagar sont hérissés de bunkers faits de sacs de sable et protégés par des filets antigrenades. Des groupes d'une quinzaine d'hommes patrouillent en permanence les rues, le doigt sur la détente. Quiconque porte l'uniforme est autorisé par les lois d'exception, qui régissent depuis un lustre le pays, à arrêter tout passant mâle pour le fouiller.

Les suspects sont conduits vers des véhicules blindés dotés de « meurtrières » où sont postés des informateurs surnommés *« cats »* (chats) en raison du passe-montagne qui cache tout leur visage sauf les yeux. Ces hommes, payés ou plus souvent « retournés » par les « services », n'ont qu'un signe à faire pour que l'interpellation vire à l'arrestation. Les détenus sont alors conduits vers l'un des « centres d'interrogation » de la vallée.

Devant l'ex-*guest house* (« hôtel ») de l'Etat – le plus officiel de ces lieux spécialisés, situé face au palais des anciens maharadjahs – une centaine de femmes sont venues aux nouvelles. Le chef de la police nous dit que le travail des informateurs *« obtient des résultats exceptionnels »*.

A 17 h 30, les commerçants baissent les rideaux de fer, et, à 18 heures, il ne reste que les imprudents dans la rue. Ce n'est pas encore le repos. Chaque nuit, dans divers points de la vallée, sont lancés des coups de filet (*« crack down »*). Des paramilitaires ou des soldats encerclent tel quartier ou village puis, à l'aube, ordonnent par mégaphone aux hommes de quinze à cinquante-cinq ans de gagner un espace public où leur identité sera vérifiée, leur honorabilité testée par les « chats », et leur maison fouillée. L'opération dure des heures, qu'il pleuve ou qu'il neige.

Au moins 8 000 personnes, 30 000 selon les militants, ont été tuées en quatre ans, pour les deux tiers des civils selon de nombreuses estimations. Les forces de sécurité ont aussi payé leur tribut : 634 morts de 1990 à 1993, dit M. Aivalli. Durant notre séjour d'une semaine, la presse a rapporté une moyenne de dix morts par jour. M. Qayoom, président du barreau de Srinagar, assure, en outre, que 19 500 personnes sont en prison sans procès (le gouvernement indien, lui, n'annonce « que » 5 000 détentions pour *« terrorisme »*).



« Nous sommes avec eux »

Préoccupé par la recrudescence, depuis 1992, des assassinats après arrestation, il ajoute : *« L'objectif est d'intimider la population chaque fois qu'une action militante a été commise, mais aussi de tuer les chefs arrêtés, pour ne pas s'embarrasser de prisonniers. »* Le président du barreau fait encore état de 600 disparitions. Il insiste, aussi, sur le fait que les femmes ne sont pas protégées de ces excès : les plaintes pour viols, souvent collectifs, sont fréquentes.

« Bien sûr, les forces de sécurité commettent des atrocités. » Ce n'est pas un séparatiste qui parle, mais un chef des BSF ! Il précise : *« Il n'y a plus d'administration : les fonctionnaires sont tous en faveur des militants. La police elle-même a abdiqué. Alors, on attend que nous remplissions des tâches qui ne sont pas les nôtres. Sommes-nous entraînés à interroger des suspects, à garder des détenus ? Non. Et l'on s'étonne qu'il y ait des assassinats ! »*

Cet officier n'en juge pas moins que *« la population commence à se tourner contre les militants, dont les excès sont connus : extorsions ou actes impudiques contre les femmes »*. Il en veut pour preuve que les informations recueillies par les BSF augmentent. Mais, explique un journaliste, *« l'Inde semble ne pas comprendre que les excès des militants ne font pas des pro-Indiens, mais au plus des informateurs »*.

L'ampleur de l'hostilité au maintien du Cachemire dans le giron indien est, de fait, frappante. Du médecin à l'ingénieur, du chauffeur de taxi au commerçant, le discours est le même : *« Les garçons ont pris le fusil pour nous : nous sommes avec eux. »* Les couches aisées, à Srinagar, se déclarent le plus souvent pour l'indépendance, soutenant en cela le JKLF (Front de libération du Jammu-et-Cachemire), le mouvement séparatiste le plus populaire. Les gens modestes, les paysans, et, souvent, les habitants du Nord et du Sud, ainsi que les esprits religieux, et plus encore les islamistes, préfèrent s'unir au Pakistan.

Mais la situation est bloquée : l'Inde n'a pris aucune initiative depuis 1990, murée dans sa certitude que l'insurrection est due à la seule action du Pakistan, qui mène ici, selon un cliché récurrent, *« une guerre par procuration »*. Le seul atout dont dispose le premier ministre de l'Union, Narasimha Rao, est Farooq Abdullah, ex-*chief-minister* et fils du légendaire « Lion du Cachemire », le défunt Cheikh Abdullah. Hélas, Farooq est devenu une personnalité impopulaire depuis son alliance avec le parti du Congrès (I), au pouvoir à New-Delhi et qui est largement discrédité parmi la population du Cachemire. Les initiatives lancées par le gouvernement pour *« relancer la politique »* sont d'ailleurs restées sans suite.

Le « Mirwaiz » Maulvi Umar Farooq, dix-neuf ans, la plus haute autorité religieuse de la vallée, préside la Conférence de tous les partis pour la liberté qui réunit depuis un an l'essentiel des pro-Pakistanais et des indépendantistes. *« Notre objectif est l'autodétermination, par le biais du plébiscite que l'ONU a recommandé en 1948-1949 »*, nous dit-il. Trois parties, estime-t-il encore, ont voix au chapitre en cette affaire : *« L'Inde, le Pakistan, et les Cachemiris. »*

Amener à résipiscence une puissance telle que l'Inde n'est certes pas une mince affaire, comme le montrent les rudes coups assénés aux militants en 1993. Une négociation devra bien se faire jour. Mais tant de sang a coulé, et les positions sont si éloignées, qu'il sera très difficile d'ouvrir le dialogue.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) A Srinagar seule, on compte une dizaine de ces cimetières. Celui de l'Eid Gha, où sont enterrés les chefs de la rébellion, aligne quelque quatre cent cinquante tombes.

AFGHANISTAN : trêve de quatre jours à Kaboul. – Les factions afghanes ont conclu, lundi 14 février, une trêve de quatre jours à partir de mardi, a annoncé le ministre de la justice, Jalaluddin Haqqani. Ce cessez-le-feu négocié entre les forces du président Rabbani et leurs adversaires, partisans du premier ministre Hekmatyar et du général Dostom, permettra l'arrivée de vivres dans Kaboul. Le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) craint que la capitale afghane ne connaisse une période de famine après plus de six semaines de guerre ininterrompue, a déclaré lundi à Genève l'un de ses porte-parole. – *(AFP.)*

BIRMANIE : un parlementaire américain rencontre Aung San Suu Kyi. – Un parlementaire américain a pu s'entretenir, lundi 14 février, avec la dissidente birmane Aung San Suu Kyi. Bill Richardson, qui a rencontré la chef de l'opposition birmane en compagnie d'un membre des Nations unies et d'un journaliste, a trouvé Mme Suu Kyi en forme, mais amaigrie. Seuls des membres de la famille du Prix Nobel de la paix 1991 avaient auparavant été autorisés à rencontrer la dissidente. Le mois dernier, le gouvernement birman avait annoncé la levée de la surveillance autour de sa résidence. – *(AFP.)*

PAKISTAN : mort du cardinal Cordeiro, archevêque de Karachi. – Le cardinal Joseph Cordeiro, archevêque de Karachi, est décédé le 11 février à Karachi, à l'âge de soixante-seize ans. Né à Bombay le 19 janvier 1918, Mgr Cordeiro avait été ordonné prêtre en 1946, nommé archevêque de Karachi en 1958 et créé cardinal en 1973 par le pape Paul VI. Auteur d'un rapport sur l'évangélisation en Asie qu'il avait présenté au synode mondial de 1974, il avait un temps fait figure de candidat éventuel à la papauté.

New-Delhi va permettre à Amnesty d'enquêter au Cachemire. – Amnesty International va être autorisée à se rendre au Cachemire, où des visites seront organisées *« au cas par cas »*, a annoncé, lundi 14 février, le ministre des affaires étrangères indien, Dinesh Singh. New-Delhi a décidé de suivre une *« politique de plus grande transparence »* à propos du Cachemire, a ajouté M. Singh. Amnesty avait pu envoyer une mission d'enquête à Bombay en début d'année, mais s'était vu refuser l'accès au Cachemire. – *(AFP.)*

L'intervention télévisée du premier ministre

« Il ne peut pas être question de remettre en cause ce qui commence à donner de bons résultats »

■ « L'HEURE DE VÉRITÉ. » Edouard Balladur était, lundi 14 février, l'invité d'une « Heure de vérité » exceptionnelle sur France 2. En présence de trois ministres d'Etat, Simone Veil, Charles Pasqua et François Léotard, et du ministre du budget, porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkozy, le premier ministre a répondu, pendant quatre-vingt-dix minutes, aux questions de François-Henri de Virieu, Alain Duhamel, Albert du Roy et Jean-Marie Colombani. M. Balladur a affirmé qu'il n'a nullement l'intention de changer de politique. *« Il faut que ce soit parfaitement clair pour tous, où qu'ils se situent »*, a-t-il précisé.

■ CONVAINCRE. Le chef du gouvernement a insisté, à plusieurs reprises, sur les inquiétudes des Français. Pour y remédier, il a expliqué qu'il faut *« prendre le temps nécessaire pour convaincre »*, ce qui n'a pas été le cas, a reconnu M. Balladur, *« dans une ou deux circonstances »*.

■ SORTIE DE LA RÉCESSION. *« Nous sommes sur la bonne voie »*, dit le premier ministre, qui compte sur une croissance de 1,4 % ou 1,5 % en 1994. Déficit budgétaire maîtrisé, hausse du chômage ralentie, baisse du déficit de la Sécurité sociale, réforme des retraites, autant de sujets de satisfaction pour dix mois de gouvernement.

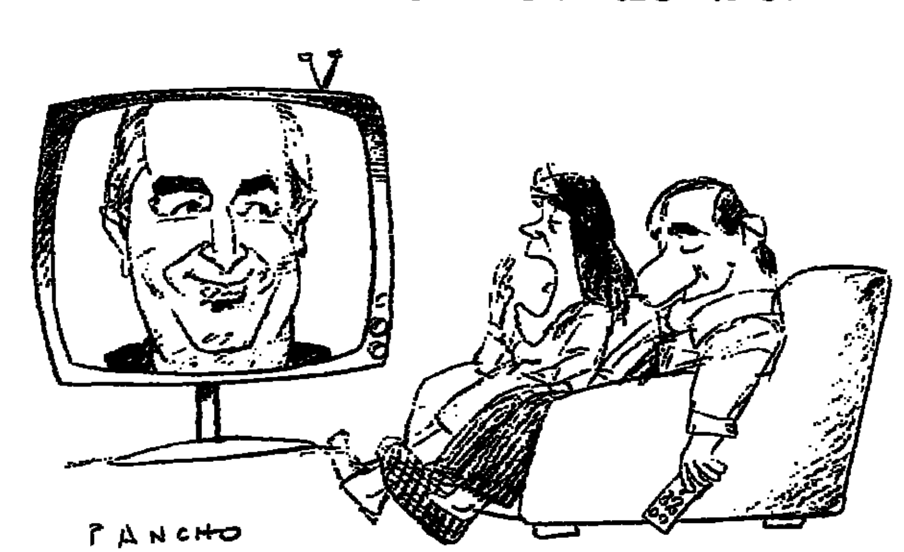
■ RÉACTIONS. Les porte-parole de l'opposition, Claude Bartolone, pour le Parti socialiste, et Georges Sarre, pour le Mouvement des citoyens, ont jugé l'intervention du premier ministre « soporifique », « terne ». Le nouveau secrétaire national du Parti communiste, Robert Hue, l'a trouvée *« particulièrement choquante et cynique vis-à-vis des millions de gens qui souffrent »*.

● **MARINS-PÊCHEURS.** – « Il y a eu, brusquement, une crise qui est le résultat, d'ailleurs, entre autres, de fraudes sur le marché international, qui a entraîné une mévente profonde et la baisse des cours. Des fraudes de divers pays dont certains pays de la Communauté et d'autres, extérieurs à la Communauté. (...) Nous avons pris de nouvelles mesures (...) d'ordre social ou (...) d'ordre économique (...). M. Puech (...) a reçu longuement ce matin *[lundi 14 février]* les représentants des pêcheurs. Dans la situation difficile dans laquelle nous nous trouvons, l'Etat a un devoir, c'est de rassurer, c'est de protéger et de défendre. Mais il a également un autre devoir, c'est de dire qu'il y a certaines limites qu'il ne faut pas dépasser *[en matière de violence]*. (...)

» Il faut que ce comité, qui va suivre les accords que nous avons passés avec le monde de la pêche, se réunisse. S'il y a quelque chose d'autre qu'il faut faire, nous le verrons bien et j'y suis pour ma part tout à fait ouvert, parce qu'il s'agit d'hommes fiers, courageux, qui ont un métier extraordinairement difficile, un des métiers les plus prestigieux, et les plus périlleux. (...) Nous allons suivre les problèmes pour voir si nous pouvons élaborer – et nous devons élaborer – un statut des pêcheurs et des marins-pêcheurs, notamment avec des garanties de salaire, ce qui change un peu les conditions d'exercice de la profession (...). En second lieu, la Communauté va prendre des mesures, nous le demandons en tout cas, pour contrôler les fraudes. En troisième lieu, on va définir, pour l'avenir, dans le cadre de la Communauté européenne, les règles permettant un développement normal de la pêche, car il n'est pas normal que l'Europe des Douze qui est bordée de beaucoup de mers, ait une industrie de la pêche qui soit en difficulté. Et c'est encore moins normal pour la France qui est peut-être celui des pays des Douze qui a le plus de côtes. (...)

[Pourquoi ne pas ouvrir aux petites unités de pêche la réduction temporaire de 50 % des charges sociales patronales ?]

» Pour ces chalutiers, la part de cotisation était quatre fois inférieure à celle des chalutiers de plus de douze mètres. A la suite des mesures que nous avons prises, elle n'est plus que de deux fois inférieure. Moi, je n'exclus rien *a priori*. Mais je souhaite que le travail reprenne, que la violence cesse et que ces hommes courageux et respectables consentent à discuter comme on doit discuter normalement de problèmes de ce genre. »



[Acceptera-t-il de recevoir les représentants des marins-pêcheurs ?] « Je suis toujours ouvert à recevoir les hommes et les femmes en difficulté. (...). Mais je me trouve être, dans ma fonction de chef du gouvernement, je me trouve d'une certaine manière, représenter l'Etat et il faut donc que certaines conditions préalables soient remplies. »

● **LA FIN DE LA RÉCESSION.** – « Les Français ont voté pour une autre politique en mars 1993. Je suis chargé, le gouvernement est chargé de conduire cette autre politique. Je n'ai nullement l'intention d'en changer. Il faut que ce soit parfaitement clair pour tous, où qu'ils se situent. (...) Je suis ouvert à toutes les discussions. Je suis tout prêt à reconnaître quand il y a un problème qu'on a mal réglé qu'il faut le reprendre. J'en suis mille fois d'accord. Mais il ne peut pas être question, pour moi, de remettre en cause ce qui commence à donner de bons résultats, qui commence seulement.

» Donc, il y a un certain nombre de choses qui vont mieux. O, certes, ce n'est pas encore bien. Je ne m'en satisfait pas. Je considère que nous sommes sur la bonne voie et que le risque qui nous guette, c'est le risque de la surenchère ou le risque de la politisation. Je sais très bien que nous sommes dans une année qui va se prêter à cela. »

« J'ai toujours dit qu'il fallait plusieurs années pour redresser notre pays »

● **CHÔMAGE.** – « Je ferais tout pour qu'il baisse, ça oui, ça je peux le promettre. Je pense que durant l'année 94, on va confirmer la croissance, qu'on va accroître la formation des jeunes, qu'on va régler, enfin, régler mieux qu'il ne l'est aujourd'hui, le problème du déficit de l'assurance maladie. Je pense qu'on va continuer à diminuer les dépenses et à baisser les impôts. Mais je ne peux pas vous promettre, car je mentirais si je le faisais, que le chômage aura baissé au début de l'année prochaine (...) .

» S'il y avait un remède miracle, on le saurait. En fait, le remède contre le chômage c'est l'addition de toute une série de choses. Il faut plus de croissance. Il faut plus de formation des jeunes. Il faut plus de souplesse et de diversité dans l'organisation du travail et il faut que les charges qui pèsent sur le travail soient moins lourdes. Nous avons recouru à ces quatre méthodes-là à la fois. Alors, on peut discuter. Dire qu'il aurait fallu en faire un peu plus ici ou un peu moins là. (...) Je vous dirais que mon espoir, mais ce n'est pas ma promesse (...). mon espoir c'est que le chômage soit stabilisé avant la fin de cette année. Et si la croissance revient, comme on nous le prédit, à des niveaux supérieurs en 95, il devrait commencer à décroître à partir de 1995. Je ne peux pas en dire davantage.

» Ce qui me frappe le plus dans la société dans laquelle nous vivons, c'est l'inquiétude des hommes et des femmes qui est une inquiétude très grande. Et il y a les marins-pêcheurs. Il y a les agriculteurs. Il y a les salariés d'entreprises qu'on délocalise. Bref, toutes les professions sont plus ou moins concernées et, dans de pareilles circonstances, le rôle, mon devoir en tout cas tel que je le conçois, c'est de les protéger pour faire en sorte que tous ces hommes et ces femmes ne soient pas écrasés par l'évolution du monde, mais qu'au contraire ils retrouvent un avenir, un espoir. Alors, c'est difficile et c'est long. D'ailleurs, j'ai toujours dit qu'il fallait plusieurs années pour redresser notre pays. »

[Les critiques émises après le séminaire gouvernemental du 30 janvier ?] « On a beaucoup daubé, n'est-ce pas. Mais moi, je constate une chose. Demandez aux constructeurs automobiles si notre affaire de primes de cinq mille francs pour changer une voiture qui a plus de dix ans, marche ou ne marche pas. Elle marche extrêmement bien. Savez-vous qu'il y a quatre millions de voitures qui ont plus de dix ans, en France. C'est-à-dire deux fois les ventes annuelles de tous les constructeurs français. Et dans ces conditions, je crois qu'avec toutes ces mesures, on peut espérer un mieux. Mais, chaque fois, et c'est d'ailleurs l'une des difficultés des réformes, chaque fois qu'on veut aborder un problème, on se heurte aux intérêts organisés, qui sont légitimes. »

● **PARTAGE DU TRAVAIL.** – « Moi, j'ai un souci dans ces affaires, qui est un souci d'honnêteté. Il ne faut pas faire croire aux Français que eux seuls au monde (...) s'en tireront, en travaillant moins, et en ayant les mêmes revenus ; ça n'est pas vrai. Car si on veut diminuer la durée du travail, en maintenant le niveau des revenus, on aura encore beaucoup plus de chômeurs qu'on en a. Et les entreprises, alors pour le coup, se délocaliseront à toute vitesse. Ce que je pense, donc, c'est que ce n'est pas à l'Etat d'imposer en la matière. Et il faut se garder des recettes miracles. (...) Je pense, s'agissant de la réduction de la durée du travail, qu'il faut laisser la liberté aux contrats et aux conventions collectives, et aux accords d'entreprises. »

● **CONSOMMATION ET POUVOIR D'ACHAT.** – « Il y a une chose qui est très frappante en France, c'est que l'épargne se développe beaucoup. Vous savez, pendant des années, on nous a dit : *« Vous n'épargnez pas assez, épargnez plus »*. Maintenant, on épargne presque trop. Pourquoi, d'ailleurs ? Parce que les Français sont inquiets. Et ils sont entourés, dans leur famille, d'hommes ou de femmes qui ont perdu leur emploi. C'est ce qu'on appelle l'épargne de précaution.

Lire la suite page 8

Conflit de la pêche

Un statut à l'étude

Le premier ministre, Edouard Balladur, a repris l'idée qu'il avait lancée lors de sa visite mouvementée à Rennes, le 4 février, d'élaborer *« un statut des pêcheurs »* qui comprendrait, a-t-il précisé, *« des garanties de salaires »*.

Cette dernière mesure, a ajouté le chef du gouvernement, *« changera l'exercice de la profession »*. Le système actuellement en vigueur – baptisé *« pêche à la part »* – fonctionne de la façon suivante : sur la recette d'une prise, on prélève d'abord une part déterminée d'avance pour l'amortissement du bateau.

Quand tout va bien, cela peut représenter la moitié de la rentrée. Le reste de la recette est, ensuite, partagé entre les marins-pêcheurs selon le système des *« parts »* : deux parts pour le patron du bateau et, généralement, le mécanicien, une demi-part pour les mousses, une part pour les marins-pêcheurs. On imagine les ravages découlant de l'effondrement des cours du poisson et, à l'inverse, le pactole lorsqu'ils s'envolent.

Par ailleurs, s'il affirme *« ne rien exclure* a priori *»*, M. Balladur a semblé plutôt réticent à l'idée d'étendre aux chalutiers de moins de 12 mètres les allégements de charges (50 %) dont ont bénéficié les autres bateaux. Les chalutiers de moins de 12 mètres, a-t-il expliqué, acquittaient avant cet allégement des charges patronales quatre fois inférieures à celles des gros bateaux. Aujourd'hui, elle ne le sont plus que de deux fois. Donnant à plusieurs reprises un coup de chapeau aux marins-pêcheurs, il s'est montré ferme à propos des violences de ces dernières semaines, affirmant qu'*« il y a certaines limites qu'il ne faut pas dépasser »*. Vague sur la question de savoir s'il recevrait à nouveau les pêcheurs – *« nous verrons »*, a-t-il dit, il a estimé que pour cela il fallait que *« certaines conditions préalables soient remplies »*.

Enfin, au plan communautaire, la France va *« demander à l'Union européenne de prendre des mesures de contrôles des fraudes pratiquées par divers pays, et de définir des règles au niveau européen permettant un exercice normal de la profession »*.

FRANÇOISE VAYSSE

(Lire nos informations en page 21.)

Chômage

Le discours de la patience

S'il n'a fait qu'une seule fois référence à la loi quinquennale sur l'emploi, le premier ministre s'est inscrit dans la continuité du texte de son ministre du travail, Michel Giraud. Face au chômage, *« toutes les mesures ont été prises »* et rien ne saurait être tenté en dehors du panachage de quatre méthodes éprouvées : le retour à la croissance, la formation, l'organisation du travail ou la flexibilité, et la baisse des charges pour réduire le coût de la main-d'œuvre.

Autrement dit, Edouard Balladur entend poursuivre selon la voie qu'il s'est tracée. Répugnant aux *« électro-chocs »*, il se refuse à envisager cette autre politique que certains réclament, y compris dans les rangs de la majorité, et il s'est montré plus sévère qu'à l'accoutumée à l'égard de solutions telles que la semaine de quatre jours, défendue par Gilles de Robien (UDF). A l'entendre, les Français auraient tort de croire qu'ils pourraient être les *« seuls au monde »* à pouvoir s'en tirer *« en travaillant moins et en ayant les mêmes revenus »*. Ce qu'il avait évité de dire à l'automne, au contraire d'Alain Madelin, lors du débat parlementaire sur l'amendement de Jean-Yves Chamard (RPR)...

Plus que réservé, donc, et au fond de lui persuadé qu'il n'y a pas de *« grande idée à trouver »*, ni de *« remède-miracle »*, le premier ministre ne pouvait, dans ces conditions, que répéter son credo, tout en se méfiant, et pour cause, du *« sentiment d'attente »* créé autour de cette émission. Il lui fallait dire que son refus du changement était dicté par la nécessité de *« ne pas remettre en cause ce qui commence à donner des résultats »*, quand bien même les échéances s'en trouvent repoussées, pour des raisons qui ne sont pas de son fait, la récession ayant été plus grave *« qu'on ne l'avait dit »*.

L'argument pourra sembler pauvre, tout comme était laborieuse la démonstration selon laquelle des signes encourageants sont désormais enregistrés. Le ralentissement dans l'aggravation du chômage, qui fait passer l'augmentation de + 200 000 au premier semestre à + 100 000 au second semestre, en 1993, correspond à un mouvement identique en 1992, la hausse ayant été, respectivement, de + 100 000 et de + 50 000 (*le Monde* du 1er février). Le mouvement en faveur de l'apprentissage reste modeste. Quant à la progression de 50 % du volume des offres d'emploi, elle ne témoigne que d'une meilleure mobilisation de l'ANPE, l'évolution globale étant plus faible en réalité.

Contraint au discours de la patience, M. Balladur a cependant dû reconnaître que la stabilisation n'interviendrait pas avant la fin de 1994 et admis que la baisse, si elle avait lieu, se dessinnerait en 1995. *« Un espoir, pas une promesse »*, a-t-il pris soin de souligner, comme pour éviter d'être pris au piège de ses précédentes déclarations qui fixaient les mêmes objectifs pour un an plus tôt, ainsi qu'il l'a faiblement avoué, en réponse à une question.

Dans une pareille logique, trop lisse, il ne restait plus qu'à offrir la perspective d'un *« nouvel élan »*, dans deux ans, pour distiller un peu de moral. Mais, a prévenu le premier ministre transformé pour le coup en présidentiable, cela se fera sous le signe de la même démarche. En sous entendu, c'est la croissance retrouvée, seule, qui est appelée à la rescousse. Et rien d'autre, puisque tout a été fait. Sinon, l' *« une des deux grandes réformes de cette fin de siècle »* concernera l'école *« pour qu'il y ait moins de jeunes au chômage »*. La formation fait toujours partie des issues, ou remises à plus tard, ou invoquées quand on veut se réfugier sur un terrain moins périlleux, puisqu'il est censé faire l'unanimité. M. Mitterrand, en son temps, avait déjà beaucoup sollicité ce thème pour se donner une belle stature.

ALAIN LEBAUBE

L'intervention télévisée

«Tout candidat de la majorité à l'élection présidentielle devra

Suite de la page 7

» Alors, nous avons fait une série de choses pour la débloquer. (...) Il est évident qu'il faut mettre en œuvre tous les moyens pour inciter les Français à consommer davantage, ce qui suppose qu'ils aient confiance dans l'avenir (...).

» Il y a des entreprises où on peut, sans doute, distribuer des salaires plus importants si le dynamisme de l'entreprise le permet. Si sa rentabilité le permet. D'autres où on ne le peut pas. Il faut cesser de vouloir tout réglementer de façon uniforme.»

• **DÉFICIT BUDGÉTAIRE.** – «Dans le secteur public, nous avons un déficit budgétaire, qui a été ramené de 340 à 300 milliards de francs, au prix de beaucoup de difficultés, et de beaucoup d'efforts. Il faut continuer dans cette voie-là. (...) Je suis convaincu que ce que nous faisons n'est pas trop mal. Bien. Mais en même temps, je suis tout à fait disposé à aller plus vite et plus loin, si c'est nécessaire, quand nous en aurons les moyens, lorsque les rentrées fiscales rentreront mieux, parce que la croissance sera revenue. (...) Lorsque les cotisations sociales rentreront mieux également, parce qu'on aura réussi à stopper la dégradation de l'emploi, il y aura des recettes pour les régimes sociaux, et pour le budget de l'Etat.

• **TAUX D'INTÉRÊt.** – *[Doit-on attendre que les Allemands donnent le signal de la baisse des taux d'intérêt ?]* «On n'est pas obligé. Nous avons une politique monétaire qui est indépendante. Je me permets quand même de vous dire que depuis dix mois, nous avons, sans que la valeur du franc en soit atteinte, diminué les taux d'intérêt de 40 % ; ça ne s'était jamais produit.»

• **LES RÉSULTATS CONCRETS.** – «Entre les décisions qu'on prend pour financer le logement – nous avons beaucoup augmenté le financement du logement social –, et les mesures concrètes, il se passe un certain temps. J'en dirai de même de la politique de la ville. Nous avons considérablement augmenté les crédits, mais il faut que les choses arrivent sur le terrain, et les circuits de l'administration ne sont pas toujours très disposés, ni très rapides.

» Alors pour l'Europe, il a été question, d'abord, d'assouplir et de déréglementer le droit du travail. Cela chaque pays le fait chez lui. Il a été, en second lieu, question de développer de grandes infrastructures, et ce qu'on appelle désormais les autoroutes de l'information, et pour ça, de lancer un emprunt de l'ordre de 120 milliards de francs français par an. Pour l'instant, je n'en ai plus entendu parler. Nous l'avons décidé, en décembre à Bruxelles. Je ne sais plus où en sont les choses aujourd'hui.

» Mais je voudrais vous dire que nous n'avons pas attendu les décisions de Bruxelles pour mettre un certain nombre de mesures en application. Pour ce qui est de l'assouplissement du droit du travail, ça résulte de la loi Giraud, c'est déjà fait. Pour ce qui est des grands travaux, nous avons décidé d'accélérer le programme autoroutier et de faire deux TGV, le TGV-Est et le TGV-Provence.»

«Nous sommes dans une société où il y a beaucoup des sensibilités froissées et d'inquiétudes en éveil»

• **LA VITESSE DES RÉFORMES.** – *[Y a-t-il des domaines où les réformes auraient pu être plus rapides ?]* «Non, je ne le crois pas. On m'a même reproché d'aller trop vite, à un moment. Et aujourd'hui, je sais bien que la mode, c'est de dire que je ne vais pas assez vite. (...) Nous sommes dans une société où il y a beaucoup de sensibilités froissées et d'inquiétudes en éveil. C'est pas des machines, c'est des hommes auxquels on a affaire. Il faut les convaincre. Il faut prendre le temps pour ça. Regardez ce qui s'est passé dans une ou deux circonstances. On n'a pas pris suffisamment de temps pour s'expliquer et pour convaincre. On s'en est mal trouvé. Et je crois, dans ces conditions, que nous ne pouvons pas décider, de façon autoritaire, absolue et tranchante, sans avoir pris le temps nécessaire.»

• **«L'AUTO-CONTRÔLE BALLADURIEN» DES ENTREPRISES.** – *[M. Balladur place-t-il des hommes à lui aux postes de responsabilité dans les entreprises publiques ?]* «Je récuse complètement *[cette accusation]*. (...) Je ne voudrais pas entrer dans les problèmes de noms, n'est-ce pas, ce qui serait assez dérisoire. (...) Globalement, je considère que nous avons fait des choses parfaitement équitables et parfaitement respectueuses des intérêts de tous, y compris dans le domaine de l'audio-visuel.

• **SANS-ABRI.** – «Il y a une chose qui me frappe beaucoup. Il y a quarante ans, quand l'abbé Pierre a lancé son mouvement, il n'y avait pas de chômeurs en France, pratiquement pas. Et il y avait quand même beaucoup de gens malheureux et sans domicile fixe, parce que les salaires étaient sans doute beaucoup plus bas et les protections sociales, notamment, beaucoup moins développées (...). Et aujourd'hui, nous retrouvons ce problème, parce qu'il y a le chômage qui s'est développé entre-temps. Et parce que, de façon générale, les villes s'étant développées, les solidarités naturelles, qui jouent davantage à la campagne ou en province que dans les grandes villes, jouent moins bien.

» Je crois qu'il s'agit d'un devoir moral et social prioritaire que de s'occuper de ceux qui sont le plus dans la peine et dans la difficulté. Pour cela, l'Etat, les collectivités locales, les offices d'HLM doivent se mobiliser. J'en ai parlé avec M. de Charette, le ministre du logement, qui a reçu avec moi l'abbé Pierre, et nous allons voir avec les offices d'HLM ce qu'il est possible de faire. D'ores et déjà, nous prévoyons vingt mille places d'hébergement supplémentaires pour l'hiver prochain.»

• **DEVOIR DES ENTREPRISES.** – «Une entreprise qui veut assurer son avenir, et notamment celles qui exportent beaucoup et qui sont soumises à des concurrences très vives, est bien obligée de se préoccuper de ses prix de revient. Mais je crois qu'il faut prendre davantage en compte qu'on ne le fait aujourd'hui le fait que l'emploi et la sauvegarde de l'emploi est un domaine essentiel de l'activité de l'entreprise. C'est une question de civisme pour tout le monde (...). Pour qu'une entreprise vive, il faut qu'elle puisse vendre. Pour qu'elle puisse vendre, elle doit avoir des prix qui ne soient pas supérieurs à ceux des autres. Sans quoi, elle est conduite à la faillite et, à ce moment-là, c'est tout le personnel de l'entreprise qui est licencié (...). Mais s'il y a une chose qui est certaine, c'est que la crise que nous traversons, et dont j'espère que nous allons progressivement sortir, nous ne la traverserons bien que si nous prenons bien conscience du fait qu'il y a des devoirs économiques et des devoirs financiers pour un chef d'entreprise, mais qu'il y a aussi des devoirs sociaux. J'allais dire des devoirs d'ordre moral. C'est d'ailleurs une conception qui se développe beaucoup dans le milieu des entreprises maintenant.»

• **RÉFORME.** – *[Suscite-t-il «l'élan du cœur» dont il parle dans son* «Dictionnaire de la réforme» *?]* «Ce n'est pas à moi à répondre. Je crois qu'il y a deux catégories de situations : les situations faciles et les situations difficiles. Dans les situations faciles, quand il y a la croissance, quand il y a la paix, quand il y a la sécurité, beaucoup de choses sont possibles. Quand la situation est difficile, la réforme est très nécessaire, mais, en même temps, chacun se rétracte par inquiétude et par peur, finalement. Tout le problème du gouvernement, de celui-ci et de ceux qui lui succéderont, à coup sûr, sera de faire comprendre aux Français à la fois qu'il faut changer leurs habitudes, nos structures et nos façons d'être si nous voulons survivre dans le monde d'aujourd'hui et, en même temps, les rassurer sur cette évolution. Il faut faire les deux choses à la fois. Il faut rassurer et il faut inciter au changement. C'est ce qui fait toute la difficulté de la période présente.

» Je pourrais prendre toute une série de catégories sociales qui sont menacées par les évolutions du monde actuel. Elles savent bien, au fond d'elles-mêmes, que les choses doivent bouger, que le monde ne peut pas rester immobile. Et en même temps, elles le redoutent. Eh bien, le devoir du gouvernement est de faire en sorte que ce changement soit accepté par tous. J'appelais ce sentiment, «élan des cœurs». On peut appeler cela autrement, mais c'était ce que je voulais dire (...).

» Ce qui fait la difficulté d'aujourd'hui, c'est que, dès lors qu'il n'y pas assez de croissance, les marges de manœuvre sont nulles pour le partage. Pour avoir quelque chose à partager, il faut que la croissance soit là. Mais en même temps, c'est d'autant plus nécessaire de changer, de débloquer la société. C'est tout notre effort aujourd'hui. Quel est l'effort de tout gouvernement responsable ? Je le répète : dans les années qui viennent, ce sera de lever tous les obstacles et tous les blocages qui empêchent la France de s'adapter à l'évolution du monde. Nous sommes entourés de gens qui nous font concurrence. Bientôt, les pays de l'Est nous feront concurrence sur le plan agricole et sur le plan textile ; les pays du Pacifique nous feront concurrence dans le domaine de l'électronique, de l'informatique et de toutes autres productions plus ou moins sophistiquées. Nous devons changer nos habitudes.»

• **OPINION DES FRANÇAIS.** – *[La baisse des sondages était]* «bien prévisible, et de toute façon, ça n'a pas dû mécontenter tout le monde ici ou là ! Donc ce n'est pas le problème. Cela m'est d'ailleurs relativement indifférent. Ce que j'entends, c'est faire en sorte que la France aille mieux au bout de deux ans. Elle va déjà, je crois pouvoir le dire, un peu, à peine un peu, mais un peu mieux depuis dix mois. Il faut accentuer le mouvement. Quelle grande chose fallait-il faire que nous n'ayons pas faite ? Nous avons sauvé les retraites, hé oui, sauvé les retraites. Nous avons réformé la sécurité et les lois sur l'immigration. Nous avons et nous allons réformer la justice. Nous développons, avec l'aménagement du territoire, une grande politique, dont l'initiateur est Charles Pasqua, qui consiste à faire en sorte que tous les Français, où qu'ils vivent, soient le plus possible dans des conditions d'égalité.

Quelle est la grande idée qu'il fallait lancer qui n'ait pas été lancée ?»

• **ANESTHÉSIE.** – «Nous avons abaissé l'impôt sur le revenu d'à peu près 20 milliards de francs. Nous allons réformer l'assurance maladie, grâce à un Livre blanc que Mme Simone Veil va faire élaborer, dans lequel nous allons nous interroger sur le financement de la protection sociale. Nous avons changé fondamentalement les données de la formation professionnelle et de

---

Sécurité sociale

Repli stratégique

L'insistance du premier ministre à évoquer les lointaines perspectives d'une réforme du financement plutôt qu'une action résolue sur les dépenses de l'assurance-maladie illustre le repli stratégique opéré par le gouvernement face aux dossiers de la protection sociale. Dans les semaines qui avaient précédé le séminaire du 30 janvier, pas un ministre n'avait omis de souligner que la maîtrise des dépenses de santé constituait, juste derrière l'emploi, une priorité essentielle. A écouter Edouard Balladur, il semble urgent d'attendre puisque, selon lui, l'essentiel a été fait.

«Nous avons sauvé les retraites», a répété le premier ministre. Certes, la réforme de l'assurance-vieillesse, que personne n'avait osé mettre en œuvre, consolide l'avenir, mais il faudra encore d'autres efforts en termes de ressources supplémentaires et de freinage de prestations pour rétablir les comptes. Quant à la modération des dépenses d'assurance-maladie, que le premier ministre met en exergue, elle relève surtout, comme l'admettent certains représentants médicaux, d'un effet placebo. Le corps médical, un moment effarouché par la fermeté du discours de Simone Veil, ministre des affaires sociales (et redoutant que les pouvoirs publics agissent à son égard avec la même détermination que celle déployée pour réduire les remboursements des assurés), a brusquement consenti un effort. Un phénomène désormais classique, mais sans doute provisoire, que l'on avait déjà observé sous les deux précédents gouvernements.

Un effet incertain

En outre, l'élément le plus novateur (l'élaboration de références médicales) contenu dans la convention conclue avec la «Sécu» ne comporte aucun mécanisme permettant de s'assurer qu'il permettra réellement de réaliser des économies. Cela rend d'autant plus incertain l'effet que l'on peut en attendre sur la modifications des pratiques médicales et, partant, sur l'énorme déficit des dépenses de santé que n'arrangera pas la décision impulsée par Matignon d'augmenter les tarifs des dentistes. Enfin, M. Balladur s'est livré à de subtiles variations sémantiques : il ne s'agit pas de *«fermer»* des lits hospitaliers, mais de procéder à leur *«conversion»*. Certains, a-t-il insisté, n'existent que sur le papier.

En quoi faudra-t-il alors les «convertir» ? Là encore, les propos du premier ministre, qui, contrairement à ses prédécesseurs, avait tenu un discours volontaire sur la restructuration et le redéploiement d'un équipement hospitalier notoirement surdimensionné, reflètent un sérieux déficit d'ambition.

Le prochain Livre blanc que le premier ministre entend consacrer à ces questions constituera donc assurément un précieux outil pour l'action gouvernementale. Mais, compte tenu du calendrier prévu, ce ne pourra être que celle de son successeur. Logique en toute chose, comme il se plaît à le rappeler, M. Balladur considère, il est vrai, que la fermeté à l'égard des professions de santé ne constitue pas *«le critère absolu de jugement»* de l'action de la droite lorsqu'elle est aux affaires.

JEAN-MICHEL NORMAND

Déficit budgétaire

La difficile stabilisation

Voté fin 1992 par le Parlement, le budget de 1993 prévoyait un déficit de 165,4 milliards de francs. Déficit largement sous-estimé par le gouvernement Bérégovoy, les recettes ayant été surestimées de plus de 120 milliards de francs, alors que certaines dépenses étaient sous-évaluées pour environ 55 milliards de francs. La crise économique, beaucoup plus grave que prévu, et les élections législatives de début 1993 expliquaient cette double erreur de prévision, en recettes et en dépenses.

Dès son arrivée au pouvoir, M. Balladur demandait à une commission d'experts présidée par Jean Raynaud, ancien procureur général près la Cour des comptes, d'évaluer le dérapage. Celui-ci apparaissait alors considérable, étant estimé à environ 180 milliards de francs (*le Monde* du 21 juin 1993). Sur sa lancée, le déficit de 1993 aurait donc probablement atteint 350 milliards de francs. Des économies, des recettes exceptionnelles, notamment celles tirées des privatisations, ont ramené – sur le papier – le déficit de 1993 à 317,6 milliards de francs (4,5 % du PIB).

Il faudra attendre le printemps prochain pour connaître le niveau exact du déficit 1993. Quant à la loi de finances pour 1994, votée à la fin de l'année dernière, elle prévoit un déficit de 301 milliards de francs, représentant 4,1 % de la production nationale.

A. V.

Taux d'intérêt

Une petite marge de manœuvre

Le Premier ministre a brièvement indiqué que la France a *«encore sans doute une petite marge»* pour baisser ses taux d'intérêt.

Après s'être félicité d'une baisse en dix mois de 40 % du prix de l'argent, *«cela ne s'était jamais produit»*, Edouard Balladur a laissé entendre que la situation en matière de taux n'était pas bloquée.

«La Banque de France est indépendante. C'est à elle de décider, mais il n'est pas inscrit dans les Tables de la Loi qu'il faut toujours faire la même chose que les Allemands», a-t-il ajouté.

Concrètement en effet les taux à court terme en France sont, sur le marché monétaire, supérieurs d'un demi-moint à ce qu'ils sont en Allemagne (6,30 % contre 6 %), cela alors que le franc se tient bien à 3,39 F pour un Deutschemark et que le taux d'inflation est nettement inférieur en France à ce qu'il est outre-Rhin.

La Banque de France pourrait donc sans grand risque baisser très légèrement ses taux d'intervention. Le jeu en vaut-il pourtant la chandelle ? La Banque de France semble préférer une autre tactique, consistant à laisser s'apprécier légèrement le franc, attendant que l'Allemagne baisse à nouveau ses taux.

Ce que la Bundesbank ne fera pas avant que soit résolu le problèmes des salaires dans la métallurgie.

E. L.

COMMENTAIRE

Tempo politique et reprise économique

AVISÉS, compétents, attentifs, beaucoup d'hommes politiques se sont cassés les dents sur les caprices des cycles économiques. Cela est vrai aussi bien en Europe qu'en Amérique du nord et Edouard Balladur le sait s'il n'en a pas parlé.

L'économie américaine en pleine croissance fait maintenant envie au monde entier. Bill Clinton va en récolter les heureux effets pendant des mois et probablement même des années : depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les phases d'expansion économique outre-Atlantique ont duré en moyenne six ans. Le sort a été injuste avec Georges Bush battu aux élections de novembre 1992, alors que la récession américaine, qui avait été très dure, était bel et bien terminée.

Les cycles économiques qui voient se succéder, avec une certaine régularité, phases d'expansion et phases de récession, ont quelque chose d'assassin pour les hommes politiques : ils commencent et se terminent dans une totale indifférence aux «tempos» politiques. Si la grave récession que vient de connaître la France n'avait pas épuisé ses effets, M. Balladur pourrait bien multiplier les mesures de relance, rien ou presque n'y ferait.

Quelques signes encourageants

La malchance du gouvernement Balladur est d'être arrivé au pouvoir alors que la dépression était à son comble. D'où les difficultés, inquiétudes et révoltes actuelles. Mais la chance du premier ministre sera peut-être que la reprise se produira avant les élections présidentielles de 1995. Suffisamment tôt pour que les Français s'en aperçoivent : dans leur pouvoir d'achat, dans la facilité retrouvée à décrocher un emploi...

Il semble que l'économie française – comme l'américaine au printemps 1992 – soit en train de sortir du creux dans lequel elle est embourbée depuis l'été 1992 . Certains signes encourageants commencent à apparaître même si les manifestations d'un mieux ne sont pas visibles aux Français qui continuent pour la plupart de mal vivre chômage, fermeture d'entreprises, réduction des heures travaillées, stagnation du pouvoir d'achat...

La construction, stimulée par les mesures gouvernementales (le volontarisme peut payer), est repartie depuis quelques mois et, beaucoup plus récemment, les travaux publics, qui allaient mal mais ont retrouvé en fin d'année un rythme d'activité plus soutenu. La consommation des ménages continue d'être très irrégulière mais ne baisse plus, le point noir restant l'automobile, encore qu'une certaine amélioration se soit produite fin janvier-début février après des mois assez carastrophiques.

Il n'y a pas dans tout cela motif pour les Français à s'enthousiasmer mais le fait est que les chefs d'entreprises sont beaucoup moins pessimistes. On le voit dans la façon dont ils répondent mois après mois aux enquêtes méthodiques de l'INSEE. Le signe le plus net que quelque chose est probablement en train de se produire vient des industriels produisant des biens intermédiaires (verre, chimie de base, fonderie et travail des métaux) : les reprises commencent en général par là. Du coup, les industriels reprennent certains projets d'investissements, notamment dans l'automobile...

S'il ne fait guère de doute que la phase descendante du cycle a pris fin, il est bien impossible de savoir à quel rythme va se faire la reprise et si celle-ci se fera de façon linéaire. L'économie américaine a pas mal cafouillé avant de repartir franchement, c'est-à-dire visiblement. Le risque pour M. Balladur est bien là.

ALAIN VERNHOLES

L'intervention télévisée ... présidentielle ...

Sécurité sociale

Repli stratégique

... reprise économique

du premier ministre

nécessairement s'appuyer sur le bilan de ce gouvernement»

l'apprentissage. Cela fait quand même beaucoup de choses tout ça. Beaucoup (...).

» Si je tenais un langage de facilité aux Français, je comprendrais qu'on me dise que je les anesthésie. Mais je ne cesse au contraire de leur dire que nous sommes dans un monde difficile, qu'il faut être courageux, qu'il faut faire des efforts, qu'il faut regarder l'avenir avec espoir. Qu'il faut accepter le changement. Ce n'est pas un langage qui endort, pas du tout!»

● **LA «MÉTHODE BALLADUR».** – *[Faut-il descendre dans la rue pour être entendu?]* «Nous avons réglé des tas de problèmes sans qu'on soit descendu dans la rue! Nous avons réglé, je le répète, le problème des retraites : personne n'était descendu dans la rue avant! Nous avons réglé les problèmes de la sécurité et de l'immigration : personne n'était descendu dans la rue avant pour le réclamer! Nous allons, je l'espère, parce que c'est extrêmement difficile, réorienter l'assurance-maladie, et je suis persuadé que nous y parviendrons sans mouvement. (...) Si vous voulez que je dise que tout n'est pas parfait et que je ne réussis pas tout, je vous le dis très volontiers. On peut commettre des erreurs. Mais ces erreurs, si elles ont été commises, ce sont les miennes, puisque je suis le *chef du gouvernement, et c'est à* moi à en porter la responsabilité (...). Il y a eu, effectivement, deux ou trois difficultés majeures, je le reconnais bien volontiers (...).

«On a formé beaucoup trop de médecins pendant des années»

» On ne peut pas, à la fois, m'expliquer qu'il faut que les choses changent plus vite et, lorsqu'on veut les changer, et que ça ne marche pas pour des raisons diverses, m'en faire le reproche. Je crois qu'il faut que tout le monde se rende bien compte qu'un certain nombre de choses doivent changer dans notre pays, que c'est difficile, qu'il faut en convaincre préalablement pour éviter les malentendus. L'affaire de l'école a été, d'ailleurs, le type de ce genre de malentendus (...). Il s'agissait d'une loi qui tendait à donner des moyens supplémentaires à l'école privée. Ce n'était en rien dirigé contre l'école publique, ça ne lui retirait rien. Et cela a été très mal ressenti par un certain nombre d'hommes et de femmes, qui travaillent dans l'école publique, comme étant une sorte d'atteinte à leur rôle dans la nation, ce qui n'était pas du tout dans nos intentions. Ce qui prouve qu'il faut réfléchir beaucoup plus soigneusement aux conséquences de ce que l'on décide ou de ce que l'on fait.»

● **DÉPENSES DE SANTÉ.** – «Le corps médical, à l'instigation de Mme Simone Veil, a signé une convention avec la Sécurité sociale, qui, déjà, porte ses fruits, puisque le taux de croissance des dépenses médicales est même inférieur au maximum que nous avions fixé, il y a maintenant six mois. La discussion d'aujourd'hui, c'est de savoir comment on doit organiser ce contrôle des dépenses médicales, pour faire en sorte que les règles qui ont été fixées soient respectées. C'est un grand problème, parce que, ou bien on l'organise de façon autoritaire et automatique et cela suscite des réactions très négatives et des oppositions, ou bien on l'organise de façon plus souple et j'oserais dire, plus intelligente, en tenant compte un petit peu des diverses situations, et l'on nous dit : «Ah ben oui, mais vous ne demandez pas suffisamment de sacrifices aux médecins.»

» Vous savez quelle est la situation des médecins en France? C'est qu'on en a beaucoup trop formés, pendant un certain nombre d'années, qu'il y a beaucoup de médecins dont la situation matérielle est extrêmement précaire. La réforme de l'assurance-maladie suppose qu'on s'interroge sur son financement – pour savoir s'il faut continuer à la financer sur des cotisations ou sur le salaire, ou s'il faut aussi la financer sur autre chose –, sur son organisation : comment est-ce que les hôpitaux doivent être organisés et sous quels contrôles pour qu'on respecte un petit peu davantage les budgets des hôpitaux? Quel doit être le statut du corps médical? Les Français tiennent à la médecine libérale. Ils tiennent à avoir le droit d'aller voir le médecin de leur choix et de discuter avec lui de la thérapeutique.

» Nous ne sommes pas faits pour une médecine totalement fonctionnarisée, voilà la difficulté de la réforme. Par-dessus le marché, comme il y a trop de lits d'hôpitaux en France et qu'en même temps, l'hôpital est le principal employeur de nombre de communes, il faut faire très attention, à l'époque où l'on parle d'aménager le territoire et d'éviter les inégalités entre les Français selon le lieu où ils habitent, de ne pas faire disparaître de certaines communes l'employeur principal qui est l'hôpital.

● **POLITIQUE DE LA VILLE.** – «Je ne cesse de dire que nous avons une société fragile et qu'il faut faire attention. Et que tout peut être possible à tout moment. Et pourquoi est-ce que nous aurions mis en exergue la *politique de la ville comme* nous l'avons fait si nous n'en étions pas conscients? Pourquoi aurions-nous doublé les moyens de la politique de la ville sur le plan budgétaire si nous n'en n'étions pas conscients?

» (...) Nous allons nous réunir pour arrêter notre programme de travail pour les années qui viennent. Il y a trois ou quatre domaines qui sont, à mon avis, des domaines prioritaires en matière de politique de la ville. Il y a, d'abord, l'emploi parce que la banlieue, finalement, résume tous les défauts de notre société : l'emploi et l'emploi des jeunes. Il faut donc, peut-être, imaginer des formules prévoyant des exonérations de charges pour les entreprises qui se créent dans certaines banlieues et qui emploient des jeunes, qui recrutent des jeunes. En second lieu, ces banlieues sont très souvent inhumaines. C'est ce qu'on appelle : «l'urbanisme des années soixante», avec les barres et les tours qui sont promises à la destruction, d'ailleurs, dans les années qui viennent. Il y a, en troisième lieu, l'encadrement des services publics : les écoles, des hôpitaux pour le coup. Bien souvent, s'il y a trop de lits dans certaines régions, il n'y en a pas assez dans les banlieues. Des écoles, des hôpitaux, des commissariats de police, des forces de sécurité qui soient présentes pour assurer, puisqu'un des problèmes de la banlieue, un des problèmes principaux, c'est l'insécurité».

● **AUDIOVISUEL.** – *[La démission du président de Canal Plus?]* «Il s'agit de la conséquence de décisions qui concernent une série de sociétés privées. M. Rousselet a très bien réussi. C'est tout à fait vrai. Pour le reste, que s'est-il passé dans telle société, dans l'actionnariat de Canal Plus, ce n'est pas mon affaire. Je suis comme vous, je l'apprends par le journal.

[Comme on lui rappelle ce qu'il a écrit dans le «Dictionnaire de la réforme» – *«le mieux serait que le pouvoir politique s'occupe le moins possible des médias» –, le premier ministre répond :]* «C'est ce que je fais et il me semble que c'est ce que j'ai fait notamment pour, comment ça s'appelle? France Télévision.»

● **LA DÉVALUATION DU FRANC CFA.** – «Cela ne va pas accentuer la misère en Afrique. La misère s'était accentuée depuis une dizaine d'années parce que, justement, le franc CFA était à un niveau trop élevé, et cela faisait fuir tous les investissements. *[Cette décision]* a été prise par les pays africains, mais, bien entendu, ne soyons pas hypocrites, à l'instigation de la France, parce qu'il nous a semblé que c'était la meilleure formule pour aider ces pays dans leur développement. Cela leur permettra d'exporter davantage. (...) Cela devrait normalement entraîner pour le paysannat, notamment, des ressources supplémentaires.

» Il y a une chose qui est parfaitement claire, c'est que la France a non seulement intérêt, mais elle a un devoir moral envers les pays africains. Elle les a colonisés, elle leur a d'ailleurs apporté beaucoup, sur tout un certain nombre de plans, en matière d'équipements ou de formation. Et puis, il y a eu trente années de décolonisation. Et durant ces trente années, les vingt premières se sont bien passées, les dix dernières, moins bien, parce que l'économie du monde a changé, et que ces pays n'étaient plus tout à fait adaptés, dans leurs structures, à l'évolution de l'économie du monde. Et la France va accroître son aide en faveur des pays Africains. Elle a obtenu du FMI et de la Banque Mondiale, qu'ils accroissent leur aide, qui est multipliée par dix, je crois, environ. Ce qui prouve bien qu'il ne s'agit pas d'abandonner l'Afrique, tout au contraire. Il s'agit de lui faire reprendre la route du progrès.»

● **VISAS DE SORTIE.** – «C'est la lutte contre le terrorisme. Ce n'est pas la lutte contre l'immigration clandestine. (...) Lorsqu'on dit qu'il faut contrôler l'entrée des étrangers en France, et lutter contre l'immigration clandestine, on nous explique que ça n'est pas très bien, moralement. (...) Et lorsqu'on dit que quelqu'un ne devrait pas sortir, non pas sans autorisation, mais sans avoir informé, pour qu'on sache où il va, et qu'on soit sûr, en tous les cas, qu'il est bien parti, qu'il est bien sorti, on nous dit également que ça n'est pas bien. (...) Nous sommes dans un monde où le terrorisme se développe extraordinairement. Et nous sommes proches de pays qui sont, bien souvent, terroristes par leurs habitudes, et par leurs intérêts (...).»

● **CRITIQUES DE LA MAJORITÉ.** – «Je me suis fixé une mission – je me la suis fixée publiquement : faire en sorte qu'au bout de deux ans la France commence à aller mieux. Pour moi, c'est l'objectif. Vous me parlez des difficultés dans ma majorité. J'observe une chose : je lui ai demandé sa confiance à l'issue de l'affaire du GATT. (...) Et les quatre-cinquièmes, sinon plus, les cinq-sixièmes de l'Assemblée nationale ont apporté leur confiance au gouvernement. Alors, où est la difficulté? (...) J'en suis particulièrement reconnaissant à la majorité parlementaire, aussi bien à l'Assemblée qu'au Sénat, car jamais son soutien ne m'a fait défaut. Alors, pourquoi voulez-vous que je m'inquiète?»

● **COHABITATION.** – «Ça n'est pas l'idéal, la cohabitation. C'est une situation qui naît de deux votes successifs des Français, à l'élection présidentielle, puis à l'élection législative. Et à partir de là, les responsables ont le devoir – c'est une sorte de devoir d'État – de faire en sorte que le pays ne souffre pas de leur coexistence. Comment imaginer, surtout quand nous avons six mille soldats en Bosnie, qui sont dans une situation qui peut être difficile, qui peut le devenir davantage encore, qu'il y ait des querelles au sommet de l'État? Ce serait inacceptable, à mes yeux. Et dans ces conditions, en ce qui me concerne, je fais tout pour que les choses se passent le mieux possible (...).

» Les Français ont choisi une nouvelle politique. Je suis chargé de la mettre en œuvre. La Constitution donne au gouvernement les moyens de mettre en œuvre cette politique nouvelle. J'utilise ces moyens en respectant les prérogatives du président de la République, comme il va de soi. Les choses sont parfaitement simples et claires (...). Il n'y a pas de secret. M. Mitterrand est socialiste, et je ne le suis pas.

Lire la suite page 10

Institutions

Réformer la Constitution après l'élection du président de la République

C'est Edouard Balladur qui le dit. Le premier ministre a, de par la Constitution, *«le moyen juridique de réussir»*. Si lui-même échoue, ce ne sera pas de la faute de François Mitterrand mais de la sienne propre. La deuxième cohabitation a donné plus de *«champ»* au chef du gouvernement face au chef de l'Etat. M. Balladur ne se fait guère d'illusions sur la perpétuation de cet état de fait après une élection présidentielle qui se solderait par l'arrivée à l'Elysée d'un candidat issu de l'actuelle majorité, *«la nature humaine étant ce qu'elle est»*. La solution? *«Réformer la Constitution.»*

Sur ce terrain, M. Mitterrand avait pris l'initiative, le 30 novembre 1992, en rendant publiques ses propositions de réforme constitutionnelle et en les soumettant à un comité consultatif qui, formé le 2 décembre, avait remis son rapport le 15 février 1993. Un an s'est écoulé et le chantier reste ouvert. Dans un premier temps, le gouvernement de Pierre Bérégovoy, s'inspirant très largement des travaux du comité consultatif et des souhaits présidentiels, avait déposé, au Sénat, deux projets de révision constitutionnelle : le premier sur la justice, le second sur l'organisation des pouvoirs publics qui, tout en confortant la prééminence du président de la République, renforçait les droits du Parlement face au gouvernement.

Seuls deux points du premier texte ont survécu à l'alternance de mars : la réforme du Conseil supérieur de la magistrature et l'instauration de la Cour de justice de la République, se substituant à la Haute Cour de justice qui, elle, reste en place pour le seul président de la République. Ces modifications ont été ratifiées par le Parlement réuni en Congrès, à Versailles, le 19 juillet dernier. Le troisième volet est resté lettre morte. Il s'agissait, en l'occurrence, du droit de saisine du Conseil constitutionnel par les justiciables, que Michel Rocard n'avait pu faire adopter par le Sénat en 1990.

Quant au gros morceau touchant, notamment, l'élargissement du champ référendaire et le rééquilibrage des institutions en faveur du Parlement, M. Balladur lui a opposé une fin de non-recevoir, le 19 juillet, en raison d'une *«hiérarchie des urgences»*, défavorable à une réforme constitu*tionnelle à la veille d'une élection* présidentielle. Il a mis ainsi un terme au dessein de M. Mitterrand de faire en sorte que *«les institutions dangereuses avant* [lui ne puissent] *le redevenir après* [lui]*»*, comme il l'avait indiqué en juillet 1990. M. Balladur assure que la Constitution doit être réformée sur *«un certain nombre de points»*. Il a choisi d'en repousser l'échéance à l'après-Mitterrand, ce qui autorise à avoir quelques interrogations sur le degré de nécessité qu'il y attache.

ANNE CHAUSSEBOURG

Le chemin de l'Elysée

Suite de la première page

Comme si ses collaborateurs n'avaient pas déblayé le chemin de Jean-Pierre Elkabbach vers la présidence de France-Télévision. Comme si son ministre de la communication n'avait pas joué son rôle dans la manœuvre qui a contraint François Gicquel à démissionner de RFO. Comme si ce n'était un de ses proches, Jacques Friedmann, qui a entamé les négociations pour le renouvellement du contrat de Canal Plus. Comme si ce n'était pas une loi voulue par son gouvernement qui, en autorisant un groupe d'actionnaires à détenir 49 % du capital à une société audiovisuelle, a permis le retournement d'alliances dont a été victime André Rousselet.

Disposant d'un pouvoir sans limites, M. Balladur ne peut guère être gêné par les manifestations verbales d'opposition du président de la République, qui, en recevant, lundi, Louis Le Pensec, supporter des marins en grève, a commis un de ces petits gestes symboliques qu'il affectionne tant.

Ces coups de griffes présidentiels, en tout cas, chagrinent moins le premier ministre, que ceux que lui infligent certains membres de sa majorité. C'est en tout cas elle, et non M. Mitterrand, qu'il a rappelée à ses responsabilités, en la priant de ne pas oublier que ses divisions ont toujours causé sa perte...

Pour discret qu'il soit, son appel à la création d'un parti unique de la droite était très net. Voilà qui ne va pas améliorer les rapports du premier ministre avec les dirigeants du RPR et de l'UDF. Mais, de cela, il n'a cure. Il sait, lui, que la victoire de l'actuelle majorité à la présidentielle ne peut être bâtie que sur le succès de son gouvernement. Et comme ce succès sera d'abord celui de son chef, il vaudra mieux pour en profiter être le chef de la majorité – titre qui peut difficilement *lui être contesté – que le chef* d'un de ses partis.

Nul ne peut aujourd'hui en douter : Edouard Balladur entend bien être candidat à l'élection présidentielle. A l'attention de ses compagnons du RPR qui en douteraient encore, il n'a même pas récusé la possibilité pour lui de symboliser ce *«nouvel élan»*, dont Jacques Chirac assurait avoir le monopole! Pour que tout soit clair, le premier ministre a même ébauché son programme de candidat. Certes, il ne s'agit encore que de la réalisation de grandes réformes déjà mises en chantier par son gouvernement (aménagement du territoire, protection sociale, écoles...), mais c'est quand même un programme. Une expérience du pouvoir presque suprême; une assise politique; une volonté; un programme : le candidat Edouard Balladur est prêt.

THIERRY BRÉHIER

L'intervention télévisée du premier ministre

«Nous devons préserver notre autonomie dans l'OTAN»

Suite de la page 9

» D'ailleurs, il le dit lui-même. Et dans ces conditions, nos conceptions sur un certain nombre de problèmes ne sont pas les mêmes. Pour autant, nous sommes, l'un et l'autre, décidés à servir notre pays de notre mieux. Surtout, dans les affaires internationales et militaires, comme dans la période actuelle. J'exprime mon point de vue. Je mène la politique que les Français ont décidé qu'il fallait mener. Le gouvernement a le soutien d'une considérable majorité à l'Assemblée. Je ne peux pas exiger que tout le monde se taise, sauf, pour approuver le gouvernement.»

[Y a-t-il empiètement sur le domaine présidentiel ?] «Je ne le crois pas pour deux raisons. D'abord, c'est le président de la République, lui-même, qui, dans une interview *[au Monde]* en janvier 1993, avait développé la théorie du «domaine partagé», en matière de politique étrangère et de défense. En second lieu, parce que, que ce soit pour l'affaire du GATT, qui s'est conclue par un succès pour la France, que ce soit pour l'affaire du pacte de stabilité – où il s'agit d'éviter qu'on ne connaisse d'autres Yougoslavie dans d'autres endroits de l'Europe –, qu'il s'agisse du rétablissement des relations avec la Chine, qu'il s'agisse de la crise monétaire et de sa solution, ou qu'il s'agisse de la politique africaine, chaque fois, les choses ont été étroitement coordonnées entre le président de la République et moi. J'y ai veillé. Et j'ai veillé à faire en sorte qu'il y ait véritablement, non seulement une information, mais une décision qui soit commune. Sur des matières qui sont des matières importantes.»

[Un nouveau président de la République, laissera-t-il la même libreté à son premier ministre ?] «La nature humaine étant ce qu'elle est, il dira au début qu'il va laisser plus de champ au premier ministre, et il n'en fera rien ! Il faudra pour ça réformer la Constitution. Et c'est d'ailleurs une des choses qu'il faudra faire, à mon avis : modifier la Constitution sur un certain nombre de points, notamment pour permettre le référendum, en même temps qu'un certain nombre d'autres grandes réformes devront être menées à bien dans la période qui suivra, en matière, je le disais tout à l'heure, de formation de la jeunesse, ou en matière de protection sociale, pour mieux l'asseoir financièrement et la préserver.»

[Y a-t-il quelque chose que la cohabitation vous ait empêché de faire, hormis la reprise des essais nucléaires ?] «Ce n'est pas comme ça que les choses se passent. Elles sont discutées, elles font l'objet d'informations réciproques et puis chacun a les compétences que lui confère la Constitution et les exerce. A ce moment-là, chacun est bien obligé aussi de tenir compte des compétences que la Constitution confère à l'autre. (...)

» Si la question est : «Si vous ne réussissez pas en deux ans à redresser le pays, est-ce que ce sera la faute de M. Mitterrand ?», eh bien ! la réponse est non. Si je ne réussis pas, ce sera ma faute et celle de personne d'autre. Parce que la Constitution me donne le moyen juridique de réussir. La situation politique, économique ou sociale peut compliquer ma tâche mais, constitutionnellement, j'ai les moyens juridiques de prendre des décisions qui me paraissent les meilleures. Dans ces conditions, si ces deux années de cohabitation devaient se traduire par le fait que la situation de la France ne s'est pas redressée (...), je n'aurais à m'en prendre qu'à moi-même et à personne d'autre.»

• **LES PARTIS DE LA MAJORITÉ.** – «Je suis dans une situation un peu particulière sur le plan politique. Je suis le chef du gouvernement, je ne suis pas le chef de l'un des deux partis qui composent la majorité. C'est, d'une certaine manière, une faiblesse, peut-être, mais, d'un autre côté, c'est aussi une force et un avantage, car ça me dispense d'avoir à être impliqué dans un certain nombre de choses qui ne concernent pas directement la vie du gouvernement. Ce qui est de ma responsabilité, c'est de faire en sorte que le travail parlementaire se déroule dans de bonnes conditions, puisque le premier ministre est généralement considéré comme le chef de la majorité parlementaire. Quant aux partis, il est légitime qu'ils vivent leur vie. Et à eux non plus, je ne peux pas leur demander de ne s'exprimer que pour louer, inconditionnellement et sans réserve, tout ce que fait le gouvernement.

» Il y a une question de proportion, de choix des mots, de choix des moments. Enfin, tout ça n'est pas, finalement, très important. Ce qui me paraît en revanche plus important, ce sont deux choses. D'abord que la majorité soit fidèle à ses convictions. (...) Et, en deuxième lieu, qu'elle soit unie. Car chaque fois qu'elle a été divisée, elle a perdu. (...) C'est pour ça qu'il faut réfléchir soigneusement, me semble-t-il, lorsqu'on s'exprime.»

• **ÉLECTIONS EUROPÉENNES.** – «Dans la mesure où nous menons une politique européenne, qui est menée par une série de ministres, Alain Juppé, Alain Lamassoure et Gérard Longuet, pour les affaires commerciales, et Jean Puech, pour les affaires agricoles, le gouvernement ne peut pas y être indifférent. Je suis favorable à la liste unique pour deux motifs. D'abord parce que je suis, de façon générale, favorable à l'union de la majorité. J'observe que 90 % de tous ceux qui ont un mandat électoral au RPR ou à l'UDF, sont élus comme candidat commun lors des municipales, des cantonales, des législatives ou autres (...). En second lieu, le gouvernement mène une politique européenne qui n'est pas critiquée par la majorité. On voit mal quelle serait, à ce moment-là, la justification de deux listes. Cependant, je crois qu'il ne faut pas que cette affaire prenne un tour gouvernemental et que l'élection européenne se transforme en référendum pour ou contre le gouvernement. Dans ces conditions, je ne souhaite pas que les membres du gouvernement figurent sur cette liste. Et lorsque vous me demandez si ce souhait est un souhait faible ou un souhait fort, (...) c'est un souhait net !»

• **LA PRÉSIDENTIELLE.** – *[Le silence demandé par le premier ministre à sa majorité pourra-t-il cesser le 2 janvier 1995 ?]* «Il est normal qu'une campagne présidentielle prenne quatre mois, c'est bien le moins. On ne peut pas non plus stériliser toute la vie politique jusqu'au dernier moment».

[Faut-il, comme le souhaite M. Pasqua, organiser des primaires ?] «Une fois que le projet du ministre de l'intérieur aura pris forme – et peut-être qu'il a déjà pris forme d'ailleurs –, nous en discuterons et nous le verrons. Soyons clairs là aussi, qu'il n'y ait pas d'hypocrisie. Toute cette affaire de primaire n'a qu'un seul intérêt : savoir s'il faut qu'il y ait un seul ou plusieurs candidats de l'actuelle majorité à l'élection présidentielle. C'est ça le vrai débat. Si on considère qu'il en faut plusieurs, ce n'est sûrement pas la peine de se fatiguer à prévoir des primaires. Si, en revanche, on estime qu'il vaut mieux qu'il n'y en ait qu'un, alors là, effectivement, il faut peut-être essayer de trouver un mécanisme, et celui-là est peut-être le bon. Il faut que nous en discutions.»

• **LE PROGRAMME DU CANDIDAT DE LA MAJORITÉ.** – «Tout candidat de la majorité à l'élection présidentielle devra, nécessairement, s'appuyer sur le bilan de ce gouvernement (...). S'il est catastrophique, ça ne sera pas bon pour lui non plus. Je pense qu'il ne sera pas mauvais, ce bilan. Donc, il ne peut pas s'agir d'une nouvelle politique. En revanche, il peut s'agir d'un nouvel élan pour faire des choses que nous n'aurons pas eu le temps d'accomplir. J'ai parlé de la réforme constitutionnelle. On peut parler de la mise en œuvre de l'aménagement du territoire, de la réforme de la protection sociale pour changer son financement, de la réforme de l'école, dans le respect de ses missions de services publics – qu'il n'y ait pas de malentendu – pour mieux l'adapter aux rôles de formation de la jeunesse. Il y aura beaucoup de grandes choses à faire. Rien n'est jamais fini, vous savez. De la mise en place de la loi de programmation militaire que nous allons faire voter. (...) Donc, il restera beaucoup de choses que nous n'aurons pu qu'ébaucher, que commencer.»

[Est-ce qu'il y a, entre Jacques Chirac et vous-même, un pacte qui garantisse aux électeurs de la majorité qu'il n'y aura pas affrontement entre vous ?] «Je vous ai dit que je ne parlerais pas de ça en 1994.»

• **LA DOCTRINE MILITAIRE.** – «Dans le Livre blanc que prépare M. François Léotard, et comme dans la loi de programmation, il est prévu que dans des cas précis, et sur décision, chaque fois, du président *[de la République]* et du premier ministre, le ministre de la défense, le chef d'état-major des armées, peuvent participer à telle ou telle réunion *[de l'OTAN]*, mais de façon, je dirais, adaptée à chaque fois, et pas de façon automatique et générale. Premier point. Deuxième point : quant à savoir si la France participe ou pas à des opérations dans le cadre de l'OTAN, elle l'a déjà fait lors de la guerre du Golfe, dans une certaine mesure; ce n'était pas dans le cadre de l'OTAN, mais c'était en utilisant les moyens de l'OTAN, en jouant un petit peu sur les mots. D'autre part, le corps franco-allemand, dont il est prévu qu'il est à la disposition de l'UEO, mais qu'il peut aussi être utilisé par l'OTAN, est également une des façons d'assouplir les choses.

» Mais, fondamentalement, la position de la France doit demeurer celle qui a été définie en 1966, par le général de Gaulle, et maintenue par ses successeurs, par ses trois successeurs, et les membres de l'Alliance. *[La France]* participe à un certain nombre d'activités au sein de cette Alliance, mais elle n'est pas intégrée dans le commandement de l'Alliance. Nous devons veiller soigneusement à préserver notre autonomie, voire notre indépendance en la matière. D'ailleurs, on a pu voir dans l'affaire de Bosnie, justement, combien le fait d'être autonome nous fait peser plus et compter davantage aux yeux des autres.»

Les réactions des partis et des syndicats

■ **Robert Hue**, secrétaire national du Parti communiste : *«J'ai trouvé la prestation du premier ministre particulièrement choquante et cynique vis-à-vis des millions de gens qui souffrent de sa politique. On ne s'étonnera pas de l'indignation et de la colère que de tels propos peuvent susciter. Il y a là un flot d'onctuosité verbale pour tenter de cacher la dureté de la politique la plus régressive depuis des décennies.»*

■ **Louis Viannet**, secrétaire général de la CGT : le premier ministre *«a pris des risques»* en annonçant, *«avec assurance»*, la fin de la récession en France. *«Les plus audacieux des experts se contentent de parler de frémissements.»*

■ **Georges Sarre**, vice-président du Mouvement des citoyens : *«Décidément, c'était la 3 qu'il fallait regarder.* Autant en emporte le vent (...). *Le premier ministre, au cours d'une émission terne, s'est révélé incapable d'insuffler le moindre dynamisme mais surtout il est apparu comme un vrai homme de droite sur toutes les questions essentielles.»*

■ **Laurent Fabius**, ancien premier ministre : *«Mon impression est celle d'un Premier ministre décalé par rapport aux réalités* (...). *Le problème numéro un que vit la société française, c'est le problème du chômage* (...). *Je sens un premier ministre qui nous dit «tout va mieux, ne vous inquiétez pas, ça va aller»* (...) *d'où ce sentiment de décalage.»*

■ **Claude Bartolone**, membre du secrétariat national du PS : cette intervention *«soporifique» «s'adressait plus aux membres du RPR qu'à l'ensemble des Français* (...). *Nous n'avons rien appris : la seule leçon, c'est que tout ce qui a été commencé par le gouvernement est finalement bien. Et le seul message : d'abord les présidentielles, après on verra».*

■ **Jean Poperen**, membre du bureau exécutif du PS : *«Ce n'est pas facile de parler longtemps pour ne rien dire de nouveau. Le premier ministre paraissait lui-même souffrir de ce surplace. Il convient lui-même que les déchirures sociales sont graves, que les risques d'explosion se multiplient, mais comment les prévenir en poursuivant la politique actuelle ?»*

■ **Marc Blondel**, secrétaire général de Force ouvrière : *«Le premier ministre n'offre guère d'espoir quant à une diminution effective du chômage»*, indique FO, qui *«met en garde le gouvernement contre toute tentative de remise en cause des droits des assurés sociaux».*

■ **Brice Lalonde**, président de Génération Ecologie : M. Balladur *«calme, rassurant, déterminé»* doit *«résister à la tentation d'un exercice solitaire du pouvoir et définir un projet collectif».*

■ **Didier Bariani**, porte-parole du Parti radical : M. Balladur *«a justement rappelé – car certains semblent frappés d'amnésie – la situation dégradée que la France connaissait il y a dix mois. La politique gouvernementale produit ses premiers effets positifs. Le premier ministre en appelle à la patience, et cet appel sera d'autant mieux entendu s'il y a vigilance et solidarité sans faille avec ceux qui souffrent de la crise».*

■ **Philippe Vasseur**, secrétaire général du PR : le premier ministre s'est montré *«égal à lui-même, pragmatique et net».* Selon lui, la méthode de M. Balladur est plutôt celle d'un *«skieur de fond». «C'est peut-être la méthode Coué»*, ajoute le député du Pas-de-Calais. *«Je suis frappé (...) de voir comment il y a des impatiences et combien les Français attendent peut-être un déclic qui ne s'est pas suffisamment produit.»*

■ **Pierre-André Wiltzer**, délégué général des adhérents directs de l'UDF : *«Edouard Balladur a tenu un langage de rigueur et de vérité dont personne n'est exclu et qui fait appel constamment au sens de responsabilité de chacun.»*

■ **Bruno Mégret**, délégué général du Front national : *« M. Balladur, qui s'est employé à se déclarer satisfait de lui-même, de sa politique et de la cohabitation, a surtout révélé que sa politique procède de la méthode Coué et que, après un an de gouvernement, il n'a toujours pas trouvé son second souffle.»*

CORRESPONDANCE

Une lettre de Bruno Gollnisch

A la suite de la publication d'un article évoquant sa nomination au poste de vice-président du Front national et qui faisait référence à l'intérêt qu'il porte aux affirmations des «historiens révisionnistes», négateurs de l'existence des chambres à gaz homicides du régime hitlérien (le Monde *du 8 février*). *Bruno Gollnisch, conseiller régional de Rhône-Alpes, nous a adressé la mise au point suivante :*

Dans *le Monde* du 8 février, M. Biffaud me présente comme *«intéressé par le «révisionnisme», c'est-à-dire l'affirmation selon laquelle les nazis n'ont jamais cherché à exterminer les juifs».*

En réalité, je suis intéressé par l'Histoire en général, du paléolithique à nos jours, et pas particulièrement par tel ou tel aspect du drame concentrationnaire, au sujet duquel les opinions des spécialistes varient dans le temps comme dans l'espace. Toutes les victimes de ce drame ont droit à mon respect, de quelque façon qu'elles soient mortes. Et je m'honore de côtoyer au Front national plusieurs survivants.

Je ne me suis toutefois jamais exprimé sur un sujet dont, d'ailleurs, la discussion n'est pas libre dans notre pays. Ce qui m'intéresse beaucoup plus, c'est la lutte contre tous les totalitarismes sans exception, c'est l'avenir de notre civilisation, le terrible déclin démographique, l'insécurité, l'immigration, la disparition par pans entiers de notre industrie, le drame de notre agriculture et de la pêche, l'inadéquation de notre système éducatif... Toutes choses, me semble-t-il, sur lesquelles les positions du Front national gagneraient à être mieux connues.

[M. Gollnisch affirme qu'il ne s'est *«jamais exprimé sur un sujet»*, le révisionnisme, *«dont, d'ailleurs, la discussion n'est pas libre dans notre pays».* Devant le conseil régional Rhône-Alpes, le 5 juillet 1991, M. Gollnisch avait demandé le *«respect de la liberté d'expression pour les enseignants qui exercent un regard critique sur l'histoire de la seconde guerre mondiale»*, en référence aux auteurs de thèses révisionnistes (*le Monde* daté 7-8 juillet 1991).]

Démissionnaire après le pacte d'actionnaires conclu par Havas, la Générale des eaux et la Société générale

André Rousselet souhaite que Pierre Lescure lui succède à la présidence de Canal Plus

André Rousselet, président-directeur général de Canal Plus, devait présenter, mercredi 16 février, sa démission aux administrateurs de la chaîne cryptée et proposer à sa succession Pierre Lescure, son actuel directeur général. Les circonstances dans lesquelles le fondateur de Canal Plus est conduit à se retirer confirment la prédominance croissante des intérêts économiques dans le système audiovisuel.

Pourquoi André Rousselet a-t-il claqué la porte du fleuron de l'audiovisuel français? Si l'on en croit le communiqué rendu public, lundi 14 février, par la chaîne cryptée, le président-directeur général de Canal Plus a voulu marquer son *«désaccord»* sur la *«forme et le fond»* avec deux événements : le regroupement au sein d'une société de participation des titres que Havas, la Générale des Eaux et la Société générale détenaient dans Canal Plus et, surtout, l'entrée de France Telecom dans Havas à un niveau qui ne devrait pas dépasser 5 %.

Ces deux décisions rendues publiques simultanément, jeudi 10 février, avaient déjà entraîné la démission furibonde d'André Rousselet du conseil d'administration d'Havas. Mercredi 16 février, le conseil d'administration de Canal Plus devrait entériner la deuxième démission de André Rousselet, celle de quitter le fauteuil présidentiel qu'il occupe depuis la fondation tumultueuse de la chaîne en 1984. Pierre Lescure, son directeur général et son dauphin, devrait lui succéder à la tête d'un mini-empire de 8,7 milliards de francs de chiffre d'affaires (prévisions 1994), spécialisé dans la télévision payante et largement implanté en Europe.

Au-delà de l'émotion soulevée par la sortie fracassante du seul vrai «pape» qui ait jamais dominé l'audiovisuel français, plusieurs séries de questions restent en suspens. Pour commencer, André Rousselet ignorait-il la conclusion d'un pacte d'actionnaires entre la Générale des eaux (20,4 %), Havas (23,5 %) et la *Société générale* (4,8 %) *comme* le bruit en a couru? La chose est fermement démentie par les responsables de la Générale des eaux. André Rousselet savait. Ce pacte s'est-il noué contre lui? Assurément. Le PDG de la Générale des eaux, Guy Dejouany, *«s'est enfin payé Rousselet»*, affirme un proche du dossier. Quoiqu'en disent les porte-parole de la Générale des eaux – *«Nous ne voulons pas que cet accord soit perçu comme une brimade»* –, le capital *de la chaîne cryptée est désormais* fermement verrouillé. Avec 48,7 % des titres, la société de participation protège Canal Plus contre toute agression extérieure, mais aussi contre toute velléité d'émancipation. Les discussions engagées à l'initiative du groupe allemand Bertelsmann en vue d'une alliance capitalistique majeure sont désormais tuées dans l'œuf. Non seulement Pierre Lescure ne pourra plus tirer les ficelles chez Havas, profitant de la désunion de ses actionnaires, mais chacune de ses initiatives devra désormais être approuvée. Il sera un président sous contrôle. Une révolution pour Canal Plus.

«Logique capitalistique»

L'éviction d'André Rousselet a aussi, forcément, une signification politique. Ancien député de la Fédération de la gauche démocratique et socialiste (FGDS, 1967-1968), ancien directeur de cabinet de François Mitterrand (1981-1982), André Rousselet n'a, *a priori*, aucun atome crochu avec Edouard Balladur. En outre, depuis plusieurs mois, Jacques Friedmann, PDG de l'UAP et éminence grise d'Edouard Balladur, cherchait à lier le renouvellement de la concession de Canal Plus (laquelle arrive à expiration l'année prochaine) à un plan d'aide à l'industrie du câble. Faute d'un accord rapide, l'homme de confiance du premier ministre aurait-il choisi de faire sauter l'obstacle? Peut-être. Cette thèse présente toutefois un défaut : elle ne recueille pas l'adhésion de l'Hôtel Matignon (ce qui n'a rien d'étonnant), mais encore moins celle de l'Elysée. Les conseillers du président de la République, comme ceux du premier ministre, affirment en effet que la seule logique qui ait vraiment prévalu dans le pacte d'actionnaires ligotant Canal Plus est une «logique capitalistique».

Si ce pacte d'actionnaires n'a pas, en soi, une logique politique, sa finalité stratégique n'a cependant rien d'évident. A la fin de l'été 1993, des fuites avaient révélé que Guy Dejouany, projetait, à l'occasion du vote de la nouvelle loi sur l'audiovisuel, d'échanger ses titres Canal Plus contre une participation importante dans Havas, histoire de chapeauter un groupe de communication à l'échelon européen. A l'époque, non seulement la Générale n'avait pas démenti mais elle avait revendiqué cette ambition. Quatre mois plus tard, preuve que les grandes stratégies s'élaborent souvent en marchant, Canal Plus est verrouillé. Faut-il en conclure que la Générale des eaux n'ambitionne plus de devenir l'actionnaire de référence d'Havas? Le contrôle d'une holding multi-métiers comme Havas était sans doute moins intéressant que celui d'un opérateur spécialisé dans la télévision à péage. Même si une montée en puissance de la Générale dans Havas n'est pas à exclure, elle n'aura rien de déterminant. D'autant que France Telecom prendra prochainement 5 % du groupe dirigé par Pierre Dauzier.

Les actionnaires d'Havas en octobre 1993

- MEDIAFIN 2 %
- PERSONNEL DE LA SOCIÉTÉ 2,08 %
- UAP (GROUPE) 2,70 %
- CNCA, CAISSE NAT. CRÉDIT AGRICOLE 2,7 %
- SPM, PARTICIPATIONS MOBILIÈRES (STE) 3,65 %
- BNP PARIS (BANQUE NATIONALE) 4 %
- GMF - IARD 4,12 %
- AGF VIE 4,48 %
- PARIBAS (COMPAGNIE FINANCIÈRE) 4,68 %
- VERNES (S.C.I. JEAN-MARC) 6 %
- C.D.C. (GROUPE) 6 %
- GENEVAL 6,90 %
- SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 8,09 %
- CANAL + (FINANCE) 8,50 %
- PUBLIC 28,83 %
- CEGM, EXPLOITATION GRANDES MARQUES 0,17 %
- EAUX (COMPAGNIES GENERALES DES) 0,80%
- SFA, FINANCIÈRE AUXILIAIRE (STE) 0,84 %
- UNIFRANCE 1,63 %
- LYONNAISE DES EAUX DUMEZ 1,83 %

Une page est tournée

Dès lors, le jeu des questions se complique. Sous réserve du feu vert de l'Etat, France Telecom recevra 5 % du capital d'Havas en échange des 50 % qu'elle détient dans la très lucrative ODA (Office d'annonces), société spécialisée dans la publicité des annuaires. La *simultanéité* de l'irruption de France Telecom et de la constitution du pacte d'actionnaires autour de Canal Plus est-elle la preuve d'un Meccano généralisé? Ou plus simplement la preuve de l'habileté de Pierre Dauzier, PDG d'Havas? D'un même mouvement, celui-ci met un terme à l'indépendance dérangeante d'André Rousselet tout en équilibrant les pouvoirs au sein de Havas. L'arrivée de France Telecom, groupe d'Etat connu pour ses mauvaises relations avec la Générale des eaux, est le premier signe d'un rééquilibrage entre des pôles antagonistes. France Telecom et la Générale sont en effet concurrents dans les télécom*munications*, s'opposent sur le câble et s'accusent mutuellement d'abus de position dominante dans tous les secteurs. France Telecom ne craint qu'une chose, c'est de partager son monopole sur le téléphone avec les câblo-opérateurs. En *Angleterre, où la Générale fait* à la fois de la voix et de l'image, elle gagne 2 livres sterling avec le téléphone et une seule avec l'image. France Telecom est, en outre, lié avec la Lyonnaise des eaux, actionnaire d'Havas et ennemi héréditaire de la Générale des eaux.

Guy Dejouany devra également compter avec la montée en puissance prochaine d'Albert Frère dans le capital d'Havas. L'absence du financier belge et du Groupe *Bruxelles Lambert (GBL) du tour* de table d'Havas n'était guère concevable. Bruxelles Lambert et Havas sont en effet associés au sein du holding belge Audiofina qui contrôle la Compagnie luxembourgeoise de télévision (CLT), et Information et publicité (IP), filiale d'Havas, assure la régie de tous les supports de la CLT. Le verrouillage de Canal Plus, pourrait alors être interprété comme l'échec d'une mainmise de la Générale sur Havas.

Le jeu des questions pourrait continuer longtemps encore. La morale de l'histoire est néanmoins qu'une page de l'audiovisuel français est tournée. La sortie d'André Rousselet signe la fin d'une époque où la politique et ses passions dominaient l'audiovisuel. Les relations d'intérêts vont désormais gouverner le secteur. C'est, paraît-il, un signe de maturité.

YVES MAMOU

Le commentaire des Guignols de l'Info

Commentant à leur manière la démission d'André Rousselet, les marionnettes des *Guignols de l'Info* estimaient, lundi soir, que le but des actionnaires ligués contre leur PDG démissionnaire était de faire de leur groupe un *«Canal Plus ... de droite!»*. Et d'ajouter : *«Ce sera difficile parce que la part de la droite est déjà détenue à 80 % par TF 1 ...»* Sur leur petit théâtre on a vu ensuite Jacques Chirac compâtir aux malheurs d'André Rousselet en venant lui confier : *«Il est comme ça Edouard, il vous a fait le même coup qu'à moi... Vous n'avez plus de boulot...»* En conclusion de leur séquence, les *Guignols de l'Info* ont annoncé la prestation de M. Balladur – *«Magic Ed»* – à l' «Heure de Vérité» d' Antenne 2 en précisant : *«C'est la première fois qu'un animateur de TF 1 va sur une autre chaîne...»*

Portrait d'un «dauphin»

Un enfant du rock et de la chaîne cryptée

Il y a au moins un signe positif dans le climat d'abattement qui a saisi les salariés de Canal Plus, lundi 14 février, après la démission d'André Rousselet : Pierre Lescure devrait lui succéder à la tête de la *chaîne cryptée dès le* mercredi 16 février. Plusieurs figures de proue de Canal Plus ont ouvertement affirmé qu'elles quitteraient la chaîne si cette nomination était repoussée. *«On ne peut imaginer un autre que Pierre Lescure pour succéder au président»*, explique l'une des *proches de M. Rousselet.*

Pierre Lescure crée l'unanimité sur son nom. *«C'est un enfant de Canal Plus»*, note l'un des «barons» de *l'entreprise*, en soulignant qu'il *«sert la chaîne depuis ses débuts»*, tandis qu'un membre de la rédaction met l'accent sur la formation et les qualités de *journaliste du jeune* directeur général (quarante-huit ans). Sa curiosité, son ouverture à l'étranger – et notamment aux Etats-Unis –, l'ont convaincu qu'il fallait miser sur la programmation pour réussir et que les télévisions avaient elles aussi besoin d'avoir leur «griffe», une image de marque forte.

«Chef de bande»

Une recette que Pierre Lescure appliquera à Canal Plus, après l'avoir tentée à Radio-Monte-Carlo, dont il fut directeur des programmes. De sa formation de journaliste (il fut l'élève de Georges Filioud au Centre de formation des journalistes) et de sa carrière – à RTL où il fut reporter, à Europe 1 ou à Antenne 2, où il présenta il y a plus de vingt ans le journal télévisé –, il garde la *volonté de rendre simples* les questions apparemment complexes. *«Quand Pierre parle, quand il explique un problème, on le comprend»*, confie une collaboratrice. *«C'est un chef de bande, qui sait dynamiser une équipe, ce qui explique le respect et l'affection qu'on lui voue à Canal»*, note un responsable de la chaîne cryptée. Pierre Lescure manifesta dès son adolescence ce talent de chef de bande et cette admiration pour les objets cultes : Eclaireur de France dans les années 60, il impose le port du jean à sa patrouille et collec*tionne déjà les 45-tours...*

Mais ce *«boulimique de travail»* qui affirme *«aimer glander»* et pousse parfois la coquetterie à endosser. *«l'image d'un dilettante»*, a aussi conquis ses galons de gestionnaire. *«Il mémorise tous les chiffres d'audience ou de coût, alors qu'il donne l'impression d'être ailleurs»*, souligne, admiratif, un membre de la direction de la chaîne. De ce jeune homme discret et pudique, qui avait déjà accompli un parcours *«ascensionnel»* dans l'audiovisuel, André Rousselet en a fait à la fois son lieutenant, en le nom*mant en 1986 au poste de direc*teur général de la chaîne à péage, et son «dauphin» en l'associant, il y a deux ans, à toutes ses décisions. Les deux hommes, dont certains aiment souligner l'habileté politique et le goût pour la stratégie, se répartissaient le soin de faire passer les messages, dans la chaîne, mais aussi et surtout dans l'establishment politico-médiatique, voire dans le *milieu du show-business*. Un monde que Pierre Lescure connaît bien – il s'occupa du secteur «variétés» d'Antenne 2 – sans pour autant *«se plier aux mondanités»*. Plutôt que celles-ci, ce célibataire, spécialiste de musique rock, amateur d'architecture et de cinéma, préfère mettre la main à *la pâte en animant par exemple* l'émission «Bakélite» sur la chaîne câblée Canal Jimmy.

Il aime aussi flâner, s'offrir des livres, qu'il *«achète par kilos à la librairie La Hune»*, ou enrichir sa collection de photographies ou d'objets en bakélite qui encombrent son bureau. Ce qui n'empêche pas Pierre Lescure de s'intéresser au sport, et notamment au football puisqu'il préside, aussi, le PSG.

YVES-MARIE LABÉ

CLÉS/ *Chiffres*

■ **Bénéfices.** – Le chiffre d'affaires de Canal Plus s'est élevé en 1993 à 8,67 milliards de francs, soit une progression de 9,3 % par rapport à 1992. Le bénéfice de la chaîne cryptée dépasse le milliard de francs.

■ **Abonnements.** – Les abonnements représentent l'essentiel des ressources de Canal Plus. Au 31 décembre 1993, le nombre des abonnés individuels et collectifs atteignait en France le chiffre de 3 932 878. Compte tenu des filiales à l'étranger, la chaîne cryptée compte aujourd'hui 5 737 968 abonnés.

■ **Publicité.** – La part des recettes publicitaires dans le chiffre d'affaires de Canal Plus a atteint 402 millions de francs en 1993.

■ **Prévisions.** – Le chiffre d'affaires de la chaîne devrait continuer de croître en 1994 mais il n'en sera sans doute pas de même de son résultat. Dans le cadre des négociations liées au renouvellement de l'autorisation d'émettre sur un réseau hertzien, Canal Plus va devoir consentir un effort financier de l'ordre de 450 millions de francs sur trois ans en faveur du câble. Cet investissement devrait faire chuter les résultats d'environ 20 %.

Le PS dénonce la «mainmise de l'Etat Balladur sur l'information»

Le président du groupe socialiste de l'Assemblée nationale, Martin Malvy, a dénoncé, lundi 14 février, après la démission d'André Rousselet de la présidence de Canal Plus, *«la mainmise de l'Etat Balladur sur l'information»*. Il a ajouté : *«Le pouvoir attaque de front la moindre parcelle d'indépendance visible à la télévision et audible à la radio. M. Balladur a-t-il trouvé le moyen de faire taire les Guignols? Chacun y verra l'appropriation par le pouvoir des moyens de communication à travers ses amis proches. C'est inadmissible en démocratie, et cela consacre un comportement gouvernemental qui nous ramène trente ans en arrière.»*

Jean-Paul Huchon, membre du secrétariat national du PS, a parlé, lui aussi, d'*«Etat Balladur»* en disant : *«Il y a un clan très limité d'hommes proches du pouvoir qui pratiquent entre eux le conseil d'admiration mutuelle. Derrière un langage faussement libéral, on est dans une situation très pompidolienne où on constitue des noyaux avec des amis. L'affaire de Canal Plus va dans le même sens. On avait à Canal Plus un petit pôle d'indépendance et de résistance à l'esprit du temps. Manifestement, il y a un groupe de gens très proches du pouvoir actuel qui ont entendu mettre fin à cette indépendance.»*

Par ailleurs, deux députés socialistes de l'Isère, Michel Destot et Didier Migaud, ont protesté, lundi 14 février, contre la nomination *«de force»* d'un ancien collaborateur du maire RPR de Grenoble, Alain Carignon, ministre de la communication, à la direction régionale de France 3 Rhône-Alpes-Auvergne. Visant Yves d'Hérouville (*le Monde* daté 12 et 13-14 février), ils ont affirmé : *«Il n'est pas sain pour l'indépendance des moyens d'information que le gouvernement intervienne ainsi.»*

Par ailleurs, la démission forcée du PDG de RFO, François Giquel, continue de susciter diverses réactions. Selon la section CFDT de la chaîne d'outre-mer, qui affirme que *«les résultats de l'entreprise ne permettent pas objectivement de considérer que M. Giquel ait démérité»*, *«la méthode est scandaleuse parce qu'elle procède d'un chantage éhonté digne d'une mafia, en l'occurrence politique. Il s'agit aussi d'une claque pour le CSA, qui, selon la loi, a pouvoir de nommer et de révoquer les PDG des chaînes publiques*, ajoute ce syndicat. *Le CSA est, une fois de plus, réduit à jouer les utilités du pouvoir en place, quelle que soit sa couleur.»*

En revanche, de l'avis de la fédération RPR de Martinique, satisfaite de la démission du PDG de RFO, *«le bilan de M. Giquel s'achève sur un constat d'échec»* parce que *«la vocation de faire de RFO une véritable chaîne audiovisuelle publique et de proximité n'a pas vu le jour»*.

Après le désengagement de la famille Dassault

Matra-Hachette renforce sa position dans Europe 1 Communication

Le groupe Matra-Hachette, qui détenait 39,79 % du capital d'Europe 1 Communication (et 50,4 % des droits de vote), a renforcé sa position dans le capital *du groupe présidé par Franck* Ténot en acquérant 3,5 % de parts supplémentaires. Cette restructuration du capital d'Europe 1 Communication, dont le chiffre d'affaires (76,3 millions de francs) n'a que faiblement progressé au cours du dernier exercice (*le Monde* du 8 février), s'est réalisée à la faveur du désengagement de la société financière et immobilière Marcel Dassault, holding de la famille Dassault, qui a cédé sa participation de 19,99 % dans le groupe radiophonique Europe 1.

Avec 43,29 % du capital d'Europe 1 Communication, qui coiffe un secteur radio (Europe 1, Europe développement, avec le réseau Europe 2, Europe régies), une activité de production audiovisuelle (*via* ses filiales Hachette-Première, Télé-Hachette ou Europe Images) et l'affichage (Giraudy), le groupe de Jean-Luc Lagardère confirme l'intérêt qu'il porte aux médias audiovisuels. Cette restructuration pourrait préluder à un renouvellement des plus hautes instances dirigeantes du groupe, voire, malgré l'échec de La Cinq, à un nouvel engagement stratégique dans le secteur des médias, lors de la prochaine assemblée générale du groupe, fixée au 30 mars. Secrétaire générale d'Europe 1 Communication, Brigitte Gauthier-Darcier rappelait, en effet, lundi soir, que *«Hachette a toujours manifesté de l'intérêt pour les télévisions câblées»*.

■ FRANCE. – Les quantités de drogue saisies par les douaniers français se sont fortement accrues en 1993 avec, pour la seule héroïne, *« une augmentation de 50 % par rapport à 1992 »*, a indiqué, lundi 14 février, le ministre du budget et porte-parole du gouvernement, Nicolas Sarkosy. Les douanes ont saisi 40 tonnes de stupéfiants, dont 38 tonnes de résine de cannabis, 1,28 tonne de cocaïne, et 231 kilos d'héroïne. Une situation « extrêmement préoccupante », selon M. Sarkosy.

■ PAYS-BAS. – Alors que le siège de la nouvelle organisation européenne de coopération policière EUROPOL et de son unité d'analyse du trafic de drogue et du blanchiment d'argent (EDU), doit être inauguré, mercredi 16 février à La Haye, des révélations montrent à quel point les Pays-Bas ont été longtemps complaisants à l'égard des narco-trafiquants.

■ NIGÉRIA. – Alors que son agence de lutte contre la drogue est secouée par un scandale, le Nigéria, plaque tournante africaine du trafic d'héroïne et de cocaïne, est menacé de représailles par les Etats-Unis.

La lutte contre le trafic international de stupéfiants

La France et le Maroc ont adopté un programme de coopération contre la drogue

Quatrième exportateur mondial de résine de cannabis, le Maroc reste le premier fournisseur du haschich importé en France. Face à cette vérité économique, déplaisante pour les alliés du roi Hassan II, Paris et Rabat ont adopté, en fin de semaine dernière, un programme de coopération dans la lutte contre la drogue.

Le plan d'action commune, qui fait suite au changement d'attitude affiché par les autorités marocaines depuis l'automne 1992, vise à réduire une production de résine de cannabis que l'Observatoire géopolitique des drogues estimait, en 1992, à plus de 1 500 tonnes, pour des surfaces cultivées d'environ 30 000 hectares (1). Le souverain chérifien avait corrigé ce chiffre en parlant de 50 000 hectares de surfaces cultivées.

Dans les régions de culture traditionnelle de cannabis que sont le Rif et les provinces du Nord, la coopération franco-marocaine passera par des projets liés au tourisme et au développement de l'économie de montagne, à la création de petites et moyennes entreprises, à la recherche agronomique et à l'adduction d'eau potable.

Le volet répressif du plan d'action a retenu l'organisation de séminaires sur les techniques policières et douanières, l'échange d'informations sur les réseaux de trafiquants et une amélioration de la coopération judiciaire. Soixante-dix ans après l'autorisation par l'Etat français, sous le contrôle de la Régie marocaine des kifs et tabacs, de la culture du cannabis au nord du Maroc, la coopération franco-marocaine répond aux attentes du Conseil européen qui, en décembre, avait arrêté un programme spécifique de lutte contre la drogue au Maroc et invité les Etats membres à conclure des accords bilatéraux.

E. In.

(1) *La Drogue, nouveau désordre mondial*, de l'Observatoire géopolitique des drogues, Hachette, 1993.

Les fiascos des Pays-Bas

Les confidences d'une « balance » révèlent la complaisance des autorités néerlandaises face aux cartels et les nombreux ratages policiers et judiciaires

AMSTERDAM

de notre correspondant

« Le danseur ». S'appliquant à un homme-tronc cloué sur un fauteuil roulant, le surnom peut paraître cynique. Mais il s'agit d'un nom de code qui désigne un handicapé assez souple d'échine pour avoir vécu deux vies. Néerlandais né au Suriname en 1933 et arrivé aux Pays-Bas en 1947, Dick Stotijn se hissa vite au sommet du milieu local.

Arrivé au commerce de l'héroïne par le biais du trafic de cigarettes avec la Turquie, cet *« Al Capone du Brabant »* entra vite en contact avec les cartels de la cocaïne sud-américaines : Carlos Lheder et Pablo Escobar – déguisé en femme – vinrent en personne à Amsterdam en 1981 lui demander d'établir une tête de pont européenne.

Quelques mois plus tard, miné par plusieurs maladies et pressé par sa femme, « le danseur » allait devenir *« l'un des dix meilleurs informateurs infiltrés de la Drugs Enforcement Administration »* (DEA). « Grillé » depuis 1986, il est aujourd'hui réfugié quelque part en Europe dans une ferme où il se livre à la colombophilie, et où deux journalistes du quotidien néerlandais *NRC Handelsblad* l'ont débusqué.

Le « ventre mou » de l'Europe

Dick Stotijn a livré ses souvenirs en dédaignant les offres financières que le service néerlandais de centralisation des informations criminelles (CRI) lui avait faites en échange de son silence. Sa biographie, il est vrai, est une chronique de la complaisance des Pays-Bas face au trafic international des stupéfiants dans les années 80.

Un premier volet concerne la passivité des autorités de La Haye à l'égard des Antilles néerlandaises et du Suriname en particulier. Grâce aux « tuyaux » livrés par Dick Stotijn, le CRI a établi, en janvier 1986, un rapport sur le rôle de huit personnes, dont le chef de la junte ayant pris le pouvoir à Paramaribo au lendemain de l'indépendance, Desi Bouterse, dans le sous-traitement de la cocaïne colombienne destinée à l'Europe, et demandant au pouvoir politique de passer à l'action. En vain. Le ministre de la justice de l'époque affirme ne pas avoir eu connaissance du rapport. Son successeur vient de préciser que le document, apparemment exhumé, n'apportait pas la preuve de l'implication des suspects. Une « explication » jugée un peu courte par le Parlement de La Haye.

Le second volet des Mémoires du « danseur » montre comment les Pays-Bas sont devenus le « ventre mou » de l'Europe pour les cartels colombiens, dont les VRP connaissaient parfaitement le chemin du domicile de Dick Stotijn. C'est là par exemple que Heriberto Perez Cocaro (Medellin) vint mettre sur pied, le 8 janvier 1983, la livraison *via* Bruxelles de 40 000 chaussures truffées de 3 tonnes de cocaïne ; l'alarme est alors donnée, les filatures s'organisent, mais un policier montre trop vite l'argent de la transaction au trafiquant colombien... qui s'enfuit. Ce qui aurait alors constitué « la prise du siècle » n'aura donc pas lieu.

Incompétence et légalisme

Les biographes du « danseur » rappellent cruellement que les saisies de cocaïne opérées aux Pays-Bas en 1983 ne totalisèrent que 59 kilos. Ils racontent encore, autres exemples de ratages policiers et judiciaires à l'appui, que c'est « l'officier traitant » néerlandais du « danseur » qui, à force de frustrations, mettra ce dernier en rapport avec la BKA allemande et la DEA américaine, lesquelles devaient exploiter plus efficacement ses informations que le CRI.

Plusieurs raisons expliquent cette différence : l'incompétence opérationnelle du CRI, instance de collecte de l'information ; le sous-équipement et l'inexpérience d'une police à l'époque morcellée en 145 corps municipaux concurrents ; un légalisme poussé à l'extrême, compliquant la pose d'écoutes téléphoniques et interdisant quasiment les opérations d'infiltration du milieu.

Mais le plus important est la sous-estimation chronique par la police, la justice et les milieux politiques néerlandais de la mondialisation du trafic de drogue et de la montée du crime organisé. *« Dans les années 80, personne ne croyait à ces histoires »*, admet ainsi l'ancien chef du Bureau des narcotiques au CRI, où les agents de la BKA et de la DEA passaient facilement pour des cow-boys.

Aujourd'hui, le ton a changé. Les officiels ne perdent plus une occasion de sonner le tocsin : un florin sur dix en circulation aux Pays-Bas serait d'origine criminelle, et le nombre de syndicats du crime, enrichis par le trafic de drogue, est estimé à plusieurs dizaines. Aussi, pressés de rattraper le temps perdu, les Pays-Bas mettent-ils les bouchées doubles : des lois ont été adoptées, la coopération internationale est devenue un nouveau credo, de même que la création d'équipes policières interrégionales (IRT).

Malheureusement, la première expérience d'IRT vient de tourner au fiasco. La police d'Amsterdam s'en est retirée brutalement en affirmant que certaines méthodes d'investigation utilisées allaient trop loin ; la police d'Utrecht s'est vengée en accusant son homologue de corruption. Trois enquêtes sont en cours sur cette affaire obscure dont la presse croit savoir qu'elle a eu pour seul résultat tangible de donner à une « balance » les moyens de créer... une organisation de trafic de stupéfiants concurrente de celle qu'il était chargé d'infiltrer.

L'histoire est mal venue à l'heure de l'inauguration, mercredi 16 février à La Haye, dont l'attribution aux Pays-Bas avait été saluée, en son temps, comme *« une reconnaissance »*.

CHRISTIAN CHARTIER

Scandale au Nigéria

Des responsables militaires sont accusés d'avoir fait « disparaître » des sachets d'héroïne promis à l'autodafé

LAGOS

de notre correspondante

Les autorités américaines menacent de mettre le Nigéria à l'index pour sanctionner l'incurie de son Agence gouvernementale de lutte contre les stupéfiants (ANDLEA), compromise dans un scandale récent. Huit officiers de l'ANDLEA ont été inculpés d'*« outrage à la justice »*, tandis que le gouvernement mettait sur pied en toute hâte une commission – composée en majorité de militaires – chargée de la *« réorganiser »*. Le numéro deux du régime, le général Oladipo Diya, a déploré à cette occasion qu'une agence *« créée pour éliminer le trafic des stupéfiants »* soit devenue *« des plus perméables à la corruption, contribuant ainsi à la prospérité du commerce des drogues dures »*.

Une prise record en Afrique

L'opinion publique s'est particulièrement émue de la *« disparition »*, dans des conditions non élucidées, de 12 des 649 sachets d'héroïne qui devaient être brûlés le 3 février à Lagos sur ordre d'un magistrat nigérian. Cette héroïne de *« haute qualité »* avait été saisie, fin septembre, par l'ANDLEA sur les docks d'Apapa, un port commercial de Lagos, grâce à la coopération des autorités thaïlandaises et britanniques : plus de 248 kilos de drogue dissimulés dans des conteneurs – la plus grosse prise jamais réalisée sur le continent africain –, d'une valeur estimée à 651 millions de livres sterling.

Par un zèle inhabituel, la brigade antidrogue nigériane resserrait au même moment sa surveillance de l'aéroport international de Lagos, et pouvait annoncer l'arrestation, entre le 1er et le 17 janvier, de dix-neuf suspects porteurs de près de 13 kilos de cocaïne.

Mais le climat s'est à nouveau dégradé lorsque, à l'instigation, semble-t-il, du ministre de la justice, Me Olu Onagoruwa (un avocat connu pour son engagement au service des droits civiques), un magistrat soupçonneux, Mme Oni-Okpaku, est allé contrôler les pièces à conviction entreposées dans un coffre-fort à l'intérieur même du bureau du directeur de l'ANDLEA, M. Bappa Jama'are. Constatant que 8 sachets d'héroïne s'étaient volatilisés, le juge a ordonné la destruction du reste des stocks saisis à Apapa. Mais deux jours plus tard, alors qu'on avait convié à l'autodafé de nombreux journalistes, ainsi que des diplomates américains, britanniques et iraniens, 4 autres sachets manquaient à l'appel ! Quant à M. Jama'are, il a quitté le Nigéria depuis janvier sans autorisation, pour voyager en Egypte avec son épouse.

Plaque tournante

Cet épisode *« sordide »* et *« humiliant »*, selon le grand quotidien de Lagos, *The Guardian*, n'a pas amélioré l'image du Nigéria. Depuis plusieurs années, les experts se plaignent que ce pays soit devenu une plaque tournante du trafic d'héroïne en provenance d'Asie et de cocaïne produite en Amérique latine. Le « cartel de Cali » aurait désormais de solides appuis au Nigéria. Les courriers empruntent souvent des vols de la compagnie brésilienne Varig, qui assure des liaisons directes entre Rio et Lagos : des dix-neuf suspects arrêtés en janvier par l'ANDLEA, onze avaient suivi cette route.

D'autres indices, plus anciens mais aussi inquiétants, montrent la pénétration de ces réseaux mafieux dans une société en proie à une grave crise économique : 35 % à 40 % des trafiquants interceptés aux Etats-Unis sont des Nigérians, 20 % des femmes détenues en Grande-Bretagne sont de nationalité nigériane. On les appelle les *« mules »* : femmes abandonnées avec des enfants à charge, qui acceptent de convoyer de la drogue pour quelques milliers, voire quelques centaines de dollars, et récoltent à leur arrivée à Londres jusqu'à douze ans de prison.

Le nouveau régime militaire, qui a promis de combattre *« sans pitié »* les narcotrafiquants, avoue que ceux-ci bénéficient de complicités au sein même de l'appareil d'Etat, à commencer par l'ANDLEA. Sous les deux prédécesseurs de M. Jama'are, Fulani Kwajafa et Fidelis Oyakhilome, les suspects s'évadaient avec une déconcertante facilité et la drogue brûlée en public n'était souvent que de la farine d'igname, si l'on en croit les accusations portées par un ancien collaborateur de l'agence, Bonnaventure Madu, aujourd'hui en prison.

Ulcérés, les Américains agitent depuis quelques mois la menace d'une *« dé-certification »* : chaque année, le président des Etats-Unis doit en effet *« certifier »* les pays qui coopèrent *« pleinement »* avec Washington en matière de lutte antidrogue ou bien se chargent eux-mêmes de réprimer le trafic. Etre rayé de la liste serait un désaveu cuisant pour le Nigéria, qui est, depuis janvier, membre non permanent du Conseil de sécurité des Nations unies et s'apprête à lancer une campagne diplomatique pour obtenir un siège permanent.

M. M.

Dans six ou sept villes

La Mutualité française veut ouvrir des centres de distribution de méthadone

Jean-Pierre Davant, président de la Fédération nationale de la mutualité française (FNMF), a confié, dans un entretien au quotidien *Impact médecin* du mardi 15 février qu'il avait l'intention d'ouvrir des centres de distribution de méthadone pour les toxicomanes dans six ou sept villes *« de toutes tendances politiques »*, pour essayer de *« créer un mouvement d'opinion dans le pays »*. Selon lui, FNMF a *« déjà pensé à Mantes-la-Jolie »* et souhaiterait pouvoir annoncer le démarrage de ces centres lors de son congrès en septembre prochain.

La Mutualité française étudie la possibilité de mettre en place ces centres *« avec des municipalités, les pouvoirs publics et la Fondation de Bernard Kouchner »*, et M. Davant entend associer les généralistes à cette action. *« La méthadone n'est pas le moyen de guérir définitivement les gens qui sont sous l'emprise de la drogue*, a-t-il précisé en écho aux récents propos du ministre de la santé (*le Monde* daté 13-14 février), *mais c'est tout de même la possibilité de les insérer dans la vie normale, d'éviter la propagation du sida et de diminuer la délinquance engendrée par la drogue. »*

MÉDECINE

ÉTATS-UNIS : un fonds de 3,7 milliards de dollars pour dédommager les victimes d'implants mammaires. – Les trois principaux fabricants américains d'implants mammaires, Dow Corning, Bristol-Myers Squibb et Baxter Helthcare Corp. ont accepté, lundi 14 février, de verser 3,7 milliards de dollars (22,2 milliards de francs) de dédommagements pour régler des contentieux en cours à la suite de centaines de milliers de plaintes déposées par des femmes ayant notamment souffert de ruptures de ces implants à base de gel de silicone. Ce fonds – prévu pour durer trente ans – recevra une somme maximale de 4,7 milliards de dollars qui servira à payer les dédommagements déjà accordés par la justice, ou accordés par celle-ci à l'avenir. – *(AFP.)*

FAITS DIVERS

Satisfaction du préfet chargé de la sécurité

Deux meurtres ont été élucidés en Corse

BASTIA

de notre correspondant

Les deux récents assassinats commis en Corse – un employé municipal chargé du ramassage des ordures ménagères, puis un jeune Marocain – viennent d'être élucidés par les services d'enquête.

Concernant le meurtre de l'employé municipal Ali Haïda, tué d'une balle en plein cœur le 5 février au centre-ville d'Ajaccio (*le Monde* du 9 février), quatre jeunes gens ont été mis en examen et écroués, lundi 14 février à Ajaccio, pour *« assassinat et tentative d'assassinat »*. Frédéric Coco, dix-neuf ans et demi, stagiaire carrossier, et Frédéric Dore, vingt-et-un ans, pompiste, qui n'étaient pas connus des services de police, ont avoué un crime « gratuit ». Leurs deux amis sont âgés de seize et dix-sept ans.

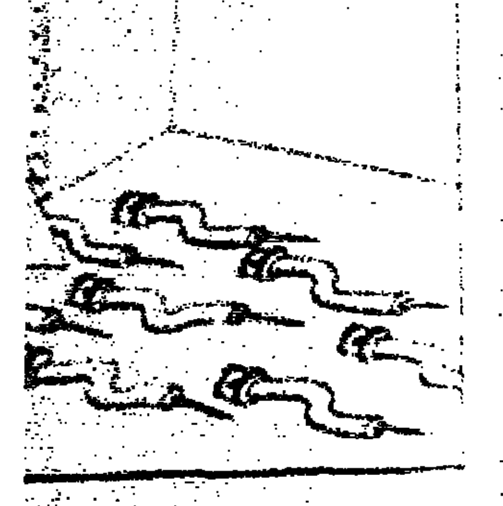
Ces jeunes gens n'ont pu expliquer leur geste et ne connaissaient pas la victime. L'un d'eux admet avoir fourni l'arme du crime, un pistolet calibre 6,35, et l'autre avoir tiré en direction de l'éboueur, qui travaillait cours Grandval.

L'arme n'a pas été retrouvée. Les quatre amis ont été mis en examen pour *« tentative d'assassinat »*, parce qu'ils sont suspectés d'avoir participé ou assisté à des tirs en direction de deux autres éboueurs, le matin du drame.

Lundi soir, encore, le meurtre d'Abdel Hamid Amry, un Marocain de vingt-huit ans tué de deux coups de fusil de chasse, dont le corps avait été retrouvé le 12 février (*le Monde* du 15 février), a aussi été élucidé. Le caractère passionnel du crime ne semble pas faire de doute pour les enquêteurs, même s'ils ne disposent pour l'heure d'aucune preuve matérielle ni d'aveux. Une dispute ayant opposé Abdel Hamid Amry et un rival à propos d'une femme pourrait être à l'origine du drame. L'employeur de la victime, Laurent Piccolo, un maçon de quarante-sept ans, a été mis en examen pour « assassinat » et écroué à la maison d'arrêt d'Ajaccio.

Saluant la *« coopération efficace entre les services d'enquête »*, Jean-Pierre Lacave, préfet adjoint chargé de la sécurité en Corse, a affiché une satisfaction rare dans l'île de Beauté. Quarante homicides et vingt-sept tentatives ont été recensés en Corse en 1992, pour quarante-neuf crimes de sang en 1993. Neuf homicides ont déjà été commis depuis le début de l'année.

M. C.



NUCLÉAIRE

Trois ans après la fermeture de l'usine de traitement d'uranium

La radioactivité de la mine de l'Ecarpière est faible

affirme un rapport du CNRS

NANTES

de notre correspondant

Trois ans après la fermeture de l'usine de traitement du minerai d'uranium de la Simo (1), située sur la mine de l'Ecarpière en Gétigné (Loire-Atlantique), on ne sait toujours pas quoi faire de ce site. Un temps, la société Rhône-Poulenc avait envisagé de stocker, sur les quelques dizaines d'hectares libérés, les déchets faiblement radioactifs issus de l'extraction des terres rares. Mais ce projet avait provoqué une véritable levée de boucliers.

Le ministre de l'industrie de l'époque, Dominique Strauss-Kahn, avait alors demandé, fin 1991, qu'un état des lieux soit dressé avant toute décision. Ce texte vient d'être remis, jeudi 10 février, par un expert du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) qui s'est fondé pour ses conclusions sur les *expertises de deux laboratoires* : Algade, retenu par la Cogema, et la Commission de recherches indépendantes sur la radioactivité (CRII-RAD), choisie par les élus et les associations hostiles au projet de Rhône-Poulenc.

La Cogema se voit accorder un satisfecit pour avoir exercé son activité *« en respectant scrupuleusement les diverses réglementations »*. Jean-Pierre Manin, inspecteur de l'hygiène et de la sécurité au CNRS, a en effet conclu à l'absence de toute radioactivité suspecte dans les éléments fondamentaux de la chaîne alimentaire (l'eau et le lait). *« L'impact sur l'environnement,* écrit-il, *se limite à la proximité immédiate du site et à doses infinitésimales. Les riverains n'ont aucune inquiétude à avoir. »* Mais la CRII-RAD dénonce *« le manque d'objectivité scientifique »* du rapporteur. Si *« la radioactivité est faible aujourd'hui, qu'en sera-t-il dans l'avenir ? »*, dit-elle en appelant à la création d'un comité de surveillance.

Hostile au projet de Rhône-Poulenc, le maire de Gétigné, Mme Marie-Loïc Richard, tout en jugeant le rapport satisfaisant, *réclame aussi l'institution sur le site* de contrôles réguliers pour lesquels un financement reste à trouver. Quant à l'association Moine et Sèvre pour l'avenir, qui regroupe de nombreux riverains, elle reste plus que jamais mobilisée pour la *défense de l'environnement. En* attendant, les aménagements vont se poursuivre sur le site de l'Ecarpière, qui ne pourra en aucun cas accueillir de constructions ni faire l'objet de fouilles.

YVES DECAENS

(1) Société industrielle des minerais de l'Ouest, filiale de la Cogema.

La pollution de Pierrelatte (Drôme)

La société Radiacontrôle suspendue d'activité

VALENCE

de notre correspondant

Le préfet de la Drôme, Bernard Coquet, a *« suspendu »*, lundi 14 février, pour *« non-respect de la réglementation »*, l'activité de *« décontamination »* de la société Radiacontrôle sur son site de Pierrelatte (Drôme). Cette décision intervient au terme d'une enquête lancée, le 30 décembre dernier, après la découverte, une semaine plus tôt, d'une contamination radioactive sur le site de Radiacontrôle. On reproche notamment à l'entreprise de ne pas avoir déclaré les faits dans les délais et d'avoir accueilli dans son *« installation classée pour la protection de l'environnement »* (ICPE) des matériaux que l'établissement n'est pas habilité à recevoir (*le Monde* du 25 janvier).

Radiacontrôle a ainsi reçu 92 tonnes de plomb et de ferrailles provenant du Centre d'études nucléaires du CEA de Grenoble (CENG). Or, selon Bernard Coquet, *« un doute subsiste sur la bonne décontamination »* d'une partie de ce chargement, dont 28 tonnes ont été revendues à un ferrailleur de Montélimar avec de faux certificats de décontamination. Le rapport de la direction régionale pour l'industrie, la recherche et l'environnement (DRIRE), transmis par le préfet de la Drôme au juge d'instruction chargé de l'affaire, souligne que ces opérations de décontamination avaient lieu à Pierrelatte sans observer les règles de sécurité.

Mais, plus grave, l'administration semble avoir manqué autant de vigilance que Radiacontrôle a commis de fautes. Normalement, les pouvoirs publics auraient dû être informés depuis longtemps des infractions commises. Au moins une fois par trimestre, l'exploitant devait effectuer des relevés de contamination et au moins une fois *par an les transmettre* à la DRIRE. Or, depuis la création de cette ICPE en 1989, ces relevés n'ont apparemment jamais été effectués et la DRIRE ne s'est, semble-t-il, jamais inquiétée de l'absence de ces documents.

GÉRARD MÉJEAN

A la suite d'un incident à la centrale de Bugey (Ain)

La formation du personnel EDF est mise en cause

Un incident s'est produit le 29 janvier sur la tranche n° 5 de la centrale de Bugey (Ain), annoncent EDF et la direction de la sûreté des installations nucléaire (DSIN), dans deux communiqués publiés lundi 14 février. Resté *« sans conséquence sur la sûreté nucléaire »*, l'événement a été classé au niveau 2 de l'échelle des incidents et accidents qui en comporte six, en raison, affirme la DSIN, des *« lacunes en matière de formation, de culture de sûreté* [du personnel] *et de procédures de conduite »* décelées à cette occasion.

L'incident s'est produit à la fin d'un arrêt de cinq mois pour maintenance et remplacement des générateurs de vapeur et du couvercle du réacteur, pendant la préparation au redémarrage de la tranche. Cette manœuvre prévoit le passage par une phase délicate durant laquelle l'exploitant abaisse le niveau d'eau de refroidissement.

Ce niveau *« est resté pendant près de six heures au-dessous de la limite fixée sans que l'exploitant réagisse de manière satisfaisante »*, affirme la DSIN. Selon EDF, cette mauvaise réaction s'explique par *« un défaut de la qualité de la documentation technique utilisée »* et par *« une insuffisance de formation »* des techniciens sur *« les phénomènes physiques complexes mis en jeu au cours de cette opération »*.

L'incident *« confirme l'importance »* du plan engagé dans l'ensemble du parc nucléaire pour le perfectionnement des connaissances du personnel, estime EDF. La DSIN demande à la compagnie nationale d'accélérer la mise en place de ce plan et de lui en préciser les modalités *« d'ici à la fin du mois de mars »*. Elle interdit, en outre, le passage à la phase délicate incriminée sur tous les réacteurs, *« sauf impératif majeur de radioprotection, tant qu'EDF n'aura pas démontré que les règles de conduite propres à cet état sont respectées. »*

RELIGIONS

A l'occasion de l'ouverture du carême

Le pape lance un appel à la lutte contre « la spirale de la pauvreté »

Mercredi 16 février commence pour les chrétiens (950 millions de catholiques, 400 millions de protestants, 70 millions d'anglicans) le carême, soit la période de jeûne de quarante jours qui précède la fête de Pâques (3 avril). Les 200 millions d'orthodoxes attendront dimanche 13 mars pour entrer à leur tour dans le temps de préparation de Pâques.

Le pape a consacré son message de carême au thème de la famille, *« premier lieu de l'éducation et de la vie fraternelle »*. Le carême est un temps de conversion : Jean-Paul II demande aux fidèles catholiques de changer *« leurs comportements et leurs modes de consommation »* et d'accomplir *« un effort de solidarité matérielle en faveur des familles les plus pauvres »*. Il lance un appel aux *« dirigeants des nations »*, pour qu'ils trouvent les moyens de *« faire cesser la spirale de la pauvreté et de l'endettement des ménages »*.

Il souhaite que *« les responsables et les chefs d'entreprise prennent conscience des changements à opérer et de leurs obligations pour que les familles ne dépendent pas uniquement des aides qui leur sont octroyées, mais que le travail de leurs membres puisse leur apporter le moyen de subsister »*.

Au cours des six dimanches de carême, à Notre-Dame de Paris, à 16 h 30, le Père Jean-Michel Garrigues prononcera pour la troisième année consécutive les traditionnelles conférences de Notre-Dame, celles-ci seront retransmises sur France-Culture à partir de 17 h 45.

Quant aux prédications du carême protestant, elles seront assurées cette année par France Quéré, théologienne, membre du Comité national d'éthique, sur le thème « Si je n'ai pas la charité... » à partir de l'évangile de saint Jean.

Ces prédications du carême protestant seront retransmises sur France-Culture chaque samedi du 19 février au 26 mars à 18 heures. On peut se procurer les cassettes à l'adresse suivante : Carême protestant, 27, rue de l'Annonciation, 75016 Paris.

Le débat régional sur l'aménagement du territoire

M. Balladur et M. Pasqua ont cherché à rassurer les élus et les responsables économiques

Au cours de leurs rencontres avec les responsables socio-professionnels et avec les élus de la région, lundi 14 février, à l'occasion du débat national sur l'aménagement du territoire, le premier ministre et le ministre de l'intérieur ont cherché à rassurer sur les intentions du gouvernement en matière de rééquilibrage Paris-province. Ils ont annoncé à cette occasion que le nouveau schéma directeur d'aménagement urbain (SDAU) *de la région Ile-de-France allait* être prochainement publié.

Edouard Balladur devait s'en douter avant d'effectuer cette visite dans la région-capitale. La huitième étape du périple qu'il mène avec Charles Pasqua, à l'occasion du débat national sur l'aménagement du territoire (1), *n'allait pas être la plus agréable*. En faisant de l'Ile-de-France, la principale, sinon l'unique, victime des mesures annoncées dès le comité interministériel d'aménagement du territoire (CIAT) de Mende, le 12 juillet 1993, le gouvernement avait apporté de l'eau au moulin des élus de province, menés par René Monory, président du Sénat. Ceux-ci ne se sont pas privés depuis, et particulièrement les 3 et 4 février à Poitiers, d'accuser la région-capitale de presque tous les maux et, en tous cas, de la plupart des inégalités dont souffre aujourd'hui le pays.

Ainsi, au cours de la réunion avec les représentants des socio-professionnels, organisée par le conseil économique et social régional (CESR) à la Maison de la chimie, le premier ministre a entendu des reproches sur les risques que les intentions prêtées au gouvernement font courir à la région, et par là même à la France toute entière, comme devaient l'assurer quasiment tous les intervenants.

L'exemple de la charte du Bassin parisien

« Tout affaiblissement de l'Ile-de-France pénaliserait les autres régions », devaient répéter comme Roger Courbey, président du CESR, les représentants du monde patronal. Ainsi Bernard Cambournac, président de la chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Paris, encore mal remis des lazzis entendus à Poitiers, a demandé au premier ministre si *« la surenchère des régions pour attirer les entreprises franciliennes allait enrichir la France »*.

Après les craintes exprimées par André Mercier, président de l'union patronale, sur l'aggravation prévisible des difficultés de circulation dans la région, l'ensemble des responsables syndicaux ont tenu à souligner les conditions difficiles de vie des Franciliens. Tous ont rappelé l'augmentation rapide du chômage dans la région, la poursuite de la désindustrialisation, les cent quarante-cinq quartiers en difficultés, le nombre de sans-abris et de mal-logés... Au nom de l'union régionale FO, Guy Rousseaux a souligné *« la fragilité économique et sociale de l'Ile-de-France »* et a dénoncé *« l'inégalité des droits des citoyens »* contenue dans certaines propositions de modulation de la fiscalité.

Devant les membres du CESR, Charles Pasqua a longuement dénoncé la responsabilité des gouvernements précédents sur *« l'absence de politique d'aménagement depuis vingt ans »*, ce qui n'aura sans doute pas fait plaisir à Jacques Chirac, qui fut deux fois premier ministre au cours de cette période. Le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire s'est engagé sur la *« nécessaire déconcentration de l'Etat, de l'Université et de la recherche, de l'aide aux entreprises, ou encore du financement de certaines politiques de solidarités. »*

Dans son discours, Edouard Balladur n'a pas repris les termes de *« révolution culturelle »* utilisés par son ministre d'Etat. Curieusement, le premier ministre a commencé par évoquer dans le détail les *« premiers résultats incontestables du gouvernement »* avant de revenir au sujet du jour : *« La région-capitale a besoin des autres régions, et celles-ci ont besoin de la région-capitale. »* M. Balladur a salué dans la charte du bassin parisien un exemple de cette *« complémentarité »* et de cette *« solidarité »*. Il a rappelé que l'Etat allait prendre en charge un tiers du milliard de francs qui doivent être engagés dans le premier contrat signé entre les huit régions du Bassin parisien.

Après une marche de quelques centaines de mètres sous les flocons pour rejoindre l'hémicycle du conseil régional, rue de Babylone, dans le même septième arrondissement, le premier ministre a, à nouveau, entendu une salve de critiques prononcée par les porte-parole des groupes politiques. Guy Schmaus, président du groupe communiste, a dénoncé les *« chiffres trafiqués »* sur le poids démographique de la région, sur le répartition des taxes qui sont perçues par l'Etat et qui ne sont qu'en faible partie redistribuées. Au nom des *« Franciliens, dont certains vivent avec des ressources inférieures à celles des habitants de Corse-du-Sud »*, il a appelé à la mobilisation des usagers contre l'éventuelle augmentation du ticket de métro.

La « revendication » de Jean-Pierre Fourcade

Même ton agressif chez Yannick Bodin (PS), qui a ironisé sur la récente conversion du gouvernement à la péréquation fiscale, à la dotation urbaine de solidarité, à la loi d'orientation sur la ville et aux fonds de solidarité. Les élus du Front national avaient préparé drapeaux tricolores en carton et affiches de leur mouvement pour appuyer les propos de Jean-Yves Le Gallou, leur président de groupe, dès que celui-ci reprenait le slogan : *« Où est le changement ? »*

Les élus des différents groupes écologistes regrettaient que les espoirs qu'ils avaient mis dans les propositions du premier ministre, après les orientations décidées à Mende, n'aient pas été confortés depuis. Ils l'ont mis en garde contre l'abandon du scrutin proportionnel pour les élections régionales. Même Jean-Pierre Fourcade, premier vice-président du conseil régional, se permettait, au nom du groupe UDF, de faire état, en s'excusant presque, d'une *« revendication »* : celle de voir la région revenir au droit commun en matière de décentralisation.

Dans une conclusion sans aspérité, qui se voulait consensuelle, le premier ministre allait tenter de réaliser le *« grand rassemblement auquel il aspire »*, en essayant de donner satisfaction à tout le monde. En apportant avec lui l'annonce du déblocage du nouveau projet de schéma directeur, M. Balladur répondait à l'attente de tous ses interlocuteurs de la matinée. La *« nouvelle méthode »* pour l'élaboration et l'adoption de ce document, souhaitée par M. Fourcade, devra cependant attendre.

Après de généreuses et vagues considérations sur l'environnement et les transports – les nouvelles routes à péage vont se multiplier –, M. Balladur a annoncé le rétablissement de l'agrément constructeur *« pour rétablir l'équilibre entre les bureaux et les logements »*. Le premier ministre a confirmé le désengagement de l'Etat dans le financement des transports parisiens et le transfert à la région de l'autorité sur leur organisation. Il a insisté sur l'effort du gouvernement en faveur des logements sociaux, en particulier dans la capitale en évoquant la signature d'une convention entre la Ville et l'Etat permettant de libérer 20 hectares appartenant à des entreprises publiques (*le Monde* du 16 juin 1993). Jacques Chirac, présent à la tribune en tant que maire de la capitale, a applaudi.

M. Balladur pouvait alors se féliciter du succès remporté par le débat national sur l'aménagement du territoire. Mais en déclarant que *« l'enthousiasme succède au pessimisme »*, le premier ministre faisait sans doute, eu égard à l'ambiance de la matinée, preuve d'une certaine ingénuité.

CHRISTOPHE DE CHENAY

(1) Les deux derniers débats sur l'aménagement du territoire doivent avoir lieu les 21 et 28 février en région Rhône-Alpes et Midi-Pyrénées.

Un nouveau schéma directeur dans trois mois

Le premier ministre a annoncé, au cours de sa visite que le nouveau schéma directeur de la région Ile-de-France (SDRIF) *« sera adressé au Conseil l'Etat dans les tout prochains jours »*. Il faudra ensuite quelques semaines aux juristes pour vérifier que le document a pris en compte par les avis exprimés par le conseil régional et les huit conseils généraux. Un décret devrait être publié dans moins de trois mois. Il permettra à une centaine d'opérations d'urbanisme et d'aménagement de redémarrer rapidement. Les interlocuteurs du premier ministre ne se sont pas privés de lui rappeler que le retard apporté à la publication du nouveau schéma a bloqué plusieurs dizaines de ZAC et a ainsi gelé des emplois dans le bâtiment et les travaux publics.

Le nouveau SDRIF, dont la révision avait été lancée par Michel Rocard en 1989, ne sera pas pour autant un projet laxiste. Au contraire, en reprenant les orientations fixées par le CIAT de Mende, il veut préserver *« les grands équilibres du territoire national, la qualité de vie des Franciliens et le rayonnement de l'Ile-de-France »*.

Les objectifs de population et d'emplois à l'horizon 2015 ont été revus à la baisse : 11,8 millions d'habitants et 5,8 millions d'emplois, au lieu des 12,2 millions d'habitants et des 5,95 millions d'emplois du projet précédent. La construction de logements a été ramenée à 53 000 par an.

Les espaces urbanisables ont été réduits de 13 % et ramenés de 50 200 hectares à 43 750. Ainsi, les surfaces qui resteront naturelles ou agricoles jusqu'en 2015 seront d'au moins 40 % en grande couronne et d'au moins 20 % en petite couronne. Le découpage de la région en trente-deux aires comportant des objectifs chiffrés de population et d'emplois a été supprimé. La proportion d'étudiants, actuellement de 26 % du total national, devra être diminuée à 20 % en 2015. Les universités des villes nouvelles de la région devront développer des liens avec celles du Bassin parisien. Les grandes infrastructures annoncées dans le projet confirme la volonté d'un *« équilibre entre transports collectifs et individuels »*.

C. de C.

Calfeutrage

Venu en voisin de l'hôtel Matignon à la rencontre des socio-professionnels, réunis à la Maison de la chimie, puis à celle des conseillers régionaux d'Ile-de-France pour une séance annoncée comme *« exceptionnelle »*, le premier ministre a donné la mesure, lundi, de l'intérêt qu'il porte au grand débat national sur l'aménagement du territoire. Hormis un déjeuner dans les nouveaux locaux de l'Ecole de Paris des métiers de table, près de la porte Champerret, Edouard Balladur n'aura vu de la *« région-capitale »*, peuplée de près de onze millions de Franciliens, que les façades, habituelles pour lui, du septième arrondissement de Paris, celui des ministères, qu'il fréquente avec assiduité depuis son plus jeune âge.

Sans doute la préparation d'une « Heure de vérité », le soir même, sur France 2, explique-t-elle pour une part ce programme au rabais du premier ministre de *la France dans la région Ile-de-*France. Mais, tout de même, après qu'une pareille opération de calfeutrage eût été conduite, le 4 février à Rennes, sous haute protection policière, par crainte des marins-pêcheurs, on était en droit d'attendre un peu de concret, un peu de « chair », quelques réponses aux préoccupations quotidiennes, voire une simple orientation de politique, plutôt que des paroles excellemment lissées. Or, à bien écouter le premier ministre, on a seulement appris que la traditionnelle opposition entre Paris et la province *« n'est plus »*, qu'elle *« appauvrit le débat et ne répond plus aux besoins de notre temps »*.

Quant aux choix d'aménagement, et notamment de transports, M. Balladur s'est bien gardé de dire – *« le préfet de région en a la charge »* – que l'alignement de Paris sur les grandes métropoles régionales se traduirait par une hausse, inévitable et importante, du prix du ticket de métro ou de bus. En usager averti, il a tranché de cette manière on ne peut plus « balladurienne » : *« Les transports collectifs sont davantage adaptés aux secteurs très denses, alors que les véhicules individuels restent nécessaires dans les zones moins denses »*.

Seul, dans un discours aux accents gaulliens, Charles Pasqua a choisi de parler net. *« La solidarité d'aujourd'hui, même si elle a un coût, en aura un bien moindre que celui de la fracture définitive entre les territoires de la nation »*, a affirmé le ministre d'Etat *aux élus. Désormais hos*tile au laisser-faire en matière d'aménagement, et conscient des menaces que portent en germe l'exclusion, la marginalisation et la ségrégation, le ministre ne craint pas de *« créer quelques difficultés provisoires »* au président du conseil général des *Hauts-de-Seine qu'il est aussi.* Dans son souci de ne rien dire qui puisse froisser, le premier ministre, lui, ne veut pas même avoir de mots, fussent-ils seulement courtois, avec le conseiller de Paris dénommé Edouard Balladur.

JEAN-LOUIS SAUX

Flocons sur la capitale

Le premier plan neige a été déclenché

Depuis l'après-midi du dimanche 13 février, les services municipaux ont déclenché le plan neige. Tout au moins le premier d'entre eux, celui qui est prévu pour venir à bout de précipitations ne dépassant pas cinq à dix centimètres et dans des conditions de températures et d'humidité permettant au sel de faire son œuvre. Ces indications fournies par des mesures météorologiques faites dans Paris et par les données envoyées par satellite. Elles permettent d'anticiper la neige de quatre heures.

Alors, se mettent en route trente-cinq machines, stationnées dans un garage de Clichy. Une vingtaine répandent du sel en priorité sur le périphérique, les boulevards des Maréchaux, les voies sur berge et les axes rouges. Pendant ce temps, une quinzaine de « sableuses » parcourent les autres artères. Les employés de la Direction de l'environnement, avec pelles et brouettes de sel, s'occupent des trottoirs devant les établissements d'enseignement, les bouches de métro, les hôpitaux. Des panneaux lumineux rappellent aux Parisiens qu'ils doivent déneiger devant leur immeuble (1).

Si la couche de neige dépasse dix centimètres, tous les services municipaux appliquent le plan « lames », le salage devenant inefficace, ils ont recours au dégagement mécanique. Une vingtaine de chasse-neige et de fraises mécaniques parcourent les grandes artères ramassent la neige et la chargent dans des bennes. Au total, le plan « Lames » pourrait mobiliser trois cent soixante véhicules menés par un demi-millier d'hommes.

Malgré ces précautions, la Direction de l'environnement peut être surprise et débordée par les foucades des microclimats parisiens. La ville la plus urbaine garde toujours un petit côté sauvage.

M. A.-R.

(1) « Allô Propreté », renseignements 24 heures sur 24. Tél : 43-64-91-91.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

Voici les films nouveaux qui seront présentés dans les salles parisiennes à partir du mercredi 16 février.

ANGE OU DÉMON. Film américain de E. B. Clucher, v.o. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉCUREUIL ROUGE. Film espagnol de Julio Medem, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ENFER. Film français de Claude Chabrol : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

L'HOMME DE CENDRES. Film tunisien de Nouri Bouzid, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

JE T'AIME QUAND MÊME. Film français de Nina Companeez : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TOMBSTONE. Film américain de George P. Cosmatos, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

REPÈRES

ENFANCE

Fin programmée pour la crèche collective du 13e arrondissement

Le conseil d'arrondissement du treizième a examiné, lundi 14 février, un projet de convention confiant la gestion de l'ex-crèche collective ouverte 24 heures sur 24, située passage Chanvin (*le Monde du 19 novembre* 1993), à l'association Bout'chou. Ce projet, qui devrait être approuvé dans une quinzaine de jours par le Conseil de Paris, est critiqué par l'association de défense de la crèche et les élus de l'opposition. Ainsi, pour Jean-Marie Le Guen (PS), cette convention, qui prévoit des jours et des heures d'ouverture limités, marque la fin du caractère innovant de la crèche « non-stop ».

M. Le Guen dénonce également la formule qui consiste à confier la crèche à une élue. La présidente de Bout'chou est en effet Béatrice Abollivier-Raoult, adjointe (RPR) au maire du 14e arrondissement et femme d'Eric Raoult, député RPR de Seine-Saint-Denis. C'est encore à cette association que la Mairie de Paris a confié la gestion d'une crèche pour enfants séropositifs dans l'ex-maison maternelle de la rue René-Coty (*le Monde* du 28 août 1993) qui a servi pendant un temps aux sans-logis défendus par l'abbé Pierre.

POLITIQUE

Un conseiller régional quitte le PS pour le RPR

Militant socialiste depuis plus de trente ans et conseiller municipal de Colombes (Hauts-de-Seine) depuis 1965, Bernard Le Savouroux vient de rejoindre le groupe RPR du conseil régional, après un passage chez les non-inscrits. Au mois de juin, il avait fait part de son désaccord aux élus socialistes avant de quitter le groupe en novembre. Il n'exclut pas d'adhérer au RPR dans les prochaines semaines.

Dans les Hauts-de-Seine, le différend entre Bernard Le Savouroux et le PS date de 1990, lorsqu'il fut remplacé au poste de secrétaire de la fédération, qu'il occupait depuis 1985, par Jean-François Merle. Un an plus tard, il était démis de ses fonctions de responsable de la section de Colombes. Depuis, il siégeait au conseil municipal, comme apparenté au groupe de la majorité municipale (PC, PS, GE), avant de créer, en septembre 1993, le groupe d'action municipal.

LES JEUX OLYMPIQUES DE LILLEHAMMER

Modernité

SE laisser glisser sur une luge dans un boyau de glace, sans aucun moyen de freiner et encore moins de s'arrêter, demande un courage aussi grand, sinon plus, que celui des skieurs qui descendent à près de 130 km/h des pentes enneigées. Ces derniers restent, au moins en apparence, maîtres d'un destin qui semble complètement échapper aux spécialistes du premier engin. S'il fallait décerner une médaille d'or à la témérité, nul doute donc qu'elle aille aux lugeurs.

Le baron Pierre de Coubertin n'a rien prévu dans ce sens. Il serait même surpris du peu d'intérêt que suscite cette discipline, adaptation moderne de l'antique traîneau des neiges, dans le public et les médias au regard des investissements colossaux que sa pratique requiert désormais. Sans parler des risques qu'elle fait peser sur l'environnement pour cause de réfrigération des pistes à l'ammoniac.

Une fois oublié le petit frisson provoqué par le passage d'une salve de torpilles humaines, que reste-t-il d'une compétition de luge? Qui a envie que son fils ou sa fille se transforme en gélule lubrifiée en perdition dans une colonne givrée avec l'aléatoire perspective de devenir champion olympique ? A quoi rime cet exercice de chute des corps qui s'apparente trop à un lâcher de saucisses ramollies ?

L'Allemand Georg Hackl n'a pas les réponses à des questions qu'on ne lui a sans doute jamais posées. Pour lui, l'or n'a pas plus d'odeur que l'argent. Deuxième aux Jeux de Calgary, premier aux Jeux d'Albertville, il s'est à nouveau imposé lundi 14 février dans l'épreuve monoplace de Lillehammer. C'est son bonheur et son honneur. Pour les Jeux, c'est un malheur. Les apparences de la modernité (aérodynamique et matériel futuriste) ne masquent pas la réalité : la luge est une discipline, sinon obsolète, du moins ringarde.

De nos envoyés spéciaux à Lillehammer et Hamar

Jérôme Fenoglio
Alain Giraudo
Bénédicte Mathieu

SKI DE FOND

Doublé norvégien sur 30 km messieurs

Alsgaard vainc le froid

Disputé en style classique (pas alternatif) aux Jeux d'Albertville, le 30 km messieurs à ski de fond était programmé en style libre (pas du patineur) à Lillehammer. Cela n'a pas fait de différence pour les Norvégiens. Comme en 1992, ils ont pris les deux premières places. La seule surprise d'une épreuve disputée par un froid intense a tenu au fait que Bjorn Daehlie, vainqueur de trois courses il y a deux ans, a été devancé par le jeune Thomas Alsgaard, qui n'avait encore jamais remporté de victoire en seniors.

L'amour des Norvégiens pour le ski peut se comparer à la passion des Anglais pour le tennis. Le parallèle vient à l'esprit en raison de la fièvre que provoquent ces sports dans les pays en question. A l'occasion du tournoi de Wimbledon, il se forme ainsi chaque soir à la grille du stade des files d'attente d'amateurs qui vont passer la nuit dans des couchages de fortune pour pénétrer les premiers, le lendemain, dans le temple du jeu sur gazon. Pour être sûr de ne rien manquer de la course messieurs de 30 km en style libre disputée lundi 14 février, des centaines de Norvégiens ont passé la nuit sous la tente dans la forêt enneigée qui surplombe Lillehammer.

Ici comme à Londres, la fin justifie sans doute les moyens. Même si les conditions atmosphériques qu'on peut rencontrer début juillet en Angleterre n'ont rien à voir avec celles qui prévalent dans le centre de la Norvège en février. Quand il faut, au pire, affronter une méchante pluie à Londres, il fallait endurer à Lillehammer une température polaire. Elle n'a en rien refroidi l'enthousiasme de ce peuple apparemment né avec des skis aux pieds. Les organisateurs ont vendu plus de 120 000 billets pour l'épreuve des 30 km et ils évaluaient à 100 000 les spectateurs sans ticket répartis sur le parcours.

C'est sans doute pour ne pas décevoir une telle foule que le jury de course a renoncé à ajourner la compétition. Toutes les conditions pour une telle annulation étaient pourtant réunies lundi matin. Deux heures avant le départ officiel, la température dans l'enceinte du stade de Birkebeineren était de – 25°. Le règlement des épreuves de ski de fond stipule que les courses doivent être reportées quand le thermomètre tombe en dessous de – 20°. Les juges peuvent toutefois faire une moyenne entre différents points du parcours. En procédant de la sorte, ils sont arrivés lundi à un résultat acceptable par le règlement, qui l'était moins pour les organismes.

Abandon du Français Hervé Balland

Vice-champion du monde 1993 sur 50 km, le Français Hervé Balland a abandonné à la fin de la première boucle de 15 km, complètement frigorifié : *« J'avais mis des feuilles d'amiante sur la poitrine et sous les pieds, mais le froid est vite devenu insupportable. Au bout de 5 kilomètres, j'ai compris que ça ne servait à rien de continuer. Dans les descentes, j'avais l'impression que mes poumons se ratatinaient. »* La contre-performance du Kazakh Vladimir Smirnov, qui a terminé dixième alors qu'il était donné comme l'un des favoris (*le Monde* du 15 février), n'est pas non plus étrangère aux conditions atmosphériques.

Même le médecin de l'équipe de fond norvégienne, Kjell Eystein Rokke, a estimé que la course aurait dû être reportée : *« C'est impensable de faire partir une épreuve en dessous de – 18°. De plus, comme la température a remonté vers le milieu de la journée, on a commis une injustice envers ceux qui étaient partis plus tôt en raison de la souffrance physique et des problèmes respiratoires que le froid engendre ».* L'observation est d'autant plus objective qu'elle a été faite après la course, une fois que les coureurs norvégiens, partis avec des numéros de dossard élevés, venaient de monter sur les deux premières marches du podium.

Problèmes de récupération

Ni Bjorn Daehlie, ni Thomas Alsgaard n'allaient eux se plaindre des conditions extrêmes affrontées en cette journée de gloire partagée. En fait, ils avaient souhaité ce temps glacial, celui des hivers de leur enfance. Ils ont pris un plaisir de gamins à « patiner » au milieu de cette foule inouïe qui chantait leur gloire dès les deux tiers du parcours. Longtemps après l'arrivée, le plus jeune, Alsgaard, était encore tout surpris d'avoir battu son prestigieux aîné. Le champion du jour était en effet réputé le plus fragile : *« En juniors, j'étais invincible, mais j'ai eu une hépatite virale qui, depuis, nuit à ma récupération. Quand Bjorn Daehli, et Vegard Ulvang s'entraînent 850 heures avant la saison, je ne peux en faire plus de 600. Même l'altitude ne me convient pas très bien. J'ai dû écourter le stage de préparation en altitude avant les Jeux. »*

Bref, à vingt-deux ans, Thomas Alsgaard n'avait pas encore la moindre victoire en seniors. Si bien qu'il était le seul membre de l'équipe norvégienne à ne pas avoir de contrat avec une marque de skis étrangère. Nul doute que les propositions ne vont pas lui manquer après son envolée triomphale. D'autant qu'il serait encore meilleur sur les courtes distances, les 10 et 15 kilomètres sur lesquels il est inscrit en relais et en poursuite. Après Ulvang le blond, Daehlie le roux, voici donc Alsgaard le brun. Pour faire chaud au cœur d'un peuple qui ne craint pas le froid.

A. G.

Athlètes en état de siège

Les Bosniaques l'esprit ailleurs

Juan-Antonio Samaranch, président du Comité international olympique (CIO), s'est envolé, lundi 13 février, pour Sarajevo, afin d'y apporter son message de paix, l'exhortation à mettre fin au conflit en ex-Yougoslavie qu'il avait prononcée lors de la cérémonie d'ouverture. Mohamed Kresevljakovic, le maire de la ville bosniaque assiégée par les Serbes, s'est rendu au village olympique pour rencontrer la délégation venue défendre les couleurs de la Bosnie-Herzégovine.

Ibrahim Slipicevic parle d'une voix grave et lente. Si son anglais est hésitant, c'est parce qu'il cherche les mots les plus justes pour témoigner. Il est le chef de la délégation de Bosnie-Herzégovine et met un point d'honneur à ne rien oublier, *« pour ceux qui sont restés à Sarajevo, pour qu'ils sachent que nous ne les oublions pas »*, dit-il. Il fait un temps superbe à Lillehammer : grand froid, grand soleil. Dans la chaleur de la zone internationale du village olympique, la foule s'ébroue en mille langues. Une télévision crache les dernières nouvelles sportives. Un Russe vient de battre le record olympique du 500 mètres de patinage de vitesse.

Blotti dans son gros blouson, Ibrahim Slipicevic n'entend rien, comme s'il avait toujours froid, comme si, désormais, seul le bruit de la bombarde pouvait l'importuner. Il raconte l'histoire des onze athlètes bosniaques venus à Lillehammer. C'est la première fois, depuis la reconnaissance de la Bosnie-Herzégovine par les Nations unies, que le pays est représenté aux Jeux olympiques d'hiver. Samedi, lors de la cérémonie d'ouverture, la maigre délégation de onze athlètes – cinq coureurs de bobsleigh, trois skieurs, deux lugeurs et un fondeur – a été acclamée.

Une délégation saltimbanque

Cela fait un an qu'ils préparent ces Jeux. Un programme de résistance : *« Dès 1992*, explique le chef de la délégation, *nous avons mis en place un programme pour les Jeux d'hiver que le Comité international olympique (CIO) a accepté lors de sa réunion d'été d'Acapulco. Alors, nous avons choisi des jeunes, la plupart ont entre dix-sept et vingt ans. Le moment venu, nous avons quitté Sarajevo. »*

La fuite se passe dans la nuit du 2 au 3 février 1993 par la filière classique : *« Nous avons couru à l'aéroport et nous nous sommes glissés au travers des lignes pour arriver en Croatie. Personne n'a été tué ou blessé. »* Deuxième étape, l'Allemagne où se forme, à Francfort, le comité olympique de Bosnie-Herzégovine pour les Jeux d'hiver. Celui-ci est dirigé par un homme qui, lui aussi, a fui Sarajevo, *« un Serbe »*, précise Ibrahim Slipicevic. Le comité japonais envoie de l'argent avec lequel la délégation pourra entraîner ses poulains pendant trois mois : *« Nous pensions que le conflit allait être réglé au plus vite... »* La Norvège se propose d'accueillir des athlètes, la Fédération internationale de ski (FIS) et la Fédération allemande de luge viennent au secours des Bosniaques. La délégation se fait saltimbanque.

« Nous avons monté un camp en Slovénie pour les skieurs alpins, se souvient Ibrahim Slipicevic. *Puis ils sont allés s'entraîner en Italie. A Bari, ils ont trouvé des gymnases et des piscines. Les équipes de fond ont préparé les Jeux à Lillehammer. Les lugeurs ont voyagé de l'Allemagne à la Croatie. Nous avons connu de nombreux problèmes pour respecter les normes de qualification. Il fallait être prêts dès le 1er novembre 1993. Nos skieurs, par exemple, n'avaient pas encore disputé de course. La FIS a été très compréhensive et nous a distribué des invitations. »* Les vieux? Ils sont restés à Sarajevo. *« Nous avons surtout emmené des jeunes avec nous pour qu'ils puissent progresser et poursuivre leur mission. Le temps qu'il faudra, désormais. »*

Sont-ils des athlètes ou des symboles? *« Ils ne peuvent pas être comme les autres. Ici, où tout est confortable, où la nourriture est bonne, tous pensent à leurs proches. Quoi que l'on fasse, chaque minute que l'on vit ne peut être entière. La moitié de notre esprit est encore à Sarajevo. Ce n'est pas que nous ne croyons pas à l'olympisme et à la compétition, mais nous avons du mal à ressentir du plaisir dans ce que nous faisons. Tous les jours, nous nous disons : que font-ils ? Ont-ils trouvé du bois pour se réchauffer ? Ont-ils faim ? Sont-ils toujours en vie? »*

Sur la table, dans la zone internationale du village olympique, Ibrahim Slipicevic ouvre un dépliant imprimé pour les Jeux et intitulé « Vous souvenez-vous de Sarajevo? ». Sur la première page, en couleurs, apparaissent les sites olympiques des Jeux disputés dans la capitale de l'ex-Yougoslavie, en 1984, pimpants et gais dans leur désuétude. Et, sur la deuxième page, des photos noir et blanc montrent ce qu'ils sont aujourd'hui, éventrés par les obus : Zetra, la patinoire de vitesse et de hockey sur glace, théâtre de la cérémonie de clôture, est ouverte à tous les vents : *« J'étais à 200 mètres lorsque les six obus sont tombés. »* Et la gare, et les grands hôtels, et la poste, enfin, *« où les journalistes transmettaient les exploits de tous au monde entier »*. Tous détruits.

Dans le joyeux brouhaha, Ibrahim Slipicevic parle de ces combats auxquels tous les athlètes présents à Lillehammer ont participé, exposés aux premières lignes. Que feront-ils en Norvège? *« Nous espérons qu'ils termineront aux quarantièmes ou aux cinquantièmes places*, termine-t-il. *Le sport n'a rien de futile, il va au-delà des politiques et des conflits. Nous espérons que, le temps des Jeux, la Bosnie-Herzégovine aura existé dans son droit. Le temps d'une trêve, puisqu'il nous faut encore attendre la paix. »*

B. M.

« Jeux olympiques » serbes à Sarajevo. – Exclus des Jeux olympiques de Lillehammer, les Serbes de Bosnie ont inauguré, lundi 14 février sur le mont Jahorina, à la périphérie de la capitale bosniaque, leurs propres jeux d'hiver pour marquer le dixième anniversaire des JO de Sarajevo. Le président du Comité international olympique, Juan Antonio Samaranch, en visite à Sarajevo, n'a pas répondu à l'invitation d'assister à la cérémonie d'ouverture de ces « Jeux » serbes. – *(Reuter.)*

PATINAGE DE VITESSE

Doublé russe sur 500 m

La malédiction de Dan Jansen

Les Russes Alexandre Goloubev et Sergueï Klevchenya ont remporté respectivement les médailles d'or et d'argent du 500 m masculin de patinage de vitesse devant le Japonais Manabu Horii, lundi 14 février à Hamar. Le grand favori américain, Dan Jansen, recordman du monde, ne s'est classé que huitième.

En enlevant sa capuche de pénitent de la vitesse, il a esquissé un sourire. La plaisanterie était trop grosse pour commencer par s'en offusquer. Quelques instants plus tôt, Dan Jansen s'était élancé en dominateur incontesté du 500 mètres. Ses cuisses le propulsaient vers une médaille d'or, ses bras le tiraient vers un record du monde. Son corps enduit de synthétique ne s'était-il pas glissé le premier sous les 36 secondes, ici même, quinze jours plus tôt? De cet anneau olympique, il déchiffrait une nouvelle fois tous les pièges.

Jusqu'à ce deuxième virage, où la glace a recommencé à se moquer de lui. Non pas à la sortie de la courbe, là où la vitesse des patineurs se révolte contre eux et s'allie avec les forces centrifuges pour les évincer de la piste. A l'entrée, là où l'Américain ne se souvient pas avoir jamais commis la moindre faute. Un patin s'est dérobé, le corps s'est laissé emporter. Le temps de remonter sur la corde raide de sa trajectoire, de régler le mouvement de pendule du bras, une grosse seconde s'était enfuie. Dan Jansen n'a franchi la ligne qu'avec le deuxième temps. Il ne lui restait plus qu'à regarder des Japonais, des Russes l'expulser du podium, le repousser à la huitième place. A vingt-huit ans, le patineur le plus rapide de l'histoire venait encore d'échouer dans sa quête de la médaille promise.

Il est des hommes dont les Jeux ne veulent pas. Des champions couverts de titres et de records qui ne parviennent pas à fondre leur valeur dans les métaux olympiques. Dan Jansen est de ceux-là. Un Carl Lewis de la glace sans collection de médailles. A Sarajevo, en 1984, le patineur était encore trop jeune pour prétendre aux honneurs du podium. Quatre ans plus tard, un record du monde sur 500 mètres et plusieurs premières places l'avaient désigné favori des distances courtes aux Jeux de Calgary. Les Américains s'apprêtaient à se passionner pour une discipline qui n'existe pour eux que tous les quatre ans, lorsqu'un de leurs compatriotes brandit une breloque.

Quelques heures avant sa première course, Dan Jansen avait appris la mort de sa sœur, victime d'une leucémie. Bouleversé, le patineur avait chuté dans le 500 mètres. Puis, au lendemain des funérailles, il était tombé à nouveau au cours du 1 000 mètres. Ces chutes, cette histoire triste, lui avaient valu la sympathie du public. Les Américains espéraient que les courses d'Albertville sauraient rendre hommage à ses mérites annihilés par un drame. Nouvelle déception. En Savoie, le champion, plus aussi souverain, était resté à la porte des podiums.

Champion du paradoxe

Pas rancunier, Jansen avait entrepris de redevenir le plus rapide. Il avait réussi, jusqu'à cet acte manqué du deuxième virage. Lundi, le patineur n'avait plus qu'à ressasser son paradoxe : *« Tout le monde sait que je suis le meilleur, je l'ai prouvé des centaines de fois, et je ne l'ai pas été juste aujourd'hui. »* Sourire mécanique, bleu des yeux dans le vague, Dan Jansen tentait de faire endosser la responsabilité de sa malédiction à la glace qui l'avait trahi. *« Trop dure »*, *expliquait-il*, comme pour fuir un trop lourd examen de conscience.

Personne n'a eu le mauvais goût de lui rappeler que même son lieu de naissance nargue le patineur. De Milwaukee (Wisconsin) est aussi originaire Eric Heiden, l'autre champion américain du patinage de vitesse. Celui-là n'a eu besoin que de quinze jours à Lake Placid en 1980 pour faire déborder son palmarès de médailles d'or : cinq, glanées dans un grand chelem inédit sur toutes les distances de la discipline. Vendredi 18 février, Dan Jansen verra, lui, ses quatre Jeux olympiques s'ouvrir, comme une armoire vide, sur une ultime chance. Au bout de son 1 000 mètres, il saura si le patinage de vitesse s'est seulement ingénié à le faire languir ou s'il a tenu à le désespérer jusqu'au bout, s'il n'a été que le roi virtuel d'un sport qui lui a tout donné, pour lui refuser l'essentiel.

J. Fe.

PODIUMS

SKI DE FOND

30 km style libre messieurs
1. Thomas Alsgaard (Nor.), 1 h 12 min 26 s 4; 2. Bjorn Daehlie (Nor.), 1 h 13 min 13 s 6; 3. Mika Myllylae (Fin.), 1 h 14 min 14 s;... 33. Cédric Vallet (Fra.), 1 h 19 min 49 s 7;... Hervé Balland (Fra.), abandon.

LUGE

Monoplace messieurs
1. Georg Hackl (All.), 3 min 21 s 571; 2. Markus Prock (Aut.), 3 min 21 s 584; 3. Armin Zoggeler (Ita.), 3 min 21 s 833.

PATINAGE DE VITESSE

500 m messieurs
1. Alexander Goloubev (Rus.), 36 s 33; 2. Sergueï Klevchenia (Rus.), 36 s 39; 3. Manabu Horii (Jap.), 36 s 53.

SKI ALPIN

Descente combiné messieurs
1. Lasse Kjus (Nor.), 1 min 36 s 95; 2. Kyle Rasmussen (E-U.), 1 min 36 s 96; 3. Tommy Moe (E-U.), 1 min 37 s 14;... 18. Jean-Luc Crétier (Fra.), 1 min 38 s 92.
(Slalom du combiné : vendredi 25 février.)

HOCKEY SUR GLACE

Poule A
Allemagne b. Norvège ... 2-1;
République tchèque b. Autriche ... 7-3;
Finlande b. Russie ... 5-0.

ÉCHOS

BOBSLEIGH : un pilote autrichien dopé. – Le pilote autrichien de bobsleigh Gerhard Rainer a été expulsé des Jeux olympiques de Lillehammer pour dopage, a annoncé, mardi 15 février, le directeur de l'équipe autrichienne Roland Jokl. Rainer, un policier de trente-trois ans, a été rapatrié il y a trois jours après qu'un test de dopage eut montré des traces d'anabolisants. Le meilleur résultat de Rainer a été une sixième place en bob à quatre aux championnats du monde de 1993 et une huitième place en bob à deux aux Jeux d'Albertville en 1992. – *(Reuter.)*

MÉDAILLES : la Norvège dépasse l'ex-URSS. – Le compte des médailles remportées aux Jeux olympiques d'hiver par l'ex-Union soviétique est définitivement arrêté à 193. Jusqu'alors, c'était le record. La Norvège l'a battu après deux jours de compétitions à Lillehammer : les cinq places de podium obtenues en ski alpin, ski de fond et patinage de vitesse, ont permis à ce pays, qui se présente comme le berceau des sports d'hiver, de passer en tête avec 195 médailles. L'ex-URSS n'est pourtant pas définitivement rayée des tablettes des records : elle totalise toujours le plus de médailles d'or (75), la Norvège arrivant provisoirement à 65.

ASSURANCES : *un risque de 2,5 milliards de francs.* – Les primes d'assurances versées par les organisateurs des Jeux olympiques de Lillehammer se montent à 40 millions de francs. Elles devaient permettre de couvrir, selon un montage imaginé par la société française Gras Savoye, un ensemble de risques évalué à un total théorique de 2,5 milliards de francs, équivalent à celui prévu lors des Jeux d'Albertville. La cérémonie d'ouverture et la descente masculine ayant eu lieu sans problème, les compagnies d'assurances ont d'ores et déjà « économisé » près de 1 milliard. Le pire qui puisse arriver maintenant serait l'annulation du patinage libre dames. Il en coûterait alors quelque 500 millions de francs aux organisateurs.

VIRUS : *l'informatique malade des baleines ?* – Tout en ayant joué à fond la carte verte pour ces Jeux olympiques d'hiver, les organisateurs ont envisagé la possibilité d'être la cible d'une opération de l'organisation écologiste Greenpeace, qui reproche à la Norvège de poursuivre la chasse à la baleine. Les services de sécurité redoutaient en particulier l'introduction d'un virus dans le système informatique de diffusion de l'information. Ils ont imaginé que, lors d'un événement particulier, une baleine pourrait apparaître sur les écrans avec un slogan en faveur de leur protection. Greenpeace a démenti avoir envisagé tout projet de ce genre.

Sida en Afrique : la mort, la vie...

Le virus va causer des millions de décès dans les années qui viennent, mais il ne ralentira guère la croissance démographique : deux faits qui risquent de se cumuler dramatiquement

QUELLES peuvent être les conséquences démographiques à moyen terme du sida en Afrique, compte tenu de l'extension de l'épidémie sur ce continent ? Dans la première étude globale réalisée sur les quinze pays africains où la prévalence du virus est la plus forte (1), la division de la population de l'ONU trace de sombres perspectives.

Dans leur sécheresse, les chiffres sont éloquents. En 1990, le sida, estime-t-on, avait déjà causé 525 000 décès supplémentaires dans ces quinze pays. Situés en très grande majorité en Afrique orientale et centrale, ceux-ci étaient déjà les plus touchés par l'épidémie, non seulement sur le continent, mais dans le monde : la prévalence du virus y dépassait 1 % de la population adulte (les plus de quatorze ans) et même 5 % dans quatre d'entre eux, Malawi, Rwanda, Ouganda et Zambie, montant jusqu'à 15 % dans le dernier. Ils totalisaient 4,5 millions de personnes séropositives, soit, à l'époque, *« 90 % des personnes touchées par le virus en Afrique, et plus de la moitié dans le monde »*. A eux seuls, les quatre pays les plus atteints comptaient déjà 300 000 morts du sida.

Mais ce n'est qu'un début : selon les projections de la division de la population, il faut s'attendre à encore 8,5 millions de décès supplémentaires d'ici à 2005. Encore ne s'agit-il là que de l'impact sur la mortalité : en fait, on peut estimer que quelque 11 millions de personnes mourront du sida entre 1990 et 2005, mais, note l'étude, *« compte tenu des taux élevés de mortalité au sud du Sahara, beaucoup seraient mortes de toute façon pour d'autres raisons. Le sida, en accélérant les décès, réduit le nombre de personnes susceptibles de mourir d'autres maladies. »*

A cela, il faudrait ajouter un déficit de naissances évalué à quelque 3 millions en vingt-cinq ans (1980-2005), et dû à la mort prématurée de femmes en âge de procréer. Un chiffre relativement faible : les mères séropositives n'ont pas moins d'enfants que les autres... Au total, la population des quinze pays concernés sera inférieure de 12,4 millions de personnes à ce qu'elle aurait été en l'absence de sida (le « manque » étant de 5,2 millions pour les quatre pays les plus touchés par le virus).

Mais cela ne ralentira que peu la croissance de la population dans cette région : tous ces pays, qui ont actuellement des taux de natalité très forts (en raison de la proportion considérable de jeunes et du nombre record d'enfants par femme), conserveront, par la « vitesse acquise », un taux de croissance considérable, dépassant celui du reste de l'Afrique. De 3,16 % l'an aujourd'hui (au lieu de 3,37 % sans l'épidémie), il ne redescendra qu'à 2,88 % en 2005 – une réduction d'un quart de point seulement par l'effet de la maladie. De 1990 à 2005, la population totale des quinze pays devrait augmenter de 57 %, passant de 190 millions environ à pas loin de 300 millions !



FRANCIS CHAVERON/RAPHO

Affichage anti-sida à Abidjan (Côte-d'Ivoire).

Même dans les quatre pays les plus atteints, l'augmentation dépassera les 50 % ; en Zambie, où elle sera la plus forte, la « dîme » mortelle du sida n'atteindra que 10 %, contre 0,9 % et 1,7 % respectivement dans les moins touchés du groupe, le Bénin et le Burkina-Faso.

L'espérance de vie va stagner

Pour les mêmes raisons, notamment la jeunesse de la population, les taux de mortalité continueront à baisser, même si cette baisse est très atténuée (2). Presque partout : en Ouganda, la mortalité va croître jusque vers 1995, passant de 17,5 pour mille en 1980 à 21 pour mille, et ne reviendra pas au niveau de 1990 avant 2005-2010 ; en Zambie, elle montera jusqu'à l'an 2000, passant de 15,9 à 18,4 pour mille, pour ne retrouver qu'en 2005 le niveau de 1990.

En revanche, l'espérance de vie à la naissance, déjà abrégée de six mois depuis le début de l'épidémie, va encore reculer dans dix pays et stagner dans les cinq autres jusqu'à l'an 2000. elle progressera très peu ensuite, alors qu'elle aurait dû augmenter de quatre ans sur l'ensemble de la période : en Centrafrique, par exemple, elle restera inférieure au niveau actuel ; au Congo, en Côte-d'Ivoire, elle le retrouvera tout juste.

Les évolutions seront différentes selon les pays, en fonction de la prévalence du virus, de la fécondité, de la structure par âge de la population et du taux de mortalité de départ (ainsi, l'espérance de vie va aujourd'hui de 41,8 ans en Ouganda à 58,9 ans au Kenya). Au total, c'est au Kenya que la démographie sera le moins affectée par l'épidémie : celle-ci ne réduira pratiquement pas la croissance de la population, n'empêchera pas la baisse de la mortalité et l'allongement de l'espérance de vie. Au Bénin aussi, les conséquences seront relativement... bénignes. En revanche, elles seront aiguës sur l'espérance de vie en Centrafrique comme au Zaïre – le pays qui, en raison de sa forte population subira le choc le plus fort en chiffres absolus et dévastatrices par le nombre de décès en Ouganda et en Zambie, même si leur fécondité très élevée y maintient une forte croissance de la population.

Sans doute ces projections sont-elles fondées sur un état de la maladie remontant à plusieurs années, et sur une connaissance souvent imprécise de la population dans ces régions. Mais leur sens est clair, et les actualisations qui pourraient être faites sur l'un ou l'autre des pays ne le modifieraient pas. Il faut aussi ajouter aux conséquences démographiques les répercussions sociales et économiques : la disparition d'adultes en plein âge actif risque d'affecter les soins aux enfants et aux personnes âgées (selon une étude antérieure, 6 % à 15 % des enfants de moins de quinze ans pourraient rester orphelins dans les années 90) et de freiner le développement économique en général (d'autant que les élites urbaines instruites semblent les plus touchées).

Décès par centaines de milliers, ralentissement, voire arrêt des progrès de l'espérance de vie, enfants orphelins, élites décimées, et pourtant croissance à peine ralentie de la population, n'est-ce pas la pire des perspectives pour ces pays d'Afrique : des difficultés accrues pour instruire, soigner et simplement faire vivre les habitants, touchés ou non par le virus, dans des pays souvent déjà accablés par la pauvreté ?

GUY HERZLICH

(1) Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Centrafrique, Congo, Côte-d'Ivoire, Kenya, Malawi, Mozambique, Ouganda, Rwanda, Tanzanie, Zaïre, Zambie, Zimbabwe, *Perspectives démographiques mondiales*, révision 1992.

(2) Au Zaïre, au Burundi, au Malawi en Côte-d'Ivoire, ils seront supérieurs d'un quart environ au niveau attendu sans l'effet du virus, de 30 % environ en Tanzanie, d'un tiers environ au Congo, en Centrafrique, au Rwanda, et de plus de 45 % au Zimbabwe.

Le secours de la religion

Chrétiens et musulmans participent à la lutte contre le fléau en Côte-d'Ivoire, mais la promotion du préservatif divise l'Eglise catholique

ABIDJAN

de notre envoyé spécial

« PLUS *de tir au but sans capote !* » ; « *L'amour, n'en faites pas un virus mortel !* » ; « *Je me préserve hâtif, tu te préserves actif, on se préservatif...* » Sur les murs d'Abidjan, à l'arrière des bus, on a choisi l'humour pour vaincre le sida. La Côte-d'Ivoire fait partie des cinq pays d'Afrique les plus touchés par l'épidémie. On comptait plus de 640 000 séropositifs en 1993 pour une population de 12 millions d'habitants. En l'an 2000, ils seront un million. 15 % de la population de plus de quinze ans sont déjà touchés.

A ce rythme, estiment certains Cassandre, la Côte-d'Ivoire fabriquera bientôt plus de cercueils que de berceaux. Les deux premiers cas de sida n'ont été enregistrés qu'en 1985 et pourtant un lit d'hôpital sur deux est déjà occupé par un sidéen. En catastrophe, le malade est acheminé vers les grands CHU d'Abidjan, à Treichville, Cocody et Yopougon. Chapelets en main, la « grande famille » se presse à son chevet, mais pour peu de temps. Le malade est renvoyé chez lui pour laisser la place au suivant. *« Allez visiter un jour le pavillon des sidéens de Treichville. Deux jours après, ce ne sont déjà plus les mêmes »*, dit le Père Louis Allibe, prêtre français.

Une population souvent jeune est décimée. Des centaines d'enfants passent la nuit sous les deux ponts de la corniche d'Abidjan, lieu propice à la drogue et à l'exploitation sexuelle. Au campus de Cocody, de jeunes étudiants se vantent d'avoir huit, dix partenaires à la fois. La prostitution atteint le milieu scolaire et dans les quartiers chauds, on croise des « professionnelles » habillées en collégiennes. De très jeunes filles se plaignent de devoir céder aux avances de professeurs pour passer dans une classe supérieure.

Les responsables n'en finissent pas d'invoquer la fatalité ou d'énumérer les motifs d'une telle catastrophe. Ils invoquent tour à tour la détérioration de la situation après la chute des cours du café et du cacao, l'effondrement des infrastructures et des services publics, les migrations en provenance des pays limitrophes, notamment du Burkina-Faso. En liaison avec plusieurs ONG (Aude-Association universelle de développement, Care, Espoir-Côte-d'Ivoire, etc.), le Comité national de lutte contre le sida, présidé par le docteur Emmanuel Gnaoré, multiplie les actions d'information et de prévention dans les écoles, à la radio, à la télévision.

« Prudence », tel est le nom du préservatif local. Il est connu dans tout le pays. Les points de vente sont nombreux et le prix relativement bon marché (100 F CFA l'unité, soit 1 F français). Mais le mur le plus difficile à abattre est celui de l'inertie, des mentalités et des habitudes : précocité des relations sexuelles ; multiplicité des partenaires ; hégémonie de l'homme qui, même contaminé, impose des rapports à sa (ou ses) conjointes ; affirmation de la virilité qui exclut tout contraceptif.

Le devoir de fidélité

L'avortement reste clandestin. Les IVG se pratiquent à la sauvette, au mieux dans des infirmeries de quartier ou à l'hôpital, mais à des heures réservées, pratiquées par de jeunes internes qui assurent leurs fins de mois. Les conséquences de curetages expédiés et mal faits sont dramatiques. Chaque jour, dans *Fraternité-Matin*, le grand quotidien d'Abidjan, s'étalent les avis de décès d'adolescentes ou de jeunes femmes mortes *« après une courte maladie »*, selon l'expression consacrée.

En vue de « responsabiliser » les comportements sexuels, les Eglises chrétiennes et l'islam ne ménagent pas leurs efforts, reconnus par toutes les autorités du pays. Les paroisses, les écoles chrétiennes, les scouts, les associations d'étudiants catholiques et musulmans, les mosquées sont devenus des réseaux de communication et d'alerte contre le sida. Ils sont à la pointe de la lutte contre l'exclusion des malades. On va visiter les familles, contribuer à leur réconfort, apaiser les derniers jours du condamné. En liaison avec l'administration de la santé, des antennes d'information et d'assistance ont même été ouvertes par des communautés de religieuses à Alépé et à Guitry, par un hôpital protestant de Dabou ou par une congrégation baptiste de Ferkessédougou, dans le nord du pays.

Le discours premier des Eglises est celui du sursaut des valeurs morales et de l'absolue fidélité. Dans son homélie du dimanche, il n'est pas rare que le prêtre parle du sida, et parfois de façon très ouverte. *« D'abord*, explique l'un des prêtres de la paroisse Saint-Michel d'Ajamé, *je leur demande de ne pas avoir de relations sexuelles avant le mariage : 80 % des jeunes délinquants en prison ont été élevés sans père. Ensuite, je leur conseille de n'avoir qu'un seul partenaire sexuel. En dernier recours, s'ils ne sont pas capables d'abstinence ou de fidélité, je leur dis qu'il vaut mieux utiliser* « Prudence ».

Les communautés religieuses restent toutefois très réservées vis-à-vis des campagnes de prévention axées sur le préservatif et s'interdisent d'en faire la promotion.

Ce qui fait dire à Emmanuel Gnaoré, président du Comité national de lutte contre le sida : *« Les religieux ont raison d'alerter le pays sur le retour nécessaire aux valeurs morales. Ils sont ainsi dans leur rôle et ils le remplissent bien. Mais ils ne peuvent pas en même temps interdire la capote... Ce n'est pas une incitation à la dépravation. Nous disons seulement qu'il faut mettre en place une barrière pour éviter le transmission. Et pour le moment, il n'y a pas d'autre barrière que le préservatif. »* La hiérarchie catholique est la plus hostile à un tel discours. Réunissant les organisations Caritas de toute cette région d'Afrique, des ONG, des évêques et les autorités sanitaires de Côte-d'Ivoire, un séminaire *« pour la mobilisation de l'Eglise dans la lutte contre le sida »* a eu lieu en mai 1993 au centre Chappoulie de Yopougon. Tous les efforts d'information et d'accueil y ont été largement promus, mais dès son allocution d'ouverture, Mgr Agré, évêque de Yamoussoukro, avait souligné les limites de cet exercice : *« Parler des sidéens, c'est organiser le service de la prévention au pluriel*, dit-il. *C'est utiliser tous les moyens oraux, écrits, audiovisuels pour faire passer le message de l'information précise et de la réflexion qui responsabilise. Les jeunes sont capables de comprendre qu'ils peuvent et doivent se prendre en charge eux-mêmes en changeant de comportement. Qui a dit qu'ils sont si faibles et si dépravés qu'ils refusent l'autodiscipline ? Souvent les adultes, immergés dans la société permissive, se projettent sur eux et entreprennent de vouloir les* « protéger » *en leur proposant, à coup de publicité agressive, des moyens contraceptifs qui souvent effarouchent leurs jeunes sensibilités et leur culture locale. »*

Les grands principes et la réalité

Un dispositif concurrentiel de publicité antipréservatif s'est ainsi mis en place. Bons ou mauvais, les arguments ne manquent pas : les accidents abondent, explique t-on, et la capote ne protège pas à 100 % contre l'infection au VIH et les autres maladies sexuellement transmissibles. Le préservatif favorise la promiscuité et la diffusion d'un mal qu'il est censé arrêter. Enfin, tout en se donnant des airs de sauveurs, les pays riches ne cherchent qu'à ouvrir de nouveaux marchés pharmaceutiques.

Une telle contre-offensive est toutefois loin de faire l'unanimité. A Port-Bouet, un quartier très populaire voisin de l'aéroport d'Abidjan, un prêtre italien anime des équipes de lutte contre le sida composées de jeunes laïcs et d'infirmières. Il ne craint pas d'y faire la propagande du préservatif : *« Il y a la philosophie des principes et il y a la philosophie imposée par la réalité*, dit-il. *Quand je vois tous ces jeunes qui, même malades, s'infectent et se surinfectent sans arrêt, je me dis qu'il n'y a pas d'autre moyen de lutter contre ce fléau. »*

Animateur local du Bureau international catholique de l'enfance (BICE), le Père Louis Allibe se consacre à l'accueil des orphelins de sidéens et des gosses de la rue qui se comptent par milliers à Abidjan. Lui aussi essaie de s'en tenir à une attitude plus réaliste : *« Certes, il faut tenir le discours du respect de soi-même et du partenaire. Et c'est vrai que je connais beaucoup de jeunes, des chrétiens comme des musulmans, qui ont accepté de changer leur comportement. Mais si d'autres pensent que le préservatif est la seule solution pour barrer la route à la transmission, alors qu'ils le prennent. »*

L'Institut médical de Würzburg, en Allemagne, vient de faire une vaste enquête sur le sida en Côte-d'Ivoire, dirigée par le professeur Klemens Ochel. Son rapport contient d'assez vives critiques de l'attitude, jugée trop réservée, de l'Eglise catholique. Il dénonce l'atmosphère de *« dissimulation »*, de *« stigmatisation »* qu'elle ferait régner à propos de l'épidémie, la priorité donnée à *« l'assistance de charité aux malades et aux mourants »*, sa *« position de parti-pris contre les préservatifs »*, la *« clandestinité »* à laquelle sont soumis les prêtres et les religieuses qui luttent effectivement contre le sida, le manque de formation à la vie concrète du clergé africain, etc.

Dans sa conclusion, l'Institut de Würzburg écrit : *« Le sentiment de tous les acteurs en Côte-d'Ivoire est qu'un engagement intensifié de l'Eglise contre le sida est devenu indispensable. »* Un retournement est-il possible ? Pour la première fois, se tiendra à Rome dans quelques semaines un synode d'évêques africains. Mais l'épais document de travail qui prépare cette assemblée ne consacre, en tout et pour tout, qu'une ligne à un fléau qui ravage l'Afrique.

HENRI TINCQ

La fierté du pays mossi

OUAGADOUGOU (Burkina-Faso)

de notre envoyé spécial

Précédés d'une réputation de travailleurs, on compte près d'un million et demi de Burkinabés en Côte-d'Ivoire. Fuyant la pauvreté de leur pays, ils vont tenter leur chance vers le sud, avant de revenir dans leur village pour s'y marier. Ou pour y mourir. A tort ou à raison, la Côte-d'Ivoire voisine passe au Burkina-Faso pour le *« pays du sida »*. A leur retour, des travailleurs immigrés sont quasiment mis en quarantaine.

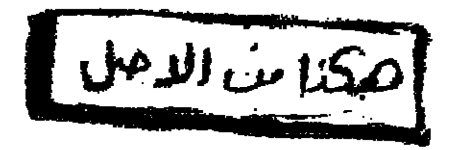
Le Burkina compte 7 % de séropositifs et de malades. *« C'est une maladie qui ici déclenche la terreur*, dit à Ouagadougou François Sedgo, religieux de l'ordre de Saint-Camille, aumônier de l'hôpital Yalgado Ouédraogo. *Elle est attribuée aux mauvais génies, aux sorciers, à ceux qu'on appelle les* « mangeurs d'âme ». Mais, faisant reculer ces fantasmes, l'information progresse, sous forme de conférences et de projections dans les écoles et les villages, à l'initiative notamment du Comité national de lutte contre le sida, présidé en personne par le chef de l'Etat, Blaise Compaoré, et par le docteur Gabriel Ouango.

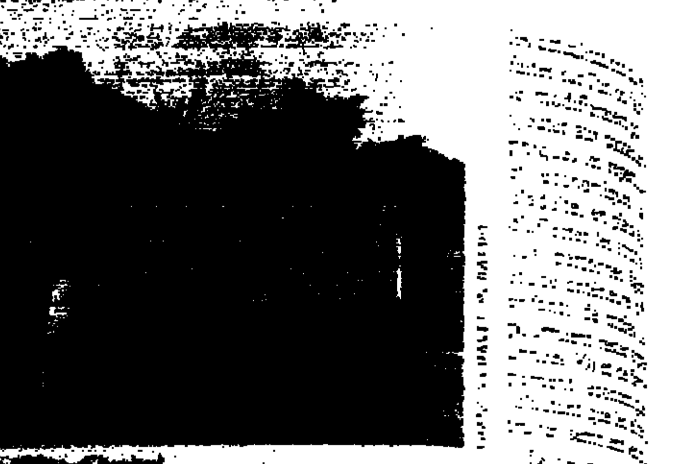
Mais l'usage du préservatif se heurte en pays mossi (l'ethnie majoritaire au Burkina) à des résistances culturelles. Dans ce groupe, la virginité avant le mariage et la fidélité conjugale sont des vertus très respectées. *« La fille qui met au monde un « bâtard » est réprouvée par la société traditionnelle et celle qui n'arrive pas vierge au mariage est exclue de certains rites familiaux*, explique François Sedgo. *En outre, si l'homme mossi peut avoir des petites amies, il est absolument inconcevable qu'une femme mariée puisse avoir des relations extraconjugales. »*

La vie dans la ville, qui brasse toutes les ethnies, ainsi que le contact avec la modernité, brutalement révélée par la radio et la télévision, font éclater ces valeurs traditionnelles. Mais une grande prévenance demeure à l'égard du préservatif, considéré comme un encouragement à la *« débauche »* qui heurte la fierté coutumière des Mossis. *« Quand on parle du préservatif à l'Africain, on touche à quelque chose qui n'est pas seulement d'ordre technique*, dit Jean Cauvin, Père blanc à Bobo-Dioulasso. *Les Africains n'ignorent pas que les Blancs ont raison d'en parler, mais à vouloir leur proposer trop vite des solutions purement techniques, on risque de blesser quelque chose qui, en eux, est profondément enfoui. »*

Aussi François Sedgo, pionnier de la lutte anti-sida au Burkina, écrivant, traduisant des brochures dans toutes les langues locales, se montre-t-il intraitable : *« Non seulement la communauté scientifique sait très bien que le préservatif n'est pas une protection absolue*, dit-il, *mais faire la propagande du préservatif, c'est encourager les jeunes au vagabondage sexuel, c'est avilir la sexualité, réduite à un simple objet de plaisir. »* On ne saurait mieux décrire l'un des enjeux culturels de la lutte contre le sida en Afrique.

H. T.





La santé mentale derrière les barreaux

Jadis soignés en hôpital psychiatrique, les délinquants sexuels sont de plus en plus nombreux en prison

IL y a plus d'un siècle, les psychiatres s'appelaient les «aliénistes» et ils n'intervenaient guère en prison. A la fin du dix-neuvième siècle, le seul centre carcéral spécialisé était un quartier de la maison centrale de Gaillon destiné aux condamnés «aliénés» et aux détenus épileptiques. Ouvert en 1873, ce centre, qui accueillait tous les ansenviron quatre-vingt détenus, a fermé ses portes au début du vingtième siècle, laissant derrière lui un véritable désert : jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale, les psychiatres resteront à l'écart du monde des prisons.

«A part quelques expériences ponctuelles et une présence réelle auprès des mineurs, les psychiatres français sont intervenus très tardivement dans les établissements pénitentiaires, contrairement à ce qui s'est passé en Belgique, en Italie et en Allemagne. Dans ces trois pays, leur présence en milieu carcéral est liée au mouvement de l'école de la défense sociale de Lümbroso et de Ferri», a souligné l'historien Christian Carlier, au cours d'un colloque qui s'est tenu récemment à Paris, à l'initiative de la Société scientifique et de la revue *l'Evolution psychiatrique*.

En 1945, dans l'euphorie de la victoire, le directeur de l'administration pénitentiaire, Paul Amor, se lance dans une réforme d'ampleur qui prévoit la création, dans les prisons, de services médico-psychologiques. L'année 1950 voit la création du centre d'observation pour les détenus psychopathes de Château-Thierry et du Centre national d'orientation de Fresnes (CNO) qui est chargé aujourd'hui encore d'orienter les détenus condamnés à de longues peines vers les établissements qui leur correspondent le mieux. Actuellement, vingt services médico-psychologiques régionaux (SMPR) assurent la prise en charge des détenus présentant des troubles psychiatriques. *«Ces services répondent enfin au vœu de la réforme de 1945*, note Bruno Clément, directeur du CNO. *Rattachés à un hôpital psychiatrique de secteur, les textes consacrent leur autonomie. Chacun reconnaîtra cependant que leur succès est lié à la collaboration étroite qui s'est réalisée entre le personnel médical et le personnel pénitentiaire.»*

Aux yeux de la plupart des professionnels, les problèmes de santé mentale rencontrés en prison sont de plus en plus graves. L'article 64 du code pénal (1) qui prévoit l'irresponsabilité pénale des délinquants *«en état de démence»* au moment des faits, est ainsi de moins en moins appliqué : de 1960 à 1990, l'unité pour malades difficiles de Sarreguemines, qui accueille les malades présentant un *«état dangereux majeur»*, a vu la part de ce type de demandes d'admission passer de 60 % à 12 %. *«Les experts psychiatriques*, précise le médecin-chef de l'UMD de Sarreguemines, Jean-Luc Senninger, *semblent «responsabiliser» de plus en plus les auteurs d'infractions.»* Ces délinquants qui auraient sans doute jadis été placés en hôpitaux psychiatriques se retrouvent donc aujourd'hui en prison. *«Il faut en outre souligner que, depuis 1970, les demandes d'admission en provenance des maisons d'arrêt sont de moins en moins fréquentes*, poursuit le docteur Senninger. *On peut y voir le résultat de l'efficacité des SMPR qui permettent la prise en charge en prison de la plupart des détenus présentant des troubles psychiatriques.»*

Installer le suivi après l'incarcération

La présence en prison de délinquants sexuels ne cesse, elle aussi, d'augmenter. En vingt ans, de 1971 à 1991, le nombre de détenus condamnés pour viol ou attentat à la pudeur, a été multiplié par deux. *«Depuis 1990, de 30 % à 50 % des détenus examinés par le Centre national d'observation de Fresnes ont commis une agression sexuelle*, souligne Bruno Clément, le directeur du CNO. *Dans trois établissements, ils représentent plus de 50 % de la population carcérale.»* Regroupés dans la même catégorie statistique, ces pédophiles, violeurs ou pères incestueux ont cependant des profils psychiatriques très différents. *«Il y a parmi eux une disparité considérable*, souligne Arnaud Martorell, psychiatre des hôpitaux, consultant au CNO de Fresnes et à la maison centrale sanitaire de Château-Thierry. *La notion de perversion définie par la psychiatrie n'est pas fausse mais elle est largement insuffisante pour rendre compte de la complexité des personnalités que nous rencontrons. Nous parlons plus souvent de personnalités en mosaïque en sachant que certaines de ces personnalités peuvent évoluer de manière favorable.»*

Dans les SMPR, psychiatres et infirmiers tentent de faire évoluer ces personnalités. Le psychiatre et psychanalyste Claude Balier, qui a mis en place au SMPR de Varces des techniques de soins inspirés de la psychanalyse (*le Monde* du 4 novembre), plaide ainsi en faveur d'ateliers thérapeutiques d'expression permettant aux détenus, et en particulier à ceux qui ont commis des délits sexuels, de faire un travail approfondi avec un art thérapeute. *«Ce qui caractérise les pervers, c'est le déni de la réalité*, note M. Balier, qui est également chargé de mission au ministère de la santé pour la mise en place de thérapeutiques pour les auteurs de délits sexuels. *Pour lever ce déni, la confrontation à la justice est nécessaire. Or, après le jugement, tout est fait pour favoriser le déni : le détenu est soulagé, il a le sentiment de payer une dette et personne ne relance la réflexion sur son acte. Pour éviter ce vide psychologique qui le ramène au déni, il faut qu'il soit confronté au noyau obscur de sa personnalité et qu'un suivi s'installe après sa libération. Si le suivi le rappelle au passé et travaille le déni, il ne sera peut-être pas guéri mais il pourra au moins contrôler ses pulsions.»*

Cette démarche se heurte cependant à des problèmes de moyens. Malgré l'énorme effort accompli ces dernières années, les SMPR restent cantonnés dans les maisons d'arrêt, c'est-à-dire auprès des prévenus qui sont en détention provisoire. Une fois condamnés, les détenus du SMPR interrompent leur travail thérapeutique et rejoignent des établissements dénués de toute structure psychiatrique. Les quatre-vingt-dix détenus de la maison centrale sanitaire de Château-Thierry, qui est réservée aux personnes atteintes de *«troubles mentaux qui ne permettent pas de les maintenir en établissement ordinaire»*, doivent ainsi se partager trois demi-journées de psychiatre et trois demi-journées de psychologue pas semaine. *«Les psychiatres de Château-Thierry travaillent dans l'urgence*, regrette la directrice, Bénédicte Brunelle. *Ils ont rarement la possibilité d'assurer des prises en charge durables et, du coup, le dialogue repose souvent sur les surveillants.»*

La justice et la psychiatrie qui se regardaient jadis en *«chiens de faïence»*, selon le mot de Roland Coutanceau, psychiatre des hôpitaux et consultant au CNO de Fresnes, inaugurent donc depuis quelques années un véritable *«partenariat»*. Aux yeux des psychiatres, certaines de ces expériences posent cependant des problèmes éthiques. A Soissons, le tribunal condamne ainsi les auteurs de «petits» délits sexuels, et notamment les exhibitionnistes, à des peines avec sursis assorties de mise à l'épreuve comprenant des expertises psychiatriques régulières. *«Ce suivi n'est pas laissé à l'initiative du condamné*, précise le procureur de la République de Soissons, Christian Gongora. *Nous travaillons de manière artisanale dans le cadre d'un vide juridique en adaptant la possibilité qui est offerte au juge de l'application des peines d'ordonner des expertises. L'expert, qui est rémunéré sur les frais de justice criminelle, accepte, dans ce cas de figure, de s'intégrer à un processus de probation.»*

En concluant les travaux, Yves Thoret, rédacteur en chef de la revue *l'Evolution psychiatrique*, insistait sur le respect des rôles de chacun. *«Il ne faut pas mélanger le rôle de l'expert et celui du traitant*, notait-il. *Il faut également rester vigilant sur les problèmes éthiques, notamment en matière de secret et de libre consentement aux soins.»*

(1) L'article 64 du code pénal précise qu'*«il n'y a ni crime ni délit lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister»*. Le nouveau code pénal qui entrera en vigueur le 1er mars a modifié cette rédaction. *«N'est pas pénalement responsable la personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant aboli son discernement ou le contrôle de ses actes. La personne qui était atteinte, au moment des faits, d'un trouble psychique ou neuropsychique ayant altéré son discernement ou entravé le contrôle de ses actes demeure punissable ; toutefois, la juridiction tient compte de cette circonstance lorsqu'elle détermine la peine et en fixe le régime.»*

ANNE CHEMIN

▶ La revue *l'Evolution psychiatrique*, éditée par Dunod, a publié au mois de janvier les actes d'un colloque, intitulé «Pratiques psychiatriques en milieu carcéral ?», qui s'est tenu en 1991. Renseignements : Dunod, 15, rue Gossin, 92543 Montrouge Cedex. Tél. : 40-92-65-00. 3240 pages, 115 francs.

Décloisonnement

Les vingt services médico-psychologiques régionaux (SMPR) sont les héritiers des centres médico-psychologiques créés à la fin des années 60 et des centres médico-psychologiques régionaux instaurés en 1977. Remaniés en 1986, ils ne dépendent pas de l'administration pénitentiaire mais du ministère de la santé. Cette politique de décloisonnement qui permet aux détenus de bénéficier en prison de soins prodigués par l'hôpital psychiatrique de secteur a été étendu à l'ensemble du dispositif de santé par la loi du 18 janvier 1994.

Actuellement, les SMPR sont chargés d'assurer la prise en charge psychiatrique des détenus et de mettre en place des antennes de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies. La loi Méhaignerie sur la «perpétuité réelle» prévoit en outre que les personnes condamnées pour le meurtre d'un mineur de quinze ans précédé ou accompagné de viol, de tortures ou d'actes de barbarie devront *«exécuter leur peine dans des établissements pénitentiaires permettant d'assurer un suivi médical et psychologique adapté»*.

Les détenus en *«état d'aliénation mentale»* ne relèvent cependant pas des SMPR : l'article 398-D du code de procédure pénale précise en effet que ces détenus *«ne peuvent être maintenus dans un établissement pénitentiaire»*. Il appartient alors au préfet de faire procéder à l'internement dans un hôpital psychiatrique, sur proposition du médecin de la prison. Lors du colloque, le docteur Jacques Laurans, médecin-chef du SMPR du centre pénitentiaire de Fresnes, précisait qu'il procédait à une vingtaine d'internements de ce type tous les ans.

A. C.

Les pyramides d'El Pital

Une cité préhispanique, contemporaine de Teotihuacan, a été découverte dans le golfe du Mexique

PRÈS de cent cinquante pyramides de pierre et de terre, atteignant pour certaines 40 mètres de hauteur... Pendant des siècles, la végétation tropicale garda leur secret. Jusqu'à ce que Jeffrey Wilkerson, qui poursuit depuis vingt ans son œuvre d'archéologue sur la côte de Veracruz pour la National Geographic Society, le perce à jour. Commencées au printemps dernier, les fouilles d'El Pital – du nom du petit village qui domine le site, à 15 kilomètres à l'ouest du golfe du Mexique – viennent d'être rendues publiques à Mexico. Et si les travaux d'excavation restent à venir, les premières révélations permettent déjà aux spécialistes d'attester de l'importance de cette cité urbaine, dont l'apogée semble se situer aux premiers siècles de notre ère (100 à 500 ans après Jésus-Christ).

L'ancienne cité d'El Pital semble être contemporaine et comparable en de nombreux points à celle de Teotihuacan, dont les pyramides monumentales, dédiées au Soleil et à la Lune, s'élèvent toujours à une quarantaine de kilomètres de l'actuelle capitale du Mexique. Chef-d'œuvre d'architecture urbaine sans précédent dans le Nouveau Monde, cette gigantesque cité, conçue comme un damier sur 20 kilomètres carrés, et dont la cartographie détaillée fut effectuée dans les années 60, hébergeait jusqu'à 100 000, peut-être même 200 000 habitants. Vivant de l'agriculture, de l'artisanat et du commerce, exportant l'obsidienne extraite des carrières voisines d'Otumba et Pachuca, elle entretenait probablement des échanges diplomatiques et commerciaux avec les autres civilisations mexicaines, de même qu'avec les Mayas établis à l'est du golfe.

«Chaînon manquant»

Détruite et abandonnée – pour des raisons qui restent mal connues – aux environs de l'an 750, Teotihuacan, bien avant l'arrivée des Aztèques, domina pendant près de huit cents ans la vallée de Mexico. Quels liens entretenait-elle alors avec El Pital, sa contemporaine ? Des premières indications fournies par les chercheurs, deux faits retiennent l'attention. A en juger par le nombre de ses pyramides, El Pital était, elle aussi, une cité de grande taille, pouvant héberger, selon M. Wilkerson, 20 000 habitants.

De plus, elle semble partager avec Teotihuacan de multiples affinités architecturales et stylistiques, dont la structure pyramidale en degrés ne constitue peut-être que la partie la plus apparente.

Impossible, dès lors, de ne pas supposer qu'il existait des liens culturels ou commerciaux étroits entre les deux cités. *«Cette découverte constitue sans doute le chaînon manquant entre la culture préhispanique du Haut Plateau et celle du golfe du Mexique»*, affirme Homero Aridjis, président de l'organisation écologique et culturelle du Groupe des 100, qui rappelle qu'aucun n'indice n'avait été jusqu'à présent détecté sur *«l'existence d'un pont entre cette région et Teotihuacan»*. *«Il s'agit indiscutablement d'une découverte de première importance, qui va amener à réécrire l'histoire des civilisations préhispaniques dans cette région du monde»*, confirme Pierre Becquelin, directeur au Musée de l'homme du laboratoire Archéologie du Mexique et de l'Amérique centrale (CNRS).

Question parmi tant d'autres : quel était le rôle exact de cette zone portuaire ? Directement reliée à la mer par deux rivières aisément navigables à la rame, Tres-Bocas et Nautla, El Pital contrôlait-elle pour autant, comme le suppose M. Wilkerson, le commerce côtier avec les tribus préhispaniques qui peuplaient alors le sud des actuels Etats-Unis, jusqu'aux rives les plus septentrionales du Mississippi ? Un scénario qui aurait, certes, le mérite d'expliquer l'extension de la culture du maïs vers le nord de l'Amérique, mais qui semble loin de convaincre tous les spécialistes.

«A la lumière des recherches récentes, il paraît de plus en plus probable que les peuples préhispaniques n'ont eu que peu de contacts avec les populations vivant à la même époque dans le sud des Etats-Unis, et que les civilisations se sont développées de manière autonome dans ces deux régions du continent», commente Pierre Becquelin. La vérification de cette hypothèse repose peut-être dans les ruines d'El Pital, dont les fouilles, estime Homero Aridjis, *«dureront au moins cent ans»*.

CATHERINE VINCENT

THÉÂTRE

LES LIBERTINS au Théâtre national populaire de Villeurbanne

Les cœurs de l'armée bleu-blanc-rouge

VILLEURBANNE

de notre envoyé spécial

Dans la splendeur d'un soleil d'hiver en Dauphiné, un jeune homme surgit dans la cour d'un château. L'édifice est seulement indiqué par un sol dallé de gris, deux murs étroits et hauts, faits de briques, s'élèvent de part et d'autre de la scène, barrée au fond par une toile peinte qui figure un paysage de neige. Le marquis Aubier d'Arbonne tient la main d'une jeune femme, Maurille Renoir, qu'il vient d'épouser. Il l'abandonne aussitôt et lance à la face du ciel (nous, les spectateurs) une réplique sans équivoque : *« Je suis mauvais, cruel, prétentieux, et libertin impénitent (...). Je fus heureux de vous épouser ce matin, d'encaisser votre dot cet après-midi, et je suis enchanté de vous quitter avant la nuit. Je méprise les mariages, les sermons, les anneaux, les bénédictions, les curés, les orgues (...). Et je conchie particulièrement Madame Renoir, votre maman. Votre chère maman qui, pour un titre, vous a vendue »*... Stupeur au château ! Sourire de Maurille : *« Il s'est excusé très longuement. C'est un gentilhomme ouvert, franc. Commençons la fête sans lui. »*

Et la fête commence, une fête de théâtre longuement mûrie, affinée, resserrée par Roger Planchon, seigneur et maître du TNP de Villeurbanne, auteur, metteur en scène et interprète de ces *Libertins* qu'il a créés en 1967, repris en 1971 et qu'il nous présente aujourd'hui dans une production entièrement revisitée. De quelle manière ! Deux parties d'une heure et demie, deux versants d'une montagne de théâtre qu'il va gravir à la tête d'une troupe de dix-sept acteurs et de huit figurants, deux points de vue qui confrontent la grande histoire, de 1788 à 1800 – des prémices de la Révolution à la victoire de Marengo –, et les petites histoires, trajets individuels, souvent anecdotiques, dont le libertinage est le moteur. Cela se traduit par une langue précise, des répliques qui croisent hardiment le fer malgré un vocabulaire plutôt leste qui n'évite pas quelques redites un rien pesantes.



CHRISTIAN GANET

Stéphane Freiss, Isabelle Gélinas, Roger Planchon et Maïa Simon

L'intrusion de l'histoire sur la scène est formalisée par des « cartons » projetés entre chacun des dix-sept tableaux sur un voile de tulle bleu-blanc-rouge – la pièce s'appelait *Bleus, blancs et rouges ou les libertins* à sa création. Cela pourrait laisser croire qu'il s'agit d'une œuvre politique, d'une œuvre « à thèse ».

Incessantes ironies du sort

Planchon a voulu qu'il s'agisse avant tout d'une comédie, mêlant hasards multiples et incessantes ironies du sort. Si l'histoire est bien présente, elle avance de son côté, rumeur lointaine qui a pourtant des répercussions évidentes sur les personnages. Tous, selon leur cœur, leur courage ou leur engagement, devront remettre leur vie en cause.

Le premier d'entre eux est donc Aubier (Stéphane Freiss), jeune marquis aux mœurs très libres qui préfère aux sirènes de la Révolution celles du cœur et de la chair. Seul l'argent a motivé sa rencontre avec Maurille (Isabelle Gélinas), fille d'une bourgeoise grenobloise enrichie, Madame Renoir (Yveline Hamon). Au service des deux femmes, une demoiselle de compagnie sur le retour qui professe la passion des larmes, Mademoiselle Mignot (Maïa Simon). Aux combats qui s'annoncent, Aubier oppose les joutes amoureuses, pour le grand plaisir d'une belle et séduisante comédienne d'origine italienne, Gabriella (Cécile Paoli). Celle-ci évolue dans la troupe d'un vieux-beau, acteur italien, tout faconde et humour, Boriani (Paolo Graziosi) qui forme un couple délirant avec la vieille et jouisseuse Madame Clair (Annie Mercier), sa protectrice.

Dans l'entourage de la famille d'Aubier d'Arbonne, il y a le frère aîné (Roger Planchon), évêque homosexuel à l'acuité précise, sorte de chroniqueur désabusé des faits qu'il entrevoit avant même qu'ils ne surgissent. Il est amoureux, sans autre retour que le mépris, du jeune comte Edouard (Yan Duffas), à l'aube de défendre bientôt le sang bleu ; Cyprien de Nobili (Michel Voïta), bâtard *« entré dans la bonne société par la porte des cuisines »*, s'apprête, lui, à rejoindre l'armée ; il choisira le camp de la République. Il y a enfin Adélaïe, suivante de Maurille (Isabelle Renauld), qui va à sa place vivre douloureusement et les révolutions du monde et celles du cœur.

Les couleurs du mystère

Car chacun de ces personnages est double : citoyen (ou citoyenne) sommé de choisir son camp ; homme (ou femme), sensible aux pulsions qui le gouvernent, l'illusion de la liberté multipliant d'éphémères amours qui se voudraient affranchies. Les citoyens seront durement violentés par la Révolution puis la guerre civile et son cortège de règlements de compte. Parallèlement, les cœurs n'auront de cesse de se déchirer jusqu'à un dénouement en forme de *happy end*. La trame des *Libertins* restera pourtant la désillusion, servie paradoxalement par tous les artifices de l'illusion : le décor et les toiles peintes d'Ezio Frigerio, enfin aérien, léger comme on n'osait pas l'espérer.

A la bonne grosse pierre dont il est coutumier, il a préféré la brique ; à l'enfermement, il a préféré les respirations pastel de paysages peints qui défilent au rythme des tribulations galopantes des personnages : le Dauphiné, la Vendée, Venise, Coblence... A ce jeu au grand air, l'éclairagiste André Diot a donné les couleurs du mystère.

Les qualités du travail de ces deux artistes font justice de la mise en scène de Planchon. Il y a quelques mois, il avait fait à Nanterre une lecture vive, enjouée de sa pièce. Vivacité que l'on retrouve ici, à l'exception des mouvements patauds d'une figuration encombrante : un vieux tic... Ses comédiens voyagent dans le texte et sur le plateau avec un allant communicatif. La beauté, l'élégance du couple Freiss-Gélinas sont frappantes. L'humour, porté par Roger Planchon lui-même, Maïa Simon, Paolo Graziosi et Annie Mercier, donne au texte sa saveur, tantôt subtile, tantôt paillarde. Et Planchon réussit ici à ne pas affadir son propos en conduisant son monde d'une main ferme sur le registre délicat de la comédie épique.

OLIVIER SCHMITT

► TNP, 8, place Lazare-Goujon, 69600 Villeurbanne. *Métro* : Gratte-ciel. Jusqu'au 26 février (horaires variables). Tél. : 78-03-30-50. De 85 F à 150 F. Reprise au Théâtre national de Chaillot, 1, place du Trocadéro, 75016 Paris. Métro : Trocadéro. Du 9 mars au 30 avril. Du mardi au samedi à 20 h 30. Matinée dimanche à *15 heures. Tél.* : 47-27-81-15. Minitel : 3615 THEA. De 80 F à 150 F.

MUSIQUES

UN BAL MASQUÉ de Verdi, à l'Opéra de Lille

Bal tragique

LILLE

de notre envoyé spécial

Un bal masqué n'est ni un opéra de chef ni un opéra de metteur en scène. C'est un opéra de chanteurs. Pour un peu, on reprendrait le mot de Toscanini à propos du *Trouvère* : c'est l'opéra le plus facile à monter, il suffit d'engager les cinq meilleurs chanteurs du monde ! Ce n'est pas pour autant un ouvrage dans lequel l'orchestre n'est qu'une « grande guitare ». Il doit accompagner les voix, faire avancer l'action plutôt que caractériser les rôles et prendre part au drame. Ce n'est pas un opéra de metteur en scène car il n'y a pas de texte à expliquer, encore moins d'arrières-plans exploitables. Juste un livret, seulement des péripéties. Et Daniel Mesguich ne sait pas ne rien faire sur un plateau (spécialité de nombreux régisseurs d'opéra). Floue, pour ne pas dire désordonnée, sa mise en scène embrouille le déroulement prévisible d'un livret archétypique de l'opéra italien, avec ses bons, ses méchants traîtres, ceux qui ne comprennent pas ce qui leur arrive, etc.

Le petit plateau de l'Opéra de Lille, encombré de chanteurs, du chœur, de décors imposants et d'accessoires abondants ne supporte pas pareille surcharge. La représentation sombre à pic. D'autant que les chanteurs ne répondent pas aux exigences vocales de leur personnage. A part, la magnifique Patricia Pace dans le rôle colorature d'Oscar le page et, dans une moindre mesure, l'Amelia de Stefka Evstatieva. Une soprano bulgare qui, lorsqu'elle ne craque pas ses aigus et ne s'écarte pas du diapason, convainc par son art de la composition vocale et dramatique. Mais la contralto Linda Finnie, hier encore admirable, n'a plus guère de voix : elle poitrine et pointe les bras vers le sol – un vieux truc pour faire croire qu'on a des graves. Son médium est en ruine. Il lui reste quelques aigus qu'elle crie. Le ténor Vincenzo La Scala (Riccardo) a de nombreux et catastrophiques écarts de justesse que son timbre plat et un talent d'acteur fruste ne peuvent racheter. Et s'il ne manque pas de prestance, le Renato de William Stone intrigue par une voix caverneuse.

Dans la fosse, l'Orchestre national de Lille est à peu près impeccable. Mais il n'a ni l'agilité ni la souplesse requises pour l'opéra italien. Sa robustesse prouve qu'il est en bonne santé, mais qu'il lui manque la pratique du répertoire de fosse. Jean-Claude Casadesus, lui-même, demande aux chanteurs de le suivre alors qu'il devrait faire corps avec eux – au moins les suivre. D'où ces décalages nombreux avec le chœur et avec les chanteurs. Casadesus ne leur donne, en outre, que rarement la parole, il les couvre trop. Et sa valse- hésitation compromet sans cesse l'avancée du spectacle : il étire trop voluptueusement les épisodes lyriques et il est trop vertical dans le passages *rythmiques – tout en étant imprécis* car il ne donne pas de pulsation. Son égocentrisme chaotique, participe, lui aussi, à l'échec, pour ne pas dire au naufrage, de l'unique production lyrique montée cette année par l'Opéra de Lille.

ALAIN LOMPECH

► Opéra de Lille, place du Théâtre, Lille. Prochaines représentations, les 16 et 18 février, à 20 h 30 ; le 20, à 16 heures. De 60 F à 260 F. Tél. : 20-55-48-81. Le spectacle dure trois heures.

STATION THERMALE à l'Opéra de Lyon

Bains de jouvence

LYON

de notre envoyée spéciale

On pense à Strauss, massivement, à Mozart pour la tendresse avec laquelle sont traités les rôles de valet et de soubrette. On pense au Wagner de *l'Or du Rhin*, fugitivement, parce que le rideau se lève sur des jeunes femmes plongeant dans leur bain. On pense aussi à Milhaud, pour l'atonalité désinvolte, à Stravinsky lors d'un interlude scolastique et fugué, à Debussy pour l'habileté d'orchestration et la force d'évocation des couleurs intrumentales. On pense trop ! Le seul reproche que l'on puisse adresser à *la Station thermale*, création mondiale de l'Atelier lyrique lyonnais, c'est une musique (du jeune compositeur italien Fabio Vacchi) si érudite, à ce point bourrée de références au passé, qu'on ne sait trop où se situent l'auteur et sa personnalité.

Pour tout le reste, ce spectacle résulte de complicités et réjouit les cœurs. Myriam Tanant, profitant du bicentenaire de la mort de Goldoni (c'était en 1993), dénichant *I Bagni d'Abano* dans ses tablettes, l'adaptant avec la liberté du spécialiste éclairé, pour signer un livret hypersophistiqué qu'elle allait ensuite transposer dans l'esthétique fin années 50. Flirts désenchantés, maillots une pièce et lunettes de soleil pailletées. La mise en scène nouvelle vague est cosignée par Jean-Claude Penchenat. Les acteurs-chanteurs s'amusent visiblement.

Des recettes malicieusement traitées

A l'origine de tout cela, il y a Claire Gibault, fouillant dans le fonds Ricordi en Italie et décidant de commander un opéra au jeune Vacchi, postmoderne devant l'Eternel, même si cette étiquette lui donne des boutons. Toutes les *recettes expérimentées avec succès* lors de la longue histoire du théâtre chanté défilent et sont malicieusement traitées. Les parvenus plus bêtes que leurs domestiques ; la maladive jalousie des séducteurs invétérés ; la victoire des femmes assurée par leur solidarité ; les sentiments à vif, acérés par leur reproduction miniaturisée – vieux procédé du théâtre dans le théâtre ; le tout manipulé par un *deus ex machina* incarné, à mi-chemin entre Pirandello et Mozart. L'auteur, dans la fiction, est évidemment hypocondriaque. L'héroïne (Pomone Epomeo, convaincante) est une diva aphone qui, la voix retrouvée, se taille la part du lion.

Car qui dit nouvelle vague dit aussi nouvelle cuisine : en trois actes qui passent en un éclair, qui charment sans bouleverser, cette *Station thermale* mélange sucré et salé avec parcimonie et efficacité. Claire Gibault n'en a pas seulement réuni les ingrédients. Elle assure la cuisson, d'une baguette attentive et précise, au pupitre d'excellents éléments de l'Orchestre de l'Opéra de Lyon.

ANNE REY

► Prochaines représentations : les 16, 17, 19 et 20 février, Opéra de Lyon, 20 h 30. Tél. : (16) 72-00-45-45.

TOURNÉE : l'Orchestre national et l'Orchestre de Paris aux Etats-Unis. – L'Orchestre national avait joué cet automne, au Japon, dans la foulée de l'Orchestre de Paris : les deux ensembles visiteront, à nouveau à quelques jours de distance, les Etats-Unis en février et mars 1994. Dirigé par Charles Dutoit, l'orchestre de Radio-France, qui fête ses soixante ans, emmène avec lui Martha Argerich, Vladimir Spivakov et Shlomo Mintz. Il se produira quatorze fois entre le 27 février et le 18 mars (dont deux concerts à Mexico), dans sept programmes d'œuvres françaises et russes. L'Orchestre de Paris donnera huit concerts, entre le 6 et le 16 mars, sous la direction de son directeur musical, Semyon Bychkov, qui a préparé cinq programmes associant Beethoven, Chostakovitch, Richard Strauss, Berio, Mozart et Berlioz (la *Fantastique* est sa seule concession au répertoire hexagonal). Ses solistes sont le pianiste français Jean-Philippe Collard et l'ensemble vocal Electric Phoenix pour la *Sinfonia* de Berio.

Deux disparitions

Le peintre et sculpteur Don Judd

Le peintre et sculpteur américain Don Judd est mort, à New-York, samedi 12 février, d'un cancer. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Avec Don Judd disparaît une figure majeure de la scène artistique new-yorkaise depuis les années 60, non seulement par sa contribution majeure à l'élaboration d'une nouvelle tendance artistique, dite minimaliste, mais aussi par ses écrits publiés à partir de 1959 dans *Arts Magazine, Art International, Artforum*. Il n'hésite pas à dénoncer le système, par exemple à propos de Leo Castelli, son marchand, auquel il reconnaît de grandes vertus, mais dont l'importance, selon lui, tient à la faillite de la critique et à l'absence de politique muséale sérieuse (1).

Né le 3 juin 1928 à Excelsior Springs (Missouri), Donald Judd a entrepris, après un service militaire effectué en Corée (1946-1947), des études artistiques à l'Art Students'League à New-York, tout en s'inscrivant à l'université de Columbia, dont il sortira diplômé de philosophie, puis d'histoire de l'art après avoir étudié avec Meyer Shapiro et Rudolph Wittkower. C'est de cette formation universitaire, de ses considérations esthétiques, de son refus de dissocier la pensée et la sensation, la forme et le fond, de son empirisme, de son expérience de la perception que ses recherches de plasticien découleront. Davantage que chez Carl Andre, Robert Morris ou Dan Flavin, ses compagnons de route, avec qui il a exposé dès 1963 à la Green Gallery à New-York.

D'abord peintre, il essaie des formes simples, flottantes, se cherche contre l'expressionnisme abstrait, contre une peinture d'excès, à la Pollock ou à la De Kooning, et voit dans les peintures noires de Stella des possibilités nouvelles, celles d'un art géométrique « impur », au-delà de Mondrian. Sa recherche d'un art littéral, impersonnel et anonyme, le conduit progressivement à consolider ses tableaux, à maçonner ses surfaces, à affirmer toujours plus leur matérialité. Ne sachant comment appeler ces œuvres, qui découlaient de la recherche d'une définition de la spécificité de l'objet artistique, on a parlé de « structures primaires ». Ce qu'elles étaient au début. Mais Judd développera à partir d'elles toute une œuvre raffinée et complexe alliant les matériaux les plus divers, et les couleurs.

Avec du bois et des tôles peintes, clouées en gouttières, avec des planches, du fer galvanisé peint, il navigue entre la sculpture au sol et la peinture au mur, les reliefs et la couleur. Ses boîtes calculées, faites en usine sous haute surveillance, installées ensuite au millimètre près, il les dispose en ligne, en progression, ou les empile, attentif à l'espace qui les sépare, attentif à l'éclairage, aux jeux de couleurs et d'ombres que les volumes strictement définis peuvent engendrer. Don Judd et son art d'une extrême rigueur, c'est toujours pareil, et différent, d'une plasticité irréprochable, Franchement beau parfois.

GENEVIÈVE BREERETTE

(1) *Ecrits 1963-1990*, de Donald Judd, Daniel Lelong Editeur, 1991.

La danseuse Tracy Kai Maier

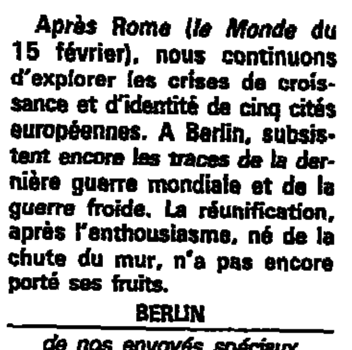
La danseuse Tracy Kai Maier, épouse du chorégraphe William Forsythe, est morte dimanche 13 février, des suites d'un cancer. Elle était âgée de trente-deux ans.

Née à Buffalo, dans l'Etat de New-York, Tracy Kai Maier devient soliste du San Francisco Ballet en 1981. C'est après avoir dansé *New Sleep*, une chorégraphie créée en 1987 par William Forsythe pour le San Francisco Ballet, qu'elle intègre le Frankfurt Ballett que dirige l'Américain. Tout de suite, elle se révèle une interprète puissante et fine, mettant son talent et sa réflexion au service d'une œuvre en quête perpétuelle d'inventions. Tracy Kai Maier a dansé à Paris, au théâtre du Châtelet – où le Frankfurt Ballett se produit deux fois par an –, dans *Limb's Theorem, Slingerland, Artifact*. En octobre 1992, elle y reprenait *New Sleep* et créait, en France, *Herman Scherman*.









Cinq villes en quête d'avenir

II. – Berlin et ses fantômes

Après Rome (*le Monde* du 15 février), nous continuons d'explorer les crises de croissance et d'identité de cinq cités européennes. A Berlin, subsistent encore les traces de la dernière guerre mondiale et de la guerre froide. La réunification, après l'enthousiasme, né de la chute du mur, n'a pas encore porté ses fruits.

BERLIN

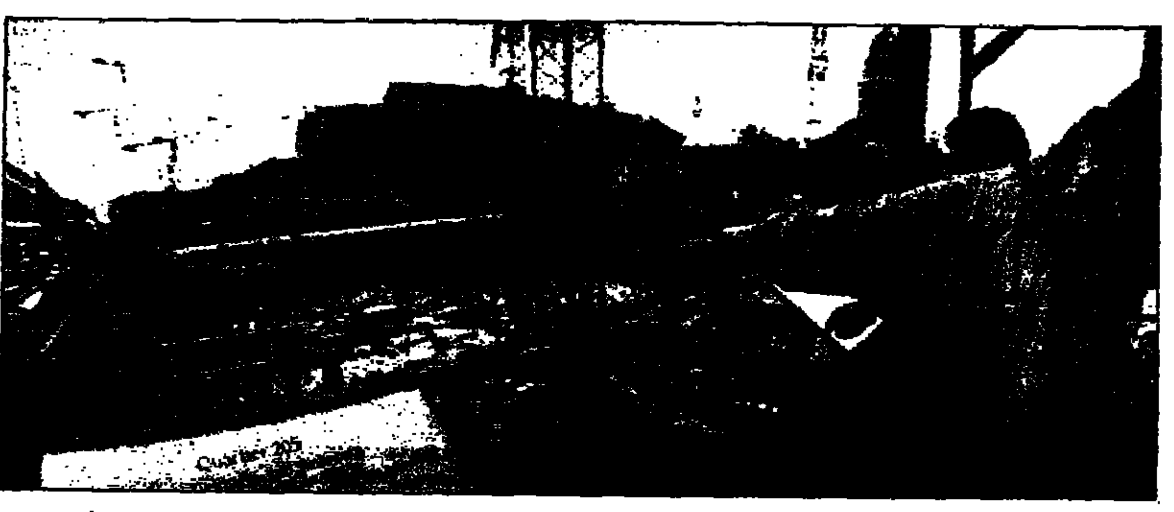
de nos envoyés spéciaux

Berlin est la ville de tous les fantômes, ceux du passé comme ceux du futur. Ceux d'hier ont la voix rauque de Marlène Dietrich et rôdent autour des studios de Babelsberg. Ou, plus sinistres, ils hantent le grand stade de Charlottenburg. Sur les décombres de la scène allemande, les travestis et les maquillages ont longtemps donné l'illusion de la vie. Les fantômes de demain sont embusqués dans toutes les encoignures de la ville à recontruire. Car Berlin est la dernière capitale d'Europe occidentale où les blessures de la dernière guerre mondiale ne sont pas toutes refermées.

Du côté de la Wilhelmstrasse, en bordure de l'ancienne zone soviétique, des monticules vagues, couverts d'une végétation pauvre dissimulent mal les fondations des immeubles évanouis : ils étaient occupés par la Gestapo et les SS. La ville conserve là un éloquent musée du nazisme, Topographie de la terreur. Non loin, dans l'ancien quartier des ambassades, seules restent debout au milieu d'un terrain presque vague, le long du Tiergarten, le grand parc central de la ville, celles d'Italie (aujourd'hui rénovée) et du Japon (encore fermée).

Les décennies de la guerre froide ont elles aussi laissé leurs traces. Quatre ans après la chute du mur et sa destruction, sa cicatrice reste visible, *no man's land* repérable à des chaussées encore défoncées, à des plantations d'arbres récentes et toujours à d'étranges vis-à-vis d'immeubles lézardés ou croulants, et de bâtiments comparativement cossus. Simple couloir au calibre d'une rue, la cicatrice s'élargit parfois en une friche herbeuse aux dimensions d'une esplanade.

La plus impressionnante recouvre l'ancienne Potsdamer Platz qui s'allonge jusqu'à la gare Anhalter et ses voies à l'abandon. Ce sont bien sûr sur ces « nœuds » stratégiques que la municipalité du Berlin réunifié a lancé ses premiers concours destinés à recoudre le tissu urbain. Mais la couture est d'autant plus délicate que l'étoffe n'est pas la même à l'Est et à l'Ouest. La cassure imposée par l'histoire aux deux moitiés de la ville pendant plus de quarante ans a bien sûr marqué le comportement de ses 3,5 millions habitants autant que l'architecture et l'urbanisme. Le premier travail – invisible et loin d'être achevé – aura été de renouer le fils des égouts, des canalisations, des circuits électriques, des transports et des rues.



LUC WOUTERS

Le chantier des Galeries Lafayette sur le Friedrich-strasse à Berlin en septembre 1993.

Il faut parcourir l'immensité de l'ancien Berlin-Est, de Marzahn au cœur de la vieille ville, pour mesurer l'ampleur des tâches à accomplir. Et de Marzahn à la limite d'Alexanderplatz, c'est le même paysage déshérité, d'HLM mal fagotés, jetés là au hasard, rappelant le plus mauvais de notre architecture de la pire période, mais à une échelle encore plus grande. Dans ces quartiers où s'alignent à perte de vue la grisaille géométrique des barres, on a posé sur les toits des enseignes lumineuses. Le signe le plus évident de la réunification est moins dans la construction que dans l'apparition de ces panneaux publicitaires qui rendent soudain familière cette moitié de ville.

Une mouvance « urbanophile »

Mais à l'Ouest, le visiteur est toujours surpris par la disparité des échelles, l'incohérence qui semble avoir présidé à la reconstruction. Les immeubles rescapés des bombardements alternent avec un échantillonnage des modes architecturales des cinquante dernières années. Et cela, en dépit des efforts de l'IBA, l'Internazionale Bau Austellung (mot à mot « l'exposition internationale de construction »), organisme de la municipalité occidentale, qui a tenté de canaliser vers Berlin l'énergie et l'imagination des architectes ouest-européens – parmi eux le Français Grumbach, le Portugais Siza, l'Italien Rossi, et quelques Allemands comme Kolhoff et Kleihues – ce dernier étant d'ailleurs le grand manitou de l'IBA.

Ces professionnels étaient invités à « plancher » sur des projets de taille généralement modeste, mais représentatifs d'une mouvance « urbanophile ». Aussi Berlin a-t-il longtemps passé – à peu près jusqu'au début des années 80 – pour le laboratoire le plus sophistiqué de l'architecture contemporaine, et de l'urbanisme « à visage humain ». La spéculation, il est vrai, ne pouvait guère s'exercer tant les terrains disponibles, vastes friches issues de la guerre pour la plupart, étaient nombreux.

En outre, l'IBA *Rénovation* (Stadt-Erneurung), prolongement de l'IBA, se préoccupait de donner à une population souvent marginale ou composée d'immigrés des conditions de vie à peu près décentes et protégeait de ce fait le patrimoine subsistant de quartiers pauvres comme Kreuzberg ou Neuköln. A l'Est, des tentatives d'améliorer la production de masse de logements informes avaient également lieu et, même si la ville ancienne restait majoritairement dans un état proche de celui de l'après-guerre, on commençait ici ou là à se préoccuper de ravauder quelques quartiers-vitrines, comme Saint-Nicolas. Aujourd'hui, l'IBA a disparu et la municipalité, qui a la haute main sur la reconstruction, ne semble pas avoir de ligne bien nette en ce qui concerne l'urbanisme. On l'accuse volontiers de céder à la pression des poids lourds de l'économie allemande. L'annonce de l'implantation, en bordure de Potsdamer Platz, d'un gigantesque complexe de bureaux, sous la houlette de Daimler-Benz, de Sony et de *quelques autres aimables capitalistes*, fait hurler nombre de Berlinois.

BERLIN

4 km

Prenzlauerberg

Alexander Platz

Charlottenburg

Kreuzberg

Potsdamerplatz

espaces verts — tracé de l'ancien mur

Pourtant, l'enthousiasme était de mise au lendemain de 1989. Grâce à une série de projets architecturaux, dûment chiffrés, l'ancienne capitale du royaume de Prusse allait retrouver son rang parmi les grandes métropoles du monde occidental. Quatre secteurs symboliques étaient particulièrement visés : Potsdamer Platz (55 hectares, 2 milliards de deutschemarks), Alexander, Friedrich-strasse (10 hectares, 1,5 milliard de deutschemarks) et Karl-Marx-und-Friedrich-Engels Platz. La candidature de Berlin aux Jeux olympiques de l'an 2000 portait avec elle l'espoir de l'accélération des travaux, la réalisation des *infrastructures manquantes*, la rénovation d'une industrie bien souvent archaïque et d'autant plus polluante qu'elle est plus proche du centre-ville.

Les Olympiades devaient ainsi *engendrer la restructuration de* trois nouveaux quartiers. Au nord, 55 hectares à la place des anciens abattoirs de Storkower ; au sud, 130 hectares autour de Rummelsburger, sur les bords de la Sprée, en face d'une zone industrielle ; à l'Ouest, sur le site d'une caserne de la police, à proximité de l'ancien stade olympique de Berlin. *« Berlin et surtout le Grand Berlin avait besoin d'un projet porteur*, indique Bernd Cronjager, *maître d'œuvre* du projet Rummelsburger, *car il est très difficile de mobiliser les Berlinois, qui ont traditionnellement une mentalité d'opposition. Les Jeux olympiques en était un. »* Pourtant, en dépit de l'échec enregistré par la candidature de Berlin, seul le troisième « village » a été officiellement abandonné.

Le programme revu à la baisse après le fiasco des Jeux et la crise qui frappe l'Allemagne, provoque l'aigreur de nombreux professionnels de l'ancienne RDA. *« Il n'y a pas unification, il y a absorption*, affirme Bruno Fierl, qui enseigne à l'université Humboldt. *L'Ouest impose sa loi. Jamais un architecte de l'Est n'a gagné un concours. »* Mais d'autres ironisent sur l'enseignement reçu par les architectes de l'ex-RDA *« qui les rend surtout aptes à l'élaboration de préfabriqués »*. A défaut d'un avenir olympique, Berlin a maintenant l'ambition officielle d'être la capitale pleine et entière de l'Allemagne réunifiée, avant la fin du siècle. *« Cette annonce a été faite trop tard, cinq ans après la chute du mur*, explique Bernd Cronjager. *Cette décision s'est heurtée au scepticisme ambiant. »*

Le réaménagement d'Alexander Platz

Scepticisme renforcé par le flou qui entoure la plupart des projets annoncés. Des défunts Jeux olympiques, il ne reste pour l'heure qu'un vaste cratère, près des anciens abattoirs où devrait – mais quand ? – venir se loger le vélodrome et la piscine du Français Perrault. Les grands concours ne semblent plus faire l'unanimité que dans l'ordre du doute. Incontestablement, celui qui a été lancé pour l'agrandissement et la rénovation du Reichstag s'est soldé par une déception, d'autant plus grande que ce Parlement « revisité » n'est guère *cohérent* avec le résultat du concours voisin lancé pour le coude de la Spree et qui, s'il doit voir le jour, abritera quelques institutions majeures de l'Etat. Les grands projets fédéraux restant dans les limbes, il faut donc se tourner vers la ville elle-même.

La grande affaire pour l'heure est le réaménagement d'Alexander Platz. Rêve ou réalité ? Côté rêve, Hans Kollhoff propose de raser l'Hôtel Forum, médiocre tour il est vrai à l'arrière de l'immense pylône de la télévision (la tour Eiffel de Berlin), et toute une série de blocs et de barres d'une qualité aussi faible. Le tout pour y caser quelque 700 000 mètres carrés de bureaux et un *millier d'appartements. Le projet* Kollhoff, sec comme un coup de trique, aligne en fait sur la *trame* berlinoise des modules insipides dominés par treize tours. Réaliste, le Sénat est déjà venu corriger le rêve, gommant quatre ou cinq des tours et doublant le nombre des logements. Car il est une autre réalité, sobrement économique : celle des bâtiments debout et qui, si médiocres soient-ils, ont le mérite d'exister. Cette existence rend vain l'espoir des investisseurs privés qui voudraient ici faire du *neuf* sous prétexte de qualité architecturale – aléatoire – et de plus-value foncière – incertaine. *« La demande immobilière est grande*, affirme Bernd Cronjager, *mais le prix des loyers est plus haut que la demande et il y a 500 000 mètres carrés de bureaux vides sur le marché. La ville a déjà investi 5 milliards de deutschemarks pour l'aménagement de ses infrastructures – égouts, métro, télécommunications, etc. Et pour achever de désenclaver les deux villes, il faut refaire entièrement le S Bahn (RER périphérique). »*

Les problèmes de Berlin ne tiennent pas tous à l'architecture ou à l'urbanisme. Il y a ceux qui sont liés à un équilibre géographique artificiel. Pendant quarante ans, ligoté par son régime politique, la ville n'a pas pu se développer en s'appuyant naturellement sur une région, comme Paris sur l'Ile-de-France. Et aujourd'hui encore, la planification de Berlin s'arrête au périphérique. C'est là, en dehors des limites administratives de la ville, que se développe, sans frein, ni contrôle, la *speckgürtel* (la ceinture de lard). Il y a les problèmes liés à la mémoire des vivants. La RDA avait installé ses pôles de décision, dans l'île de la Spree, au cœur historique de Berlin, *autour du château* royal, détruit en 1953. La place Karl-Marx-und-Friedrich-Engels, avec sa Maison du peuple, était devenu un lieu de rassemblement pour tous les Berlinois de l'Est. *« Un lieu ouvert »*, indique Bruno Fierl. La République réunifiée veut effacer le souvenir de l'ancienne RDA en y implantant, après avoir rasé les bâtiments qui symbolisaient le régime communiste, les ministères des affaires étrangères, de l'intérieur, de la justice et de l'économie. Protestation des Berlinois de l'Est, qui se voient ainsi dépossédés de leur histoire récente. *« Stadt statt staat »*, réclament-ils : *« La ville au lieu de l'Etat. »*

Après palabres et discussions, le gouvernement fédéral renonce à l'implantation des ministères – sauf celui des affaires étrangères – *mais propose la création d'un* Centre de conférences internationales et d'une Bibliothèque nationale. Au même moment – manœuvre de diversion ? – il prête l'oreille à un groupe d'industriels, qui demande la reconstruction du palais royal, *« symbole de la nation allemande »*. Une entreprise française est chargée de dresser une immense façade en trompe-l'œil pour que les *« Berlinois puissent juger sur pièces »*. Mais 60 % des Berlinois de l'Est refusent le château-postiche et réclament la transformation de l'ancien Palais de la RDA en une sorte de Centre Pompidou. Tandis que 45 % des Berlinois de l'ouest demandent la reconstruction « à l'identique » de l'ancien bâtiment. Débat historique et sentimental sans fin. Comme les habitants de l'Ouest sont plus nombreux (2,4 millions) que ceux de l'Est (1,2 million), partisans et adversaires du château s'équilibrent. Une décision sera prise après les élections législatives.

Ainsi, la ville, tout à ses rêves ou à ses cauchemars, véritablement soucieuse de démocratie, mais en cela peu capable de décision concrète, se trouve-t-elle, comme l'Etat, porteuse d'une ville rêvée et non gestionnaire d'un futur prévisible.

Dans ce contexte, toutes les règles du jeu sont à réinventer pour que la volonté démocratique qu'illustre le Stadtforum – l'instance du débat public berlinois – ne s'englue pas dans les joutes verbales, expressions des intérêts divergents. On est bien loin, en tout cas de l'image stéréotypée de l'Etat prussien qui fausse notre regard sur l'Allemagne. La multiplicité des débats et des enjeux, multipliée par la crise, favorise l'indécision, voire l'incapacité de porter à son terme le moindre projet d'envergure. En contrepoint de cet immobilisme, sont évidemment arrivés les équilibristes du chaos, Daniel Libeskind ou Coop Himmelblau, et quelques autres terroristes de la forme urbaine dont la principale vertu est de rendre plausibles les gratte-ciel de Kleihues ou Kollhoff, en même temps que les exigences de firmes internationales.

FRÉDÉRIC EDELMANN et EMMANUEL DE ROUX

Prochain article :

Barcelone, une active léthargie.

■ **PLUS DE 3 MILLIONS D'ACTIONNAIRES.** – Après la BNP et Rhône-Poulenc, la troisième privatisation d'envergure du gouvernement Balladur confirme l'intérêt des Français pour les privatisations, en attirant 3,096 millions d'actionnaires individuels. L'opération a été souscrite près de trois fois 98 millions d'actions ont été demandées par les particuliers pour 33,2 millions ; de titres proposés aux particuliers. D'ici quelques mois, après les vagues de ventes successives, les responsables d'Elf estiment que cet actionnariat populaire se stabilisera autour du million.

■ **RÉPARTITION DES ACTIONS.** – La priorité d'achat A1 (ordres de particuliers allant jusqu'à 30 titres) sera « servie intégralement » jusqu'à 10 titres demandés, a précisé le ministère de l'économie mardi 15 février. Un souscripteur ayant demandé 20 actions recevra 11 actions et un souscripteur ayant demandé 30 actions s'en verra attribuer au minimum 12. Elles sont vendues au prix de 385 francs dans le cadre de l'offre publique de vente (OPV). Par ailleurs, les détenteurs d'emprunt Balladur, qui bénéficiaient d'une priorité (appelée ordre A 2) dans la limite de 30 actions supplémentaires, seront « servis intégralement » jusqu'à 9 actions.

■ **76 MILLIARDS DE FRANCS.** – Ce désengagement de l'Etat qui ramène sa participation de 50,8 % à 13 % dans Elf, lui permettra d'engranger 33 milliards de francs. Au total, en ajoutant les cessions de participation dans le Crédit local de France, la BNP et Rhône Poulenc, la somme apportée à l'Etat par les privatisations depuis juin 1993 s'élève à 76 milliards de francs.

Privatisation et actionnariat populaire

La difficile et coûteuse gestion du petit porteur

Janvier 1987. 3,8 millions de Français profitent de l'ouverture des portes de Paribas pour s'engouffrer dans cette compagnie financière qui devient la firme ayant le plus d'actionnaires individuels en France. Quelques *semaines plus tard, près de 4 000* personnes se bousculent dans la salle de concert du Zénith, à Paris pour assister à la première assemblée de Saint-Gobain, entreprise récemment privatisée. Du jamais vu pour une telle réunion chargée d'harmoniser les statuts d'une société.

Depuis, ces deux records d'affluence n'ont pas été pulvérisés. Elf Aquitaine, pourtant première entreprise française, est juste parvenue à franchir la barre des 3 millions d'actionnaires. Quant à l'ambiance de kermesse qui prévalait dans les premières réunions de privatisées, elle n'est que souvenir. La BNP a péniblement rassemblé de 200 à *300 petits actionnaires dans une* salle prévue pour 1 500 personnes au Palais des Congrès en décembre. Pis, *une cinquantaine seulement* ont assisté à la première assemblée de Rhône-Poulenc qui se tenait... la veille de Noël!

Que l'attrait pour les privatisations se serait émoussé serait trop *dire, mais nul doute que le* comportement a évolué. Fini le spectacle, place à la rigueur. La perspective *d'un profit rapide attire* toujours. Reste donc à fidéliser les autres arrivants car le temps use, même les actionnaires, comme le prouve l'érosion de leur nombre au fil des ans.

Sur les 12 entreprises cédées entre 1987 et 1988 aucune n'a pu maintenir son nombre de petits porteurs et certaines ont même connu des départs massifs. Alors que 7 d'entre elles comptaient 1 million, 2 millions, voire près de 4 millions d'actionnaires, aucune n'en a aujourd'hui plus de un million. Le maximum oscille entre 600 000 et 800 000 pour des groupes comme Alcatel, Saint-Gobain ou Paribas.

Hormis les aléas du marché boursier, krach ou variation de cours spécifique à l'entreprise, ces retraits peuvent se résumer en deux grandes vagues. La première intervient dans les premiers mois qui suivent le retour sur le marché de la valeur. Le prix de vente étant inférieur au cours de Bourse, le gain rapide est dans ce cas l'unique argument. La seconde vague de désengagement obéit à la même logique. Elle intervient dix-huit mois plus tard, lorsque le souscripteur reçoit l'action gratuite promise pour dix possédées, mais doit à partir de ce jour payer les frais de garde de ses titres à sa banque. Le coût étant alors proche de la recette, mieux vaut vendre ou réunir les actions obtenues par différents membres d'une même famille sur un seul compte. Ce n'est donc pas un hasard si la plus forte réduction d'actionnaires apparaît là où le nombre de titres attribués a été faible comme dans le cas de Paribas, où chaque demandeur n'a reçu que quatre actions.

Une panoplie complète

Au cours de ces sept ans, la grande majorité des sociétés ont développé « toute une panoplie » pour fidéliser leur actionnariat : création d'un service capable de répondre aux demandes, renseignements sur Minitel, lettres d'information, et présentation de l'entreprise dans différentes villes. Certaines d'entre elles ont aussi instauré des comités consultatifs regroupant une douzaine d'actionnaires. Elles ont également désigné un administrateur chargé d'exprimer *la sensibilité des petits épargnants.*

Mais, pour limiter ces dépenses qui peuvent être rapidement considérables, l'idée qui prime désormais est de se focaliser sur les actionnaires les plus intéressés par l'entreprise. Saint Gobain en recense à ce jour 40 000, soit 6 % du nombre total et leur adresse des informations régulières. Plusieurs groupes ont pris pour habitude de les chercher parmi les *détenteurs de* 100 actions et plus. Ils sont 42 000 chez Suez, 20 000 chez Paribas et *10 000* à la Société générale. Cette banque a même créé à leur intention un « club » leur proposant des voyages ou des concerts.

Un « noyau dur » motivé est l'une des ambitions d'Elf Aquitaine. *Dans cet esprit, la compagnie* pétrolière envisage de contacter directement 1 million d'actionnaires pour son assemblée générale du mois de mai. Elle s'attend à un taux de réponse de 30 %, au travers des pouvoirs renvoyés, ce qui représente 300 000 personnnes. A partir de là commencera un travail de fidélisation qui sera étendu aux participants à l'assemblée. De plus, privatisée partiellement en 1986, Elf a déjà une grande partie de la panoplie de communication. La BNP, en revanche, novice en la matière, la constitue. Une équipe s'apprête à répondre aux attentes des petits porteurs. Pour l'instant, les premières vagues de vente ont réduit de 25 % le nombre d'actionnaires, touchant moins les clients de la Banque qui représentent plus *de la moitié (1,6 million) des souscripteurs.* De son côté, Rhône-Poulenc, qui traverse aussi l'ère des *premiers départs,* n'en est qu'aux balbutiements dans sa gestion des petits porteurs. Après l'impair de l'assemblée convoquée le 24 décembre, pour des raisons légales, tous les efforts sont concentrés sur celle prévue au CNIT à la Défense en avril. Son coût pourrait aller jusqu'à 10 millions de francs selon l'étendue des invitations. De quoi faire réfléchir n'importe qui en période de crise. Seule certitude, le ticket de métro ou de RER ne sera pas remboursé aux participants, contrairement à une ancienne tradition du groupe chimique avant sa nationalisation de 1982. Il n'y a pas de petites économies...

DOMINIQUE GALLOIS

L'évolution des petits porteurs

SOCIÉTÉ	DATE DE PRIVATISATION	NOMBRE D'ACTIONNAIRES EN MILLIONS	ESTIMATION 1994 EN MILLIONS
PREMIÈRE COHABITATION			
Elf Aquitaine	Octobre 1986	0,300	0,200
Saint-Gobain	Décembre 1986	1,547	0,650
Paribas	Janvier 1987	3,804	0,800
Sogenal	Janvier 1987	0,850	0,040
Banque BTP	Avril 1987	1,030	non communiqué
BIMP	Avril 1987	0,523	non significatif
CCF	Avril 1987	1,650	0,200
Alcatel-Alsthom (ex-CGE)	Mai 1987	2,237	0,600
Havas	Mai 1987	0,730	0,160
Société générale	Juin 1987	2,298	0,450
TF 1	Juin 1987	0,415	non communiqué
Suez	Octobre 1987	1,600	0,500
Matra	Janvier 1988	0,285	0,150
DEUXIÈME COHABITATION			
Crédit local de France	Juin 1993	0,159	0,130
BNP	Octobre 1993	2,807	2,100
Rhône-Poulenc	Novembre 1993	2,900	non communiqué
Elf Aquitaine	Janvier 1994	3,096	–

Plus loin de l'Afrique

Suite de la première page

Dans des Etats fragiles, dotés d'une administration inefficace, la compagnie pétrolière est le principal contribuable du pays. Au Congo – un pays aujourd'hui à la dérive – Elf, parce qu'il contrôle les trois quarts de la production pétrolière du pays, assure l'essentiel des recettes fiscales. Situation extrême sans doute mais que l'on retrouve, à des degrés divers, au Cameroun, au Gabon, en Angola (1).

Dans toutes ces « provinces pétrolières », Elf est un banquier d'importance. Qu'il décide de resserrer les cordons de la bourse, de *faire la grève de l'impôt pour marquer* son mécontentement, et c'est l'Etat qui vacille. Au lendemain du premier choc pétrolier, en 1975, le cas se produisit au Congo. L'affrontement entre Elf-Congo et le régime militaire imprégné de marxime-léninisme à l'époque au pouvoir à Brazzaville tourna vite au détriment de ce dernier. Il ne dut son salut qu'à la générosité du gouvernement français et aux largesses du président gabonais Bongo qui faisait parvenir des mallettes de billets à son voisin pour payer les fonctionnaires.

Mais la dépendance ne joue pas à sens unique. Si une poignée de pays d'Afrique noire sont d'une certaine façon à la merci de Elf, la réciproque est également vraie. Deux chiffres pour s'en convaincre : en 1993, sur les 30 millions de tonnes de pétrole brut produites par le groupe pour son propre compte, 20 millions sont sorties d'Afrique. *Comment ne pas veiller* avec jalousie sur une zone qui procure les deux tiers de l'approvisionnement pétrolier et près de la moitié des réserves ? Comment n'être pas tenté de peser sur la vie politique locale quand de tels intérêts sont en jeu ? Poussé hors d'Algérie dans des conditions jugées humiliantes au lendemain de l'indépendance, nationalisé en Irak et en Iran, Elf n'a pas ménagé sa peine depuis une trentaine d'années pour *conserver ses bastions africains,* les consolider et à l'occasion en conquérir de nouveaux. La réussite est incontestable. Les moyens pour y parvenir, eux, furent parfois contestables.

Un homme exceptionnel a incarné l'aventure africaine de la compagnie, ses succès et ses dérives : Pierre Guillaumat. Artisan de la politique énergétique française de l'après-guerre, ce patriote ancien du BCRA (le service de renseignement gaulliste à Londres), homme de conviction et du secret, fut de 1966 à 1977 le premier président d'Elf Aquitaine, groupe qu'il avait largement contribué à bâtir. « *C'est dans ses activités africaines que les antécédents de Pierre Guillaumat ont ressurgi avec force. Là que son goût du secret et des opérations compliquées s'est épanoui. Ce n'est pas l'insulter que de dire qu'il avait la nostalgie de l'Empire et qu'il a pu, à la tête du secteur pétrolier d'Etat, jouer un rôle de gardien de l'Empire en grande connivence avec le gardien chef qu'était un autre ancien du BCRA, Jacques Foccard* », a rappellé le journaliste-écrivain Pierre Péan au cours du colloque consacré à Pierre Guillaumat qui s'est tenu tout récemment à l'initiative de l'Institut d'histoire de l'industrie.

Le Gabon a sans doute été le théâtre d'action privilégié de Pierre Guillaumat. En février 1964 notamment, lorsque le retour au pouvoir – dans les valises de l'armée française – du président Léon M'Ba *s'est fait en étroite* collaboration avec le patron d'Elf Aquitaine qui mit d'ailleurs un de ses proches conseillers, Guy Ponsaillé, à la disposition du président gabonais restauré « *pour veiller sur lui et lui redonner confiance* » (2).

La reprise en main

Depuis cet épisode, le nom d'Elf, mêlé à celui des services secrets français, a été régulièrement cité à propos des « affaires africaines ». Ainsi à la fin des années 60, lors de la guerre de sécession au Biafra. *Par souci de conserver ses positions* au Nigéria, Elf refusera d'aider à visage découvert les Biafrais, en dépit des pressions de l'Elysée. La compagnie n'ira pas au-delà de la prise en charge du séjour des personnalités biafraises de passage à Paris. Mais une partie de l'argent qu'elle versait au Gabon était utilisée pour soutenir les sécessionnistes.

Le nom d'Elf apparaît à nouveau en 1977 associé à celui du mercenaire Bob Denard lorsque, conseiller du président Bongo, il fomente un coup d'État au Bénin. *Idem* lorsque ce même Bob Denard vient en aide au Front de libération de l'enclave de Cabinda (FLEC), une région au nord de l'Angola, minuscule mais qui fait saliver tous les pétroliers.

Pierre Guillaumat parti à la retraite, le rôle ambigu et trouble d'Elf en Afrique, la tentation du groupe pétrolier de jouer son propre jeu, de mener une politique *indépendante de celle du Quai* d'Orsay n'ont pas disparu. Ministre à répétition de gouvernements gaullistes avant de devenir secrétaire général adjoint de l'UDR, Albin Chalandon, son successeur, n'était pas homme à rompre les liens patiemment tissés entre le groupe pétrolier, une brochette de dirigeants africains et les réseaux gaullistes. Il *a maintenu le cap, nouant* avec le leader congolais Denis Sassou N'Guesso et le président gabonais des relations personnelles. Elle lui furent d'ailleurs fort utiles en 1980 pour conserver la présidence d'Elf d'où voulait le déloger son *ministre de tutelle André Giraud.*

Honnête gestionnaire, peu friand des jeux d'ombre de la politique, *Michel Pecqueur gérera de loin* l'héritage africain légué par M. Chalandon. Certes, il rencontre régulièrement les chefs des États où le groupe possède des intérêts et sait se faire apprécier d'eux. Il pousse avec succès Elf en Angola en dépit de la guerre civile qui y fait rage. Mais point de reprise en main ; point de changement d'hommes.

La reprise en main sera faite par Loïc Le Floch-Prigent – un socialiste ayant l'oreille de François Mitterrand –, parachuté à la tête de la compagnie pétrolière en 1989. Mais cette reprise en main ne se fera pas dans le sens prévu. S'il se débarrasse de tous les directeurs généraux des grandes filiales d'Afrique noire du groupe, accusés qu'ils sont de jouer les électrons libres et de se comporter en super-ambassadeurs, Le Floch-Prigent se garde bien d'écarter le « Monsieur Afrique » d'Elf, André Tarallo. Le patron d'Elf a fait ses comptes. Alors qu'aux Etats-Unis la compagnie a dépensé des fortunes en pure perte pendant des années, en Afrique les quelques milliards de francs investis procurent, année après année, à la maison mère de substantiels bénéfices. Or cette réussite est en partie celle d'André Tarrallo. Qui plus est, l'homme a ses entrées dans tous les palais d'Afrique noire, qu'il fréquente depuis plus d'une quinzaine d'années. Il connaît comme personne les hommes politiques. Ceux qui sont au pouvoir et ceux qui aspirent à le conquérir.

On ne sépare pas d'un tel entremetteur, fût-il proche de Charles Pasqua. On s'en fait un complice. Et c'est ainsi que la politique africaine d'Elf a été gérée ces dernières années de concert par un socialiste et un gaulliste de conviction, le tout avec la bénédiction de l'Elysée.

Le seul acteur à ne pas y trouver son compte était Bercy, et plus précisément la direction du Trésor du ministère de l'économie et des finances. Le Trésor et Elf, c'est l'eau et le feu. D'un côté, les intégristes de la finance, de l'autre, un groupe industriel qui, au Cameroun, au Congo, au Gabon, etc., au nom de son intérêt bien compris, n'hésite pas à se faire le complice d'une gestion des finances publiques opaque et peu orthodoxe. Pratique la plus contestée, celle des avances de trésorerie gagées sur les recettes pétrolières à venir consenties par Elf à plusieurs gouvernements.

Le procédé ne date pas d'aujourd'hui. Mais ce qui n'était que un coup de pouce occasionnel et échange de bon procédés sous Albin Chalandon et Michel Pecqueur est devenu pratique courante avec la chute des cours du brut. Résultat, le Congo a d'ores et déjà gagé les recettes pétrolières des quatre années à venir, dit-on. Et le Gabon est sur la même – mauvaise – pente. On mesure les risques de cette « *cavalerie* » *à l'échelle d'un* État : elle porte en elle-même les germes d'une faillite généralisée du pays qui y recourt.

Elf privatisé et dirigé par un financier peu désireux, semble-t-il, d'avoir avec les dirigeants d'Afrique noire la connivence cultivée par son prédécesseur, la situation va-t-elle changer ? Une clarification serait *sans nul doute la bienvenue.* Mais le poids de l'Histoire, les formidables intérêts politiques et économiques en jeu, la volonté prêtée aux pétroliers américains de s'implanter en Afrique francophone aux dépens d'Elf, tout risque de ralentir *le cours de l'aggiornamento.*

JEAN-PIERRE TUQUOI

(1) Au Nigéria, où le groupe français est également bien représenté, la compagnie anglo-néerlandaise Shell joue un rôle politico-économique semblable.

(2) *Les Emirs de la République*, de Pierre Péan et Jean-Pierre Séréni, Seuil 1982.

CLÉS/ *Trente ans d'activité*

■ **Les présidents.** Né en 1976 de la fusion de la Société nationale des pétroles d'Aquitaine et de l'Entreprise de recherche et d'activité pétrolières (ERAP), le groupe Elf Aquitaine a connu cinq présidents. Figure emblématique de politique énergétique française, Pierre Guillaumat – le « Mattei français » – a dirigé la compagnie pendant près de dix ans. Seul accroc à sa gestion, l'affaire des « avions renifleurs », où Elf et son président se firent berner par deux faux inventeurs défendus par un ancien agent du SDECE. Albin Chalandon, un inspecteur des finances plusieurs fois ministre, a succédé à M. Guillaumat du 3 août 1977 au 16 mai 1983. Son opposition au plan de restructuration de la chimie française lui fut fatale. Au terme d'une brève crise, il devait être remercié et remplacé par Michel Pecqueur (1983-1993). Ensuite, le poste de PDG a été occupé par un socialiste, Loïk Le Floch-Prigent (20 mai 1989-6 août 1993). Victime du retour de la droite au pouvoir, ce dernier a été remplacé par Philippe Jaffré, l'actuel président.

■ **Une forte présence en Afrique noire.** Sur une production totale pour Elf de 30,8 millions de tonnes de pétrole brut en 1993, pas moins de 20,2 millions provenaient d'Afrique (le chiffre ne doit pas être confondu avec la production des gisements exploités par Elf en association avec d'autres compagnies). Le Gabon arrive largement en tête (7 millions de tonnes), ce qui explique la « *sollicitude* » du groupe pour ce pays, suivi du Nigeria (4,7 millions), du Congo (3,9 millions), de l'Angola (1,6 million), de l'enclave de Cabinda (1,2 million), qui appartient à l'Angola, du Cameroun (1 million), enfin de la Tunisie (0,5 million).

ÉTRANGER

Changement de rôles entre cow-boys et samouraïs

Les Etats-Unis hésitent à déclencher une guerre commerciale avec le Japon. Le rapport des forces entre les deux puissances s'est inversé

NEW-YORK

de notre correspondant

Entre les samouraïs japonais et les cow-boys américains la guerre commerciale menace donc à nouveau. Les milieux financiers l'ont bien compris : en dépit des interventions massives de la Banque du Japon, mardi 15 février, sur le marché des changes de Tokyo, le yen s'est encore fortement revalorisé face au dollar (102,02 yens pour 1 dollar contre 102,55 yens la veille) tandis qu'à la Bourse l'indice Nikkei ne cesse de perdre du terrain depuis le début de la semaine.

Vendredi, le «non», poli mais ferme, de Morihiro Hosokawa, premier ministre nippon, au président Bill Clinton a surpris l'administration américaine. Pour la première fois, le Japon a dit non aux Etats-Unis. Engagé dans une politique de libéralisation, Tokyo a refusé les *«critères chiffrés objectifs»* qui devaient permettre de mesurer les progrès de l'ouverture de ses marchés. Pour obtenir une réduction de leur déficit commercial, les Américains vont-ils alors engager les hostilités et décider, unilatéralement, de sanctions à l'encontre du Japon?

Pour l'instant, malgré la pression de parlementaires démocrates, Bill Clinton hésite. Lundi 14 février, le président américain a brandi à nouveau la menace de mesures de rétorsion. *«Nous sommes en train de passer en revue toutes les options possibles, nous n'en excluons aucune»*, a-t-il déclaré. L'administration devait annoncer, mardi 15 février, qu'elle considère que Tokyo a violé un accord de 1989 sur l'ouverture du marché du téléphone cellulaire. Elle pourrait s'en tenir à une simple dénonciation, mais certains n'excluent pas qu'elle l'accompagne rapidement de mesures de représailles. Le premier ministre japonais avait, dimanche à Tokyo, indiqué qu'en cas de sanction le Japon réagirait. Ces escarmouches ont déjà contribué à accélérer l'envolée du yen, qui a retrouvé ses niveaux records de l'été dernier.

Une Amérique impériale, un Japon défait

Si Washington s'interroge sur l'opportunité de déclencher les hostilités, ce n'est pas seulement parce que l'administration américaine ne veut pas affaiblir M. Hosokawa, un premier ministre japonais dont elle apprécie la volonté réformatrice. C'est aussi que les relations commerciales entre les deux principales puissances économiques du monde sont devenues plus complexes et que le rapport des forces entre ces deux pays est aujourd'hui fort différent de ce qu'il était encore au milieu des années 80. Sortie de la récession avant les autres nations industrielles, l'Amérique a en effet retrouvé dans de nombreux domaines son leadership. Dans ces conditions, une confrontation directe avec le Japon pourrait lui être très dommageable.

Le tableau n'est plus – comme il y a encore quelques années – entre une Amérique défaite et un Japon impérial. Par un effet de pendule spectaculaire, il s'est complètement inversé. Les Etats-Unis sont sortis depuis trois ans de la récession et connaissent une croissance lente, certes, mais régulière et sans inflation. Le Japon au contraire est plongé depuis 1992 dans la plus profonde récession que l'archipel ait connue depuis la fin de la seconde guerre mondiale. Ce décalage conjoncturel explique une partie du gonflement actuel du déficit américain : pour approvisionner des marchés en plein boom, les Etats-Unis importent beaucoup, du Japon notamment. Du fait de la crise, les Japonais, au contraire, limitent leurs achats et donc leurs importations.

Les entreprises américaines bien placées

Si Washington décidait de sanctionner Tokyo, la décision pourrait en fait facilement se retourner contre son promoteur. La hausse du yen par exemple risque de prolonger la récession au Japon et partant de réduire les marchés locaux pour les exportateurs américains. Des droits de douane accrus sur les exportations japonaises aux Etats-Unis peuvent avoir des conséquences identiques.

Une guerre entre les deux plus grandes économies ne manquerait pas en outre de perturber l'ensemble des échanges mondiaux. Or, comme le fait remarquer l'économiste Joseph Carson, il y a eu, au cours des dernières années, un changement essentiel dans la relation nippo-américaine : depuis 1991, les Etats-Unis exportent une part plus élevée de leur production que le Japon (respectivement 10,5 % et 9 % en 1993). Les proportions étaient en 1985 de 7 % et 15 %. L'Amérique a donc davantage intérêt aujourd'hui que le Japon à un fonctionnement serein et ouvert du marché mondial.

Une confrontation directe est d'autant moins à rechercher que les Etats-Unis semblent avoir retrouvé leur domination dans de nombreux secteurs. Le retournement est spectaculaire dans l'automobile («*le Monde*-L'économie» du 1er février). Pour la première fois depuis 1980, le nombre de voitures produit aux Etats-Unis devrait être en 1994 supérieur au nombre de véhicules fabriqués dans l'empire du Soleil-Levant. Les Japonais ont d'ailleurs enregistré un recul sensible l'an passé sur le marché intérieur américain.

Mais l'automobile n'est pas le seul secteur où l'Amérique a retrouvé sa domination. C'est également le cas dans les composants électroniques où, en 1993, pour la première fois depuis 1985, les constructeurs américains (Intel, Motorola...) auront produit davantage de *puces* que leurs homologues nippons (NEC, Toshiba...). Les entreprises américaines apparaissent en outre souvent mieux placées que leurs consœurs nipponnes dans les industries d'avenir (téléphone, logiciels informatiques, ordinateurs personnels...).

En fait, les Etats-Unis disposent à nouveau d'une compétitivité industrielle forte. Grâce à des gains de productivité importants et à une faible progression des salaires, le coût horaire unitaire du travail est désormais inférieur aux Etats-Unis à celui relevé au Japon ou en Allemagne. Calculé à partir des taux de change actuels, il serait, d'après une étude de la banque Morgan Stanley, de 16,7 dollars aux Etats-Unis, de 19,30 au Japon et de 25,5 en Allemagne. Les Etats-Unis sont ainsi redevenus une terre d'accueil pour les industriels étrangers. La montée en puissance des «transplants» – ces usines qui fabriquent sur le territoire américain des voitures japonaises par exemple – contribue d'ailleurs à accentuer la complexité des relations entre les deux pays.

Ayant retrouvé leur santé, les Etats-Unis prendraient donc un grand risque à provoquer une confrontation commerciale brutale avec le Japon. Certains experts ne manquent d'ailleurs pas de rappeler que le déficit commercial d'un pays vis-à-vis de l'un de ses partenaires n'est pas un problème tant qu'il est financé. Or tel est bien le cas. Les Etats-Unis dégagent, avec le Japon, un excédent dans le secteur des services et accueillent des capitaux qui suffisent à couvrir ce déficit bilatéral, et au-delà. Les Etats-Unis vivent depuis plus de quinze ans avec un solde négatif vis-à-vis du Japon sans que cela ait empêché la reprise de leur économie. Bill Clinton se sentira-t-il néanmoins obligé de déclencher les hostilités? Il avait longuement dénoncé, dans ce dossier, l'inaction et la mollesse de George Bush, son prédécesseur.

ERIK IZRAELEWICZ

REPÈRES

EMPLOI

La SNCF propose d'embaucher 500 cheminots supplémentaires

La SNCF a proposé, le 14 février, à l'occasion d'une table ronde, de créer 500 emplois nouveaux, en 1994, qui s'ajouteront aux 1 200 prévus dans le budget de l'entreprise. Ils seront consacrés à la lutte contre la fraude (300 emplois dont 250 en Ile-de-France), à l'accueil, l'information des voyageurs et la distribution des billets (150 dont 100 en Ile-de-France) et à la sécurité (50 emplois en Ile-de-France). En outre, 150 contrats emploi-solidarité (CES) seront créés en Ile-de-France pour l'accueil des voyageurs et l'entretien des abords des gares. La plupart de ces postes seront financés par le syndicat des transports parisiens (STP).

Par ailleurs, la SNCF poursuit ses réflexions sur son projet de réforme territoriale visant à réduire le nombre de ses directions régionales.

ENTENTES ILLÉGALES

Bruxelles envisage de mettre à l'amende les principaux sidérurgistes européens

La décision n'est pas encore prise. Elle doit être formalisée mardi 15 février dans la soirée. Mais, selon toute probabilité, Bruxelles devrait mettre à l'amende tous les producteurs européens et scandinaves de poutrelles d'acier, convaincus d'avoir conclu des ententes sur les prix et de s'être répartis un certain nombre de marchés. Les faits remontent à la seconde moitié des années 80. Ils impliquent, entre autres, le luxembourgeois Arbed, le britannique British Steel, l'allemand Krupp-Hoesch et le français Usinor-Sacilor via sa filiale aujourd'hui en dépôt de bilan Saarstahl. *«Les aciéristes européens sont réunis au sein d'Eurofer, un organisme qui a un rôle reconnu et soutenu par la commission d'échanges d'informations, de statistiques entre sidérurgistes»*, explique un haut responsable bruxellois. *«Reste que dans cette affaire, certains membres d'Eurofer sont allés beaucoup plus loin. Ils se sont distribués des commandes, se sont mis d'accord sur des prix.»* Les sidérurgistes impliqués risquent des amendes pouvant aller jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires réalisé sur le type de produit et pendant la période incriminée.

RUSSIE

La priorité doit être la lutte contre l'inflation, selon M. Camdessus

La priorité du gouvernement russe doit être de combattre l'inflation qui *«reste beaucoup trop élevée»*, a affirmé, lundi 14 février, le directeur général du Fonds monétaire international (FMI), Michel Camdessus. Il a noté que l'inflation avait *«recommencé à augmenter en janvier»*, atteignant 22 %, en raison *«d'un manque de discipline budgétaire et monétaire»*.

M. Camdessus, qui s'adressait aux participants à un séminaire sur les économies des pays de l'Est organisé par l'Institut européen, a réaffirmé que le versement par le FMI de financements supplémentaires dépendait de *«la capacité des autorités russes à s'engager en faveur de politiques crédibles pour accélérer le processus de stabilisation et de réforme, et à commencer à appliquer»* ces politiques.

Le FMI *«espère ardemment pouvoir parvenir à un accord* [avec la Russie] *sur un programme»* qui permettrait de reprendre le financement, a-t-il ajouté. Il a démenti que l'aide financière de l'Occident à la Russie ait été insuffisante, soulignant qu'elle s'élevait à plus de 58 milliards de dollars pour les années 1992 et 1993.

SOCIAL

A la troisième semaine de grève

Le dossier de la pêche se politise de plus en plus

Le début de la troisième semaine de grève des marins-pêcheurs laissait un sentiment confus, chacun étant dans l'attente des propos du chef du gouvernement à «L'heure de vérité». Le ministre de la pêche, Jean Puech – auquel M. Balladur a réaffirmé sa confiance, – tenait dans la matinée du lundi 14 février un discours particulièrement ferme, affirmant qu'il n'était *«pas question aujourd'hui de renégocier quoi que ce soit»* avec les organisations professionnelles. *«Le nécessaire a été fait»*, affirmait-il, et les mesures prises *«répondent rigoureusement à ce qui a été demandé»*. Pour être sûr d'être compris des pêcheurs, le ministre annonçait dans la soirée qu'il leur expédierait 23 000 lettres leur détaillant les aides consenties.

Son homologue du budget, Nicolas Sarkozy, annonçait que les contrôles des importations seraient maintenus *«autant de temps qu'il le faudra»* et ne seraient pas levés avant juin. Entre le 3 et le 11 février, les douanes ont procédé à 215 contrôle, dont les deux tiers concernaient la circulation – ce sont ceux qui permettent de révéler les détournements de trafic vers d'autres pays européens – et un tiers le dédouanement. Ces derniers ont permis de refouler 29 tonnes de poisson frais et congelés *«en l'absence de documents sanitaires appropriés»*.

Le dossier se politise de plus en plus. Ainsi, l'ancien ministre socialiste de la mer, Louis Le Pensec, également député de Concarneau (Finistère), a été reçu à l'Elysée par le président François Mitterrand. Il a assuré à sa sortie, avoir *«la conviction»* que cet entretien *«ne resterait pas sans suite et* [qu'] *il contribuerait à enclencher un processus de dialogue et donc de reprise de la mer la tête haute»*. Revenu à Brest, il durcissait ses propos après les déclarations de M. Puech, mettant en demeure le premier ministre de *«dire clairement s'il veut faire toucher terre aux épaules des marins, s'il joue le pourrissement du conflit»*.

Proches du terrain, les présidents des conseils généraux de cinq départements côtiers (Charente-Maritime, Finistère, Loire-Atlantique, Morbihan et Vendée), tous de la majorité, ont demandé à être reçus cette semaine avec une délégation de pêcheurs par le président de la Commission européenne, Jacques Delors. Dans la matinée, les représentants des pêcheurs bretons avaient demandé aux élus de la région d'appuyer leur demande de rencontrer le premier ministre. Charles Miossec (RPR), président du conseil général, acceptait d'être *«l'amplificateur»* des revendications des pêcheurs.

Tandis que des signes de division se faisaient sentir en Bretagne, les pêcheurs méditerranéens entraient dans la danse, bloquant plusieurs ports. Des actions étaient également signalées dans le Pas-de-Calais, en Charente-Maritime et dans l'Hérault.

Un mouvement de reprise du travail se dessine dans les ports bretons

QUIMPER

de notre correspondant

Une nette tendance à reprendre le travail prévalait lundi 14 février. Certes, les marins de Marseille venaient à leur tour de se manifester bruyamment, mais, étranglés financièrement, les pêcheurs bigoudens, fer de lance du mouvement, ne pouvaient, de l'avis général, faire preuve très longtemps de la même intransigeance.

Les hauturiers de Saint-Guénolé-Penmarch, ceux de Douarnenez, les coquilliers des Côtes-d'Armor, se prononçaient discrètement pour l'appareillage des bateaux. La fracture entre côtiers et hauturiers, tant redoutée par l'ensemble de la profession, se profilait à l'horizon. A l'issue d'une réunion rassemblant tous les élus du département, qualifiée de décevante par beaucoup de grévistes, Charles Miossec (RPR), président du conseil général du Finistère, faisait savoir qu'il était prêt à intervenir auprès du premier ministre pour obtenir une entrevue pour les dirigeants du comité de survie. Mais, lors de l'émission «L'heure de vérité», interrogé à ce sujet, Edouard Balladur ne se montrait nullement pressé de les accueillir. Dans un tel contexte, les Finistériens allaient-ils s'entêter au risque de s'isoler? Le meeting de mardi matin, à Guilvinec, devait être déterminant

JEAN LE NAOUR

LE COMITÉ DE SURVIE DE LA PÊCHE appelle à la reprise du travail. – Dominique Lapart, président du comité de survie de la pêche bretonne, a appelé mardi 15 février à la reprise du travail à partir de mercredi, devant 2 000 marins pêcheurs réunis en assemblée générale au Guilvinec (Finistère). *«Nous avons pris une décision grave et importante*, a ajouté Dominique Lapart. *Hier, nous attendions beaucoup du Premier ministre, ça n'a pas été le cas malheureusement, mais il est important que nous restions unis. Nous ne devons pas constituer une enclave de Lorient à Roscoff, car nous allons nous isoler»*, a-t-il ajouté.

VIE DES ENTREPRISES

1 900 emplois supprimés

Fokker réduit de 20 % sa production et ses effectifs

AMSTERDAM

de notre correspondant

Invoquant la *« dégradation du marché »* et l'*« érosion des prix »*, le constructeur aéronautique néerlandais *Fokker a annoncé*, lundi 14 février, un nouveau plan de réorganisation – le troisième en deux ans, et le plus *« dramatique »*.

Attendu depuis la démission du président de l'entreprise, il y a deux semaines (*le Monde* du 1er février), ce plan prévoit une diminution de 20 % de la production, qui passera d'une cinquantaine à une quarantaine d'appareils par an, et une réduction quasiment proportionnelle du nombre d'emplois.

1 900 postes vont être supprimés sur les 10 500 actuellement offerts par l'avionneur (contre 12 800 à la fin de 1991), qui double ainsi le volume du « dégraissage » initialement prévu pour 1994. L'essentiel des suppressions d'emplois (1 400) frappera les chaînes de production. Mais l'administration ne sera pas épargnée. Des désinvestissements immobiliers s'ensuivront, qui contribueront à la baisse générale des coûts de Fokker. Enfin, celui-ci va passer à la loupe les contrats avec ses fournisseurs. La question est de savoir si le constructeur d'Amsterdam parviendra à obtenir une réduction du coût des fuselages livrés par Deutsche Aerospace (DASA) à des prix largement supérieurs au prix mondial moyen : + 37 % pour le F-70, et + 57 % pour le F-100. Ce contrat, antérieur à la reprise de Fokker par DASA, n'a pas été revu depuis, accréditant, selon certains journaux néerlandais, la thèse d'un *« étranglement »* de l'entreprise par son « sauveur-prédateur » : ce surcoût explique à quelques millions près la perte enregistrée par Fokker en 1993 (450 millions de florins prévus).

Mais, comme tous les constructeurs d'avions, Fokker affronte des vents de toute façon contraires : engagées dans une guerre des prix et suréquipées, les compagnies aériennes ne renouvellent pas leurs flottes, et les avionneurs se livrent une concurrence accrue pour préserver leurs parts de marché. Fokker ne prévoit pas de redressement avant 1996, mais se dit convaincu de passer ce cap en préservant sa position d'entreprise créatrice de nouveaux modèles.

CHRISTIAN CHARTIER

Désengagements de Framatome, d'Oris, de Sopha et de Cisi

CEA Industrie en panne de vocation

CEA-Industrie ne sera pas un groupe industriel. A peine arrivé aux affaires, Gérard Longuet, ministre de l'industrie, avait donné le ton. Huit mois plus tard, alors que, dans l'intervalle, Philippe Rouvillois, administrateur général du Commissariat à l'énergie atomique, est devenu également le patron du CEA-I, repris en main après les rêves de grandeur de Jean-Claude Hirel, le processus s'accélère. M. Rouvillois l'a confirmé officiellement dans *les Echos*, lundi 14 février.

Les services informatiques avec la Cisi, les technologies médicales avec Oris et Sopha Medical, ne sont plus des axes de développement d'un CEA-I dont le rôle s'apparente désormais clairement à celui d'une simple société de portefeuille. *« À plus ou moins court terme, nous envisageons dans ces entreprises ne plus avoir la majorité, tout en conservant une participation minoritaire »*, déclare l'administrateur général du CEA, qui témoigne ainsi d'une compréhension rare des désirs de sa tutelle.

La Cisi, dont l'activité « facilities management » (prise en charge complète ou partielle de l'informatique d'un tiers) a déjà été apportée à une société commune créée avec Bull, ne manque pas de prétendants. Quant aux technologies médicales, elles intéressent de près la Sagem.

Restent, alors, le nucléaire et les composants dont M. Rouvillois souligne qu'il s'agit de *« deux pôles importants »*. Concernant le premier, là aussi, CEA-I a renoncé, contraint et forcé, à exercer le moindre rôle si ce n'est d'offrir aux *représentants* de l'Etat des sièges au conseil d'administration.

La Cogema, l'une de ses plus importantes participations, a échappé à son influence, en se rapprochant, au début de l'été, de Total, avec la bénédiction des pouvoirs publics. Quant à Framatome, M. Rouvillois négocie actuellement son désengagement au profit du groupe Alcatel-Alsthom.

Le produit de ses multiples désengagements pourrait servir, dans le meilleur des cas, à accompagner le développement de SGS-Thomson – le fabricant de semi-conducteurs dont CEA-I est l'un des actionnaires principaux –, à la santé aujourd'hui insolente et aux projets ambitieux.

De quoi conserver un semblant d'utilité à une structure dont on peut s'interroger aujourd'hui sur la vocation.

CAROLINE MONNOT

En attendant le 31 mars

Les négociations autour d'EuroDisney se poursuivent

Une réunion de négociations a eu lieu, lundi 14 février à Paris, entre Walt Disney et la soixantaine de banques créancières de *sa filiale EuroDisney*.

Les besoins de refinancement du parc de loisirs, dont les pertes se sont encore aggravées au premier trimestre de l'exercice en cours (octobre-décembre 1993), sont estimés entre 10 et *13 milliards de francs*.

La négociation porte sur la restructuration de la dette d'EuroDisney s'élevant à 20,4 milliards de francs. Selon certains observateurs, la réunion de lundi s'est apparentée à *« un round d'observation »*, chacun *« jaugeant »* les forces et les arguments de la partie adverse.

La négociation devra toutefois déboucher avant le 31 mars, date à laquelle la Walt Disney a décidé d'interrompre tout soutien financier à sa filiale.

A la clôture de la Bourse de Paris, le titre EuroDisney perdait 5,81 % à 34,05 francs.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

PRODUITS

FRANCE TELECOM : ouverture d'un réseau de transmission de données par radio. – France Telecom a annoncé l'ouverture d'un réseau de transmission de données par voie radio destiné surtout aux utilisateurs d'ordinateurs portables, dont la couverture s'étendra progressivement de la région parisienne à l'ensemble des zones urbaines de l'Hexagone. L'ouverture commerciale à Paris de ce réseau, baptisé Mobipac, intervient après huit mois de tests par six entreprises utilisant 80 ordinateurs portables. Mobipac sera concurrent du service de transmission de données de TDR (groupe *Générale des* eaux), dont l'ouverture est prévue pour la mi-mars. Le prix de l'abonnement à Mobipac, un réseau qui transmet les données par « paquets » moyennant un radio-modem, coûtera entre 180 et 250 francs par mois selon la zone de couverture désirée. S'ajoutera ensuite un prix de la communication dépendant du volume de données transmises. France Telecom Mobiles espère que Mobipac, qui vise surtout les entreprises utilisant un grand nombre d'ordinateurs portables, reliera *« des centaines de terminaux »* d'ici à la fin de l'année, le triple fin 1995, pour ensuite atteindre 100 000 terminaux d'ici à l'an 2000.

AUDI : la petite cylindrée sera fabriquée à Ingolstadt. – Le constructeur automobile allemand Audi, filiale de Volkswagen, va fabriquer son nouveau modèle de petite cylindrée dans son usine d'Ingolstadt, a annoncé VW lundi 14 février dans un communiqué. Cette petite voiture doit sortir des chaînes de montage entre 1995 et 2000. Deux autres firmes du groupe, le constructeur tchèque Skoda et l'espagnol Seat, auraient aimé se voir confier la fabrication de ce véhicule. En retenant Ingolstadt, le groupe a ainsi clairement signifié sa volonté de soutenir l'emploi chez Audi, qui a dû réduire ses effectifs en 1993.

RÉSULTATS

EASTMAN KODAK : perte de 1,5 milliard de dollars en 1993. – Eastman Kodak, premier groupe américain d'équipements photographiques, a annoncé, mardi 1er février, une perte de 1,5 milliard de dollars (8,9 milliards de francs) en 1993, contre un bénéfice de 1,41 milliard de dollars en 1992. Le résultat de 1993 tient compte d'une provision après impôt de 2,16 milliards, rendue nécessaire par un changement des règles comptables, *et d'une provision pour restructura*tion de 387 millions. *« Si on exclut les provisions exceptionnelles qui ont diminué le bénéfice en 1993 (...), nous commençons à faire de réels progrès dans la réduction des coûts, l'amélioration de la productivité et le renforcement de notre situation financière »*, a déclaré le PDG de Kodak, George Fisher. Eastman Kodak doit se séparer de sa filiale chimique, Eastman Chemical Company, et supprimer, d'ici à 1995, 12 000 de ses 130 000 emplois.

CAPITAL

FORD : *projet d'accroître à 54 %* sa participation dans Hertz. – Ford, qui détient déjà 49 % du capital de Hertz, pourrait devenir l'actionnaire majoritaire de cette société de location de voitures. Le deuxième constructeur d'automobiles américain a l'intention d'acheter *les 5 %* du capital de *Hertz* détenus par la Commerzbank. Les autres actionnaires de Hertz sont Volvo (26 %) et les dirigeants (20 %).

VOLVO : vente de la participation dans Custos. – Volvo a vendu *l'intégralité de sa participa*tion dans la firme d'investissements suédoise Custos, équivalente à 25,4 % du capital et à 29,1 % des voix au conseil d'administration de Custos. Le prix de vente s'est monté à 1,7 milliard de couronnes (1,2 milliard de francs). Cette transaction *est conforme à la stratégie* de recentrage mise en œuvre par Sören Gyll, le directeur général de Volvo.

INTERTECHNIQUE: rachat de LBA et LHC. – L'équipementier aéronautique français Intertechnique a confirmé, mardi 8 février, le rachat des deux sociétés Le Bozec Aéronautique (LBA) et Hydraulique de Châteaudun (LHC), et pourrait être intéressé par deux activités de Lucas Air Equipement, filiale française du groupe britannique Lucas Aerospace, basée à Asnières (Hauts-de-Seine). L'équipementier envisage de constituer un « pôle français » pour la circulation et la gestion du carburant, et souligne que la crise mondiale de l'industrie aéronautique *« met en péril des activités essentielles »*, en raison du *« risque accru »* de voir disparaître en France des PME *« aux compétences technologiques irremplaçables »*.

VODAFONE: achat d'un tiers de Talkland à la Générale des Eaux. – Le groupe britannique de télécommunications Vodafone, opérateur du premier réseau de téléphone cellulaire en Europe, a annoncé le rachat à la Compagnie générale des eaux (CGE) d'une participation d'un tiers dans le capital de General Mobile Communications (GMC), qui contrôle l'opérateur de téléphones portables Talkland. Le prix de la transaction a *été fixé à 29,175 millions de livres* (environ 260 millions de francs), qui seront payées à la Générale des eaux sous forme d'actions Vodafone. Ce montant pourra être révisé à la suite d'un audit portant sur les résultats 1993 du groupe racheté. En outre, Vodafone va prêter 29 millions de livres supplémentaires à GMC qui va les investir dans Talkland. Ce dernier compte 210 000 abonnés.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 15 février ↓ Nouveau recul

Après trois séances consécutives de baisse, la Bourse de Paris se reprenait légèrement mardi 15 février à l'ouverture dans le sillage de Wall Street avant de replonger à la baisse en milieu de journée dans un marché animé par les importants échanges sur Elf-Aquitaine et Canal Plus. En hausse de 0,07 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en début d'après-midi un recul de 0,49 % à 2 232,11 points.

En réaffirmant qu'il ne changerait pas de politique, M. Balladur a déçu de nombreux opérateurs convaincus qu'un changement de politique ou du moins une accélération de la relance est indispensable pour sortir l'économie du marasme. Les opérateurs attendent notamment une baisse des taux d'intérêt.

Le premier ministre a eu beau indiquer que la France a *« encore sans doute une petite marge »* en ajoutant qu' *« il n'est pas inscrit dans les Tables de la Loi qu'il faut toujours faire la même chose que les Allemands »*, les boursiers ne sont pas convaincus.

Du côté des valeurs, Canal Plus perd 1,7 % dans un marché de près de 90 000 et subit encore le contrecoup de l'annonce de la démission de son président André Rousselet. Du coté des membres du pacte d'actionnaire dans Canal Plus : la Compagnie générale des eaux reste inchangée, Havas perd 0,6 % et la Société générale gagne 0,6 %. Par ailleurs, Elf Aquitaine, dont les résultats de la privatisation ont été annoncés (*près de 3,1 millions d'actionnaires individuels*), perd 1 % à 411 francs. *« Il s'agit de retours de papier provenant de particuliers qui savent maintenant combien ils vont avoir de titres »*, explique un analyste.

NEW-YORK, 14 février, ↑ Modeste progression

Wall Street a clôturé en hausse d'une dizaine de points, lundi 14 février, à l'issue d'une séance modérément active et dominée par des mises à jour de positions. L'indice Dow Jones des valeurs-vedettes a clôturé à 3 904,06 en hausse de 9,28 points (+ 0,24 %).

La séance a été peu animée avec quelque 264 millions de titres échangés. Le nombre des valeurs en hausse a dépassé celui des titres en baisse : 1 112 contre 1 031. D'autre part, 611 actions ont été inchangées. La forte baisse du dollar face au yen, après l'échec des dernières négociations commerciales américano-japonaises, a monopolisé l'attention des opérateurs. Mais ces derniers ne semblent pas s'inquiéter pour l'instant de la possibilité d'une guerre commerciale avec le Japon. Une telle éventualité profiterait à certains titres, comme ceux du secteur automobile, mais serait néfaste pour l'ensemble du marché.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est remonté à 6,44 % contre 6,40 % vendredi.

VALEURS	Cours du 11 février	Cours du 14 février
Alcoa	78 1/8	78 3/8
Allied Signal Inc.	79 3/8	78
American Express	31 1/8	31
ATT	54 3/8	54 3/8
Bethlehem Steel	23	22 1/2
Boeing	43 3/4	44 5/8
Caterpillar Inc.	105 1/8	106
Chevron	90 1/4	89 3/4
Coca-Cola	41 1/2	41 1/8
Disney Corp.	46	46 3/8
Du Pont de Nemours	54 1/4	54 3/8
Eastman Kodak	43 1/2	42 7/8
Exxon	66 1/2	66 1/4
General Electric	107 1/4	108 1/8
General Motors	61	65 5/8
Goodyear Tyre	45 7/8	46
IBM	53 1/4	54
International Paper	76 1/2	75 3/4
McDonnell Douglas	115 1/4	115 1/8
Merck and Co	34 7/8	33 7/8
Minnesota Mining	104 7/8	105 3/4
Morgan (J.P.)	68 3/8	69
Philip Morris	57 7/8	58 3/4
Procter Gamble	58 7/8	58 1/2
Sears Roeb. and Co.	48 1/2	47 7/8
Texaco	66 7/8	66 3/4
Union Carbide	24 5/8	25
United Tech.	65 3/8	67 3/8
Westinghouse E.	15 5/8	16
Woolworth	24 3/8	24 5/8

LONDRES, 14 février, ↓ Repli

La Bourse de Londres a été affectée, lundi 14 février, par les pertes des bourses asiatiques et du marché à *terme. L'indice Footsie des cent* grandes valeurs s'est inscrit en clôture en baisse de 15,4 points (0,45 %) à 3 363,5.

Plusieurs détachements de dividende ont contribué au recul. Les opérateurs ont aussi manifesté un peu d'appréhension avant la publication de plusieurs indicateurs économiques importants, notamment *inflation*, chômage, ventes de détail et solde budgétaire, mercredi. La Footsie avait effectué une brève reprise après la publication des prix de gros britanniques en début de matinée. Ils ont enregistré une hausse, moins forte que *prévu*, de 0,3 % en janvier.

VALEURS	Cours du 11 février	Cours du 14 février
Allied Lyons	6,17	6,10
BP	3,75	3,71
BTR	3,78	3,76
Cadbury	5,05	5,17
Glaxo	6,38	6,52
GUS	5,72	5,84
ICI	7,85	7,80
Reuters	20,38	20,04
RTZ	8,90	8,38
Shell	7,38	7,33
Unilever	12,16	12,10

TOKYO, 15 février ↓ Nouvelle baisse

Inquiète de la tension commerciale entre les Etats-Unis et le Japon, la Bourse de Tokyo s'est inscrite à nouveau en forte baisse mardi 15 février, tandis que le yen continuait d'être orienté à la hausse sur le marché des changes. L'indice Nikkei a cédé 484,65 points en fin de séance pour terminer sous 19 000 points à 18 974,60 points. Dans la matinée, le Nikkei avait perdu jusqu'à près de 700 points.

Dans le même temps, le dollar a encore baissé, malgré de massives interventions de la Banque du Japon sur un marché des changes nerveux, pour clôturer à 102,02 yens contre 102,55 en clôture à New York et 105,69, lundi soir, à Tokyo. Les milieux financiers *japonais redoutent que les Etats-Unis ne* s'engagent, comme ils l'ont de nouveau menacé lundi, dans une guerre commerciale avec le Japon après l'échec des négociations entre les deux pays, le week-end dernier à Washington.

VALEURS	Cours du 14 février	Cours du 15 février
Bridgestone	1 470	1 430
Canon	1 640	1 600
Fuji Bank	2 160	2 150
Honda Motors	1 630	1 640
Matsushita Electric	1 700	1 650
Mitsubishi Heavy	668	660
Sony Corp.	6 050	6 870
Toyota Motors	1 910	1 890

CHANGES

Dollar : 5,8965 F ↓

Mardi 15 février, le deutschemark se renforçait à 3,4022 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4009 francs la veille en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar se repliait à 5,8965 francs, contre 5,9325 francs lundi soir (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	14 fév.	15 fév.
Dollar (en DM)	1,7420	1,7323
TOKYO	**14 fév.**	**15 fév.**
Dollar (en yens)	105,69	102,02

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (15 fév.)	6 5/16 % - 6 7/16 %
New-York (15 fév.)	3 3/8 %

BOURSES

PARIS	11 fév.	14 fév.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 275,09	2 243,16
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 591,08	1 578,99
Indice SBF 250	1 534,11	1 516,76

NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)	11 fév.	14 fév.
Industrielles	3 894,18	3 904,06

LONDRES (*Indice « Financial Times »*)	11 fév.	14 fév.
100 valeurs	3 378,90	3 363,50
30 valeurs	2 524,80	2 586,70

FRANCFORT	11 fév.	14 fév.
Dax	2 090,61	2 116,01

TOKYO	14 fév.	15 fév.
Nikkei Dow Jones	19 459,25	19 897,60
Indice général	1 581,98	1 556,34

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8920	5,8930	5,9315	5,9340
Yen (100)	5,7365	5,7400	5,7950	5,8005
Ecu	6,5935	6,5975	6,5910	6,5985
Deutschemark	3,4020	3,4030	3,4045	3,4070
Franc suisse	4,0390	4,0420	4,0595	4,0645
Lire italienne (1000)	3,5150	3,5180	3,4955	3,5005
Livre sterling	8,7200	8,7245	8,7425	8,7515
Peseta (100)	4,1710	4,1750	4,1440	4,1505

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16	3 5/8	3 3/4
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16	1 15/16	2 1/16
Ecu	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16	6 1/8	6 1/4
Deutschemark	6 1/16	6 3/16	5 13/16	5 15/16	5 5/8	5 3/4
Franc suisse	4 1/4	4 3/8	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8
Lire italienne (1000)	8 3/8	8 5/8	8 3/8	8 5/8	8 3/16	8 7/16
Livre sterling	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4
Peseta (100)	9	9 1/4	8 3/4	9	8 3/8	8 5/8
Franc français	6 5/16	6 7/16	6 3/16	6 5/16	6	6 1/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 15 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : − % (2243,22)

Règlement mensuel

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
147,28	EDF-GDF 3%	5780	5780	—
65,23	B.N.P. (T.P)	1120	1122	+0,18
60,28	Cr Lyonnais(T.P.)	1120	1113	−0,63
85,67	Renault (T.P.)	2695	2692	−0,11
101,10	Rhone Poulenc(T.P)	2635	2645	+0,38
98,14	Saint Gobain(T.P.)	1281	1285	+0,31
62,24	Thomson S.A (T.P)	1130	1130	—
10	Accor 1	726	723	−0,41
14	Air Liquide 1	840	838	−0,24
14,50	Alcatel Alsthom 1	730	732	+0,27
16	Alcatel Cable 1	679	668	−1,62
13	Alspi 1	411	416	+1,22
72	AGF(Ass.gle.Fce) 1	641	648	+1,09
23	Axa 1	1454	1450	−0,28
72,01	Bail Invest. 1	1220	1201	−1,56
10	Bancaire (Cie) 1	626	634	+1,28
18	Bque Colbert C2/	188	186	−1,06
16	Bazar Hot. Ville 2	676	678	+0,30
15	Berger (M) 2	1327	1320	−0,53
15	Bertrand Faure 2	645	—	—
10	BIC 1	1361	1360	−0,07
4	BIS 1	288	288	—
—	B.N.P. 1	281	282	+0,36
22	Bollore Techno. 1	406,10	408	+0,47
61	Bongrain 1	3465	3400	−1,89
5,50	Bon Marche (Au) 1	760	758	−0,26
5	Bouygues 1	723	720	−0,41
15	BSN 1	935	936	+0,11
25	Canal + 1	1035	1016	−1,84
7	Cap Gemini Sogeti 1	211,50	212,60	+0,52
4	Carnaudmetalbox 1	200,30	198,30	−1
35	Carrefour 1	4087	4110	+0,56
5	Casino Guichard 1	190,35	191,50	+0,74
5,25	Casino Guich.ADP 1	151,70	153,50	+1,19
8,10	Castorama Dl (Li) 1	901	902	+0,11
15	Caumartin Par(M)2	435	—	—
4	C.C.F. 1	282	280	−0,71
2,40	CCMC-Manegin(Ly) 2	88	88	—
18	Cegid (Ly) 1	545	545	—
16,01	Cerenat (Ny) 2	31	31,50	+1,61
7,50	CEP Communication 1	498	498	—
10	Cerus Europ.Reun 1	142	144	+1,41
18	Cetelem 1	1345	1332	−0,97
32	CGIP 1	1442	1440	−0,14
28	Chargeurs 1	1411	1422	+0,78
5	Christian Dior 1	358,50	355	−0,98
17,50	Ciments Fr.Priv.B2	382	379,60	−0,63
6,60	Clarins 1	569	571	+0,35
7	Club Mediterranee 1	388,50	385	−0,95
22	Colas 1	1111	1111	—
11	CSP (Papiers)(Ly)2	730	—	—
7,50	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
10,50	Comptoir Moder. 1	1705	1710	+0,29
15,50	CPR Paris Reesc. 1	577	573	−0,69
37,50	Cred.Fon.France 1	1332	1324	−0,60
9,40	Credit Local Fce 1	469,10	469,80	+0,15
10	Credit Lyonn.CIP 1	762	777	+1,97
40	Credit National 1	872	864	−1,19
—	CSEE 1	664	656	−1,20
26	Damart 1	5970	6000	+0,50

Montant coupon(1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
6	Dassault-Aviation 1	529	535	+1,13
4,80	Dassault Electro 1	464	475	+2,37
45	De Dietrich 1	2585	2590	+0,97
5,50	Degremont 1	546	544	−0,37
5	Dev.R.N-P De Cal 2	41	—	—
16,50	Dev.R.Sud-Est,ly/2	82	84,55	+3,11
4	DMC (Dollfus Mi) 1	425	423	−0,47
9,50	Docks France 1	760	762	+0,26
3	Dynaction 1	139,50	140	+0,36
45	Eaux (Gle Des) 1	2738	2745	+0,26
17	E.B.F 1	952	944	−0,84
10	Ecco 1	595	574	+1,20
24,50	Eiffage 1	1338	1320	−1,35
13	Elf Aquitaine 1	415	411,50	−0,84
24	Elf Sanofi 1	1072	1079	+0,65
13	Erap-Elf CPet 1	374	368	−1,60
30	Eridania Beghin 1	999	999	—
8,60	Essilor Intl 1	735	737	+0,27
9,40	Essilor Intl ADP 1	500	504	+0,80
25	Esso 1	1070	1063	−0,65
48	Eurafrance 1	2425	2401	−0,99
0,60	Euro Disney 1	34,05	34	−0,15
10,75	Euro RSCG W.W 1	650	641	−1,38
15	Europe 1- 1	1050	1050	—
—	Eurotunnel 1	40,65	40,85	+0,41
—	Filipacchi Medias 1	901	912	+1,22
8	Fimalac 1	173	170	−1,73
—	Fives-Lille 1	585	—	—
32	Fromageries Bel 1	5830	5760	−1,20
11	Galeries Lafayette 1	2335	2361	+1,11
4	GAN 1	537	534	−0,56
10	Gascogne (B) 1	550	550	—
55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2175	2149	−1,20
8	Geophysique 1	586	589	+0,50
8,50	Groupe Andre S.A 1	720	715	−0,69
16,50	Groupe De La Cite 1	830	826	−0,48
7	GTM-Entrepose 1	504	498	−1,19
22	Guyenne Gascogne 1	1332	1335	+0,17
8	Havas 1	466,90	462,10	−1,03
7	IDIA 1	250,60	251	+0,16
9,30	Imetal 1	622	623	+0,16
2	Immob.Phenix 1	106,50	106,60	+0,09
1	Ingenico 1	150	148	−1,33
43	Ins.Merieux Int. 1	2200	2125	−3,41
42,50	Interbail 1	549	548	−0,18
23,50	Intertechnique 1	635	635	—
25	Jean Lefebvre 1	1299	1305	+0,46
33,50	Klepierre 1	792	791	−0,13
21,50	Labinal 1	821	811	−1,22
9	Lafarge Coppee 1	455,30	457,30	+0,44
2,20	Lagardere (MMB) C1	149	148	−0,67
3,70	Lapeyre C1	342,50	336,10	−1,87
7	Lebon 2	317	315,10	−0,60
29	Legrand 1	5730	5730	—
45,40	Legrand ADP 1	4490	4416	−1,65
8	Legris Indust. 1	265	274,50	+3,58
70,50	Locindus 1	1137	1140	+0,26

Comptant (sélection)

Obligations

Étrangères

Actions

Hors-cote (sélection)

Second marché (sélection)

Sicav (sélection) 14 février

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 14/02	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9575	5,9325	5,70	6,20
Ecu	6,5900	6,5950	—	—
Allemagne (100 dm)	339,8500	340,0900	327	350
Belgique (100 F)	16,4790	16,5055	15,95	16,95
Pays-Bas (100 fl)	303,1700	303,3800	291	312
Italie (1000 lires)	3,5165	3,5215	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	86,9800	87,0800	83	91
Irlande (1 iep)	8,3540	8,3385	8,10	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,7050	8,7090	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,3560	2,3545	2,85	3,35
Suisse (100 f)	402,8700	404,2600	390	412
Suède (100 krs)	73,5700	73,7100	70	79
Norvège (100 k)	78,6200	78,7200	75	84
Autriche (100 sch)	48,3210	48,3810	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1750	4,1750	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3700	3,3750	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4333	4,4043	4,25	4,70
Japon (100 yens)	5,5137	5,6879	5,30	5,65

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 14/02
Or fin (kilo en barre)	72650	72950
Or fin (en lingot)	72800	72950
Napoléon (20f)	418	419
Pièce Fr (10 f)	350	—
Pièce Suisse (20 f)	423	423
Pièce Latine (20 f)	415	428
Souverain	539	533
Pièce 20 dollars	2570	2550
Pièce 10 dollars	1480	1500
Pièce 5 dollars	837,50	—
Pièce 50 pesos	2740	2690
Pièce 10 florins	438	444

Matif (Marché à terme international de France)

14 février 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 186339

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	128,86	128,46	127,80
Précédent	128,98	128,58	127,82

CAC 40 A TERME
Volume : 25805

Cours	Février 94	Mars 94	Avril 94
Dernier	2251	2262	2282
Précédent	2284	2295,50	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Yves et Marie-Claire

MERLE d'AUBIGNÉ

ont la joie d'annoncer la naissance de

Clara,

au foyer de
Aude et François HERNANDEZ.

3 février 1994.

Décès

– L'ambassade de la République de Hongrie
fait part du décès de

M. József ANTALL,

premier ministre de la République de Hongrie,

survenu le 12 décembre 1993.

En présence de sa famille, une messe de requiem sera dite à sa mémoire, présidée par le cardinal Jean-Michel Lustiger, *le 19 février 1994, à 9 h 30, en* l'église Saint-Germain-des-Prés, place Saint-Germain-des-Prés, Paris-6e.

(Le Monde *du 14 décembre 1993.)*

– Mme Charles Boutry,
Chantal, Catherine, Claude,
ses filles,
Toute leur famille,
ont la tristesse de faire part du décès de

Charles BOUTRY,

survenu le 9 février 1994.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité.

– M. et Mme Etienne Delaporte,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Anne-Marie Delaporte,
Le professeur et Mme Pierre Delaporte
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean DELAPORTE,
née Marie Tetreau,

survenu le 11 février 1994, à l'âge de quatre-vingt-huit ans, à Paris.

La cérémonie religieuse en l'église Saint-Séverin, 1, rue des Prêtres-Saint-*Séverin, sera célébrée* le jeudi 17 février, à 10 h 30.

2, rue Joseph-Bara,
75006 Paris.
11, rue Pierre-Nicole,
75005 Paris.
64, rue Gay-Lussac,
75005 Paris.

Madeleine DUMAGE,
née Rousseau,

s'est envolée en toute sérénité, à l'âge de soixante-quatre ans, entourée d'Augsutin, de Maria et d'Eric, à l'aube *du vendredi 11 février* 1994.

Sa famille,
Et ses amis,
se retrouveront au columbarium du Père-Lachaise, où elle sera incinérée selon son désir, *le 18 février, à 15 h 45.*

71, boulevard Saint-Michel,
75005 Paris.
89, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

– Les familles Giraud, Jahan et Saint-Cyr,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marcel GIRAUD,
professeur honoraire
au Collège de France,
officier de la Légion d'honneur,

survenu à Nice, le 7 février 1994, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Les obsèques ont été célébrées à Nice, dans la plus stricte intimité.

3, rue de Paradis,
06000 Nice.
133, rue de Rome,
75017 Paris.

– Le directeur général de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie, Vincent Denby-Wilkes,
Et tout le personnel,
ont la douleur de faire part du décès *soudain* de

Yann GRENET,
représentant de l'Agence
auprès de l'Union européenne,

survenu à Bruxelles, le 12 février 1994.

27, rue Louis-Vicat,
75737 Paris Cedex 15.

– Nicolas et Véronique Lossky,
Et leur famille,
ont la douleur d'annoncer le décès de leur fils

***Vladimir* LOSSKY,**

victime d'une overdose, à l'âge de trente-trois ans.

Les obsèques auront lieu le jeudi *17 février 1994, en l'église* Notre-Dame-Joie-des-Affligés et Sainte-Geneviève, 4, rue Saint-Victor, Paris-5e.

Messe à 8 heures, office de requiem à 9 h 30.

– Mme Louis Martinet,
son épouse,
M. et Mme Patrice Martinet,
M. Pascal Martinet,
ses enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Louis MARTINET,
ancien fondé de pouvoir
à la direction de la BNP,

survenu le 11 février 1994, à Paris, dans sa quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 18 février à 10 h 30, en l'église Sainte-Marguerite, 36, rue Saint-Bernard, Paris-11e.

Ni fleurs ni couronnes.

186, boulevard Pereire,
75017 Paris.
104, cours Gambetta,
13100 Aix-en-Provence.

– On nous prie d'annoncer le décès, survenu dans sa quatre-vingt-treizième année, le 8 février 1994, de

Mme Roger PERLES,
née Edith Wellhoff.

De la part de ses fils,
Jacques et Jean-François Levisalles,
Et de leurs familles.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

33, rue Copernic,
75116 Paris.

– Le président national,
Le bureau national,
Les présidents régionaux,
Le conseil d'administration,
Et les membres de l'Association nationale des anciens prisonniers-internés d'Indochine (ANAPI),
ont l'immense peine d'annoncer la mort de leur frère d'armes, le

médecin général inspecteur (c.r.)
Gilbert PEROT,
médecin conseil de l'ANAPI.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 17 février 1994, à 15 h 45, en la chapelle du Val-de-Grâce, 1, place Alphonse-Laveran, à Paris.

– *Brunoy (Essonne). Limoges* (Haute-Vienne).

Les familles Pommaret, Borel, N'Guyen, Péaquin,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georgette POMMARET,
née Roche,

survenu le 13 février 1994, dans sa quatre-vingt-sixième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 15 février, à 15 h 30, en l'église Saint-Médard, à Brunoy.

*L'*inhumation aura lieu dans le caveau de famille au cimetière de Louyat à Limoges, le mercredi *16 février*, à 14 h 30.

9, avenue Charles-Gounod,
91800 Brunoy.

– Jean-Louis Rocher
et sa famille,
Daniel Rocher
et sa famille,
Micheline et Robert Triomphe
et leur famille,
Le docteur Suzanne Barthes
et sa famille,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la tristesse d'annoncer la mort, le 12 février 1994, à Paris, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, de

Mme Marguerite-Louis ROCHER,
née Weill,
professeur agrégée d'anglais honoraire
au lycée Molière,
ancienne vice-présidente de l'APLV,
chevalier de la Légion d'honneur.

11, route de Brignais,
69540 Irigny.
8, rue Blomet,
75015 Paris.
6, rue Waldteufel,
67000 Strasbourg.

– M. Yvon Taillandier,
M. Jean Selz,
M. et Mme Philippe Selz,
Mme Dorothée Selz,
Et tous les membres de la famille Selz,
M. Gaston Diehl,
président du Salon de mai,
Et le comité directeur,
ont la douleur de faire part de la mort de

Mme Jacqueline SELZ,
secrétaire générale du Salon de mai,

survenue à Paris, le 12 février 1994.

On se réunira à l'entrée du cimetière parisien de Bagneux, 43, avenue Marx-Dormoy, à Bagneux, où ses obsèques *auront lieu le mercredi 16 février*, à 8 h 45.

8, rue Victorien-Sardou,
75016 Paris.

– *Edmond* Ronco,
son mari,
Gérard Ronco,
son fils,
Françoise, Gérard, Jacques,
ses petits-enfants,
Perrine, Alison,
ses arrière-petites-filles,
ont la douleur de faire part du décès de

Floride TELLIER,

dans sa quatre-vingt-dixième année.

Les obsèques ont lieu ce jour, 15 février 1994, au cimetière de Fosses (Val-d'Oise).

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Rolande Cuvillier,
Susan Mullen,
Christopher, Charles, Olivia et Victoria Thompson,
Charles Thompson,
Cléa Karmiloff-Flynn,
Ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la douleur de faire part du décès de

Edward THOMPSON,

leur très cher époux, père, frère et beau-père,

survenu à Genève le 11 février 1994.

Le défunt reposera du vendredi 18 au dimanche 20 février, pour les *derniers adieux, en la chapelle de la* Cluse (Murith), 89, boulevard de la Cluse, à Genève.

L'incinération aura lieu sans cérémonie.

Remerciements

– Mme veuve Jeanne Colon,
M. Victor Fagard,
M. Jean-François Coulon,
Mme Michèle Coulon,
Les familles Coulon, Fagard, Mouflier, Lepagnol, Leviander,
profondément touchés par les marques *de sympathie témoignées lors du décès* de

Colette COULON,

expriment leurs sincères remerciements.

– Claude Baraf-Léger
remercie de tout cœur tous ceux qui se sont associés à sa peine lors du décès de son époux

Didier LÉGER.

Avis de messes

– Le 19 décembre dernier disparaissait

Mme Pierre ANGREMY,
née Alice Collebrans.

Une messe sera célébrée à son intention le jeudi 17 février 1994, à 18 h 30, en l'église Saint-André de l'Europe, sa paroisse, 24, rue de Saint-Pétersbourg, Paris-8e.

Anniversaires

Hervé,
15 février 1990.

Tu es toujours avec nous.

A Paulette PEJU,

tuée par un cancer le 15 février 1979.

« On se sentait là, cloué dans ce siècle,
Et qui irait jusqu'au bout ? Pas [beaucoup. Pas moi...
On sentait la délivrance poindre, au [loin, au loin, pour vous.
On pleurait en songeant à vous,
Nous étions quelques-uns. »

« Dis, est-ce qu'on ne se rencontrera vraiment plus jamais ? »
(Henri Michaux.)

Ses enfants,
Michèle, *Dominique et Sylvie Peju.*

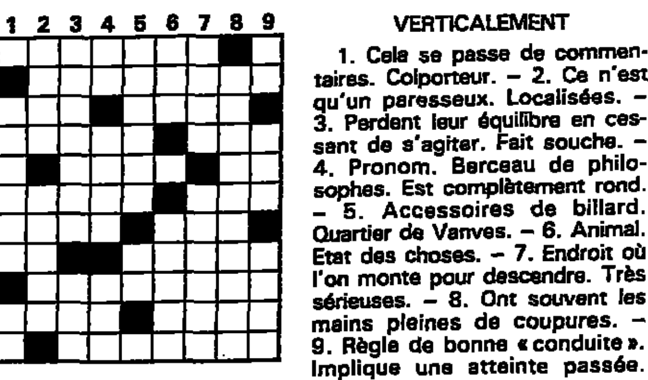
Conférences

– Collège de France, conférences du soir d'intérêt général, jeudi 17 février 1994 : « Les femmes et le pouvoir en France au XIIe siècle », par M. Georges Duby, professeur.

Cette conférence aura lieu au Collège de France, à 20 h 30, dans la salle 8.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6237



HORIZONTALEMENT

I. Porte généralement des cravates sans chemise. – II. Le fait qu'elle soit sèche ne l'empêche pas d'être affectueuse avec les enfants. – III. *Sigle. A l'étranger.* – IV. En Belgique. Esprit fort. – V. Menu sur la carte. Participe. – VI. A tout jamais privées de leur fraîcheur première. Lettre. – VII. Enjeu de la bataille. Série d'articles. – VIII. Préposition. Prouver que l'on ne manque pas d'objectif. – IX. Aura nettement le dessus. – X. Prophète. Supports. – XI. Mauvaise conseillère.

VERTICALEMENT

1. Cela se passe de commentaires. Colporteur. – 2. Ce n'est qu'un paresseux. Localisées. – 3. Perdent leur équilibre en cessant de s'agiter. Fait souche. – 4. Pronom. Berceau de philosophes. Est complètement rond. – 5. Accessoires de billard. Quartier de Vanves. – 6. Animal. Etat des choses. – 7. Endroit où l'on monte pour descendre. Très sérieuses. – 8. Ont souvent les mains pleines de coupures. – 9. Règle de bonne « conduite ». Implique une atteinte passée. Ennuie fort.

Solution du problème n° 6236

Horizontalement

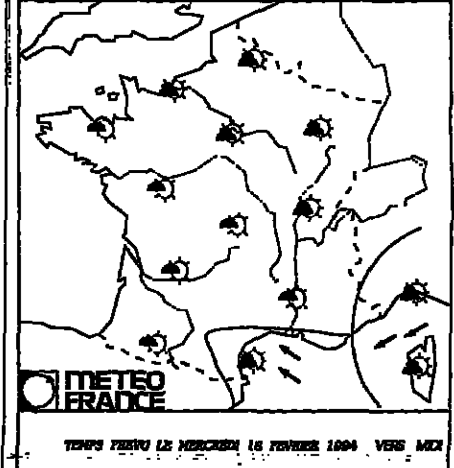
I. Occupant. – II. Rhin. Poix. – III. Ir. Tire. – IV. Eon. Aérer. – V. NNO. *Te.* – VI. *Tonsure.* – VII. Al. Saut. – VIII. Toilettes. – IX. Ignore. Nu. X. Oint. Rude. – XI. Nées. Anse.

Verticalement

1. Orientation. – 2. Chronologie. – 3. Ci. Non. Inné. – 4. Une. Lots. – 5. Amuser. – 6. Apte. Ratera. – 7. Noir. Eut. Un. – *8. Tiret. Tends. – 9. Xérès.* Suée.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



Mercredi : temps calme et plus doux. – Le matin, du Nord à la Champagne, à l'Est et à la région Rhône-Alpes, les nuages seront encore nombreux, mais de courtes éclaircies se développeront dans l'après-midi.

La Corse et la Côte d'Azur connaîtront une journée bien grise avec des averses surtout le matin. Entre la Corse et le continent, le vent de nord-est soufflera jusqu'à 60 km/h.

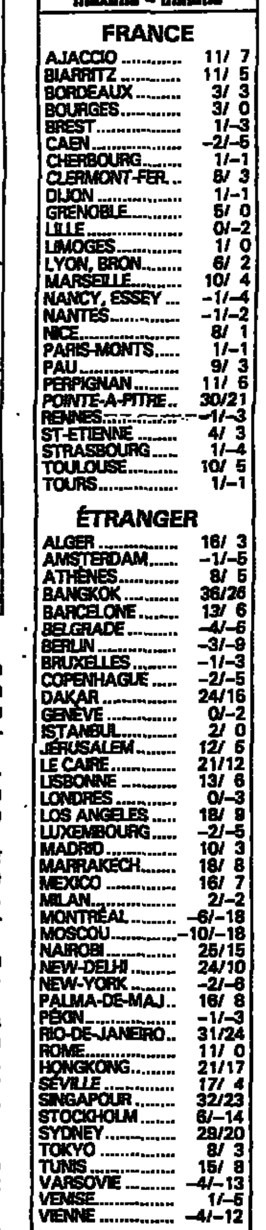
Des rentrées maritimes, poussées par un vent de sud-est modéré, intéresseront la vallée de l'Aude et la région toulousaine le matin. Ensuite, seul le Roussillon gardera un ciel nuageux.

Par ailleurs, les quelques brumes du petit matin laisseront place rapidement à de belles éclaircies.

Il fera encore froid au lever du jour avec des températures négatives sur une grande moitié nord du pays, aux alentours de – 2 degrés, *localement – 5 degrés en montagne. Seules les* régions côtières éviteront les gelées avec 2 degrés. Sur le pourtour méditerranéen, il fera plus doux, avec 6 degrés.

En cours d'après-midi, le mercure amorcera un redoux par rapport à la veille. Il fera entre 9 et 12 degrés de la Bretagne au Sud-Ouest et au Sud-Est. En revanche, les régions du Nord-Est dépasseront difficilement 5 degrés. Sur le reste du pays, il fera 6 et 8 degrés du nord au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)



TEMPÉRATURES
maxima – minima

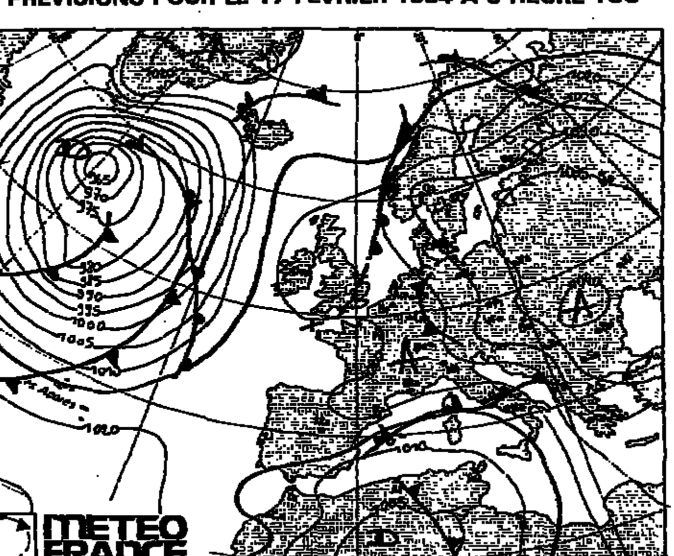
FRANCE	
AJACCIO	11/ 7
BIARRITZ	11/ 5
BORDEAUX	3/ 3
BOURGES	3/ 0
BREST	1/–3
CAEN	–2/–5
CHERBOURG	1/–1
CLERMONT-FER.	8/ 3
DIJON	1/–1
GRENOBLE	5/ 0
LILLE	0/–2
LIMOGES	1/ 0
LYON, BRON	6/ 2
MARSEILLE	10/ 4
NANCY, ESSEY	–1/–4
NANTES	–1/–2
NICE	8/ 1
PARIS-MONTS	1/–1
PAU	9/ 3
PERPIGNAN	11/ 6
POINTE-A-PITRE	30/21
RENNES	–1/–3
ST-ETIENNE	4/ 3
STRASBOURG	1/–4
TOULOUSE	10/ 5
TOURS	1/–1

ÉTRANGER	
ALGER	16/ 3
AMSTERDAM	–1/–5
ATHÈNES	8/ 5
BANGKOK	36/26
BARCELONE	13/ 6
BELGRADE	–4/–6
BERLIN	–3/–9
BRUXELLES	–1/–3
COPENHAGUE	–2/–5
DAKAR	24/16
GENÈVE	0/–2
ISTANBUL	2/ 0
JÉRUSALEM	12/ 6
LE CAIRE	21/12
LISBONNE	13/ 6
LONDRES	0/–3
LOS ANGELES	18/ 9
LUXEMBOURG	–2/–5
MADRID	10/ 3
MARRAKECH	18/ 8
MEXICO	16/ 7
MILAN	2/–2
MONTRÉAL	–6/–18
MOSCOU	–10/–18
NAIROBI	25/15
NEW-DELHI	24/10
NEW-YORK	–2/–6
PALMA-DE-MAJ.	16/ 8
PÉKIN	–1/–3
RIO-DE-JANEIRO	31/24
ROME	11/ 0
HONGKONG	21/17
SÉVILLE	17/ 4
SINGAPOUR	32/23
STOCKHOLM	6/–14
SYDNEY	29/20
TOKYO	8/ 3
TUNIS	15/ 8
VARSOVIE	–4/–13
VENISE	1/–5
VIENNE	–4/–12

Valeurs extrêmes relevées entre le 14-02-1994 à 18 heures TUC et le 15-02-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 17 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION



MARDI 15 FÉVRIER

TF 1

14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 *Jeu : Une famille en or.*
16.35 Club Dorothée vacances. Sacrée famille ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : *Coucou, c'est nous !* Présenté par Christophe Dechavanne. Invité : Roland Giraud.
19.50 *Divertissement :* Le Bébête Show (et à 0.20).
20.00 Journal, Résumé des J. O., Tiercé et *Météo.*
20.50 Cinéma : Chérie, j'ai rétréci les gosses. ■ Film américain de Joe Johnston (1989).
22.35 Divertissement : Ciné gags.
22.40 Téléfilm : Passions oubliées. De Don Sharp.
0.25 Journal et Météo.
0.30 Magazine : Reportages. Beauté... les hommes aussi *(rediff.).*
0.55 TF1 nuit (et à 1.55, 2.55, 3.30, 4.30).
1.05 Documentaire : *Histoires naturelles.*

FRANCE 2

15.40 Variétés : La Chance aux chansons. Emission présentée par Pascal Sevran. Qualité française.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.35 *Série : Sauvés par le gong.*
18.05 Magazine : C'est tout Coffe. Présenté par Jean-Pierre Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne.
20.00 Journal, Résumé des J.O., *Météo* et Journal des courses.
20.50 Cinéma : Les Grands Fonds. ■ Film américain de Peter Yates (1977).
22.50 Magazine : Bas les masques. Je vis dans un camp de gitans, près de Martigues (Bouches-du-Rhône). Reportage : La vierge gitane, de Jean-Claude Djian et Vincent Liger.
0.00 Journal et *Météo.*
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Claude Chabrol, réalisateur, et *François Cluzet,* Marc Lavoine, interprètes de *l'Enfer ;* Georges Steiner, co-auteur avec Pierre Boutang de *Dialogues ; Jean-Michel Boissier,* à propos de la nouvelle formule de *Courrier international.*
1.30 Magazine : L'heure de vérité. Invité : Edouard Balladur *(rediff.).*
3.00 Magazine : Jamais sans mon livre. Diffusé sur France 3 le *12 février (rediff.).*
3.55 Magazine : Savoir plus (rediff.).

FRANCE 3

14.30 Sport : Jeux olympiques. En direct de Lillehammer. Ski acrobatique : éliminatoires bosses ; à 14.50, Hockey sur glace : Suède-Italie.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Présenté par Pascal Sanchez, en direct du Carnaval des arts de *Nice. Invitée :* Ysabelle Lecamp.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. *Animé par Julien Lepers.*
18.50 Un livre, un jour. *Présenté par* Olivier Barrot. *Les Paradis lointains,* d'Ysabelle Lecamp et *Jean-Marie* Galliand.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
19.55 Sport : Jeux olympiques. En direct de Lillehammer. *Hockey sur glace : Canada-France ;* pendant un tiers-temps, vers 21.35, le Journal des Jeux ; à 22.35, Patinage artistique : libre couples.
23.35 Journal et Météo.
0.05 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

16.05 Cinéma : Freejack. ■■ Film américain de Geoff Murphy (1991).
17.50 Magazine : Dis Jérôme ! Présenté par Jérôme Bonaldi. Chromakey (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté* par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : ZZ Top.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Le Dernier Samaritain. ■ *Film américain de Tony Scott* (1991).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : L'Accompagnatrice. ■ Film français de Claude Miller (1992).
0.10 Cinéma : Le Proprio. □ Film américain de Rod Daniel (1991).

ARTE

19.00 Série : Paul Merton.
19.25 Documentaire : *Tchernovtsy.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 ▶ Magazine : Transit. De Daniel Lecomte. Dabic et Dabitch, un cousin serbe.
21.45 ▶ Soirée thématique : Carnavals et mascarades. Soirée conçue par Alexandre Keresztessy.
21.50 Documentaire : Carnaval noir à Eben-Emael.
22.10 Documentaire : Les Rois mages.
22.15 Documentaire : Bruegel.
22.25 Documentaire : Mascarades et carnavals européens.
22.55 Documentaire : Des hommes, des masques, une ville. Le Carnaval de Binche, d'Alexandre Keresztessy.
23.50 Court métrage : Le Carnaval d'Ostende. De Henri Storck.
0.05 Documentaire : *Les fous du carnaval* sont lâchés.
0.20 Documentaire : La Mort et l'Enterrement du carnaval. De Jean-Dominique Lajoux.

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : *Madame est servie.*
20.35 Magazine : Grandeur nature. *Présenté par Caroline Avon.*
20.50 Téléfilm : L'Appel de la forêt. D'Alan Smithee.
22.35 Série : Mission impossible. Encore.
23.25 Série : L'Heure du crime. Fais-moi mal.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : *Mes années clip.* Présenté par Charlotte Valandrey. Les tubes « variété ».
2.30 Rediffusions. Venise, cité des doges ; Jazz 6 ; Les Pompiers volants ; L'Aviation du passé et du futur ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel science. L'actualité de Lavoisier.
21.32 Grand angle. Les magiciens (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Travail : et s'il s'agissait de trouver sa place ? (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Régine Robin (le Deuil de l'origine).
0.50 Musique : Coda. Mahalia Jackson (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 12 février dans le cadre de Présences 94) : Suite lyrique pour quatuor à cordes, de Berg, par le Quatuor Ludwig.
23.07 *Ainsi la nuit.* Suite pour violoncelle seul en sol majeur n° 1 op. 131, de Reger ; Le Festin de Balthazar, de Sibelius ; Sérénade pour flûte, violon et alto en sol majeur op. 141, de Reger ; Sonatine pour violon et piano op. 80,n de Sibelius.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par Philippe Carles. Jacques Pellen, guitare.

Les interventions à la radio

RTL, 18 heures : Nicole Notat.
RTL, 18 h 30 : Jean-Paul Husson, Ladislas Poniatowski.
France-Inter, 19 h 20 : « Le *théâtre en France* » (« *Le téléphone sonne* »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Thermomètres

LES Jeux de Lillehammer auront au moins contribué à braquer les projecteurs sur un scandale incompréhensiblement occulté en temps ordinaire : il fait froid en Norvège. Pis encore : cet état de fait s'aggrave en hiver. Et non seulement il fait froid, mais même plus froid que ne *le prétendent les Norvégiens.* « *Il faisait – 18 officiellement,* expliqua un skieur français malchanceux, *mais en réalité – 22.* » Par sportivité le Français ne le précisait pas, mais la cause lui semblait entendue : les Norvégiens avaient déréglé leurs thermomètres – des thermomètres norvégiens – *dans le seul but de nuire aux* étrangers, et surtout aux Français.

Infortunés athlètes français ! Ils s'attendaient à tout, mais le froid, non, c'est trop déloyal. *Epuisés par les sélections,* surpris par les plaques de glace, privés de Frank Piccard, comment s'étonner qu'ils ne brillent guère ? Restent les hockeyeurs, qui « *n'ont pas manqué leur entrée* », expliqua en titre un présentateur, avant de préciser quelques minutes plus tard que lesdits *hockeyeurs avaient, en fait,* massacré les Américains... d'un superbe match nul.

Que faire quand tous les éléments se liguent contre vous ? Faire front, comme le *premier ministre. A son arrivée,* M. Balladur avait pronostiqué la décrue du chômage pour la fin de l'année 1993. A « L'heure de vérité », il l'espéra pour... la fin 1994. Et comme François-Henri de Virieu notait opportunément que, de la fin 1993 à la fin 1994, s'écoulerait environ une année supplémentaire, le premier ministre expliqua ainsi le décalage : la récession était plus grave qu'on ne le lui avait décrit. Il avait été mal informé avant d'arriver. Il ne s'attendait à rien. Sans doute le thermomètre, là aussi, était-il norvégien.

Et pourtant, le premier ministre lisait les journaux. A preuve, il y avait appris l'existence de problèmes à Canal Plus et la démission de son président André Rousselet. « *Je suis comme vous,* expliqua-t-il à Albert du Roy, *je l'apprends par le journal.* » Des rumeurs ne lui étaient-elles pas parvenues, selon lesquelles l'Etat, par l'intermé*diaire de sociétés proches,* n'était pas fâché d'encadrer l'ancien directeur de cabinet *du président* de la *République ?* Il les balaya. Il n'avait rien lu de tel dans les journaux.

Pour le reste, hormis quelques énigmatiques pointes d'agacement et quelques rares *accès d'humour, M. Balladur* s'appliqua à paraître plus soporifique encore que sa *marionnette des « Guignols »* de Canal Plus. A propos, l'a-t-il seulement déjà vue ? Dans le cas contraire, il devrait se dépêcher, avant d'apprendre un beau matin la suppression des « Guignols de l'info ». Par les journaux, bien entendu !

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MERCREDI 16 FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : Intrigues.
6.28 Météo (et à 6.58, 7.18).
6.30 *Club mini Zig-Zag.*
7.00 Journal.
7.20 Club mini. Tifou.
7.30 Disney Club mercredi.
8.55 Club Dorothée vacances. Les Aventures de Carlos ; Sailor Moon ; Dragon Ball Z ; *Ranma un demi ;* Max et Compagnie ; Salut les Musclés ; La Séquence animaux du docteur Klein ; Clip ; Jeux.
11.30 *Feuilleton : Santa Barbara.*
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Résumé des J. O., Météo et Tout compte fait.
13.40 Série : Les Trois As.
14.35 *Club Dorothée vacances.* Huit ça suffit ; Arnold et Willy ; Ici bébé ; Drôle de vie ; Salut les Musclés ; Jeux.
17.50 Série : Le Miel et les abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 *Magazine :* Coucou c'est nous ! Invité : Jean Vautrin.
19.50 Divertissement : *Le Bébête Show* (et à 0.05).
20.00 Journal, Résumé des J. O., Météo et Météo des neiges.
20.30 Sport : Football. Match amical : Italie-France, à Naples ; à 21.15, Mi-temps ; à 21.30, 2e mi-temps.
22.45 Magazine : 52 sur la Une. De Jean Bertolino. Jeunes femmes russes en quête d'époux, de Marion Desmarres et Gérard David.
23.50 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise. Invité : Gilles Ménage, président d'EDF.
0.10 Journal et Météo.
0.15 Série : Côté cœur.
0.40 TF1 nuit (et à 1.40, 2.45, 3.20, 4.15, 4.50).
0.45 Documentaire : Histoires naturelles (et à 3.25, 5.30). Survivances : modes de chasse et de pêche traditionnels ; Survivances ; Faire les moores ou la chasse aux grouses.
1.45 Documentaire : Ernest Léardée ou le Roman de la biguine.
2.50 *Documentaire :* L'Aventure des plantes.
4.20 Série : Passions.
4.55 *Musique.*

FRANCE 2

6.00 *Dessin animé.*
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.50 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.15 Téléviseator 2. Dessins animés et un jeu vidéo, Super Mario.
12.20 Sport : Jeux olympiques. Ski acrobatique : finale bosses.
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.00). Sevran en chantant.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.40 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.20).
19.50 Tirage du Loto (et à 20.45).
20.00 Journal, Résumé des J. O., Journal des courses et Météo.
20.50 Téléfilm : Mensonges d'amour. De Lou Antonio, avec Jaclyn Smith, Ben Gazzara.
22.30 ▶ Première ligne. A qui profite la cocaïne ? 1. Le nerf de la guerre, de Mylène Sauloy et Gilles de Maistre, avec Yves Le Bonniec et Franck Duprat.
23.30 Journal et Météo.
23.50 *Magazine :* Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. Invités : Nina Companeez, réalisa*trice de Je t'aime quand même ;* Michel Klein, couturier chez Guy Laroche ; Karen Mulder, mannequin ; Dominique *Isserman,* photographe ; Danse : Savion Glover, Hot Foot Tap Dance, Doug Elkin Cie.
1.00 *Histoire courte.* Sauve-toi, de Jean-Marc Fabre, avec Emmanuel Salinger, René Bouloc, Valérie Dréville. *Moyen métrage sorti en salle en 1992. Un exercice de style qui serait un vrai « bon court métrage » s'il durait seulement de quinze à vingt minutes.*
1.50 Magazine : Bas les masques (rediff.).
3.00 Emissions religieuses (rediff.).
4.05 24 heures d'info.
4.50 Documentaire : Délirenlair.

FRANCE 3

7.00 *Premier service.*
7.15 Bonjour les petits loups. Les Moomins ; Souris, souris ; Les Histoires du père Castor ; *Les Aventures de Tintin :* l'Ile noire.
8.10 Les Minikeums. Les Koalous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Widget ; Jeu : les Mondes fantastiques ; Fantômette ; Gargantua ; Les P'tits Loups-garous ; La Légende de Prince Vaillant.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
12.55 Sport : Jeux olympiques. *En direct de Lillehammer.* Ski acrobatique : finale bosses.
14.25 Documentaire animalier.
14.50 Série : Capitaine Furillo.
15.40 Série : La croisière s'amuse.
16.30 Jeu : Les Délires d'Hugo.
17.45 Magazine : *Une pêche d'enfer.*
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Les Clippers français,* de Claude et Jacqueline Briot.
19.00 Le 19-20 de l'information. *De 19.09 à 19.31,* le journal de la région.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 Magazine : La Marche du siècle. *Présentée par Jean-Marie* Cavada. Les enfants du parloir. Invités : d'anciens détenus ; des enfants de détenus ; Marie-France Blanco, directrice de l'Association Relais enfants-parents ; Marcel Rufo, pédopsychiatre à l'hôpital Sainte-Marguerite à Marseille.
22.30 Journal et Météo.
23.00 Mercredi chez vous. Programme des télévisions *régionales.* Alsace (Factuel ; Aléas ; Dub). Aquitaine (Nocturnes ; Toromania ; Pelote basque ; Face au toril). *Bourgogne, Franche-*Comté (Ah ! le beau monde ! ; Compact). Limousin, Poitou-Charentes (Basket-ball : Limoges CSP-Malines, Belgique ; Eclats terrestres). Lorraine, Champagne-Ardenne (Regards voisins ; Fantastica à Gérardmer ; Tourisme au Mesnil-sur-Oger ; Compact). Méditerranée (Plongée ; Face au toril ; Saga-cités). Nord-Pas-de-Calais, Picardie (Périphériques ; Témoins). Normandie (Magazine : Le Havre, légende transatlantique ; Zigue-Zague ; Saga-cités ; Aléas). Ouest (Top à l'Ouest ; Aléas ; Tempo). Paris-Ile-de-France, Centre (Décryptages ; W et Cie ; Saga-cités) ; Rhône-Alpes, Auvergne (Rhône-Alpes. Ecoutez voir : spécial métiers en scène ; Saga-cités ; Massif. Auvergne. Une semaine *en Auvergne ;* Fenêtre sur... ; Au fond du terroir). Sud (Pôle Sud : Littérature et théâtre ; Passages, magazine des *Pyrénées ;* Toromania).

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 7.25

7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi. Présenté par Martine Mauléon.
7.25 Canaille peluche. *La Famille Addams.*

En clair jusqu'à 8.40

7.50 Ça cartoon. *Présenté par Philippe Dana.*
8.40 Documentaire : Sylvia, une sterne devenue star. De Richard Brock et Ingemar Lind.
9.00 Cinéma : L'Esclave de l'Orient. □ Film italien de Mario Bonnard (1958). Avec Antonio de Teffe, Isabelle Corey, Irène Tunc.
10.35 Flash d'informations.
10.40 Magazine : Dis Jérôme ? (rediff.).
10.50 Le Journal du cinéma.
10.55 Téléfilm : L'amour est un jeu d'enfants. De Pierre Grimblat, avec Richard Bohringer, Isabel Otero.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Décode pas Bunny.
14.30 Série animée : Chipie & Clyde.
14.35 Documentaire : Itaye, le babouin orphelin. De Richard Goss.
15.05 Le Journal du cinéma.
15.10 Téléfilm : Une lueur au crépuscule. De David Jones, avec Olympia Dukakis, Lindsay Wagner.
16.40 Documentaire : Fanfares des Beaux-Arts. De Philippe Piazza.
17.05 Les Superstars du catch.
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

En clair jusqu'à 21.00

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. *Présenté par Philippe Gildas et* Antoine de Caunes. Invités : Philippe Sollers et Bjork.
20.30 Le Journal du cinéma du mercredi. Bandes-annonces ou extraits de films. Festival de Berlin.
21.00 Cinéma : Mensonge. □ Film français de François Margolin (1991). Avec Nathalie Baye, Didier Sandre, Hélène Lapiower.
22.25 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : My Girl. ■ Film américain de Howard Zieff (1991). Avec Anna Chlumsky, Jamie Lee Curtis, Dan Aykroyd (v.o.). *Une fillette hypocondriaque obsédée par les maladies et la mort.*
0.10 Cinéma : La Chasse aux papillons. ■■ *Film franco-germano-italien* d'Otar Iosseliani (1992). Avec Narda Blanchet, Pierrette Pompon Bailhache, Alexandre Tcherkassoff.
2.05 Documentaire : *Dans la nature* avec Stéphane Peyron. Les Huaoranis (rediff.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Court métrage : Charlot musicien. De Charles Chaplin (rediff.).
17.25 *Magazine : Transit (rediff.).*
18.35 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor (rediff.).
19.00 ▶ Conte : Il était une fois... Annie Oakley. De Fred Warner et Los Lobos.
19.30 Magazine : Mégamix. Présenté par Martin Meissonnier. *Quelle place occupe aujourd'hui, en Russie, la musique rock. La sensibilité rock entre la Bible et la Pravda, Tolstoï et Pouchkine, l'Europe et l'Asie. De Moscou à Saint-Pétersbourg.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.41 Opéra : Capriccio. De Richard Strauss. Avec Kiri Te Kanawa, Tatiana Troyanos, David Kuebler, Hakan Hagegard, Simon Keenlyside, Chœurs et Orchestre de l'Opéra de San-Francisco, dir. Donald Runnicles, mise en scène : Stephen Lawless. *Richard Strauss décrivait* Capriccio *comme son testament artistique.*
23.05 Cinéma : Mouchette. ■■■ Film français de Robert Bresson (1966). Avec Nadine Nortier, Jean-Claude Guilbert, Marie Cardinal.
0.30 Court métrage : Rue Saint-Valentin. *(30 min.).*

M 6

7.00 Informations : *M 6 express* (et à 8.00, 9.00, 10.00, 11.00, 12.00).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivier (et à 8.05). Emission présentée par Olivier Carreras.
9.05 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 1.15, 6.00).
11.05 Série : Daktari.
12.05 *Série : Papa Schultz.*
12.35 Série : Les Routes du paradis.
13.30 M 6 Kid. La Guerre des tomates ; Conan, l'aventurier ; Robin des bois ; Rahan.
16.00 Magazine : E = M 6.
16.30 Magazine : Fax'O (et à 0.45, 5.10). Angélique Kidjo ; Culture Beat ; Buju Banton.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ecolo 6 (et à 1.10).
20.40 Magazine : Duel autour du monde.
20.45 Téléfilm : Le Droit d'aimer. De Michael Ray Rhodes, avec Sarah Jessica Parker, Sally Struthers. *Une jeune femme est privée de la garde de ses cinq enfants confiés à une sympathique famille de fermiers.*
22.25 Téléfilm : La Danse du scorpion. De Josée Dayan, avec Kim Coates, Roberta Bizeau. *Un musicien à la dérive accusé de meurtre.*
23.55 Magazine : Emotions.
0.35 Informations : Six minutes première heure.
2.30 Rediffusions. Jazz 6 ; Les As de guerre ; Les Enquêtes de Capital ; Fréquenstar ; Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Tire ta langue. La métaphore, par Renée El Kaïm.
21.32 Correspondances. Des nouvelles de la Belgique, du Canada et de la Suisse.
22.00 Communauté des radios publiques de langue française. Les transsexuels (1).
22.40 Les Nuits magnétiques. Travail : et s'il s'agissait de trouver sa place ? (2).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Sylvie Germain (Immensités).
0.50 Musique : Coda. Mahalia Jackson (3).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 9 septembre 1993 lors des Musicades de Lyon) : Quatuor pour cor et cordes n° 1 en fa majeur, de Duvernoy ; Quintette pour piano et cordes, de Schnittke ; Octuor pour cordes et vents en fa majeur D 803, de Schubert.
22.30 Soliste. Isaac Stern, violon.
23.07 Ainsi la nuit. Sonate pour piano n° 39 en ré majeur, de Haydn ; Quatuor à cordes n° 5 en la mineur op. 18, de Beethoven ; Sonate pour piano n° 58 en ut majeur, de Haydn.
0.00 L'Heure bleue. Tendances hexagonales, par Xavier Prévost. Le concert : le Trio du guitariste David Chevallier avec Hélène Labarrière, contrebasse, et François Verly, piano et percussions.

Les interventions à la radio

Radio-Shalom, 18 h 30 : Bernard Bosson (« Le grand débat »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Déclarations

D'emblée, le premier ministre a été très net : « Bien entendu, au cas où la question ne recevrait pas, d'ici là, une réponse satisfaisante, il y aurait sûrement lieu de s'interroger à nouveau ».

Sur la seconde affaire, il a notamment déclaré : « Il va de soi, en second lieu, et c'est ce que je m'efforce de faire, croyez-le bien, qu'il convient de réexaminer le dossier avec les uns mais aussi avec les autres ».

Enfin, sur le troisième dossier, le plus délicat, voire explosif, Edouard Balladur n'a laissé planer aucun doute sur ses intentions : « J'entends bien, et chacun doit en être conscient, assumer la politique qui est la mienne, quelles qu'en soient, à terme, les conséquences, s'il y en a, et, au demeurant, chacun je pense le comprendra, je prendrai grand soin à y veiller personnellement ».

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Demain

Arts et spectacles

Des lieux culturels prestigieux – Grand Palais, Palais-Garnier, Comédie-Française – vont fermer pour travaux ou s'apprêtent à le faire. Le Centre Pompidou sera lui aussi rénové. Notre enquête montre que la France construit beaucoup, mais n'entretient pas.

Ce numéro comporte un cahier « Initiatives » folioté I à XIV

Le numéro du « Monde » daté mardi 15 février 1994 a été tiré à 470 294 exemplaires

Déficit de 7,5 milliards de francs et rumeurs de dépôt de bilan

Air France attend un plan de sauvetage

Le président d'Air France, Christian Blanc, est au pied du mur. D'ici à la fin du mois, il devra présenter les remèdes propres à remettre sur pied une entreprise exsangue. Avec un déficit évalué à 7,5 milliards de francs et un endettement de 36 milliards de francs, la compagnie est au plus mal, tandis que des rumeurs font état d'un dépôt de bilan.

Le président d'Air France, muré dans le silence, peaufine les grandes lignes de son plan. Un silence dont rien ne filtre. Ou presque. D'aucuns y voient une volonté de dramatisation et considèrent Christian Blanc comme un subtil stratège. D'autres affirment que l'homme travaille ainsi sans arrière-pensées.

La méthode a été éprouvée à la RATP. Elle repose, dans un premier temps, sur un état des lieux. Il s'agit de dresser un diagnostic sans concession de l'état de l'entreprise et de le présenter aux salariés. Deuxième point, les remèdes. Un fois le diagnostic établi, le silence est de mise durant le délai nécessaire à l'élaboration d'un plan de sauvetage.

On retrouve la même démarche à Air France. A une différence près : la concertation y joue un rôle capital. L'explosion sociale a mis en évidence un déficit de communication considérable dans la compagnie. Le malaise des salariés a éclaté sans que les syndicats puissent maîtriser quoi que ce soit. Chacun a exprimé ses déceptions et ses attentes, s'attaquant à une direction frappée de surdité. Christian Blanc, connu pour sa capacité d'écoute et ses talents de négociateur, a voulu faire émerger toutes les frustrations enfouies et impliquer chacun dans un processus vital pour la compagnie.

L'inquiétude va croissant au sein d'Air France. Le silence de Christian Blanc a laissé place à la rumeur. Rumeur de démission d'abord. Une petite phrase du président d'Air France à l'occasion d'un colloque au Sénat, le 31 janvier, a donné lieu à toutes sortes d'interprétations. *« Je ne veux pas proposer un plan qui serait voué à l'échec »,* aurait-il déclaré. De là à imaginer qu'à la première rebuffade, il démissionnerait, il y a qu'un pas que certains se sont empressés de franchir. Une menace d'autant plus crédible que Christian Blanc avait quitté ses fonctions de PDG à la RATP faute de pouvoir obtenir le soutien du gouvernement sur un projet de service minimum.

Les réticences de Bruxelles

Rumeur de dépôt de bilan ensuite. Cette rumeur s'est transformée, ces dernières semaines, en véritable hypothèse. *« Jamais nous n'avons été dans un danger de mort aussi pressant. J'entends dire qu'on ne peut déposer le bilan. C'est faux »,* a déclaré le directeur général de la compagnie, Rodolphe Frantz, dans les colonnes de *France Aviation,* le journal interne du groupe. Rumeur sur la recapitalisation, enfin. A ce stade, les chiffres les plus extravagants circulent sur les besoins de financement d'Air France.

En octobre, la compagnie chiffrait ses besoins à 5 milliards de francs alors que son déficit prévisionnel s'élevait à 5,5 milliards pour 1993. Depuis, la situation n'a fait qu'empirer et les pertes sont évaluées à 7,5 milliards de francs. Officiellement, les dirigeants d'Air France n'ont pas fait connaître leurs intentions en matière de recapitalisation, déclarait en janvier, le ministre des transports, Bernard Bosson. Depuis, on n'est guère plus avancé et les pronostics oscillent entre 8 et 15 milliards de francs.

« Une recapitalisation ne peut suffire à redresser Air France, explique-t-on au ministère de l'économie. *La décision sera prise au vu d'un plan global. L'hypothèse d'un plan pluriannuel avec des versements liés à des efforts de la part de la compagnie et des salariés n'est pas exclu. »* Une chose est quasi-certaine : cette recapitalisation devrait être la dernière. La commission européenne, qui n'a pas été sollicitée, est très réticente sur l'opération. Elle pourrait assortir l'autorisation de recapitalisation de l'arrivée de participations privées dans le capital de la compagnie, voire d'une assurance de privatisation. Le dossier Bull, recapitalisé dernièrement à hauteur de 4 milliards de francs par l'Etat français, n'arrange pas les affaires d'Air France.

En janvier, Karel Van Miert, le commissaire chargé de la concurrence, s'est impatienté du peu d'empressement manifesté par Paris pour lui communiquer les plans de redressement de Bull et d'Air France. Il a fait valoir au passage, que la Lufthansa était sur le point de retrouver l'équilibre financier sans aide d'Etat, après avoir supprimé 7 000 emplois. A cela s'ajoute le fait qu'en novembre, Bruxelles a ouvert une enquête pour déterminer si des aides publiques incompatibles avec les règlements européens sur la concurrence avaient été accordées à Air France. Cette dernière avait procédé, en février 1993, à une émission de titres pour 1,5 milliard de francs, souscrite essentiellement par CDC-Participations, une filiale de la Caisse des dépôts et consignations.

La responsabilisation des personnels

La marge de manœuvre est étroite pour sortir Air France de l'ornière. Les pouvoirs publics, qui se sont engagés à éviter tout licenciement, devront en tirer les conclusions au moment de la recapitalisation. Actuellement, Air France perd environ 500 millions par mois et l'hémorragie financière sera difficile à juguler. Le chiffre d'affaires a reculé de près de 6 % l'an passé. Toutefois, la compagnie a amélioré sensiblement le remplissage de ses avions en janvier par une utilisation plus fine de ses outils informatiques et un plus large éventail de prix.

Le président d'Air France veut rattraper la Lufthansa en trois ans. Dans une note adressée aux syndicats en décembre, il a proposé d'améliorer de 30 % l'efficacité économique de l'entreprise dans ce délai. Cet objectif passe par une réduction des dépenses de personnel de 10 % chaque année pendant trois ans. Conscients des enjeux, les salariés sont prêts à faire des « sacrifices ». Au vu des résultats du questionnaire de la direction (*le Monde* du 11 février), il est toutefois surprenant de constater que les personnels au sol estiment *« acceptable »,* pour 59 % d'entre eux, l'idée d'une réduction des salaires sur la base du volontariat contre seulement 28 % pour le personnel navigant technique (pilotes, mécaniciens au sol).

Ces efforts de gestion devraient s'accompagner d'un bouleversement de l'organisation de l'entreprise. Trop hierarchisée, Air France souffre de lenteur et de pesanteur dans ses circuits de décision. Sa restructuration passera par une « déconcentration » de son organigramme et une responsa-bilisation des personnels, à l'instar de ce qui s'est fait à la RATP.

MARTINE LARONCHE

Les suites du procès d'Omar Raddad

Le parquet de Nice poursuit Me Vergès et veut engager une procédure pour violation du secret des délibérations

Comme il en avait manifesté l'intention au lendemain du verdict rendu par la cour d'assises des Alpes-Maritimes dans le procès d'Omar Raddad (*le Monde* daté 6-7 février), le procureur de la République de Nice, Paul-Louis Auméras, a ouvert, lundi 14 février, une information judiciaire contre Me Jacques Vergès pour critique d'une décision de justice. Joël Espel, juge du tribunal de grande instance de Nice, a été désigné pour instruire cette affaire. D'autre part, à la suite de la publication, par l'hebdomadaire « VSD », de déclarations anonymes prêtées à plusieurs personnes ayant siégé dans le jury de la cour d'assises des Alpes-Maritimes, M. Auméras a informé sa hiérarchie qu'il engagerait des poursuites contre X... pour violation du secret des délibérations.

NICE

de notre correspondant régional

Après le verdict rendu, le 2 février, par la cour d'assises des Alpes-Maritimes, condamnant Omar Raddad à dix-huit ans de réclusion criminelle pour le meurtre de Ghislaine Marchal, l'avocat de celui-ci, Me Vergès, avait établi un parallèle avec l'affaire Dreyfus. *« Il y a cent ans,* avait-il déclaré, *on condamnait un jeune officier qui avait le tort d'être juif. Aujourd'hui, on condamne un jardinier parce qu'il a le tort d'être maghrébin. »* Annonçant son intention de former un pourvoi en cassation, il avait ajouté : *« La bataille ne fait que commencer, la bataille contre le racisme »* (*le Monde* du 4 février).

L'article 226 du code pénal punit de un à six mois d'emprisonnement et de 500 à 30 000 francs d'amende, *« quiconque aura publiquement, par actes, paroles ou écrits, cherché à jeter le discrédit sur un acte ou une décision juridictionnelle dans des conditions de nature à porter atteinte à l'autorité de la justice ou à son indépendance ».*

« L'indépendance des juges »

L'application de ce texte est très peu fréquente dans la mesure où elle s'est heurtée, dès l'origine, au principe de la liberté d'expression. La critique, pour être punissable, ne doit pas s'adresser, seulement *« aux magistrats qui concourent à la justice »* mais *« porter atteinte à l'intérêt de la justice comme institution fondamentale de l'Etat »* (arrêt de la Cour de Cassation du 7 mars 1988).

Les cas de poursuites engagées sur la base des articles 304 du code de procédure pénale et 378 du code pénal, ne sont guère plus nombreux. Le premier concerne le serment prêté par les jurés qui leur fait obligation de *« conserver le secret des délibérations même après la cessation de* [leurs] *fonctions ».* Le second punit la violation du secret professionnel d'une peine d'un mois à six mois d'emprisonnement et d'une amende de 500 à 15 000 francs. Depuis la dernière guerre, deux condamnations seulement ont été prononcées, dont la dernière par la 17e chambre correctionnelle de Paris, le 31 mars 1989 (*le Monde* du 3 avril 1989), à un mois de prison avec sursis et 10 000 francs d'amende contre un juré ayant siégé dans le jury de la cour d'assises qui avait condamné le meurtrier d'un receleur. Ce juré avait adressé un texte au journal *Libération* – non publié mais largement diffusé par une main anonyme – pour dénoncer des irrégularités commises, selon lui, par le président de la cour d'assises au cours du délibéré.

Dans ses déclarations à *VSD,* l'un des jurés présumés de la cour d'assises de Nice avait suggéré que le président de cette juridiction, Armand Djian, avait influencé le jury, de façon subtile, pour l'amener à condamner Omar Raddad. *« Le législateur,* nous a déclaré M. Auméras, *a estimé que les délibérés ne devaient pas être rendus publics. C'est vrai pour toutes les juridictions. Il est donc détestable que les jurés enfreignent cette règle qui garantit l'indépendance des juges. »*

Sauf instructions contraires de la chancellerie, le procureur de la République de Nice engagera donc des poursuites visant à sanctionner les auteurs, actuellement non identifiés, de la violation de la loi et, éventuellement, pour complicité, les responsables de la publication, *« s'il s'avère qu'ils ont provoqué l'infraction ».*

GUY PORTE

L'incendie du Parlement de Bretagne : le système d'alarme avait été neutralisé

Au cours de sa troisième audition par les enquêteurs de la PJ, le concierge du Parlement de Bretagne a expliqué que le système d'alarme et de détection des incendies avait bien fonctionné à 22 heures 30 le vendredi 4 février, mais qu'il avait ensuite procédé lui-même à sa neutralisation, fatigué qu'il était de ses manifestations intempestives liées aux travaux réalisés dans l'ancien palais de justice de Rennes.

Avant d'être étudiée par les experts, la boîte noire qui révèle toutes les opérations liées au système de sécurité, a pu être décryptée pour le préfet de région qui a constaté que les premières alertes au service de secours auraient dû intervenir vers 22 heures 30, soit deux heures avant la déclaration du sinistre, ce qui aurait sans doute pu réduire la destruction du Parlement à un simple feu de combles.

De sources judiciaires, on apprend aussi que sur la trentaine de prescriptions émanant de la dernière visite de la commission de sécurité, une quinzaine concernaient des interventions urgentes qui attendent toujours un début d'exécution. – (Corresp.)

Election législative partielle : huit candidats en lice à Nice

Afin de pourvoir le siège de député de la 2e circonscription des Alpes-maritimes, devenu vacant à la suite de la décision du Conseil constitutionnel d'invalider Christian Estrosi (RPR), élu en mars 1993, et de le déclarer inégible pendant un an pour non respect de la loi sur le financement des campagnes électorales, huit candidats sont en lice pour le premier tour fixé le 6 mars. Il s'agit de Jean-Paul Barety (RPR), maire de Nice qui a *également le soutien de l'UDF et* du CNI, Jacques Peyrat (FN), conseiller régional, conseiller général et conseiller municipal de Nice, Patrick Mottard (PS), Sylviane Douhet (PC), Pierre Ducher (Alliance Populaire), Guy Marimot (Union des écologistes, Verts et GE), Jean-Michel Galy (MRG) et Maurice Gillard (Confédération des écologistes indépendants).

TURQUIE : nomination d'un nouveau gouverneur de la Banque centrale. – Le président de la Bourse d'Istanbul, Yaman Toruner, a été nommé, lundi 14 février, gouverneur de la banque centrale de Turquie en remplacement de Bulent Gultekin. Celui-ci avait démissionné, en janvier, en raison d'un différend avec le gouvernement après la crise monétaire qui a conduit à la dévaluation de la livre turque de 13,6 % (« le Monde-l'Economie » du 15 février). M. Gultekin avait affirmé *« ne plus pouvoir travailler »* avec le premier ministre, Tansu Ciller, lui reprochant notamment de l'avoir *« laissé tout seul parer »* les réactions de l'opinion après la dévaluation.





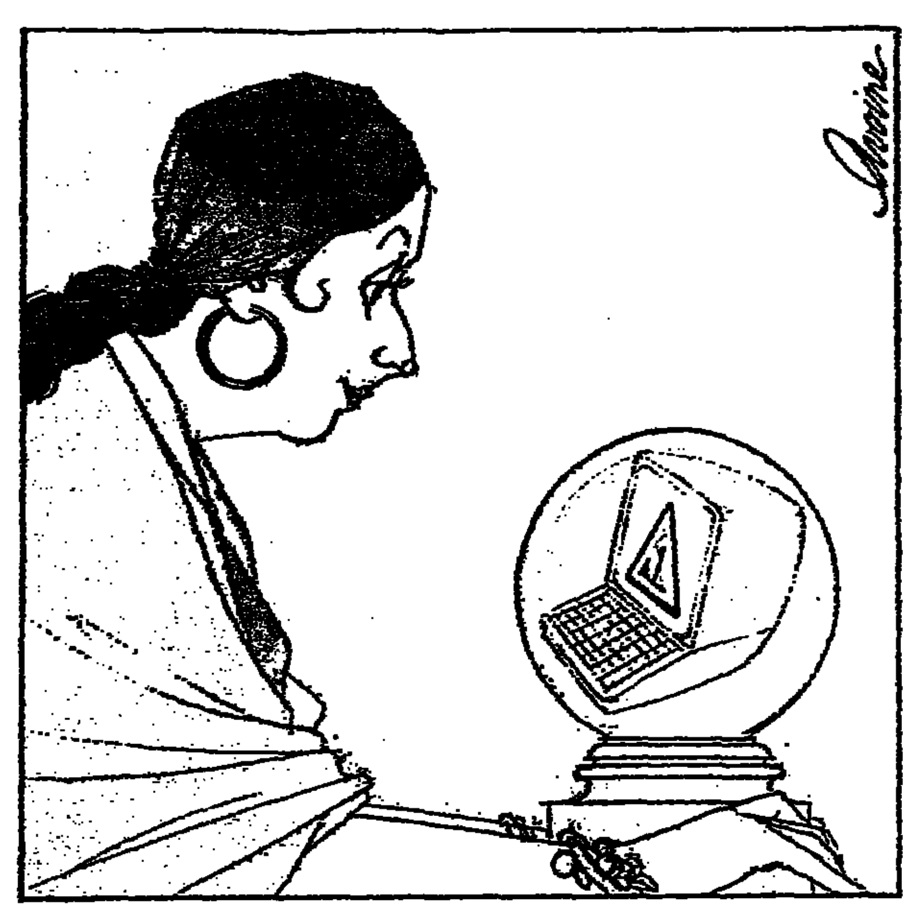
Le Monde
INITIATIVES

L'emploi de demain « vu en rose »

POUR les optimistes, *nous sommes moins* dans une crise de l'emploi que dans une mutation du travail. Ou, pour le dire autrement, les difficultés économiques de ces vingt dernières années, puis la récession, ont servi de leurre, masquant les profonds bouleversements en cours auxquels il faudra *s'adapter. Derrière les* restructurations et l'introduction des nouvelles technologies, interviennent des changements autrement plus fondamentaux.

Confusément, les uns et les autres, nous pressentons cette révolution et, sans toujours nous l'avouer, nous savons bien que, retour à la croissance ou pas, *« plus rien ne sera comme avant »*. D'une certaine façon, c'est ce qu'annonce l'engouement pour la semaine de quatre jours travaillés sur cinq ou les trente-deux heures. Puisque l'automatisation gagne du terrain, que les gains de productivité augmentent au rythme de la compétitivité, le volume nécessaire d'activité diminuera fatalement pour fabriquer autant, si ce n'est plus. Les lendemains qui se préparent, au moins dans l'industrie et les services du tertiaire *« industrialisés »*, pourraient prendre la forme de la réduction du temps de travail ou, encore, du partage.

S'il s'agit bien de sauter dans le vide, des pistes se dégagent, nimbées d'utopie sérieuse, ou terriblement pragmatiques. Elles vont de l'émergence programmée du travail immatériel, auquel l'intérêt renouvelé pour le télétravail donne un début de concrétisation, à la reconnaissance du contenu parfois exclusivement relationnel de l'activité professionnelle et, bien sûr, intègrent la montée en puissance du travail indépendant, perçu par nombre de chômeurs comme étant *la seule alternative à la perte d'emploi.*



La mutation du travail est en cours
A l'avenir, il sera immatériel, relationnel ou indépendant. Et peut-être les trois à la fois

COMPTE tenu de l'évolution, prédire la fin des grands ensembles et des structures organisationnelles fortes ne relève plus du délire imaginatif. Physiquement, l'entreprise traditionnelle devrait mourir, surtout si elle est taylorienne. Patrick Bobe, un consultant rennais, ne voit pas autre chose dans le développement de certains modes de travail qui font appel à davantage d'autonomie. Richard D. Collin, qui dirige *Neurope Lab* en Savoie, raisonne pareillement quand il veut utiliser les nouvelles technologies d'information et de communication dans le cadre de son programme de formation intitulé *ACCES.*

Ceux-là, sur le terrain, certes encore expérimental, commencent à observer ce que Robert Reich théorisait dans son livre *l'Economie mondialisée* (Dunod). Actuellement secrétaire au travail dans l'administration Clinton, ce dernier prévoyait la croissance de ce *cinquième de la population active américaine qu'il* appelle *« les manipulateurs d'idées »*, qui ne sont soumis à aucune contrainte matérielle pour travailler et qui interviennent sur toute la planète. Parmi eux, outre les managers et les stratèges, il y aurait ces armées grossissantes de concepteurs ou de consultants, dont les intérêts divergent de ceux des producteurs ou des fournisseurs de services, attachés techniquement ou physiquement à un espace national.

Parallèlement, Guy Roustang et Bernard Perret démontrent abondamment, dans *l'Economie contre la société »* (Le Seuil), que, de productif, le travail devient de plus en plus relationnel ou d'animation. *C'est vrai pour nombre d'activités de services, et pour* toutes celles qui exigent une professionnalisation des rapports avec la clientèle. Mais cela l'est également dans l'atelier ou dans *l'usine, autant pour l'ingénieur* qui dirige une équipe que pour le contremaître qui doit désormais mobiliser, voire pour l'ouvrier qui gère sa machine plus qu'il ne la manœuvre, ou qui entretient des relations de client à fournisseur avec les autres secteurs de l'entreprise.

Avec cet emploi nouveau, *encore indéfini, et qui surtout ne* correspond plus aux critères passés, renaît le vieux travail indépendant, que l'on croyait balayé par le salariat triomphant des « trente glorieuses ». Avec l'appui d'un réseau, il est maintenant possible d'être solitaire et efficace, au faîte des meilleures techniques. Fabrice Batty est *ainsi responsable* d'A.21, une structure qui regroupe 1 500 indépendants en informatique à travers la France. Son compère Michel Paysant, ingénieur « remercié » de chez IBM, exerce en free-lance et défend avec passion le statut du *« travailleur libre »*. Il est persuadé que l'avenir appartient à cette nouvelle catégorie et y a découvert, contraint et forcé, une solution au chômage.

Bien sûr, *il a tendance* à chausser des lunettes roses pour l'affirmer, mais il faut aussi admettre que les perspectives apportent du crédit à de telles hypothèses. Au travers de l'histoire d'un jeune au chômage, titulaire d'un BTS de décoration d'intérieur, on voit bien que cette solution permet de dégager un emploi là où il n'y avait que du chômage. Il suffit, pour ce faire, d'additionner, avec le statut d'artisan ou de travailleur indépendant, des périodes de travail *auprès de plusieurs clients.*

Mais si, de la sorte, des « gisements » d'activité réapparaissent, qui échappent aux règles du temps plein à durée indéterminée, les conditions d'exercice répugnent.

Mentalement, il faut accepter de basculer dans un autre raisonnement. Mieux, il faut devenir autonome et devenir le créateur, jour après jour, de son propre emploi. Ce qui n'est ni à la portée de tout le monde, même si la mutation du travail va dans ce sens, ni sans risques quant à la couverture sociale.

Pour cette raison – une fois n'est pas coutume –, ce dossier du *Monde Initiatives* sera donc suivi d'un second. Après la version « rose », nous présenterons la version « noire ». Ou « grise ».

Alain Lebaube

Le nomadisme électronique

Un nouvel homme est né : le « contributeur individuel », mais son statut reste obscur

CE n'est pas une fiction. Des autoroutes électroniques mondiales, sur lesquelles circule le savoir, existent déjà. Dès lors, rien n'empêche des individus de travailler ensemble sur un projet depuis des sites dispersés dans une région, voire sur la planète. Une fois le projet achevé, l'équipe éclate, une autre se forme ailleurs autour d'un nouvel objectif. Dans ces collectifs éphémères, le rôle de chacun n'est pas figé. Il peut être tour à tour le dirigeant, l'exécutant, le chercheur, le professeur selon l'évolution du projet et l'expertise détenue par chaque personne. Ainsi se dessine l'avenir.

C'est du moins la conviction de Richard Collin, directeur général de Neurope Lab, un centre de recherche et d'expérimentation axé sur « *le développement d'outils, de technologies, de méthodologies et de concepts pour la mise en réseau de la connaissance et la gestion du savoir* ». Ce laboratoire, qui élabore des programmes de recherche français, suisses et européens, réunit des partenaires tels que des entreprises – la Caisse nationale de crédit agricole, Digital Equipment, EDF-GDF, IBM entre autres –, le Conseil d'Etat de Genève, la région Rhône-Alpes, le conseil général de Haute-Savoie, des universités. Il pilote, par exemple, en Rhône-Alpes le programme Téléprésence autour de trois domaines : le télé-enseignement, le télé-travail et la télé-médecine (diagnostics à distance). Neurope Lab organise également avec ATENA (Association d'utilisateurs de nouvelles technologies) le séminaire ACCES (Agir, comprendre, construire l'ère du savoir), dont l'objectif final est de constituer un « *grand réseau d'échanges, d'expériences et de partage d'expertises et de savoirs* ».

Le règne du virtuel

Un constat est à l'origine de ces initiatives : « *Le monde du travail est brutalement en train d'évoluer*, souligne Richard Collin. *Il était jusqu'ici basé sur l'échange de marchandises. Or aujourd'hui, grâce à la technologie, on échange de plus en plus d'information et de connaissance. Les entreprises, qui s'organisent de plus en plus souvent autour de projets, ont besoin de mobiliser des compétences que, généralement, elles n'ont pas en leur sein.* » Dès lors, la notion de « bassin local d'emploi » est dépassée, estime-t-il, tandis que celle de « bassin local de compétences » s'affirme. « *L'entreprise virtuelle est en train de naître*, assure Richard Collin ; *elle replace l'individu au centre des dispositifs.* » Ce nouvel homme est appelé « contributeur individuel ». Ses caractéristiques ? Il est « *autonome, responsable et apporte de la valeur ajoutée* ». Pour enrichir ses compétences, il appartiendra « *à un groupe de communauté d'intérêts* » et, grâce à un système de mutuelle à laquelle il cotisera, « *il pourra bénéficier de budgets de formation* ». En revanche, son statut est plus obscur. Dans l'esprit de Richard Collin, il peut être salarié en contrat à durée déterminée, travailleur indépendant, chef d'entreprise ou même être rémunéré en droits d'auteur. « *Cela dépend simplement de la décision des parties.* » Pourtant, des lois régissent les conditions d'exercice du travail. Mais, pour Richard Collin, elles aussi doivent exploser.

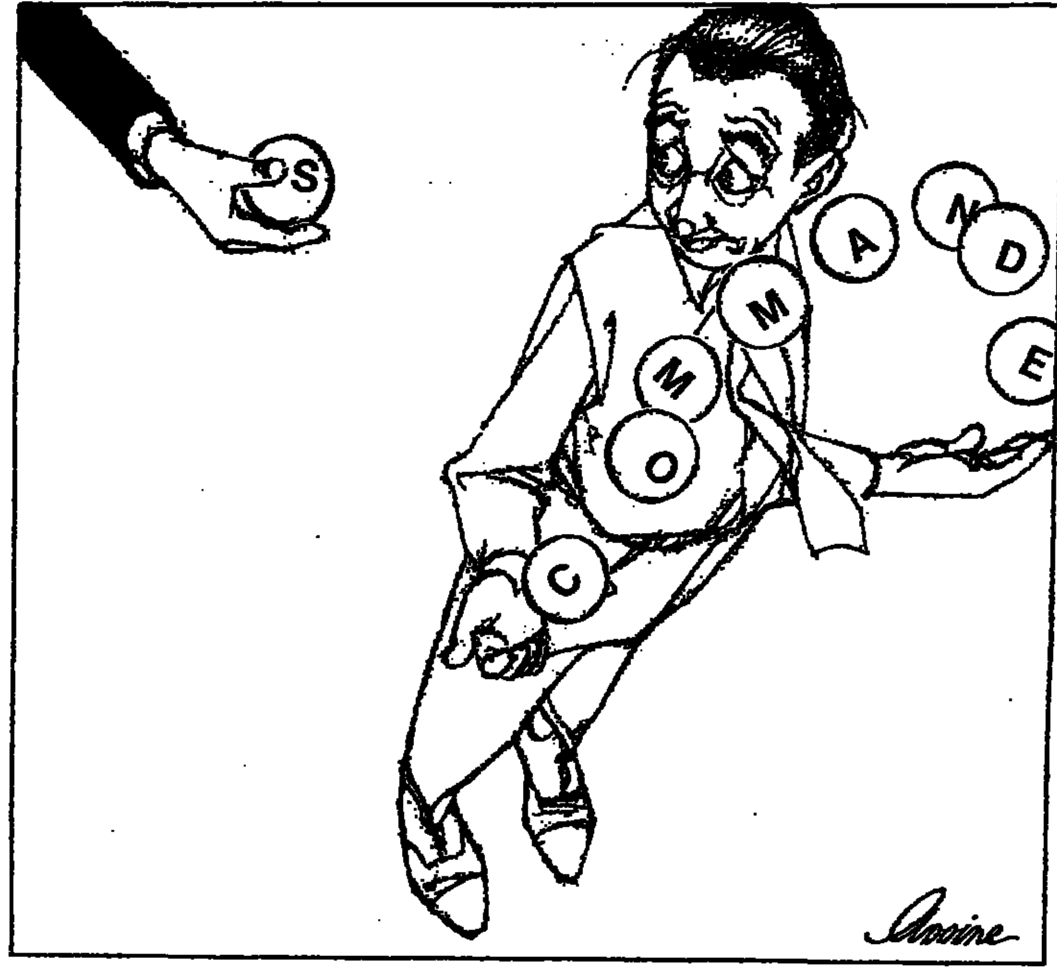
« *La seule difficulté*, dit-il, *est la coupe démoniaque de l'URSSAF, qui considère qu'une entreprise ayant des relations suivies, régulières, permanentes avec une personne fait de celle-ci son salarié. C'est une vision académique et taylorienne de l'organisation du travail.* »

Selon lui, deux scénarios se présentent alors : « *Soit la stratégie de la forteresse, où chacun a repéré son territoire, ses positions, et c'est une logique du Moyen Age dans laquelle nous sommes ; soit on comprend que les forteresses n'ont jamais tenu très longtemps et on introduit des ajustements.* » Pour lui, l'essentiel est qu'aujourd'hui « *des gens prennent des risques, inventent des modes d'organisation du travail et essaient de s'affranchir. Ils recevront sans doute des claques de la part de l'URSSAF mais ils vont créer le droit.* » Vaste programme...

Francine Aizicovici

Multiplier les opportunités

Quand travail non salarié rime avec surcharge d'activités



« ACCEPTER un poste de salarié ? Il faudrait vraiment que la paie soit plus que convenable. Et encore, je crois que je réfléchirais... » Il y a à peine trois mois, alors qu'il pointait encore à l'ANPE, François n'imaginait pas qu'il pourrait un jour se permettre de refuser un emploi fixe avec une telle assurance. Mais les choses sont aujourd'hui très différentes : travailleur indépendant depuis le début du mois de janvier, le fait d'exercer une profession libérale lui ouvre de nouveaux horizons. Au point de ne plus rien regretter de son ancienne situation de salarié.

Et pourtant. Lorsque François est licencié de chez Ikea, en mai 1993, il est loin de se réjouir. D'autant que le poste qu'il avait fini par obtenir dans l'entreprise correspondait exactement à ce qu'il cherchait. « *J'ai toujours préféré la création au simple travail d'exécutant*, souligne-t-il. *C'est pour cette raison que j'ai poursuivi mes études pour obtenir un BTS d'architecte d'intérieur* ». Un diplôme qu'il obtient en 1988, qui lui laisse espérer un travail plus « *riche* » que s'il s'était limité à son baccalauréat de dessinateur en bâtiment.

La proposition d'Ikea, en mars 1990, d'entrer comme décorateur d'activité dans son magasin de Vitrolles, près de Marseille, était une belle opportunité. Elle lui permettait de rompre avec la série des missions d'intérim que François avait cumulées depuis sa sortie de l'armée, six mois plus tôt. Mieux : un an après, François monte en grade et devient « premier décorateur *satellite* ». Tout va pour le mieux. François a vingt-sept ans. En trois ans, ses responsabilités dans l'entreprise se sont élargies. Aussi la chute est-elle brutale lorqu'il apprend, au printemps 1993, qu'il fait partie des quarante personnes licenciées par Ikea.

Un partenariat de sous-traitance

« *J'ai eu du mal à m'en remettre*, reconnaît François. *Mais à peine inscrit à l'ANPE, j'ai vite enchaîné avec les démarches pour trouver une nouvelle place de salarié.* » En deux mois, une centaine de lettres sont envoyées à des recruteurs potentiels. Mais la crise est profonde dans le secteur du bâtiment. Les réponses sont toutes négatives. Et c'est au cours de ses recherches, en contactant systématiquement par téléphone les personnes auxquelles il a adressé une candidature spontanée, que François voit mûrir son projet.

« *Les architectes que je contactais m'expliquaient qu'ils ne pouvaient pas se permettre d'embaucher des personnes en fixe*, raconte-t-il. *Jusqu'au jour où l'un d'entre eux m'a clairement dit que si j'étais indépendant il ferait volontiers appel à mes services.* » A partir de novembre 1994, c'est avec cette idée précise en tête que François contacte désormais les cabinets. « *Abandonnant la perspective d'être salarié, je me suis lancé dans une véritable étude de marché*, précise-t-il. *Et j'ai réalisé qu'il y avait un petit frémissement d'activités ; trop faible pour inciter les cabinets à embaucher, mais déjà assez net pour qu'ils recherchent un partenariat de sous-traitance avec un indépendant.* »

Les choses vont alors très vite. François se renseigne sur le statut de travailleur indépendant, transmet son dossier d'aide à la création d'entreprise (ACCRE) à la direction départementale du travail et de l'emploi (DDTE), s'inscrit en profession libérale au centre de formalités des entreprises (CFE) et débute ses nouvelles activités en janvier 1994. Résultat : « *Je travaille aujourd'hui avec trois cabinets d'architectes, deux paysagistes et un promoteur immobilier* », lâche-t-il, enthousiaste.

Naïveté de débutant ? François sait bien que la formule a ses limites : travailler au coup par coup, sans jamais savoir tout à fait ce que réserve le trimestre suivant. Certes. Mais, pour l'heure, les difficultés sont d'un autre ordre : « *J'ai de nombreux contacts avec des gens qui voudraient bien travailler avec moi. Mais le temps manque, je suis obligé de refuser.* » En somme, c'est la surcharge d'activités. Autant dire qu'après avoir multiplié les opportunités de sous-traitance c'est avec fébrilité que François envisage déjà l'étape suivante : travailler directement avec les donneurs d'ordres ; « *Voire – pourquoi pas –, plus tard, embaucher un architecte salarié...* »

Olivier Piot

Pourquoi nous travaillons

L'époque actuelle nous conduit à reconnaître une utilité d'une nature plus large que l'économique

QU'ONT en commun un défenseur du littoral, un spécialiste de Cervantes et un pensionnaire de la villa Médicis ? Dans leur métier, ils ne développent pas, à proprement parler, d'utilité économique, mais leur « *utilité sociale* » est en revanche incontestable. Bernard Paoli, président de Mobilité et orientation active (MOA), un des principaux cabinets *d'outplacement* et de reclassement collectif des salariés, réfléchit dans ce sens. « *Prenons deux axes, mettons en abscisse l'économie et la production de richesse, en ordonnée l'utilité sociale et l'amélioration de la société, et surtout n'établissons pas de hiérarchie entre les deux axes ; de cette manière, on structure un espace qu'il faut exploiter sur tout son spectre* », explique-t-il. La relation antagonique qu'entretiennent l'économique et le social doit se transformer en « *dialectique positive* ». Après le passage du cap des trois millions de chômeurs, Bernard Paoli tire ses conclusions. Il n'y a pas que la richesse matérielle. Sa production demandant un contenu en travail de moins en moins important, pour compenser cette baisse, il va falloir développer l'utilité sociale de certains métiers. Plus ça va, plus il pense que les deux logiques (l'économique et la sociale) doivent « *se faire la courte échelle* ».

Bernard Paoli ne croit pas « *aux sirènes passéistes* ». Ce n'est ni en réduisant la richesse ni en limitant la productivité économique que l'on enrayera le chômage. Ce n'est pas en freinant l'efficacité économique que l'on retrouvera plus d'efficacité sociale. Pour expliquer sa pensée, il recourt à une autre métaphore maritime. « *Lorsqu'un bateau a jeté l'ancre et est coincé, si l'on tire dans le même sens, on a de fortes chances de le bloquer encore plus. Or, si l'on recourt à un orin et que l'on tire en sens inverse, l'ancre va se soulever naturellement.* » Pendant les années 80, la France est allée très loin dans le « *tout-économique* », elle a désormais besoin de repartir dans l'autre sens et de dépouiller l'entreprise de son rôle central et structurant dans la société.

L'entreprise génératrice d'exclusion

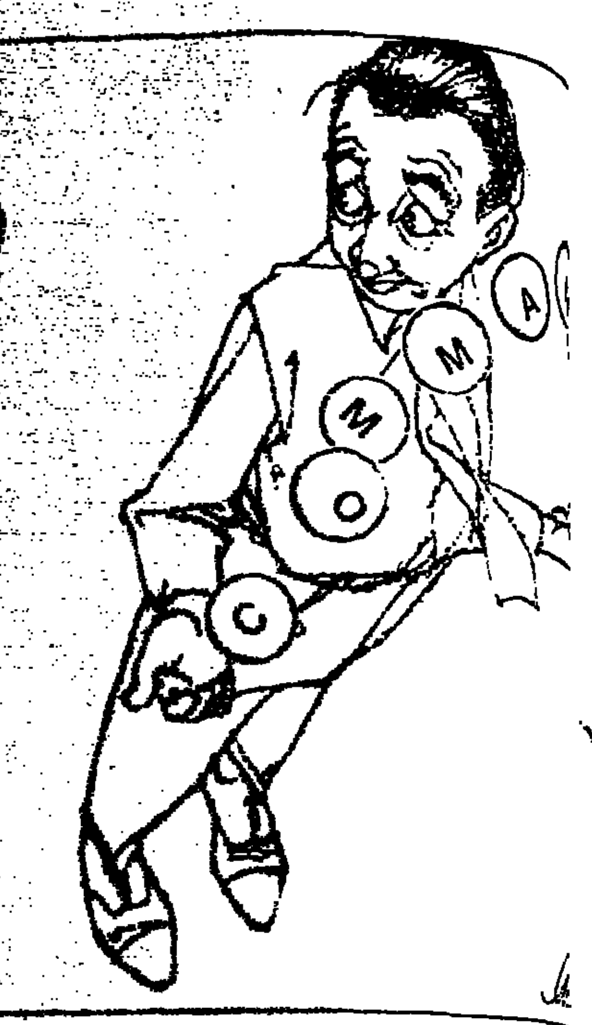
Ce qui doit changer, c'est le rapport entre un travail et l'utilité qu'il apporte à la société. Il ne faut plus culpabiliser les chômeurs, mais en revanche leur demander une contribution, en contrepartie de l'argent qu'ils perçoivent. « *Du social à l'humanitaire, en passant par l'esthétique, l'artistique, le culturel, l'associatif... la palette peut être très large* », précise-t-il. Dans cette perspective, les emplois de services ou de proximité, comme le gardiennage, les services aux personnes agées... ne sont pas passéistes.

Le salariat est devenu le système normal et unique de distribution des richesses. Dans la société contemporaine, l'individu est soit salarié, soit chômeur indemnisé, statut sans dignité. « *Si on ne crée pas un système de distribution des richesses avec un « statut digne » pour tous, on générera de l'exclusion* », explique Bernard Paoli. « *Notre vie professionnelle a cannibalisé tout le reste* », précise-t-il. Et l'entreprise, « *d'un facteur d'intégration* » est en passe de devenir « *un facteur d'exclusion sociale* ». D'un droit au travail, rendu hypothétique pour tous, en raison de sa rareté, il est temps peut-être de passer à une sorte de « *capital-naissance* » qui commencerait au berceau.

Alain Beuve-Méry

plier les opportunités

quand travail non salarié rime avec surcharge d'activités



Un consultant « poil à gratter »

Fonctionner par la confrontation des savoirs, des cultures et des intuitions

SON territoire, pour le moment, c'est la Bretagne. Rennes plus précisément, là où il va construire sa vie. Mais pour combien de temps ? Patrick Bobe circule de plus en plus en province comme à Paris. Ses affaires se portent bien, *un paradoxe peut-être dans un* métier, celui de consultant, qui subit aujourd'hui de plein fouet la sinistrose ambiante. A tel point qu'il se demande ce qui lui arrive.

Interrogation sans aucune fioriture. Patrick Bobe détesterait qu'il en soit autrement. La réponse à la question se trouve tout simplement dans le parcours de cet ancien cadre du Crédit agricole d'Ille-et-Vilaine devenu, au cours de vingt années passées au sein de l'établissement financier, l'un de ses principaux responsables syndicaux. Son influence réelle auprès des salariés finit par inquiéter la direction, qui le licencie, le 13 juillet 1990, un chèque-valise important en poche, « *de quoi*, reconnaît-il, *me permettre de vivre pendant quelques années* ».

Savoir rester des heures autour d'une table pour obtenir ce qu'il est venu y chercher, une connaissance réelle des rapports de forces au sein d'une entreprise, reste gravé dans la mémoire de cet ancien militant, qui explique, un sourire au coin des lèvres, que « *grâce au syndicalisme* » il a « *beaucoup de défauts... mais aussi quelques qualités* ». Sa conversion prend effet dès son inscription à l'ANPE. Choqué par le parcours du combattant (attente, acharnement administratif...) qui l'attend et surtout par « *l'incapacité de la structure à répondre à la détresse individuelle* », il écrit une lettre au directeur de l'agence pour le lui expliquer. Ce dernier lui confiera sa première mission.

Aujourd'hui, Patrick Bobe dirige deux cabinets de conseil. Le plus ancien, Oranis, propose une approche socio-économique tandis qu'Atlantis, né en novembre 1993, privilégie plutôt une « démarche psycho-socio ». Bientôt les deux devraient fusionner car les principes fondateurs qui les animent sont bien identiques. Clé de voûte du système : le travail en équipe et en confiance avec des consultants devenus tous des amis et que Patrick Bobe décide d'associer pleinement, seulement après un an au moins d'observation et de frottements de caractères mutuels. Impossible autrement de fonctionner comme ce Rennais entêté le souhaite, c'est-à-dire par la confrontation permanente des savoirs, des cultures, des intuitions, des analyses : « *J'ai besoin de référents différents des miens pour avancer* », insiste-t-il.

Avoir carte blanche

Son emploi du temps est très serré : vingt « gros chantiers » à suivre. Etablir le plan de communication d'un collège catholique, analyser le métier d'employé dans une préfecture de région, identifier les besoins des détenus nouvelle génération à la demande d'une administration pénitentiaire, ce tout nouvel ingénieur – il a repris des études après son licenciement – séduit visiblement de toutes parts. Ses méthodes y sont sûrement pour beaucoup. Ses interventions durent en moyenne un an à un an et demi, à raison de trois jours d'immersion dans l'entreprise tous les mois.

En l'entendant décrire les premiers contacts, on a le sentiment que c'est lui qui fait passer un examen à son client et pas l'inverse. « *Quand un patron me décrit son entreprise, il commence souvent par me montrer son organigramme. J'en connais les limites, je lui demande plutôt de m'établir un « sociogramme » afin de me dire où se cachent les véritables responsabilités.* » Puisque Bobe veut tout faire, avoir carte blanche pour dialoguer avec les salariés quels qu'ils soient, et son passé l'aide généralement vite à établir les contacts, il s'assure aussi que le chef d'entreprise « *est prêt à tout entendre et à tout assumer* ». Il déteste le mot gourou et préfère se définir comme un homme de l'ombre rêvant en réalité que le mot « citoyen » puisse un jour figurer dans le code du travail.

En fait, le conseil n'est pas pour lui un acte banal. Il le voit plutôt « *comme une mission à porter* », et celle-ci est claire : « *initier et transmettre* » afin que les gens s'autonomisent et refusent toute perfusion bêtifiante. Son histoire, en somme.

Marie-Béatrice Baudet

Les indépendants, une population mal chiffrée

Y a-t-il, ou non, augmentation du nombre de travailleurs indépendants, et donc l'amorce d'un mouvement significatif ? Difficile de répondre à cette question, car, comme souvent lors d'un changement de comportement, les données statistiques ne rendent pas immédiatement compte de la nouvelle réalité.

Par exemple, et jusqu'à une date récente, l'INSEE ne distinguait pas, parmi les non-salariés, les catégories d'indépendants et d'employeurs qui, en 1988, comptaient ensemble 2 700 000 personnes. De même, les nomenclatures adoptées pour les différents sous-groupes ne permettent pas nécessairement de cerner le phénomène avec précision, sauf à réduire les indépendants d'un nouveau type aux seuls « cadres et professions intellectuelles supérieures » *qui correspondraient aux* consultants ou aux ingénieurs conseil. Or d'autres doivent exister, qui sont dissimulés sous plusieurs dénominations telles que « professions intermédiaires » ou « artisans ».

Pour tout compliquer, les indépendants non employeurs sont globalement en baisse. Ils étaient 1 776 000 en 1990, 1 729 000 en 1991 et 1 674 000 en 1992. Mais il faut savoir que ce chiffre comprend les agriculteurs, en chute libre : 755 000 en 1990, 711 000 en 1991, et 666 000 en 1992. En revanche, le nombre des cadres et professions intellectuelles supérieures évolue bien à la hausse.

C'est vrai entre 1990 et 1991, où ils passent de 152 000 à 167 000, mais pas pour 1992, où ils reviennent à 162 000. Toutefois, selon un transfert possible, le nombre des indépendants qui sont en même temps employeurs s'élevait à 180 000 en 1992, contre 156 000 en 1991.

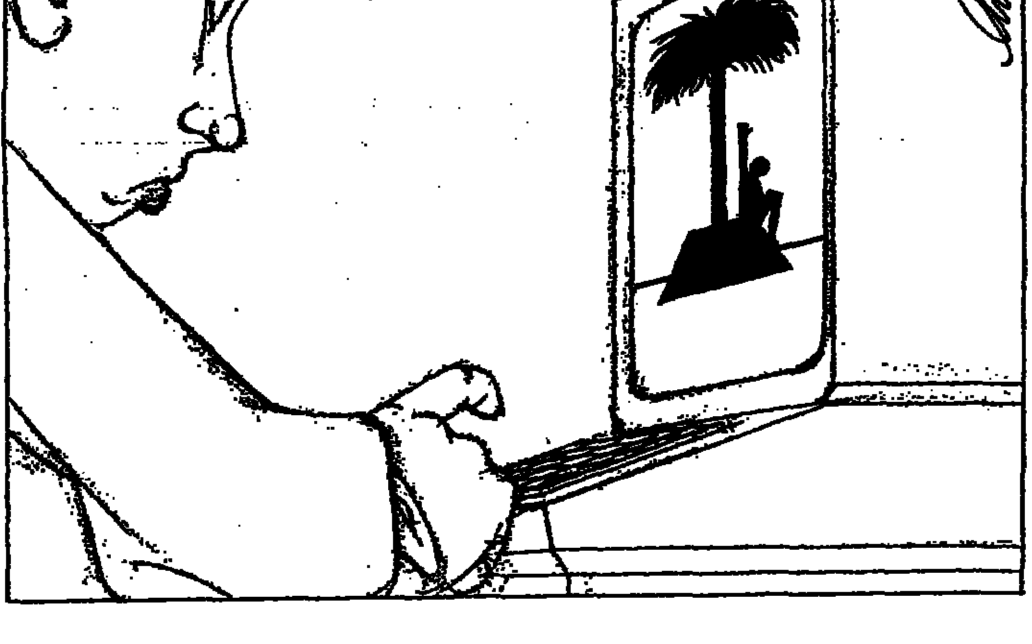
Si des confirmations un peu plus probantes devaient être trouvées, il faudrait les chercher dans d'autres données. Les indépendants qui fournissent des services marchands étaient 454 900 en 1991 et 463 000 en 1992. Les professions libérales sont passées de 291 300 en 1990 à 300 000 en 1991 et à 320 000 en 1992.

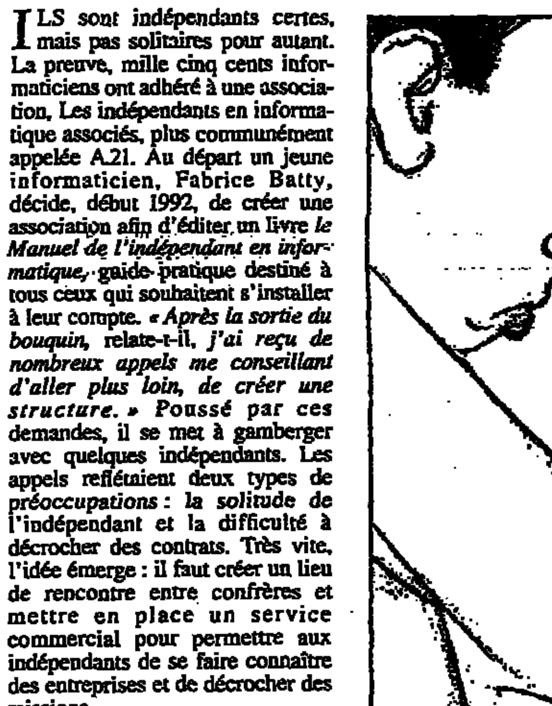
A. Le.

Informaticiens en réseau

Rompre la solitude de l'indépendant en lui assurant une assistance

ILS sont indépendants certes, mais pas solitaires pour autant. La preuve, mille cinq cents informaticiens ont adhéré à une association, Les indépendants en informatique associés, plus communément appelée A21. Au départ un jeune informaticien, Fabrice Batty, décide, début 1992, de créer une association afin d'éditer un livre *le Manuel de l'indépendant en informatique*, guide pratique destiné à tous ceux qui souhaitent s'installer à leur compte. « *Après la sortie du bouquin*, relate-t-il, *j'ai reçu de nombreux appels me conseillant d'aller plus loin, de créer une structure.* » Poussé par ces demandes, il se met à gamberger avec quelques indépendants. Les appels reflétaient deux types de préoccupations : la solitude de l'indépendant et la difficulté à décrocher des contrats. Très vite, l'idée émerge : il faut créer un lieu de rencontre entre confrères et mettre en place un service commercial pour permettre aux indépendants de se faire connaître des entreprises et de décrocher des missions.





Depuis septembre 1992, l'association a mis en place progressivement une palette de services : une lettre bimestrielle, un service d'assistance juridique téléphonique, une carte personnalisée donnant droit à des réductions chez les fournisseurs. Elle a réussi à négocier une assurance responsabilité civile à tarif préférentiel pour les membres de l'association. Afin de rassurer les clients potentiels, qui ont une fâcheuse tendance à se méfier des indépendants, elle a prévu une assurance-remplacement. En cas de défaillance d'un associé A21 en cours de mission, l'association s'engage à présenter au client des confrères de compétences équivalentes. Elle a également édité un annuaire qui renferme les curriculum vitae des « associés » avec leurs coordonnés. Près de 20 000 exemplaires ont été diffusés auprès des décideurs de l'informatique. « *Les entreprises intéressées contactent directement les indépendants et traitent les contrats avec eux*, souligne Fabrice Batty. *Contrairement à certaines associations, nous ne prenons aucune commission sur les contrats conclus grâce à l'annuaire ou au service Minitel.* »

Car A21 a aussi mis en place un Minitel pour l'emploi. Les entreprises qui se connectent ont deux possibilités : faire une offre d'emploi simple ou faire appel à un système de présélection pouvant aller jusqu'à quatre critères. Quant aux adhérents, ils ont la possibilité de consulter les annonces ou d'en passer. Dans ce dernier cas, elles concernent des activités aussi diverses que la vente de matériel, la recherche d'équipiers pour une mission, l'organisation de réunions amicales entre indépendants d'une même région...

Des hommes de profils très divers

L'appréciation des associés utilisateurs des services d'A21, bien que nuancée, se révèle positive. François Lefevre souligne surtout l'aspect convivial du système : « *C'est bien de pouvoir rencontrer des gens qui bossent comme nous, de discuter avec eux de l'évolution du boulot.* » Utilisateur régulier du Minitel, il a déjà décroché des contrats par son intermédiaire. Jean-Paul Ferry, après avoir été indépendant, a monté, quant à lui, une petite SSII. Lorsqu'il déniche un contrat, il lui arrive de pianoter sur le Minitel pour rechercher un ou deux indépendants ayant les compétences nécessaires pour remplir la mission. Evidemment il prend une petite commission au passage. En revanche, s'il a déjà été contacté par des entreprises grâce au Minitel, ces contacts n'ont jamais abouti.

La position de Luc Gouery est un peu plus spécifique. Il se définit comme un spécialiste en gestion de projet qui utilise l'informatique et non comme un informaticien. « *Ce n'est pas avec mon profil que je vais trouver des missions sur le Minitel*, constate-t-il, *après un an d'expérience. Je crois que seuls les techniciens qui ont une compétence pointue ont des chances de trouver quelque chose par ce biais.* » C'est pourquoi il a préféré s'affilier à une autre association plus adaptée à son créneau.

D'autres encore sont, pourrait-on dire, de tous les coups. Ainsi, Michel Paysant, un ancien d'IBM, parti à l'occasion d'un plan social en 1991, est à la fois associé de A21 et secrétaire général de Synerco, une association d'anciens employés de la compagnie qui a pour objectif de « *favoriser la communication entre ses membres et aider par tous les moyens au développement de leurs entreprises* ». Il est persuadé que le salut des indépendants réside dans une organisation en réseau.

Une organisation qui devient quasiment indispensable face au nombre croissant d'informaticiens indépendants. Ils sont passés, estime Fabrice Batty, de quatre mille environ au milieu des années 80, à quelque dix mille aujourd'hui. Désormais on trouve parmi les indépendants des hommes de profils très divers, comme le prouvent les premiers résultats de l'enquête lancée par A21 auprès de ses associés. Certains ont choisi le statut par goût de l'indépendance, par rejet de leurs structures de travail. D'autres y sont venus un peu par hasard ; d'autres encore, de plus en plus nombreux, par nécessité après un licenciement. Parmi les avantages du statut, nombre soulignent l'autonomie, la liberté d'organisation, la liberté de choix des missions, même s'ils reconnaissent, à l'instar de Jean-Paul Ferry, que « *dans le contexte économique actuel, le choix est tout théorique* ».

Le système a ses inconvénients : l'isolement, la précarité de l'emploi, la recherche permanente de contrats, l'irrégularité des revenus... Mais, même s'ils avouent tirer un peu la langue, ils n'ont pas forcément envie de retourner en entreprise. « *Peut-être que dans quatre mois je changerai d'avis*, avoue Luc Gouery, *mais pour l'instant je préfère rester en indépendant.* » Quand on a goûté à la liberté...

Catherine Leroy

A21 : 89, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : 45-22-73-97.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index-Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Le Monde PUBLICITE
Président directeur général : *Jacques Lesourne*
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi.
133, av. des Champs-Elysées 75409 PARIS CEDEX 08
Tél. : (1) 44-43-76-00
Téléfax : 44-43-77-30
Société filiale de la SARL Le Monde et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE
Le Monde - Documentation ou 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

ABONNEMENTS PAR MINITEL
36-15 – Tapez LEMONDE code d'accès ABO

Voyage à l'intérieur de l'Eurocratie

TRIBUNE

De la responsabilité sociale du consultant

par Jean Martineau

LE métier de consultant ne peut s'exercer qu'avec passion. La passion ignore le doute. Lorsque, du fait des circonstances, il s'insinue dans les esprits, il est grand temps de réagir. Confrontés comme tous les citoyens à la dégradation de la situation économique et à la déliquescence du tissu social, *mais aussi, en tant que professionnels,* à l'exigence de productivité manifestée par leurs clients, *bon nombre de consultants, parmi les plus lucides,* s'interrogent. Ils méritent aujourd'hui d'être entendus.

L'activité de conseil représente une réelle force si l'on considère le nombre de ses professionnels et la *diversité de ses domaines d'intervention. Cette force* tient surtout à son pouvoir d'influence et d'amplification. *D'influence par la promotion du changement* associée à la mise en œuvre de nouveaux concepts ou *de technologies de pointe accompagnés de leurs inévi*tables effets de mode.

D'amplification par la répétition d'opérations visant à transformer l'entreprise et son organisation. Bien *que diffuses car masquées par la prise de décisions qui* revient en fin de compte aux responsables opération*nels, la dimension sociale du métier de consultant ne* saurait être ignorée et la responsabilité de ses acteurs *passée sous silence. Nier aux consultants toute part de* responsabilité dans l'état de la société signifierait qu'on les tiendrait pour de simples agents d'exécution de leurs donneurs d'ordres – les clients – ou, pire, comme des *mercenaires et des chasseurs de primes.*

Ce jugement serait, pour l'immense majorité d'entre eux, détestable, et *inexact de surcroît. Détestable car le* conseil a pour vocation de contribuer à la réussite des *entreprises et des hommes. Inexact car sa légitimité* tient à la capacité de ses membres de faire évoluer les *organisations dans la voie d'une meilleure efficacité* individuelle et collective.

D'OÙ vient alors le trouble actuel ? Du divorce *entretenu entre l'économique et le social sous pré*texte que la survie de l'un passe par le sacrifice de l'autre. *Les hommes représentaient, hier encore,* la richesse essentielle des entreprises. Leur degré *d'implication et de mobilisation était le levain de la* performance. Progrès économique et progrès social *allaient de pair, s'enrichissant l'un l'autre.* Cette convergence a permis à l'entreprise de valoriser son *image et au conseil de connaître un spectaculaire déve*loppement. D'une décennie à l'autre, l'or s'est mué en *plomb. Les personnels sont désormais jaugés à l'aune* de la charge qu'ils représentent. Les charrettes les *emportent mais les problèmes demeurent.* L'entreprise y joue sa vie et le conseil son âme.

L'activité de « coupeur de têtes » a toujours existé mais elle constituait, jusqu'alors, le fonds de *commerce de sociétés spécialisées, connues comme* telles sur la place. C'est sa banalisation qui inquiète et *confère à la situation actuelle son extrême gravité.* Non qu'il faille noircir une réalité déjà sombre ; il est *des entreprises ayant des objectifs autrement mobilisa*teurs et des missions de conseil des buts plus ambi*tieux, mais elles se font rares.*

Dans ce contexte, le pouvoir d'influence et d'ampli*fication du conseil joue un rôle d'accélérateur de la* dépression. Pour deux raisons principales :

– *La première est que, entreprises* elles-mêmes soumises à la concurrence et à l'exigence de rentabilité, *les sociétés de conseil doivent veiller au taux de charge* de leurs consultants et font, en conséquence, flèche de *tout bois. Nécessité fait loi.*

– La seconde traduit une perversion de la compé*tence. La répétition des missions associant producti*vité et réduction d'emplois permet l'industrialisation *de méthodes dont l'effet le plus visible est de conforter* les clients dans cette logique.

*Les coupes dans les effectifs ne sont plus considé*rées comme un recours ultime. Elles deviennent des solutions de *facilité occultant des solutions plus inno*vantes. La récente volte-face de Thomson est, à cet *égard, significative.* Il a suffi que le premier ministre hausse le ton pour que, par enchantement, l'on *découvre qu'il était possible avec un peu d'imagina*tion d'éviter les 1 600 licenciements prévus. Ces *comportements ne sont plus acceptables, ni au plan* économique ni au plan social. Prenant conscience de *ses responsabilités,* le conseil doit se ressaisir et renouer avec sa vocation première, assurer de manière *solidaire* le progrès des hommes et des organisations. Il lui faut, pour cela, échapper au conformisme ambiant et devenir une véritable force de proposition.

Certains, à titre personnel, s'y essaient, c'est tout à leur honneur. Leurs suggestions peuvent être critiquées, on peut ne pas être d'accord avec une réduction systématique du temps de travail hebdomadaire par exemple, mais elles ont le mérite de provoquer le débat *et de situer la vraie dimension des problèmes. Innover* et miser sur l'audace et l'imagination devient une *ardente obligation pour apporter des réponses cré*dibles aux réelles attentes des chefs d'entreprise. C'est *aussi, pour les sociétés de conseil,* le meilleur moyen d'assurer leur croissance et de sauver leur âme en *retrouvant une éthique.*

► Jean Martineau est consultant, directeur de JATA Conseil.

DÉLOCALISATION

Hoover-Longvic, un an après

Tandis que l'usine d'aspirateurs se vide, les anciens salariés ont du mal à retrouver leurs repères

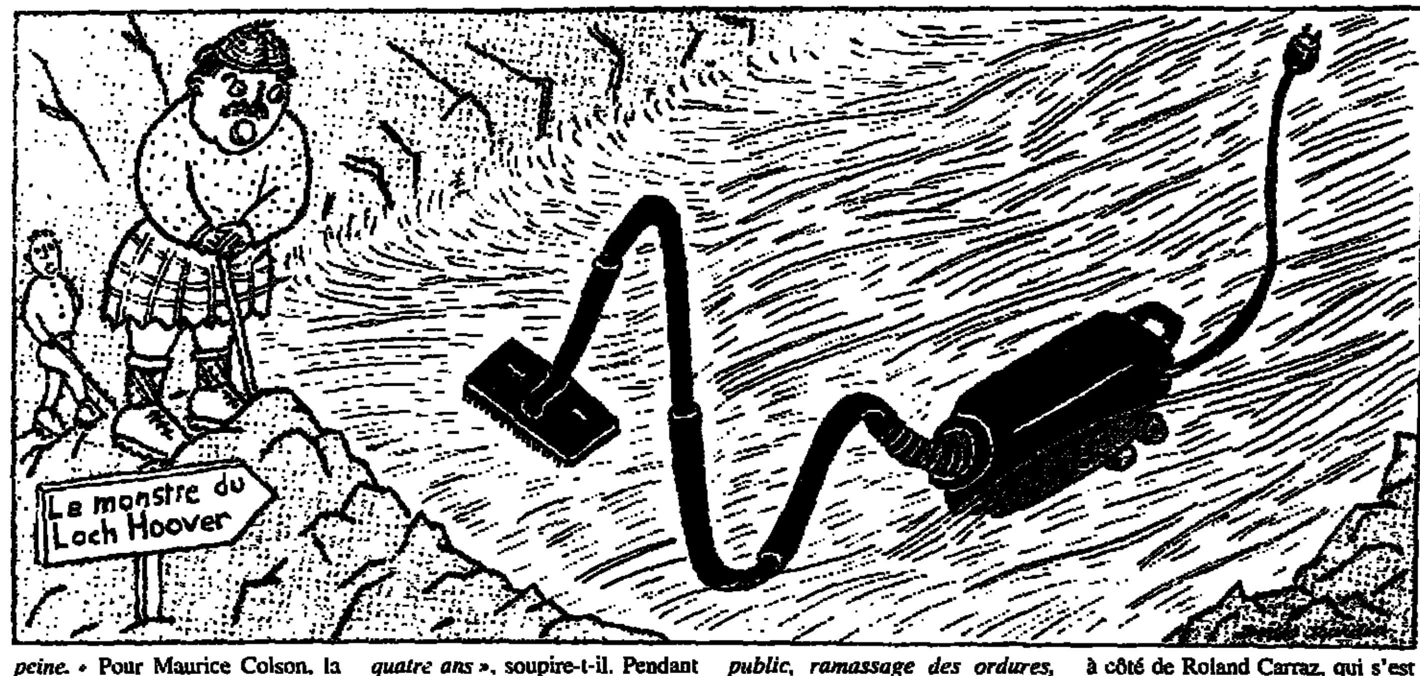
« *ETOILE scintillante de toutes les unités de production européennes Hoover* » : c'est ainsi que le groupe américain Maytag Corporation qualifiait, en 1989, l'activité de sa filiale de Longvic (Côte-d'Or). Trois ans plus tard, le 25 janvier 1993, il la rayait d'un trait de plume pour délocaliser sa production à Cambuslang (Ecosse), à l'issue d'un chantage à l'emploi mettant en concurrence salariés français et écossais. Ainsi éclatait l'affaire Hoover-Longvic. Qualifiée par la classe politique de « *dumping social* », de « *brigandage* » et de « *méthode d'apaches* », elle aura révélé les failles de l'Europe sociale.

Depuis les premiers licenciements, intervenus à la fin de juillet 1993, l'étoile scintillante s'éteint peu à peu. Chaque mois, des salariés quittent le site. Fin mars 1994, 628 d'entre eux auront été licenciés, sur un effectif total de 704. Seuls 66 postes resteront dans cet établissement, transformé en centre de distribution européen, qui devrait compter 120 emplois d'ici deux ans.

Le 25 janvier 1994, un an après, la CFDT réunissait à Longvic les anciens salariés de Hoover. Des retrouvailles pour « *organiser l'après-licenciement* » mais aussi éclairer d'un jour nouveau cette affaire par la révélation de fax confidentiels. Par ces documents, interceptés par les syndicats dès mars 1993 mais rendus publics seulement un an plus tard, les anciens salariés découvraient que leur direction – qui a refusé de répondre à nos questions – les avait bernés (*le Monde* du 27 janvier 1993). Ces fax révélaient que la direction de l'usine de Longvic avait déjà négocié ses conditions de départ. Plutôt que de les afficher dans l'usine, ce qui « *aurait mis le feu* », la CFDT a préféré les utiliser autrement. En l'occurrence pour faire pression sur la direction au moment des négociations du plan social, dont le coût initial, fixé à 110 millions de francs, a atteint au final 230 millions.

Un maigre bilan de reclassement

Parmi tous les hommes politiques qui ont dénoncé l'affaire Hoover, seuls deux d'entre eux étaient invités à la réunion de la CFDT : Roland Carraz, maire (Mouvement des citoyens) de Chenôve, et Maurice Colson, maire (RPR) de Longvic. « *Ils sont les seuls à nous avoir suivis jusqu'au bout,* lance Christian Muller, l'ancien leader CFDT de l'usine, licencié en août 1993. « *Les autres promettaient qu'ils allaient faire payer les Etats-Unis. Finalement, pour eux, 700 salariés dans un coin de France, ça ne valait pas la peine.* » Pour Maurice Colson, la fermeture de l'usine Hoover était « *une catastrophe* ». La zone industrielle de Longvic, où était l'usine, avait déjà été sinistrée ces dernières années par la fermeture de Philips Eclairage, de New-Holland, d'Ossage, filiale d'Amora. « *On a perdu 2 000 emplois en quatre ans* », soupire-t-il. Pendant trente ans, Hoover, situé sur la commune des Ouges, n'avait pas eu à se plaindre. « *L'entreprise a bénéficié d'une taxe professionnelle à 3,5 %, soit 920 000 francs par an, et de tous les avantages de la zone industrielle et du district de l'agglomération : éclairage public, ramassage des ordures, transports urbains.* » En signe de solidarité avec les salariés de Hoover, Maurice Colson a défilé avec eux, leur a prêté des salles de réunion et des cars pour aller manifester. Dans sa mairie, il a embauché trois anciens de Hoover.



Sous les banderoles, il marchait à côté de Roland Carraz, qui s'est beaucoup impliqué pour tenter d'éviter le désastre. Même si, comme il le dit, un « *abîme* » politique les sépare, mais ils ont toujours refusé de mêler ces dossiers à la politique. Le soir du 24 janvier, autant Maurice Colson gardait son naturel jovial, autant Roland Carraz paraissait tourmenté. « *J'éprouve une immense amertume. Le sentiment d'un énorme gâchis social et économique,* souligne-t-il. *Je continue à voir les anciens salariés de Hoover, j'ai des relations d'amitié avec eux. Mais pour aider plus de 600 personnes à retrouver du travail tout le monde devrait se mobiliser.* »

Près de six mois après les licenciements, le bilan des reclassements paraît maigre. Selon l'antenne-emploi, sur les 460 personnes licenciées, au 14 janvier 52 ont retrouvé un poste à durée indéterminée, 11 à durée déterminée, 8 ont créé leur entreprise, 5 suivent une formation de plus de neuf mois et 18 préparent un certificat d'aptitude à la fonction d'aide à domicile (570 heures de formation). L'antenne-emploi affirme que, mi-janvier, elle disposait de « *240 offres d'emploi valides* » de caissières, secrétaires, vendeuses, manutentionnaires, etc. Il s'agit souvent de contrats à durée déterminée payés au SMIC. « *Beaucoup ne recherchent pas de travail parce qu'ils ont pris une convention de conversion qui leur procure un revenu plus ou moins identique à leur salaire chez Hoover* », assure l'antenne-emploi.

La CFDT conteste cette version et affirme que les offres d'emploi proposées « *sont bidon. Des gens se sont présentés à des postes qui n'existaient pas* ». De plus, assure le syndicat, l'antenne-emploi décourage parfois les gens : « *Une personne qui voulait se former s'est vu répondre qu'après onze ans sur une chaîne de montage elle n'avait pas grand-chose à espérer ! Nous avons demandé à l'antenne-emploi d'être plus correcte.* »

Dans la salle aux murs roses prêtée par la mairie de Longvic, autour d'un pot offert par le CE de Hoover, les anciens salariés qui, pour la plupart, avaient quinze ou vingt ans d'ancienneté, tentent de se réconforter. Un peu de l'atmosphère de l'usine semble revivre. On s'appelle par les surnoms. Christian Muller, lui, a revêtu son « *vieux blouson* » de l'époque. Deux copains discutent de pêche à la ligne. Une jeune femme, qui suit un stage de secrétariat, estime que « *ça se passe bien, mais la première semaine c'était la panique complète. Je ne suis pas allée à l'école depuis vingt-deux ans* ». Une ouvrière qui travaillait sur les chaînes de montage se sent « *déboussolée* ». « *Les contacts me manquent terriblement. L'angoisse, le stress me réveillent la nuit.* » Malgré ses démarches, elle ne trouve rien. « *Ça ferme de tous les côtés* », dit-elle. Une ouvrière pense qu'à cinquante ans elle pourra peut-être « *faire des ménages, mais tout le monde veut faire ça* ».

Christian Muller, le syndicaliste, lui non plus n'a rien trouvé en cinq mois. « *J'ai une grosse étiquette dans le dos,* lance-t-il en éclatant de rire, *mais j'ai le moral. Je suis bien dans ma tête. Je peux me regarder dans une glace.* » Un homme, pas encore licencié, vit mal ses dernières semaines à l'usine. « *Les machines partent, les hommes aussi. Ça fait vide, ça fait mal.* » Un collègue prend un nouvel emploi dans quelques jours. Alors, heureux ? « *Je me culpabilise,* dit-il les larmes aux yeux. *Tous ces copains que l'on quitte qui sont au chômage !* » Au cours de ses entretiens d'embauche il s'est retrouvé plusieurs fois en concurrence avec d'anciens collègues. A l'usine, où il reste encore quelque jours, « *les gens n'ont pas envie de travailler,* dit-il, *ils attendent de partir* ». On leur demande de réparer des pièces ou de démonter les machines qui partiront vers l'Ecosse, « *mais beaucoup ne le font pas. Moi non plus, parce que ça me démoralise. La direction a dû faire venir des Ecossais en renfort. L'ambiance est mortelle* ». Avec ses collègues, il arrive quand même à vivre encore de « *bons moments. Comme l'usine est immense, on se cache pour boire l'apéro* ».

A les entendre, Hoover a été « *la boîte la meilleure du coin* ». Au milieu des années 70, elle employait environ 1 200 salariés. « *Les gens se battaient pour y entrer.* »

F. A.

Huit mois de guerre des nerfs

LES premiers signes de la délocalisation apparaissent en juin 1992, quand Hoover annonce qu'elle doit rationaliser ses moyens de production européens. Parmi les solutions envisagées, la fermeture de l'un des trois sites : Cambuslang (Écosse), Merthyr (pays de Galles) ou Longvic (Côte-d'Or). En septembre 1992, Roland Carraz ancien secrétaire d'Etat, député et maire PS de Chenôve, qui a reçu des « *informations confidentielles* » écrit dans *la Lettre de Roland Carraz,* qu'il pourrait y avoir « *demain, je le crains, plusieurs centaines de licenciements chez Hoover* ». Le directeur de l'usine de Longvic, Bernard François, dément immédiatement les rumeurs de licenciements et accuse Roland Carraz d'utiliser « *la crainte des salariés à des fins électorales* ». Des élections législatives se tiennent en mars 1993.

Mais, au fil des semaines, la direction fait savoir que, pour maintenir le site de Longvic et y rapatrier la production écossaise (l'autre solution envisageable), elle a besoin d'aides financières. Elle fait monter les enchères. La CFDT, qui vient à peine de renaître, mobilise le personnel et tient des assemblées générales. Les élus locaux se mobilisent, alertent le gouvernement. Roland Carraz écrit à Bill Clinton, qui ne lui répond pas. Finalement, 70 millions de francs sont réunis par l'Etat, le conseil régional de Bourgogne, le conseil général de la Côte-d'Or et les communes de Longvic, Chenôve et Dijon.

Rien n'y fait. En janvier 1993, les rumeurs se précisent. Craignant que des moules à injection plastique destinés à fabriquer une nouvelle gamme d'aspirateurs ne soient directement livrés en Ecosse, les salariés de Hoover mandatent un commando chez le fabricant de ces pièces, près d'Oyonnax (Ain), dans la nuit du 17 janvier 1993. Après une séquestration sans violence des dirigeants, le petit groupe repart avec son trésor de guerre. A Chenôve, Roland Carraz cache les moules, se rendant ainsi « *coupable de recel et de complicité de vol* » reconnaît-il. Ces moules serviront aux syndicats pour peser sur les futures négociations du plan social.

Le samedi 23 janvier, une journaliste écossaise lève le voile. Elle explique à la CFDT que les syndicats britanniques ont accepté de réduire leurs droits en échange du maintien du site de Cambuslang. L'arrêt de mort de Longvic est signé. Lundi 25 janvier, à 3 heures du matin, les salariés bloquent les portes de l'usine et entament une grève avec occupation des locaux qui dure dix jours. L'annonce officielle par la direction de la délocalisation de la production a lieu quelques heures plus tard. Menée par l'intersyndicale CGC-CFDT, la bataille des indemnisations et des reclassements commence.

Un nouvel espoir renaît fin avril. Gérald Kamman, nouveau directeur de Hoover Europe, annonce qu'il réexamine le dossier. Mais, le 25 mai, second coup de massue : la fermeture de l'usine est confirmée. A bout de nerfs, les salariés votent à 95 % pour le plan social signé le 26 mai.

F. A.

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

INGENIEUR D'AFFAIRES

H/F
PARIS

Cette société de services, filiale d'un puissant groupe bancaire est spécialisée dans le traitement des valeurs scripturales : chèques, T.I.P., URSSAF et la personnalisation des cartes bancaires. Elle propose un poste d'ingénieur d'affaires.

Nous vous confierons la responsabilité du développement commercial de nos services sur l'ensemble du territoire : prospection, analyse des besoins, négociation, vente de solutions adaptées à chaque client.

Sur ce marché très porteur et en pleine innovation technique, vous négocierez à haut niveau des contrats dans les secteurs bancaires, mais aussi de grands comptes tels les constructeurs automobiles, la VPC, les assurances, la grande distribution...

30 ans, de formation ESC, votre bonne connaissance de l'environnement bancaire et du traitement de chèques vous a tout particulièrement préparé à assurer cette mission.

Nous vous proposons de participer à une structure souple et évolutive.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et photo) sous référence 5009 à notre Conseil : MANAGING - 40, rue du Tivoli - 67000 STRASBOURG.

MULHOUSE
FRANCFORT - BERLIN



Degrémont

Chargé de mission à la direction financière

"contrats internationaux"

Filiale de Lyonnaise des Eaux-Dumez et premier groupe mondial de traitement d'eau (2 400 personnes, 3,6 milliards de CA), nous répondons à un besoin vital de l'homme en réservant à l'eau, partout dans le monde, les meilleurs traitements. Dans le cadre du développement de nos contrats internationaux, notre Direction Administrative et Financière recherche un chargé de mission.

En relation étroite avec les ingénieurs d'affaires, vous participez à la gestion d'une partie de nos contrats à l'étranger sous les aspects comptable, fiscal et financier. Chargé de l'assistance et du contrôle de gestion des implantations étrangères (succursales), vous assurez en outre les relations avec les partenaires et organismes locaux.

A 30 ans environ, de formation supérieure école de commerce (option finances et comptabilité, DECS, ou ingénieur expérimenté dans le domaine du contrôle financier, votre expérience opérationnelle de quelques années en entreprise vous a familiarisé avec les problèmes juridiques, comptables et financiers des contrats export, de préférence dans le domaine des T.P.

Excellent négociateur, vous avez de réelles qualités d'adaptation. Anglais indispensable et espagnol souhaité pour ce poste qui implique des déplacements à l'étranger.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. CM/LM à DEGREMONT, Blandine Dejean, 183 avenue du 18-Juin-1940, 92508 Rueil-Malmaison Cedex.

TRAITER L'EAU, PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

Le succès de nos produits ?

UNE QUESTION D'ENTHOUSIASME !

JURISTE D'ENTREPRISE



Filiale de Colgate-Palmolive Company, avec 4,2 milliards de francs de CA, 1 600 collaborateurs et des marques à forte notoriété, COLGATE-PALMOLIVE FRANCE est l'une des toutes premières entreprises européennes dans les secteurs Entretien et Santé-Beauté. Aujourd'hui, nous recrutons pour notre Direction juridique un(e) juriste d'entreprise.

Au sein d'une équipe de trois juristes, vous assumerez un rôle de conseil auprès des différents services de la société et collaborerez avec nos cabinets extérieurs. Vous serez responsable, pour notre Division Produits d'Entretien, du contrôle juridique des produits, de la publicité et des relations avec la Distribution. Vous assurerez pour ces mêmes produits l'interface juridique européenne auprès des autres filiales du Groupe.

Diplômé(e) en droit des affaires (Bac + 5), vous justifiez d'une première expérience de 2 ans en entreprise ou cabinet. Votre ténacité et vos qualités d'adaptation, associées à une grande rigueur de travail vous permettent de gérer avec efficacité l'ensemble de vos relations internes et externes. Vous parlez anglais couramment, pour avoir travaillé ou séjourné dans un pays anglo-saxon.

Merci d'adresser votre lettre de motivation et votre CV à COLGATE-PALMOLIVE, Agnes Lavaine, Service Recrutement, 55 bd de la Mission-Marchand, 92401 Courbevoie Cedex.



Grand groupe industriel français ayant des activités diversifiées et des implantations internationales renforce ses services centraux à Paris.

RESPONSABLE FINANCIER EXPORT

Au sein de la Direction financière, vous dirigerez une équipe de spécialistes avec lesquels vous traiterez - *en étroite* relation avec la Direction commerciale - **les aspects financiers des offres export** : financement, clauses contractuelles, couverture des risques, compensation... Vous assurerez également **la gestion financière des contrats export.**

Diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez une expérience de 5 ans minimum dans le domaine des financements export au sein de la Direction financière d'une entreprise exportatrice. Vous maîtrisez *parfaitement la langue* anglaise et possédez le sens de la diplomatie ainsi que l'aptitude à négocier nécessaires pour réussir dans ce métier de "monteur d'affaires".

Votre candidature nous intéresse ! Merci d'adresser votre dossier, sous réf. 48355, à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17, qui transmettra.

CIC

Union Européenne de CIC

L'UNION EUROPÉENNE DE CIC RÉVÈLE LES TALENTS

Filiale du GAN, l'Union Européenne de CIC, Holding du Groupe CIC et Banque d'Affaire de premier plan, vous propose un environnement de choix à la mesure de vos ambitions. La technicité de nos équipes nous permet de développer ou d'adapter nos produits aux évolutions des marchés. Riches d'opportunités grâce à la diversité de nos métiers, nous vous offrons la dimension du premier Groupe Européen de Bancassurance.

INGENIEUR ACTIVITES DE MARCHES

De formation Grande Ecole de type X, Mines, Centrale... complétée éventuellement d'un troisième cycle financier, vous justifiez de 2 années d'expérience au sein d'une salle des Marchés ou dans le domaine de la conception de logiciels. Vous maîtrisez les mathématiques financières et la connaissance de Devon, Murex, Quotient serait un plus.

Au sein de la Direction des Activités de Marchés, vous participez au Contrôle de gestion et contrôlez plus particulièrement l'ensemble des outils de valorisation et de mesure des risques (Front et Back Office). Ainsi, vous participez aux travaux de validation des modèles mathématiques utilisés pour la valorisation des opérations.

Vous intervenez dans l'analyse et la définition des méthodes de mesure des risques de contrepartie et de marché (risque de taux, risque de change, risque sur positions actions et options, risque de liquidité) en faisant appel à l'analyse statistique et au calcul de probabilités.

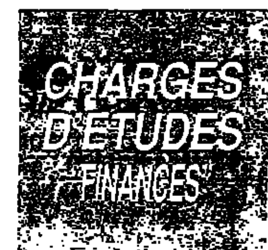
Enfin, vous rédigez des notes descriptives sur les méthodes adoptées.

Rigueur et esprit d'équipe sont les qualités indispensables pour réussir à ce poste.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre + CV + photo) sous réf. INA à l'Union Européenne de CIC - Direction des Ressources Humaines - Frédéric DELATTRE - 4, rue Gaillon 75107 Paris Cedex 02.

PARTICIPEZ A L'OPTIMISATION DE NOS RESULTATS FINANCIERS

La Direction de l'Organisation Financière recrute



Au sein du Département Analyses, Prévisions, Ingénierie Financière, vous avez pour mission principale la constitution d'un dossier d'analyse financière des établissements du Groupe, qui intègre les risques encourus. A ce titre, vous analysez les *aspects financiers relatifs à la gestion* globale du bilan (risques financiers et normes prudentielles) et vous en réalisez la synthèse. Vous exercez une veille permanente sur l'évolution du bilan et du compte de résultats. Votre expertise constituera pour le Groupe Caisse d'Epargne une réelle force de proposition en matière de stratégie financière et de gestion globale de bilan.

Une expérience de 2 à 5 ans en analyse financière au sein d'un établissement bancaire vous a *permis d'acquérir une connaissance* approfondie de la gestion globale de bilan et des opérations de marché. Votre maîtrise des mathématiques financières s'enrichit de fortes qualités rédactionnelles. **Réf. CEI**

Au sein du Département Analyses, Prévisions, Ingénierie Financière, vous veillez aux intérêts du Groupe sur le plan juridique et financier.

Votre mission s'intègre dans la démarche stratégique d'allocation de fonds propres par l'analyse, l'évaluation puis le suivi des entreprises, les propositions d'optimisation de la politique de filialisation. En plus d'une première expérience des techniques financières, du droit des sociétés et de la fiscalité, vous maîtrisez l'outil informatique. Vos capacités d'analyse et de synthèse doublées d'un grand sens de l'organisation et de la rigueur, concrétiseront votre réussite dans cette fonction. **Réf. CE2**

Au sein du Département Réglementation, vous prenez en charge le *référentiel comptable du* Groupe. A ce titre, vous avez pour mission de concevoir et d'actualiser, en fonction de l'évolution des activités et des sources réglementaires, les normes et les procédures comptables des Caisses d'Epargne et des filiales. Vous êtes l'interlocuteur dans ce domaine des directions comptables du Groupe.

De formation comptable supérieure, vous justifiez d'une expérience significative en milieu bancaire.

Enthousiasme et motivation complètent votre esprit de synthèse et vos aptitudes rédactionnelles. **Réf. CE3**



Merci d'adresser votre candidature sous la référence choisie à Sylvie TORCHÉ - CENCEP - 27/29, rue de la Tombe Issoire - 75673 Paris Cedex 14, ou tapez 3617 NC2 + la référence choisie.

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Cabinet d'avocats français
recherche un

Collaborateur en Droit des Affaires

Paris

Vous interviendrez principalement auprès de l'un des Associés du Cabinet pour le compte d'une clientèle de sociétés françaises ou étrangères en matière de :

- ☐ Propriété intellectuelle (marques, know-how, licences, actions en contrefaçon)
- ☐ Concurrence, distribution, vente
- ☐ Droit de la publicité
- ☐ Droit des affaires en général : droit des sociétés, procédures collectives, ...

Agé d'environ 28 ans, de formation juridique supérieure (DEA, DESS, DJCE, ...), vous avez acquis une première expérience d'environ 3 ans au sein d'un cabinet d'affaires.

Rigoureux, dynamique et organisé, vous avez une bonne maîtrise de l'anglais et souhaitez valoriser une première expérience au sein d'un cabinet offrant de réelles perspectives d'évolution.

Contactez **Christophe Duchatellier** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite + CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3 boulevard Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex sous réf.CD9920MO.

MP

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal

Important groupe international de services leader dans son secteur
recherche un

Responsable des Affaires Juridiques

Paris Ouest

Rattaché au Directeur Général vous assurez la gestion des actes courants de la vie des sociétés commerciales, la rédaction et l'excution des contrats, la constitution et le suivi des opérations de fusions, d'acquisitions de parts dans un contexte international.

Vous prendrez également en charge l'activité contentieux et recouvrement, la gestion du patrimoine et des risques, la protection des marques et des brevets.
Enfin vous serez chargé des relations extérieures avec les administrations et les organismes professionnels.

Agé de 30/35 ans, diplômé d'un DEA, DESS, DJCE, IEP, etc... vous justifiez d'une expérience significative dans ce domaine d'au moins 5 ans en cabinet ou en entreprise.

Vous maîtrisez parfaitement l'anglais.

Disponible, pragmatique et rigoureux, vous souhaitez valoriser vos qualités techniques et relationnelles dans un groupe très dynamique.

Contactez **Christophe Duchatellier** au (1) 47.57.24.24 ou adressez lettre manuscrite CV + photo + n° de tél + rémunération actuelle à **Michael Page Tax & Legal**, 3, bd Bineau 92594 Levallois-Perret Cedex, sous réf.CD9006MO.

MP

Michael Page Tax & Legal
Spécialiste en recrutement Juridique et Fiscal



CHARGE(E) DE COMMUNICATION INTERNE

Nous sommes une fédération professionnelle représentant 6000 mutuelles, 40 milliards de chiffre d'affaires, leader dans le domaine de la complémentaire maladie et de la santé avec 25 millions de personnes protégées.

Nous créons au sein de notre Direction des Ressources Humaines le poste de Chargé(e) de Communication Interne.

Intégré(e) au Service Développement des Ressources Humaines, vous aurez pour mission de :

- définir et mettre en œuvre la communication interne,
- élaborer le projet d'entreprise,
- conseiller les responsables hiérarchiques en matière de communication,
- développer le management social,
- participer aux projets de développement des ressources humaines.

A 27-30 ans, vous avez acquis une première expérience professionnelle dans le domaine de la communication interne d'entreprise et souhaitez vous investir dans un nouveau projet.

De formation supérieure, orientée gestion des ressources humaines et communication (type CELSA), vous avez la capacité à innover, concevoir et mettre en œuvre une politique de communication interne.

Créativité, sens relationnel et esprit d'équipe sont des qualités indispensables pour ce poste.

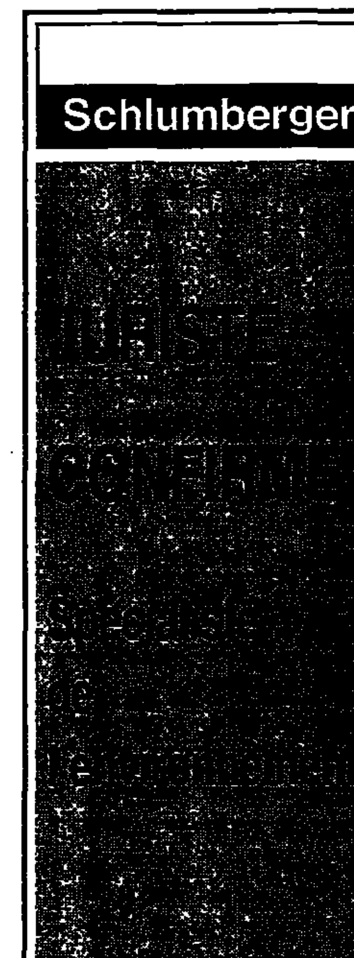
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo) en précisant la référence DRH, votre niveau actuel et vos souhaits de rémunération à : Marie-Christine DANE - MUTUALITE FRANCAISE - Direction des Ressources Humaines
255, rue de Vaugirard
75719 PARIS
CEDEX 15.

MUTUALITÉ FRANÇAISE

L'INTELLIGENCE MUTUELLE

ORC

Schlumberger



■ **Schlumberger rassemble 55 000 personnes de 82 nationalités, travaillant dans près de 100 pays, et intervient dans deux grands secteurs : Services pétroliers et Mesure et Systèmes..**

Vous avez *un diplôme de troisième cycle français ou européen* **(Droit des Affaires, Droit international privé, Droit du Commerce international)** et vous avez acquis, en milieu universitaire ou professionnel, **de solides connaissances en Droit de l'environnement.**

Vous avez une **expérience réussie de 5 ans minimum** dans ce domaine, en entreprise ou en Cabinet. Vous êtes parfaitement bilingue français / anglais et vous maîtrisez une autre langue européenne. Vous souhaitez donner une dimension internationale à votre carrière.

Au sein de la Direction Environnement, basée à Paris, *vous mettrez vos compétences au service des unités opérationnelles* de Schlumberger dans le monde (hors Amérique du nord).

Votre goût de l'initiative et des responsabilités, ainsi que vos qualités de communication, feront de vous un membre à part entière de notre équipe. La rigueur professionnelle, le sens des contacts et la mobilité seront les garants de votre évolution à moyen terme au sein de Schlumberger, en France ou à l'étranger.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, C.V. et photo), sous la référence MCS/294, au Service du Personnel

SCHLUMBERGER LIMITED
42, rue Saint-Dominique - 75007 Paris



Vous justifiez d'une expérience d'au moins 3 ans, acquise dans le conseil en entreprises et/ou le contentieux.

Avocat



Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre, CV et photo), sous réf. 818 à Media System, 55 place de la République, 69002 Lyon, qui transmettra.

MEDIA SYSTEM



CRÉDIT NATIONAL

Votre talent : Analyser, Convaincre, Développer

CHARGÉ D'AFFAIRES
Grandes Entreprises

L'Ingénierie Financière à long terme est depuis toujours notre spécialité. Volontaires et solides nous avons progressivement diversifié nos produits vers les interventions en fonds propres, les opérations de marchés de capitaux et l'immobilier.

Vous aimez construire avec les entreprises des relations solides. Votre esprit d'analyse et votre sens de la rigueur vous permettent d'apprécier leurs besoins. **Interlocuteur principal de nos clients**, *vous mobilisez nos compétences* internes pour offrir des solutions adaptées.

Diplômé d'études supérieures (Grandes Ecoles Commerciales ou Scientifiques), vous possédez une expérience réussie des relations avec les grands groupes d'au moins 5 ans acquise dans un établissement bancaire ou financier. Vous exercerez vos nouvelles fonctions à Paris.

La pratique de l'allemand et une expérience des relations internationales constituent d'excellents atouts.

Merci de nous adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous la référence DS194 - CREDIT NATIONAL - Département des Ressources Humaines - 45, rue Saint-Dominique 75700 PARIS.

Carré Turenne

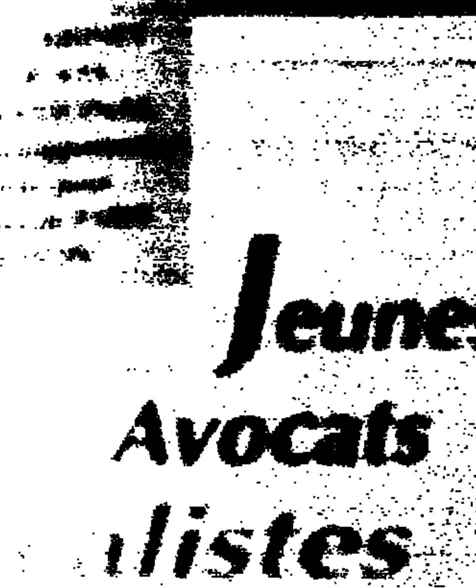
Notre Groupe mondialement implanté (7 Mds US$ de CA, 55000 personnes), bénéficie aujourd'hui d'une renommée internationale dans le secteur des produits de Grande Consommation. La construction d'une informatique européenne nous assure d'atteindre un niveau exceptionnel de performance et de productivité. Dans cette perspective, nous sollicitons une nouvelle compétence informatique à PARIS

ADMINISTRATEUR BASE DE DONNEES EUROPE

Il est reponsable de la conception, de la constitution et du contrôle des ressources de la base de données de la société. Plus généralement il pilote toute étude concernant cette dernière et évalue la validité, les délais et les conséquences budgétaires de ses projets. Pour réussir, le candidat (27-35 ans), de formation supérieure, a déjà préalablement administré des bases de données au niveau analyste. Il est familiarisé avec les concepts de TQM, le ré-engineering et les AGL : il connaît idéalement ABAP et ORACLE. Une bonne maîtrise de l'anglais est indispensable. Nous souhaitons examiner les candidatures de personnes de valeur et à fort potentiel, capables de porter un projet ambitieux.

Si vous vous reconnaissez dans ce profil, nous vous remercions d'envoyer votre dossier complet (CV, lettre manuscrite, niveau de rémunération) s/réf. 1952 à notre conseil : PLEIN CADRE 160 av. de Versailles - 75016 PARIS

PLEIN CADRE
CONSEIL EN RESSOURCES HUMAINES





ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

GRAND CABINET D'AVOCATS INTERNATIONAL en fort développement, recherche pour ses bureaux de PARIS et de LYON

Jeunes Avocats Fiscalistes

Diplômés de l'enseignement supérieur (3ème cycle de droit, grande Ecole de Commerce, IEP), actuellement Conseils Juridiques stagiaires ou titulaires du CAPA, débutants ou jeunes expérimentés..

Pour ces postes basés à Paris et à Lyon, sensibilité au monde de l'entreprise et capacité à travailler en équipe, alliées à des qualités de rigueur et de disponibilité, ainsi qu'une bonne maîtrise de l'anglais, sont indispensables.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions sous réf. 59123 à EURO RSCG Carrières - 2, rue Marengo - 75001 Paris, qui transmettra. *Merci de ne pas téléphoner.*

EURO RSCG CARRIÈRES

POUR UNE CARRIERE INTERNATIONALE

AUDIT... Aujourd'hui MANAGER... Demain

Notre Groupe est un des grands mondiaux de l'alimentaire.

C'est une expérience chez un des grands mondiaux de l'audit que nous recherchons.

HEC, ESSEC, ESCP, MBA, vous voulez valoriser cette première expérience de 3 à 5 ans.

Nous vous proposons :

- de participer, au niveau du Groupe, aux études financières, aux audits d'acquisition, aux activités "plans et budgets".
- de conseiller les filiales françaises et étrangères et d'assurer auprès d'elles une assistance technique diversifiée : finances, comptabilité, gestion, organisation.

Maîtrise de l'anglais indispensable, deuxième langue étrangère souhaitée.

Votre réussite vous permettra d'accéder rapidement à des responsabilités opérationnelles au sein du holding ou d'une de ses filiales France ou étranger.

Poste à Paris.

Ecrire sous réf. 7A 2639 4M
Discrétion absolue



71, rue d'Auteuil
75016 Paris

Publipanel

SOCIETE FINANCIERE
RECHERCHE

Collaborateur Administratif H/F

A 23/28 ans de formation supérieure (finance, comptabilité, contrôle de gestion...), vous justifiez d'une expérience dans l'analyse et le suivi administratif d'opérations sur les marchés financiers (valeurs mobilières, options, futures...) domestiques et internationaux.
Anglais courant indispensable.

Merci d'envoyer votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) s/réf. 5615191 à Euromessages, BP 80, 92105 Boulogne Cedex.

LTA*AMP

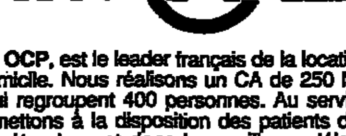
de : Thomas le Carpentier — Réf. à rappeler TCM 723

à : Un juriste "contrats internationaux", 30 ans environ, cinq ans d'expérience minimum des contrats internationaux, avec une connaissance de la propriété industrielle (accords de licence, de développement,...) possédant un anglais parfait et une réelle habitude de la négociation.

obj : RESPONSABLE SERVICE CONTRATS - Paris-Ouest - 350/420 KF (dont intéressement et participation)

Le responsable des contrats (export, partenariat, licence...) d'un grand groupe international, leader dans son domaine (informatique) étant nommé à un autre poste, le groupe recherche son remplaçant. Celui-ci aura à analyser, rédiger et négocier des contrats, en anglais, qui protègent le savoir-faire de la société. Sa précision, son esprit de méthode, sa capacité à rédiger clairement, alliés à son sens de la négociation, seront des atouts plus discriminants encore que son savoir théorique ou technique.

DEPARTEMENT FINANCE
33, rue Crémieux - 75012 PARIS Tél : (1) 44 75 52 00 Fax : (1) 44 75 52 01



ORKYN' filiale du Groupe OCP, est le leader français de la location de matériel médical à domicile. Nous réalisons un CA de 250 MF dans nos 40 Agences qui regroupent 400 personnes. Au service des pharmaciens, nous mettons à la disposition des patients des prestations toujours plus étendues et dans les meilleurs délais. Dans le cadre de notre développement, nous créons le poste de

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Rattaché à notre Directeur Général, localisé au siège parisien, vous superviserez la comptabilité de notre holding et de ses filiales réalisée par notre chef Comptable et son équipe.

Vous assurerez le contrôle de notre trésorerie, élément primordial de notre stratégie et interviendrez sur notre politique de financement à moyen terme. Responsable de nos aspects juridiques et fiscaux, vous pourrez vous appuyer sur les services compétents du Groupe.

Dès votre arrivée, vous prendrez en charge le remplacement de notre informatique. Vous mettrez en place un nouveau système en réseau, à partir de progiciels du marché et de nos logiciels spécifiques.

Vous serez un des principaux acteurs de la simplification de nos structures juridiques et de la rationalisation de notre organisation.

Vous participerez à toutes nos réflexions de développement en terme de métier et de géographie.

De formation supérieure, vous justifiez d'une expérience d'au moins 10 ans dans une structure avec filiales qui vous aura permis de développer toutes les compétences requises à ce poste. La maîtrise de l'anglais est indispensable, celle de l'allemand serait un plus. *La connaissance de l'informatique est évidemment requise.*

Merci d'adresser votre dossier de candidature complet (CV + lettre manuscrite + photo + prétentions) sous réf. 71/408 M à notre conseil KEY MEN - Tour Winterthur 92085 PARIS LA DEFENSE CEDEX 18.

MEMBRE DE SYNTEC — SECURCOS

KEY MEN

LE MONDE DES CADRES

Dans le cadre de son développement, BORDAS recherche :

1 EDITEUR H/F

pour son département Enseignement Secteur Primaire

Il est associé à la conception éditoriale et à la totale responsabilité de l'édition des ouvrages qui lui sont confiés : réalisation en liaison avec les divers intervenants et coordination des équipes d'auteurs.

Il participe à la promotion et suit l'évolution de ses ouvrages.

Il devra faire preuve de capacités d'initiative, de créativité et de rigueur. Il doit avoir le goût de la pédagogie et de réelles compétences pour la communication par l'écrit et par l'image. De formation Bac + 4, il aura une première expérience dans l'édition, la presse (jeunesse) ou l'enseignement.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo et prétentions à : Denise Hirlemann, 11 rue Gossin, 92543 MONTROUGE CEDEX.

LBW



GROUPE LA CITE

Responsable de Recrutement

du recrutement à l'intégration

Homme ou femme de réflexion et d'action, vous avez envie de vous investir à fond dans la mise en place de notre politique d'intégration.

Recruteur et Campus Manager, réactif et relationnel, vous participerez également à l'élaboration de notre politique de recrutement, en collaboration avec notre DRH.

De formation Sciences Po, Sciences Humaines ou DESS Gestion du Personnel, vous avez une première expérience du recrutement, si possible sur les marchés financiers ou bancaires, et avez idéalement des connaissances juridiques.

Pour évoluer au sein d'une équipe jeune dans une société financière en pleine croissance, merci d'envoyer votre dossier de candidature en précisant sur l'enveloppe la référence 457 à COMMUNIQUÉ 50/54, rue de Silly - 92513 BOULOGNE - BILL. CEDEX.

EPRISES

ponsable des
res Juridiques

Michael Page Tax & Legal

Schlumberger rassemble 55 000 personnes

SCHLUMBERGER LIMITED

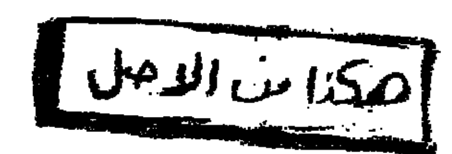


CRÉDIT NATIONAL

Analyser, Convaincre, Développer

CHARGÉ D'AFFAIRES
Grandes Entreprises

LE MONDE DES CADRES



SECTEURS DE POINTE

Production - Informatique - Haute technologie

Dynamique Société de TÉLÉCOMMUNICATIONS PROFESSIONNELLES,
recherche

INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN CHEF DE PROJET

Vous serez responsable de l'étude, du développement et de la réalisation de sous-ensembles de télécommunications, à base de microprocesseurs. VLSI spécialisés et composants programmables.

Vous êtes ingénieur confirmé avec au moins trois années d'expérience similaire. *Vous maîtrisez l'anglais, vous avez le goût de réalisations de haute technologie* et le sens du travail autonome.

Nous vous *proposons un poste à fort potentiel et à des conditions très attractives.* Merci de nous adresser votre dossier de candidature.
Confidentialité assurée. Société CASTOR, SENIA 343, 94537 Rungis.

SOCIÉTÉ INTERNATIONALE DE PRODUITS DE LUXE

La Direction des Systèmes d'Information recherche

UN ORGANISATEUR POUR HONG KONG
réf. 82

Basé en Asie pour au moins deux ans, il poursuivra la mise en place sur 3 sites asiatiques d'un système d'information conçu à Paris, il proposera les évolutions d'organisation et de procédures de gestion, veillera à la cohérence fonctionnelle globale.
Ce poste exige une formation bac +4 minimum, une expérience d'au moins cinq ans et une bonne connaissance de progiciels et/ou d'applications spécifiques de gestion de distribution.
Une parfaite maîtrise de l'anglais est indispensable (langue de travail).
La double culture Asie/Europe est importante, la connaissance du Chinois Cantonais sera appréciée.

UN CONCEPTEUR POUR PARIS
réf. 83

Intégré au Département "Projets", il assurera le support aux utilisateurs, il prendra part au pilotage et à la conception fonctionnelle des projets.
De formation Bac+4 minimum, il a une expérience d'au moins deux ans de conception d'applications de gestion.
Ce poste est basé à Paris 8è.

Merci d'adresser, en précisant la référence, CV et lettre manuscrite à : Agnès Chauvin
Temps Dense - 6, rue de Saint Petersbourg
75008 Paris.

TEMPS dense
INGENIERIE DES CARRIERES

Carré Turenne

Le marché de la communication mobile s'annonce comme l'un des plus porteurs de la décennie.

Pour accompagner notre développement rapide et important, nous étoffons nos équipes techniques et recherchons

Ingénieurs Radio — Paris - Lyon - Metz - Aix - Nantes - Lille

Au sein de l'agence technique régionale et dans le cadre du schéma directeur établi par le siège, vous prenez en charge la validation, le choix technique et l'ingénierie radio des sites à installer. *D'autre part, vous participez à l'élaboration du réglage radio des stations* de base afin d'optimiser le fonctionnement du réseau sur votre région. Vous avez également à assurer la mise en place de dessertes locales par faisceaux hertziens.
De formation Ingénieur, vous bénéficiez d'une expérience de 3 à 5 ans dans le domaine de la radio. **Réf. IR/ville de votre choix**

Ingénieur Radio — Paris

Dans un département de la Direction Technique, à notre siège, vous participez à la planification de fréquences attribuées à la SFR pour l'ensemble des réseaux GSM et NMT. Vous affectez les ressources en fréquence à chacune des stations de base et vous les optimisez *à l'aide d'outils informatiques.*
Ingénieur de formation ou équivalent, vous avez au moins 3 ans d'expérience dans les radiocommunications ainsi que des compétences confirmées dans le domaine de la propagation des ondes et de la planification des fréquences. L'anglais est impératif. **Réf. IR/PF**

Ingénieur Transmissions — Lille

Au sein de l'agence technique de Lille, vous participez sur le plan régional à la définition et à l'optimisation de l'architecture des réseaux ainsi qu'à la mise en place des équipements de transmissions (lignes, multiplexeurs,...). Vous serez également amené à entretenir des relations avec France Telecom notamment en matière de commandes de liens. De formation Ingénieur Télécom, vous bénéficiez d'une expérience de 3 à 5 ans dans la gestion et l'optimisation de réseaux de transmissions. **Réf. IT/LI**

Merci d'adresser votre candidature (C.V., photo et prétentions) *sous la référence choisie à SFR Département* Recrutement - 212 Rue Raymond Losserand 75014 Paris.





Premier Opérateur Privé en Radiotéléphonie, filiale de la Générale des Eaux, avec un CA de 1300 MF et 340 personnes, SFR s'est engagé depuis 1988 à installer et exploiter les réseaux de radiotéléphonie.



SOCIÉTÉ FRANÇAISE DU RADIOTÉLÉPHONE
Nos abonnés en veulent plus.

Les sciences de la terre au service de votre projet

ANTEA ***Filiale commerciale du BRGM, reprend en exclusivité en France et à l'international les activités ingénierie et conseil que le BRGM exerçait depuis 35 ans dans les domaines de l'Eau, de l'Environnement, de la Géotechnique et des matériaux.***

Société Anonyme au capital de 80 M.F. et de 410 personnes, ANTEA cherche pour renforcer ses équipes :

10 PROFESSIONNELS DE L'INGÉNIERIE DES SCIENCES DE LA TERRE :

- Ingénieurs expérimentés ayant au moins 10 ans d'expérience en bureau d'études ou en maîtrise d'ouvrage dans les domaines de l'Eau et de l'Environnement ou de la Géotechnique (en particulier travaux souterrains).
- Ingénieurs confirmés ayant au moins 5 ans d'expérience dans ces mêmes domaines.

Ces postes sont à pourvoir immédiatement dans certaines de nos 22 Agences, notamment en régions parisienne et lyonnaise.

Technicien, mais aussi vendeur et animateur, capable d'autonomie et d'initiative mais également capable de mobiliser l'ensemble des compétences de l'entreprise et du groupe BRGM, vous souhaitez développer votre carrière au service d'un groupe international qui, depuis 3 ans, a créé plus de 100 emplois d'Ingénieurs et de Techniciens supérieurs dans les domaines de l'Eau, de l'Environnement et de la Géotechnique.



Eau
Environnement
Géotechnique

Pour obtenir des renseignements complets sur ANTEA : composez le **3617 code ANTEA BRGM.**

Merci d'adresser votre candidature (lettre manuscrite, CV, prétentions) sous référence 94/101 à ANTEA Direction des Ressources Humaines, Michèle COULON - B.P. 6119 - 45061 ORLEANS cedex 02

NOTRE USINE PHARMACEUTIQUE (350 PERSONNES) À VOCATION INTERNATIONALE EST UN SITE STRATÉGIQUE AGRÉÉ FDA, SITUÉ EN RÉGION OUEST, PROCHE D'UNE VILLE UNIVERSITAIRE.

Responsable assurance qualité

H-F

Rattaché au Directeur de la qualité, animant un groupe de 20 personnes dont 9 cadres et en étroite collaboration avec les services de production de l'usine, vous serez le promoteur d'un très haut niveau de qualité. Au contact des instances internationales, vous ferez référence en matière de GMP et de requis réglementaires (MCA, FDA, etc.) s'appliquant aux fabrications stériles, vous êtes un manager efficace, positif et communiquant avec aisance. Vous parlez couramment anglais.

Pharmacien, diplômé Industrie, vous apporterez une expérience reconnue de 7 à 8 ans minimum dans l'assurance qualité. Rompu au respect des standards les plus rigoureux

Ce poste à forte visibilité dans un établissement-clé de notre Groupe offre de réelles perspectives de développement en France ou à l'international.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV et prétentions), sous réf. M941, à notre Conseil : Euromedica, 116 bis av. des Champs Elysées, 75008 Paris.



Executive Search in Health Care

MEDIA SYSTEM

ADRES

INTERNATIONAL DERIVATI... TREASURY MARKETING
PARIS, FRANCE

ORGANISATEUR-INFORM...
Spécialisé en informatique de...

Pour passer vos annonces
44-43-76-03
44-43-76-28
FAX : 44-43-77-32

SECTEURS DE POINTE

Ingénieur d'Affaires

Filiale du Groupe France Télécom, FCR - 830 personnes, 2,4 milliards de francs de CA - est l'un des premiers acteurs du marché international des services de télécommunications.

Notre Direction des Services Internationaux recherche pour son département *Commercial un Ingénieur d'Affaires chargé de commercialiser des prestations de* services complexes auprès de grandes sociétés américaines du secteur de l'informatique et de l'électronique.

Diplômé(e) d'une école d'ingénieur, vous justifiez d'une expérience professionnelle de 5 à 8 ans, dont 2 ans minimum dans une fonction commerciale ou marketing dans les domaines des télécommunications ou de l'informatique.

Cette expérience, idéalement acquise en partie aux Etats-Unis, vous aura étroitement confronté au marché américain.

Une formation complémentaire de 3e cycle en commerce ou gestion constituerait un atout supplémentaire.

Professionnalisme, autonomie, ténacité, implication, talent de négociateur, autant de qualités pour réussir dans ce poste basé au centre de Paris et à pourvoir rapidement.

Un excellent niveau d'anglais est indispensable ; une double culture franco-américaine sera appréciée.

Merci d'adresser lettre et CV sous référence 3008 C à notre conseil, Yves KEBERS, ARCO Technologies - 18, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS.



France Telecom
FCR

EURO RSCG CARRIERES

CHEF DE PROJET

INFORMATIQUE ÉDITORIALE ET MULTIMÉDIA

AIS
Berger-Levrault

AIS, filiale du Groupe BERGER-LEVRAULT conçoit et réalise des systèmes de traitement de l'information pour des projets documentaires complexes.

AIS a acquis sa renommée par la maîtrise des techniques les plus avancées dans ce domaine : norme SGML et ses dérivées, informatique de pointe (UNIX, X-Windows, technologies objet, bases de données et architectures clients-serveurs).

AIS pilote notamment les projets de conception et de réalisation suivants :

- futurs systèmes de documentation électronique avec Aerospatiale
- systèmes de gestion de la documentation technique de constructeurs automobiles
- environnements éditoriaux et CD-ROM pour de grands éditeurs juridiques.

Vous conseillerez les entreprises dans leur recherche de solutions éditoriales, vous participerez aux phases d'avant-vente. Vous définirez les architectures techniques des solutions retenues. Interlocuteur permanent des clients, vous serez garant de la qualité et du respect des délais. Vous encadrerez les ingénieurs de développement jusqu'à la mise en oeuvre.

Vous êtes nécessairement diplômé d'une grande école d'ingénieur, vous possédez 3 à 5 ans d'expérience de conduite de projet en informatique technique (intégration de systèmes...). Nous vous offrons de participer à l'évolution d'une structure souple et innovante.

Poste basé à Neuilly sur Seine.

Merci d'adresser, en précisant la référence 94/81, CV et lettre manuscrite à :
Agnès Chauvin : Temps Dense -
6, rue de Saint Petersbourg - 75008 PARIS.

TEMPS dense
INGENIERIE DES CARRIERES

Carré Turenne



Région parisienne

De formation ingénieur chimiste (ITECH Lyon...), vous avez une expérience réussie dans le domaine de la peinture bâtiment, en tant que responsable technique ou de laboratoire.
Rapportant au directeur général, membre du comité de direction, vous prendrez la direction technique, regroupant : laboratoire, colorimétrie, préconisations, normes et réglementations et assistance technique.
Vous assurerez la veille technologie et serez l'interface entre les directions commerciales et marketing et les usines. Vous définirez des projets innovants et contribuerez à la formation des hommes.
Vos compétences techniques, notamment en formulation bâtiment, et l'expérience des visites sur les chantiers ainsi que vos qualités de manager vous permettront de réussir dans cette fonction.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (CV et lettre manuscrite) sous référence 48473 à Media System, 6 impasse des Deux Cousins, 75849 Paris Cedex 17 qui transmettra.

MEDIA SYSTEM

Filiale française d'un groupe anglais du secteur de la distribution recherche dans le cadre de son expansion un

Chef de Projet

Domaines Finances et Personnel

Paris — **300/350 KF**

L'équipe informatique travaille en étroite collaboration avec les utilisateurs en les assistant dans leurs démarches afin d'optimiser notre système d'information.

Ce poste (nouvellement crée) vous permettra de définir, planifier, évaluer, mettre en place et gérer toutes les phases de projets en rapport avec les domaines finances et personnel depuis notre siège pour toute l'Europe Continentale.

Vous aurez la charge de la gestion des prestataires et d'une manière générale une grande autonomie dans vos domaines de compétences.
Des déplacements fréquents (de courte durée) sont à prévoir dans les filiales européennes et au Royaume Uni.

Vous avez entre 29 et 33 ans et disposez d'une expérience significative de 4 à 6 ans dont au moins 2 années en tant que chef de projet.

Vous êtes évidemment *bilingue anglais* (et parlez idéalement l'espagnol ou une troisième langue).

Vous avez l'expérience d'un système comptable (DUN & BRADSTREET) et une maîtrise des SGBD (ORACLE). Vous connaissez les architectures IBM (gros systèmes, RISC 6000, PC).

Vous avez déjà appréhendé la culture anglo-saxonne ou bien vous vous sentez prêt à vous y investir.

Si cette opportunité vous intéresse, adressez CV + photo + n° de tél + rém. actuelle à **Philippe Dupont, Michael Page Informatique,** 3 bd Bineau, 92594 Levallois-Perret Cedex, sous réf. PDU9767MO.

MP

Michael Page Informatique
Spécialiste en recrutement Informatique

Opérateur privé (GROUPE GENERALE DES EAUX), nous développons et exploitons plusieurs réseaux publics nationaux de transmissions de données par radio (3RD, ERMES). Nos domaines d'applications sont multiples : réseaux d'entreprises, monétique, télésurveillance, messagerie...
Notre Direction des Applications se renforce et recherche un :



INGENIEUR SUPPORT

Poste basé à Paris Sud

Missions et Responsabilités

Vous personnalisez les services de notre réseau pour nos clients. Vous intervenez notamment en spécialiste du développement sur des opérations pilotes. Doté d'un bon relationnel, vous assistez les ingénieurs commerciaux dans les démonstrations (show-room, salons, expositions,...). Organisé et méthodique, vous faites vivre la logithèque, testez les performances des progiciels et rédigez l'information support.

Profil et Offre

Ingénieur de formation, vous avez 30 ans environ. Vous disposez d'une expérience variée en environnement téléinformatique (idéalement en SSII). Votre connaissance des protocoles (HDLC, SDLC, X25), des systèmes d'exploitation (UNIX, MS-DOS, WINDOWS), et des architectures (OSI, SNA, TCP/IP) serait vivement appréciée. Bien entendu, vous maîtrisez l'anglais. Ouvert, doté de qualités d'adaptation, vous êtes disponible pour de courts déplacements à l'étranger. Votre dynamisme et votre implication vous permettront d'évoluer dans une entité à taille humaine au sein d'un secteur en plein développement.

Les entretiens avec la société auront lieu le 2 mars 1994.

Merci d'adresser lettre, CV et photo sous réf. 2539 à notre conseil : **PREMIERE LIGNE** - 31, avenue du Général Leclerc - 92100 Boulogne - Fax : 41 41 00 15

PREMIERE Ligne

EURO RSCG CARRIERES

CERGY-PONTOISE

CHARGÉ D'AFFAIRE CONFIRME

Ingénieur Grandes Ecoles H/F

Nous sommes une filiale récente de deux grands groupes industriels français.

Vous exercerez votre activité dans le cadre de la **maîtrise d'ouvrages** d'une unité de traitement et de conditionnement de déchets faiblement radio-actifs.

35 ans et plus, vous êtes spécialisé en chimie, génie chimique ou thermique, vous connaissez les procédés d'incinération et vous avez une solide expérience professionnelle de l'industrie nucléaire.

Vous réussirez dans ce poste évolutif grâce à votre dynamisme et à vos qualités de contact, votre sens de l'équipe et d'autonomie.

Merci d'adresser votre candidature : lettre manuscrite, CV, photo et prétentions, sous réf. 94/01 à notre conseil qui l'étudiera en toute confidentialité.

ER RESSOURCES HUMAINES
194, rue de Tolbiac
75013 Paris.



Ressources Humaines

Carré Turenne

Nous sommes le 1er groupe français de dimension internationale sur le marché du diagnostic biologique, plus de 3000 personnes, 2,5 milliards de F de C.A, près de 70 % à l'international, au travers d'un réseau de plus de 20 filiales. Nous commercialisons des systèmes (instruments et réactifs) destinés aux laboratoires d'analyses médicales et de l'industrie.

Pour renforcer notre Département Propriété Industrielle au sein de la Direction Juridique, nous recherchons :

INGÉNIEUR BREVET

(H/F)

De formation scientifique (biologie moléculaire, immunologie) + CEIPI, vous avez acquis une première expérience professionnelle.

Ce poste implique des contacts permanents avec les responsables des laboratoires de recherche et vous interviendrez dans de nombreux domaines (évaluation de brevétabilité du projet, proposition et mise en place des moyens de protection appropriés, rédaction du brevet et suivi des procédures en liaison avec les cabinets extérieurs).

Pour ce poste, basé en banlieue Ouest de Lyon, l'anglais est indispensable.

Merci d'adresser un dossier complet (lettre, CV, photo en précisant votre rémunération actuelle) à

bioMérieux, Direction des Ressources Humaines
Chemin de l'Orme - 69280 MARCY L'ETOILE

bioMérieux

OBC



SECTEURS DE POINTE

LES DIRIGEANTS

Direction Générale
Direction Générale Adjointe - Secrétaire Général

SECTEUR PUBLIC

Collectivités territoriales - Ministères

INSERTION ÉCONOMIQUE

Dans le cadre du Plan Local d'Insertion Économique mis en œuvre pour 10 communes (109 000 habitants), la **Délégation au Développement de la Région Nazairienne** recherche :

1) UN CHARGÉ DE MISSION : SUIVI DES PARCOURS INDIVIDUELS DES BÉNÉFICIAIRES.

Il mettra en oeuvre, sous la responsabilité de la Directrice du PLIE, les modalités, méthodes et outils organisant ce suivi.

Son expérience et son parcours professionnels témoigneront d'une motivation à explorer les nouvelles voies de lutte contre l'exclusion.

Niveau d'étude souhaité : Bac + 2 à + 4 et formation dans les domaines des sciences sociales.

2) UN CHARGÉ DE MISSION : INGÉNIERIE ET DÉVELOPPEMENT DE L'OFFRE D'INSERTION ÉCONOMIQUE.

Mise en œuvre de celle-ci sous la responsabilité de la Directrice du PLIE.

Son expérience démontrera sa capacité à appréhender et apprécier la complexité des relations inter-partenaires, sa connaissance de différents milieux et sa capacité d'adaptation à des environnements professionnels hétérogènes.

Une expérience ayant permis de mettre en œuvre des capacités d'innovation méthodologique ou technique serait un point positif supplémentaire.

Niveau d'étude souhaité : Bac + 4 ; avec de préférence une formation dans le domaine des sciences économiques.

Candidatures manuscrites à envoyer à :

DDRN
B.P. 326
44615 SAINT-NAZAIRE

Pour un recrutement fin mars 1994.

Une importante collectivité locale recrute

RESPONSABLE DE L'EVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

par voie de mutation ou statut contractuel

Sous l'autorité du Directeur Général et en étroite collaboration avec le Président, ce fonctionnaire de catégorie A (ou contractuel), aura en charge d'analyser la pertinence des investissements et le résultat des politiques menées dans chacun des nombreux secteurs d'intervention de la collectivité. Dans l'hypothèse de dysfonctionnement entre ces politiques et les objectifs souhaités, des solutions adaptées devront être dégagées, dans un souci d'efficacité. L'écoute et le dialogue avec les différents acteurs et partenaires seront privilégiés dans la conduite de cette mission. Pour occuper ces fonctions, l'agent recherché, âgé d'au moins 45 ans, devra être de formation supérieure et disposer d'une expérience professionnelle diversifiée. Sa capacité de distanciation et d'objectivité dans l'analyse devra s'accompagner de diplomatie dans les rapports humains.

Poste situé dans une ville agréable du Centre-Est de la France.

Merci d'adresser votre dossier de candidature, [illegible] à notre Conseil ALAIN GAVAND CONSULTANTS, Résidence [illegible] 10 Avenue Maréchal Foch, 21000 DIJON [illegible] confidentialité.

ALAIN GAVAND CONSULTANTS



La Direction des Affaires Scolaires et de l'Enseignement Supérieur recherche

CADRE A (H/F)

Vous êtes chargé de donner un avis sur les formations professionnelles et technologiques envisagées dans les lycées à construire ou à rénover. A ce titre, vous participerez à la mise en oeuvre du schéma des formations prévu dans la loi quinquennale sur l'emploi.

En contact permanent avec les représentants régionaux des milieux professionnels ainsi qu'avec les experts, aptes à fournir une information prospective sur les besoins en formation de chaque secteur économique, vous assurerez l'évaluation et la synthèse des données recueillies.

Nous recherchons pour ce poste un cadre A expérimenté, chargé d'études souhaitant s'orienter vers l'aide à la décision, connaissant les milieux professionnels concernés, ayant le sens de la synthèse et une réelle capacité rédactionnelle.

M. GUILLOU - Région Ile de France, 251 rue de Vaugirard, 75015 Paris - étudiera en toute confidentialité les lettres de candidature accompagnées d'un CV qui lui seront adressées.

safari

ADMINISTRATION DES ENTREPRISES

Gestion- Finance - Ressources Humaines - Juridique

Cette entreprise française autonome, en croissance (400 personnes, 600 MF de CA), filiale d'un groupe international puissant conçoit, fabrique et commercialise des biens d'équipement.

La mutation et la modernisation de l'entreprise la conduisent à de profonds changements humains.

DIRECTEUR DES RESSOURCES HUMAINES H/F

Membre du comité de Direction, rattaché au PDG, vous prenez en charge l'évolution des ressources humaines favorisant une nouvelle culture d'entreprise.

Vous assurez l'ensemble de la fonction :

- Organisation de la Direction des Ressources Humaines,
- Définition et mise en place d'une stratégie humaine,
- Relations avec les partenaires sociaux,
- Administration du personnel,
- Définition du plan de formation adapté aux nouveaux enjeux,
- Gestion dynamique et prévisionnelle de l'emploi,
- Communication interne et externe.

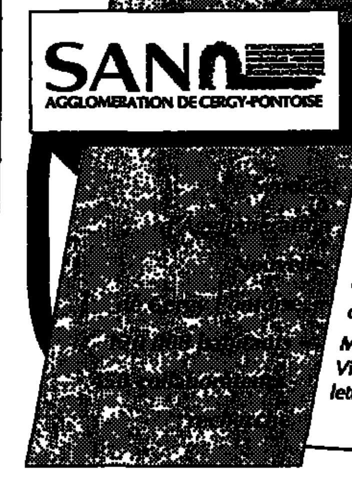
A 35-40 ans, homme de terrain, conforté à la gestion humaine (atelier, administratif, ingénieurs et techniciens), de formation supérieure (droit social, psychologie industrielle, IEP...), vous avez acquis une expérience opérationnelle (au contact des ateliers) similaire au sein d'une entreprise industrielle.

Vous maîtrisez l'ensemble des domaines d'intervention (techniques et humains) de la fonction. La pratique de la langue Anglaise est appréciée.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV complet, photo et rémunération actuelle sous la **réf. DR/106/I** à notre Conseil : **NEMROD Ressources Humaines - Denis RICHARD*** 15, place Jules Ferry - 69006 LYON, ou 39, rue de Châteaudun - 75009 PARIS.

Nemrod RESSOURCES HUMAINES — DENIS RICHARD ASSOCIES

SAN AGGLOMERATION DE CERGY-PONTOISE



DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

"emploi fonctionnel"

Animateur d'équipes et force de proposition, vous êtes, par votre implication et votre vision prospective des événements, un acteur clé d'un service public dynamique et entreprenant.

Homme d'analyse, vous intervenez par votre maîtrise des finances publiques et votre expérience de montage de dossiers complexes, en véritable conseil auprès des services de votre compétence.

Merci d'adresser CV, photo, lettre à notre Conseil MERCURI URVAL, 95 avenue Victor Hugo, 92563 Rueil Malmaison Cedex, sous la réf. 48.0681/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval

Une ville moyenne de la grande couronne parisienne, recherche

CHEF DE SERVICE H/F
ARCHITECTE - URBANISTE

Sous l'autorité du Directeur de l'Urbanisme, mais très autonome dans la gestion et l'animation de l'équipe qui le seconde (6 personnes) :
- il participe à la définition de la politique d'urbanisme et veille particulièrement à son application,
- il garantit la bonne gestion du droit des sols,
- il organise et supervise les tâches annexes.

Homme de dossier, méthodique et rigoureux, il est aussi sur le "terrain" en contact permanent avec les Elus, les Administrations, les professionnels de la construction, les citoyens, auprès desquels il a un rôle de conseil hautement autorisé.

Une double formation Architecte/Urbaniste, ainsi qu'une réelle expérience dans des fonctions similaires sont nécessaires pour postuler valablement. Le statut cadre "territorial" ou de "droit privé" sera appliqué.

Merci d'adresser votre candidature avec lettre, CV, photo et prétentions sous réf. 211 à notre Conseil qui garantit réponse et discrétion.

J.D SELECTION *- BP 51 - 10302 SAINTE SAVINE Cedex.*

SÉLECTION

Membre de A.I.C.O.D. - ROME - MILAN

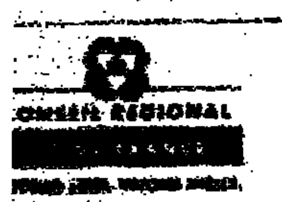


Pour passer vos annonces :



44-43-76-03
44-43-76-28

FAX : 44-43-77-32



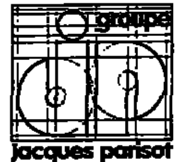
CARRIÈRES INTERNATIONALES

Postes basés à l'étranger

LE DÉVELOPPEMENT DES MARCHÉS

Marketing et encadrement commercial

Chef de produits



Au sein du premier Groupe français de l'ameublement, PARISOT MEUBLES (1 000 salariés) souhaite renforcer sa capacité à anticiper en permanence les besoins du marché.

Votre mission : au sein de l'équipe marketing, et en liaison étroite avec la force de vente, vous prenez la responsabilité d'une ligne de produits à renouvellement très rapide. A l'affût de l'évolution des comportements des consommateurs et de l'offre de la concurrence, vous faites évoluer vos gammes en permanence et définissez les éléments du mix. Vous assurez la gestion de chacun des produits pendant la totalité de leur cycle de vie en veillant à optimiser leur marge contributive.

Votre profil : de formation supérieure commerciale, maîtrisant l'allemand ou l'anglais, vous avez une expérience de la fonction Marketing d'au moins 3 ans dans l'univers de la grande distribution. Imaginatif, curieux et doté d'une grande qualité d'écoute, vous êtes déterminé à vous intégrer avec succès dans notre équipe et êtes séduit à l'idée de vous installer au pied des Vosges.

Veuillez adresser CV, photo et prétentions à notre conseil en Ressources Humaines, ***RH PARTNERS***, 14, rue du Docteur-Fréry, 90000 Belfort, sous la référence MM0194G.
Vous pouvez consulter la définition de fonction sur le 3617 RHPARTNERS.

RH PARTNERS

MEDIA SYSTEM

L'époque est au sérieux informatique

GROUPE ALTEN : 380 INGENIEURS, 180 MF DE C.A. DANS LES SECTEURS DE L'INFORMATIQUE TECHNIQUE ET DES SYSTEMES D'INFORMATION.

2 responsables d'agence

Ingénieur ou diplômé d'une école de commerce, vous justifiez d'environ 5 ans d'expérience dont une année réussie en tant que commercial dans un secteur high tech.

Manager d'une équipe d'ingénieurs, vous serez chargé de commercialiser nos solutions informatiques (prestations intellectuelles ou systèmes clé en main) auprès de grands comptes. (Réf. LM407/RA)



Merci d'adresser votre candidature en précisant la référence choisie à ALTEN, 119-121 Grande-Rue, 92318 Sèvres Cedex.

Responsable du département imagerie

Ingénieur grande école, vous avez acquis, au cours d'une expérience de 5 ans minimum, une véritable compétence dans le domaine de l'**imagerie numérique**. Fort de vos **qualités commerciales** et de votre sens de l'animation, vous développerez notre activité Imagerie et assurerez avec votre équipe le support technique et la veille technologique. (Réf. LM407/RDI)

Jonction

A L T E N , B I E N D A N S S O N É P O Q U E

GRANDE DISTRIBUTION, AGRICULTURE, INDUSTRIE...

Un cadre adaptable et ouvert pour un

MARKETING POLYVALENT

Notre entreprise fabrique des produits qui s'adressent à des marchés très variés sur lesquels nous avons souvent des positions de leader et nous exportons.

Pour être en mesure de travailler sur l'ensemble de nos activités, les membres de notre équipe marketing doivent développer une réelle polyvalence tout en étant de solides professionnels dans chaque secteur. Nous renforçons cette équipe et recherchons un *candidat ESC ou Ingénieur ayant 3 à 5 ans d'expérience marketing, notamment dans les produits grand public.*

Adaptable, créatif et organisé, ayant un esprit d'équipe marqué, il saura aussi bien travailler sur une grande marque alimentaire que sur des activités de business to business. Il connaîtra l'anglais et si possible l'allemand.

Poste grande ville du Sud de la France.

Si vous êtes tenté par un métier original, écrivez-nous.

Ecrire sous réf. 78.2608 4M
Discrétion absolue

etap

71, rue d'Auteuil
75016 Paris



Leader européen dans la fabrication de composants électroniques, recherche

1 RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT PRODUITS NOUVEAUX

De formation Ingénieur ou équivalent, possédant quelques années d'expérience de Marketing/Ventes de composants électroniques vous connaissez les principaux OEM d'au moins 2 des marchés suivants : Télécom, Instrumentation médicale, Electronique industrielle, Transport, Energie.
- Anglais courant impératif

La mission consiste à rechercher des produits et marchés nouveaux afin d'assurer la croissance de la Division.

Déplacements fréquents à l'étranger.

1 RESPONSABLE DE ZONE EXPORT

BAC + 3 minimum en Télécom ou Microondes, vous possédez une première expérience de 2 ans dans la vente de composants électroniques dans les marchés Télécom et Militaire.

Trilingue Français, Anglais, Allemand, ayant un profil fortement commercial et une connaissance internationale, vous êtes autonome et capable d'assumer sur votre zone, la responsabilité du C.A. et de la marge.

Envoyer C.V. et prétentions à **RADIALL**
101, rue Philibert Hoffmann
93116 ROSNY-SOUS-BOIS CEDEX



INGENIEUR COMMERCIAL GRANDS COMPTES "BANQUES"

320/380 KF + Voiture

Au sein de notre équipe Ile-de-France, vous êtes en charge du développement et de la fidélisation de notre clientèle du secteur bancaire et financier. Vous proposez l'ensemble de la gamme produits/services d'OST en adaptant nos solutions réseaux aux exigences spécifiques de vos interlocuteurs : directeurs financiers, informatique et télécommunication.

Vous avez une formation Ingénieur ou ESC, 5/6 ans d'expérience réussie de la vente de biens ou services (de préférence, informatique, télécoms), mais surtout une parfaite connaissance du milieu bancaire. Vous savez ce que grands comptes veut dire en termes d'expertise et de talent.

Nous vous offrons, au sein d'une entreprise ambitieuse, d'esprit jeune et enthousiaste, de prendre la responsabilité de notre part de marché "Banques" sur votre région. Vous vous appuyerez sur une solide base installée et sur une offre produits/services de pointe (20% de notre CA est investi en R & D).

Merci d'adresser CV, photo, lettre, rémunération actuelle à notre conseil Mercuri Urval, 1 rue Eugène Varlin, BP 3939, 44039 Nantes Cedex 04, sous la réf. 50.0983/LM, portée sur lettre et enveloppe.

Mercuri Urval